LE MONDE ÉCONOMIE
■ Commerce et santé : les risques
■ Emploi : 8 pages d'annonces classées



Le Monde

55e ANNÉE – No 16868 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE • MARDI 20 AVRIL 1999 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



PHILIPPE HUGUEN/AFP

■ Les militants d'Arlette Laguiller

A Rodez, Dunkerque, Béthune, Saint-Denis et Rouen, *Le Monde* a rencontré les militants de Lutte ouvrière, dont Arlette Laguiller est la figure de proue depuis vingt-cinq ans. p. 14-15

■ Le Bundestag à Berlin

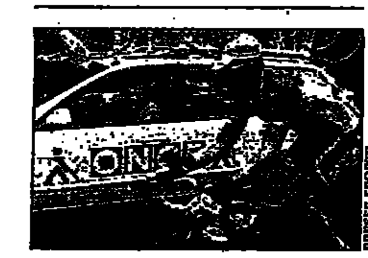
L'inauguration, lundi, du Reichstag marque le début du retour de la capitale fédérale à Berlin. p. 6

■ Affaire Elf

L'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent a reconnu avoir perçu, alors que son mari était PDG d'Elf, 18 millions de francs en Suisse sur les fonds du groupe pétrolier. p. 38

■ François Bayrou résiste

Face aux appels du RPR et de Démocratie libérale et à la pression de l'Elysée pour une liste unique de l'opposition, le président de l'UDF fait monter les enchères. p. 10


PRESSE-SPORTS

■ Dopage : cyclisme à deux vitesses

La lutte contre le dopage n'est pas menée dans tous les pays avec la même détermination. En France, elle est efficace. En Italie, la justice montre la voie, tandis que l'Espagne préfère la politique de l'autruche. p. 26-27

■ Intérim : l'expansion

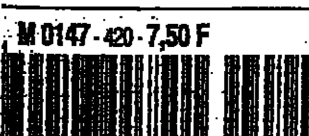
Le leader mondial Adecco change de président mardi. Ce groupe se diversifie alors que le marché de l'intérim, en pleine expansion, a progressé de 10 % en un an dans le monde et de 20 % en France. p. 20

■ La gestion de la MNEF

Le nouveau président de la MNEF devait se constituer, lundi, partie civile dans l'instruction judiciaire sur la gestion de la mutuelle et de ses filiales. Pouria Amirshahi déclare au *Monde* qu'il veut rompre avec un « *système opaque et lucratif* ». p. 12


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

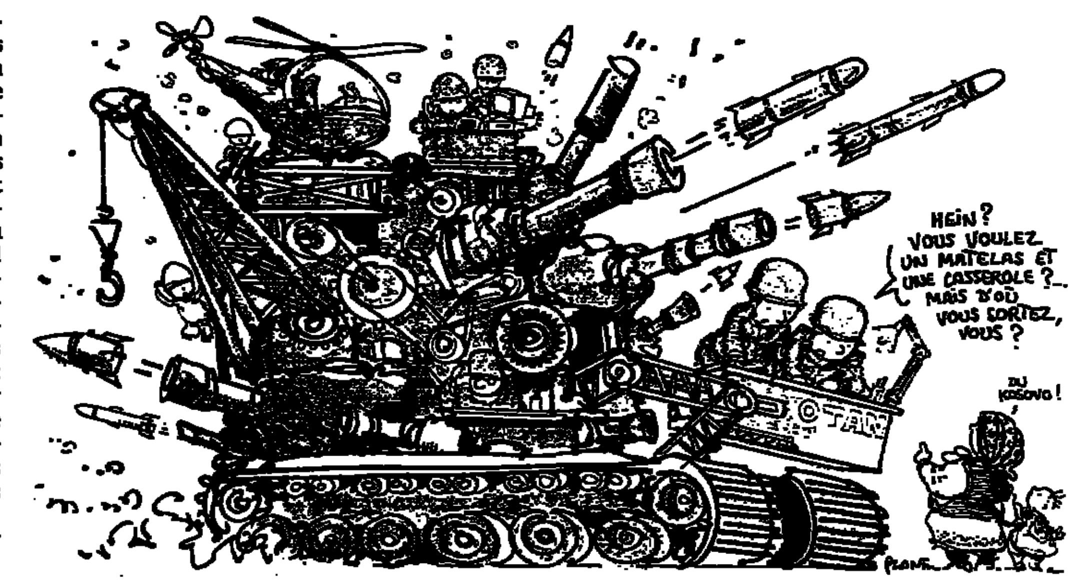
M 0147 - 420 - 7,50 F



Kosovo : l'OTAN de plus en plus contestée

● L'épuration ethnique continue, au vingt-sixième jour de bombardements ● Les critiques se multiplient sur la stratégie alliée ● L'OTAN affirme détenir les preuves de l'existence de quarante-trois charniers ● Désaccord Paris-Washington sur un embargo pétrolier

LES TROUPES serbes continuent de vider le Kosovo de ses habitants d'origine albanaise, en dépit des bombardements de l'OTAN. Natalie Nougayrède rapporte, de Rozaje (Monténégro), un témoignage détaillé sur les méthodes utilisées par la police et l'armée yougoslaves pour déporter les Kosovars de Kosovska Mitrovica (120 000 habitants, nord du Kosovo). Dès lors, au vingt-sixième jour de la guerre, les critiques se multiplient sur la stratégie de l'OTAN. En France, selon les sondages, l'opinion doute. Devant l'incapacité de l'OTAN à empêcher l'épuration ethnique, la stratégie des bombardements aériens est de plus en plus contestée, à Londres et Washington, par la presse et des experts militaires. Mais le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, persiste à dire que les raids aériens permettront de « *garantir un Kosovo multiethnique* ». La France s'oppose au souhait des Etats-Unis d'imposer à la Serbie un embargo pétrolier complet.



« *Allez dire en Albanie que le Kosovo est à nous !* »

MORINA (frontière albano-yougoslave)
de notre envoyé spécial

Le Kosovo continue de se vider. Alors qu'ils n'étaient que quelques milliers à arriver en Albanie les jours précédents, plus de 10 000 Kosovars ont passé, vendredi 16 avril, le petit poste-frontière montagneux de Morina. Et plus de 20 000, samedi. Le flux des Albanais de la province du Kosovo a été tout juste ralenti, dimanche, par l'explosion d'une mine sous une voiture qui doublait sur le bas-côté. Cinq réfugiés ont été tués. Peu après, l'insoutenable exode a recommencé.

Entassées dans la remorque, des femmes en larmes serrent leurs enfants dans les bras, à peine abritées des averses diluviennes par une pauvre bâche. A l'arrière s'entasse un maigre bagage : sac de farine, couverture, ours en peluche. A l'avant des tracteurs, parfois brinquebalants sur une roue crevée, les hommes, rares, ont les yeux rougis et humides. Des habitants des villes se présentent au volant de voitures aux immatriculations systématiquement arrachées.

Tout le monde a le cœur gros, les poches vides. Après avoir bombardé le village, incendié les maisons, séparé femmes et enfants des hommes en âge de combattre, après avoir interrogé, insulté, tabassé, les Serbes ont déchiré les papiers d'identité, exigé des devises. Et expulsé, en longue colonne souvent encadrée de soldats, les Kosovars vers l'Albanie. « *Même les pires bêtes ne peuvent faire ce que les Serbes ont fait* », dit un homme de la ville de Mitrovica, qui refuse de dire son nom. Une partie de sa famille est toujours au pays.

Après avoir traversé le Kosovo à feu et à sang, après des journées de route, d'attente, de contre-ordres, d'humiliations, ils arrivent en Albanie. Des vieux perdent connaissance. Des femmes titubent. Des enfants pleurent. Une femme hurle à la mort. Elle brandit la photo de son mari. Elle vient d'apprendre qu'après avoir été « séparé » par les Serbes, il a été retrouvé mort, par ses voisins, dans la cave. Des blessés – par balles, éclats d'obus, coups –, restés parfois plusieurs semaines sans soins, reçoivent les premiers secours sous la tente de Médecins du monde qui se noie dans la boue de la frontière. Des jeunes filles, tombées seules aux mains des troupes serbes, sanglotent. Elles ne peuvent dire un mot.

Certains ont eu un traitement spécial. Ils arrivent à pied. Ils ont dû dormir au bord des routes, à même le sol. Mis à part les anciens, il n'y a pas beaucoup d'hommes parmi eux. Ils sont de la Drenica, région du centre du Kosovo. « *Les soldats serbes ont aussi brûlé nos tracteurs, nos voitures. Nous avons dû marcher deux nuits et trois jours. Avec, pour manger, seulement du maïs que l'on mâchait pour donner aux enfants* », raconte Aferdita Kajtazi, vingt-trois ans. Elle tient dans ses bras son fils Lutrim, trois ans. Elle l'a porté tout au long de l'exode. Des enfants sont morts sur la route. « *J'ai vu creuser des tombes avec les mains* », dit-elle. On a forcé les déportés à crier « *Serbia ! Serbia !* », affirme la jeune femme. Près de la frontière, à Djakovica, « *la milice a tiré sur nous. Il y a eu des morts et des blessés* ». Puis ils sont repartis. Un Serbe leur a crié : « *Allez dire en Albanie que le Kosovo est à nous !* »

Jean-Baptiste Naudet

Vraies et fausses colères russes

CE DEVRAIT être affaire de quelques jours, et la Russie sortira de l'isolement dans lequel elle s'est enfermée en dénonçant, sur à peu près tous les tons, l'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo. Après avoir entretenu durant trois semaines une gestuelle belliqueuse et une rhétorique de guerre froide, les autorités russes désirent reprendre toute leur place dans un processus diplomatique plus policé.

La nomination par Boris Eltsine de l'ancien premier ministre Viktor Tchernomyrdine comme « représentant spécial » permet d'accélérer ce recentrage du discours russe. Si cette désignation est d'abord œuvre de politique interne visant à affaiblir Evgueni Primakov, elle est aussi le moyen d'affirmer plus fortement à l'Occident que la Russie ne se laissera pas entraîner dans un soutien aveugle au régime de Slobodan Milosevic. Aussitôt nommé, M. Tchernomyrdine a annoncé que Moscou soutenait le plan de paix allemand et répété que tout « *engagement de nature militaire* » en faveur de Belgrade était exclu.

Le pas principal avait été effectué par les Russes les jours précédents, lors de nombreux contacts avec la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Progressivement, Moscou reprenait à son compte, certes en les corrigeant, plusieurs des conditions fixées par l'OTAN : arrêt des exactions commises par l'armée serbe, retrait de ses troupes et milices du Kosovo, retour des réfugiés, déploiement d'une force internationale sur le terrain.

Les désaccords demeurent, sur l'arrêt préalable des bombardements, sur la nature de la force « multinationale » à déployer au Kosovo. Mais ils pourraient être résolus dans le cadre de l'ONU, a fait savoir Moscou à ses interlocuteurs. Car, au-delà des discours martiaux et avertissements sans lendemain faits à l'OTAN, MM. Eltsine et Primakov n'ont pas de sympathie particulière pour le régime de Belgrade. « *Milosevic est un partenaire difficile* », ont déclaré les deux hommes.

Membre du groupe de contact sur la Yougoslavie, la Russie, qui avait appelé la Serbie à signer les accords de Rambouillet, a pu constater que le président Milosevic ne lui a fait aucun cadeau.

François Bonnet

Lire la suite page 17

Le budget de l'an 2000

■ « Le Monde » dévoile les consignes de Lionel Jospin à ses ministres

■ Les dépenses ne pourront pas évoluer plus que l'inflation, mais la rigueur épargne plusieurs ministères

■ La France souhaite une « diversité » des politiques budgétaires européennes

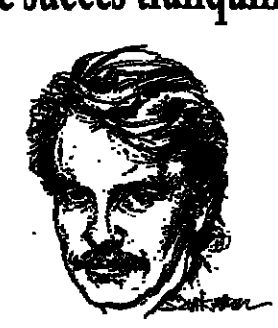
Lire page 8

Les régions en chantiers

TREIZE MOIS après les élections des conseils régionaux, ces assemblées sont fragilisées par un mode de scrutin ne permettant pas de dégager des majorités homogènes. Mais elles sont au travail, avec comme principal chantier, la préparation des contrats de plan (2000-2006) Etat-régions : aménagement du territoire, infrastructures, emploi, environnement, politique de la ville, équipements de recherche et universitaires. Comment fonctionnent les régions ? Quelles sont leurs priorités ? Quelles personnalités apparaissent ? *Le Monde* consacre, six jours durant, des reportages et analyses à ces enjeux. Aujourd'hui, la formation professionnelle en Auvergne.

Lire page 13

Vingt ans de succès tranquille


FRANCIS CABREL

LE NEUVIÈME album de Francis Cabrel, *Hors Saison*, vient de sortir, vingt ans après *Je l'aime à mourir*, premier tube de l'artiste. Auteur, compositeur, interprète, producteur, le chanteur d'Astaffort (Lot-et-Garonne) cultive son indépendance, son naturel, son lien privilégié avec un public fidèle, ses engagements aussi, « *à gauche* », et son souhait d'un Parti communiste « *plus fort* ».

Lire page 34

BALKANS Les déclarations qui se sont succédé à Bruxelles et à Washington ce week-end font apparaître une confusion dans les rangs des alliés. La principale concerne l'éventualité et les modalités du déploiement de troupes au sol. ● AUX ETATS-UNIS, l'administration multiplie les critiques contre ses partenaires européens, perçus comme responsables des difficultés actuelles de l'OTAN. ● DES INFORMATIONS concordantes font état de massacres perpétrés par les forces serbes contre les civils au Kosovo depuis trois semaines. L'OTAN dit avoir répertorié 43 charniers et 50 villes et villages incendiés. ● AU MONTÉNÉGRO, notre envoyée spéciale raconte comment les forces serbes ont systématiquement vidé la ville de Kosovska Mitrovica de sa population. ● EN ALBANIE, l'OTAN tarde à mettre en place l'opération « Abri allié », tandis que de nouveaux réfugiés affluent. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Confusions à l'OTAN sur la suite des opérations

Les responsables de l'Alliance se contredisent quant à l'éventualité de l'envoi de troupes au Kosovo. L'opération « Abri allié » tarde à se mettre en place, tandis que le Kosovo se vide de sa population albanaise

L'EFFICACITÉ de la campagne de l'OTAN contre les forces serbes est de plus en plus mise en doute, près d'un mois après le déclenchement, le 24 mars, de bombardements aériens massifs par les alliés.

● **A Washington, à Londres ou à Paris,** des responsables militaires, la presse et l'opinion publique commencent à contester la campagne aérienne, qui n'a pas réussi à enrayer le nettoyage du Kosovo de sa population de souche albanaise : selon le décompte, dimanche, du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 735 000 Kosovars ont été forcés de quitter leurs foyers depuis 1998, dont 564 000 depuis le 24 mars.

● **Les dirigeants de l'OTAN se sont employés,** dimanche, à démentir des informations publiées par l'hebdomadaire britannique *The Observer*, selon lesquelles une intervention terrestre de l'OTAN au Kosovo serait en préparation et que des troupes américaines s'y entraîneraient dans le Colorado. Leurs déclarations sont demeurées confuses et leurs propos plus ou moins convaincants.

● **L'OTAN** *« exclut toujours une invasion terrestre »*, a réaffirmé, dimanche 18 avril, le porte-parole de l'Alliance, Jamie Shea. Son secrétaire général, Xavier Solana, a toutefois indiqué que *« si nous arrivons à un moment où* [elle] *s'avère nécessaire, je suis persuadé que les pays appartenant à l'OTAN seront prêts à la mettre en œuvre ». « Nous gardons toutes les options ouvertes »*, a commenté le premier ministre britannique, Tony Blair, tandis que le chancelier allemand, Gerhard Schröder, affirmait qu'il *« n'y a pas de raison »* d'envisager une modification de la stratégie alliée et que le débat sur une intervention terrestre était *« artificiel »*. La Russie, selon le chef de sa diplomatie, Igor Ivanov, *« dispose d'informations très précises sur les préparatifs »* alliés pour une opération au sol au Kosovo.

● **Les Etats-unis veulent augmenter la pression économique** sur la Yougoslavie, d'après la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Washington souhaiterait imposer un blocus maritime pour empêcher l'approvisionnement de Belgrade en pétrole. D'après le *New York Times*, la France, pour qui un embargo est du ressort du seul Conseil de sécurité, s'y oppose. *« Nous ne pouvons être en guerre et laisser un oléoduc passant par un pays membre de l'OTAN fournir du pétrole à l'adversaire »*, a déclaré le chancelier Gerhard Schröder, faisant allusion à la Hongrie.

● **Le président Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair** souhaitent désormais le départ du président Slobodan Milosevic. Le premier a réclamé une *« transition démocratique en Serbie, car la région ne peut pas être sûre avec un tyran belliqueux en son sein »*. M. Blair estime que l'OTAN doit *« voir comment s'assurer que cet homme ne puisse plus terroriser cette région »*. Pour le secrétaire général de l'OTAN, l'objectif de l'Alliance demeure uniquement *« de garantir un Kosovo multi-ethnique, démocratique et sûr »*.

● **L'OTAN a affirmé avoir** *« des preuves claires »* de l'existence de 43 charniers au Kosovo *« et d'exécutions sommaires dans 50 villes et villages »*. D'après M. Shea, 3 200 personnes auraient été tuées les trois dernières semaines. Ces informations, recueillies auprès des réfugiés, restent à vérifier. *« Nous ne pensons pas créer de couloir humanitaire »* pour venir en aide aux personnes déplacées au Kosovo, a-t-il indiqué. Différentes options sont toujours à l'étude, et les militaires n'ont pas encore remis leurs conclusions, a-t-il précisé. Les deux autres options sont un parachutage de vivres et médicaments, préconisé par la France, et une aide aux organisations humanitaires.

● **Au plan militaire, ce sont encore les raffineries de pétrole,** les usines chimiques, les aéroports, les ponts et les axes de communication que les avions alliés ont pris pour cibles ce week-end. Dans la banlieue de Belgrade, à Pancevo, une raffinerie et deux usines pétrochimiques ont été détruites. A Novi Sad, le bâtiment du gouvernement de Voïvodine a été touché lundi, à l'aube, de source serbe.

● **Jacques Chirac a proposé** à son homologue américain qu'une réunion rassemblant l'OTAN et les pays voisins de la Yougoslavie soit organisée, en fin de semaine à Washington, en marge du sommet prévu pour le cinquantenaire de l'Alliance. La proposition française doit être étudiée de près, a indiqué le département d'Etat américain.

● **La Yougoslavie a rompu, dimanche, ses relations diplomatiques** avec l'Albanie. Belgrade accuse Tirana d'être complice des attaques de l'Alliance atlantique. Les autorités albanaises avaient rappelé tout leur personnel diplomatique en poste à Belgrade dès le début des bombardements aériens, après de violentes manifestations devant son ambassade à Belgrade.

Les Français saisis par le doute

Deux sondages témoignent des hésitations de l'opinion publique française. Selon l'enquête de CSA (réalisée les 16 et 17 avril auprès d'un échantillon de 1 005 personnes pour *Le Parisien* du 19 avril), 55 % des sondés approuvent les bombardements de l'OTAN contre la Serbie (contre 33 %, qui les désapprouvent). Selon le sondage d'Ipsos (réalisé le 17 avril auprès d'un échantillon de 971 personnes pour *Le Journal du Dimanche* du 18 avril), l'approbation des frappes de l'OTAN est encore plus forte (70 %, contre 26 %).

Mais, pour Ipsos, 52 % des Français jugent que l'intervention militaire de l'OTAN est en train d'échouer, alors qu'ils n'étaient que 29 % de cet avis les 9 et 10 avril. Près de deux Français sur trois (64 %) estiment donc qu'une intervention terrestre serait nécessaire. Selon CSA, à l'inverse, une majorité de personnes interrogées (52 %) estime qu'il faudrait arrêter les bombardements et ouvrir des négociations avec M. Milosevic.

Attaque au sol ou bombardement de réfugiés : les explications se contredisent à Bruxelles

BRUXELLES
de notre correspondant

Les points de presse quotidiens tenus au siège de l'OTAN, à Bruxelles, sont chaque jour davantage le reflet du désarroi des alliés devant la longueur et les effets d'une campagne aérienne dont personne n'avait pu prévoir le déroulement. Au côté de Jamie Shea, le porte-parole de l'OTAN, qui est devenu le chef d'orchestre de la guerre psychologique contre Slobodan Milosevic, officie maintenant le général italien Giuseppe Marani. Ce dernier, qui a remplacé l'anglais David Wilby, trop visiblement en décalage avec Jamie Shea, a été mis en difficulté, dimanche 18 avril, à propos des explications qu'il avait fournies au sujet du bombardement *« par erreur »*, jeudi, d'une colonne de réfugiés kosovars par un F 16 de l'OTAN.

Lors du point de presse à Bruxelles, une bande magnétique avait été diffusée sur laquelle on entendait un pilote – présenté comme l'auteur de l'« erreur » – raconter son attaque d'un convoi de camions militaires. Samedi, le Pentagone a indiqué que ce récit n'avait rien à voir avec les événements de jeudi ; il ne s'agissait ni de la même opération ni du même pilote. Le général Marani a été obligé de concéder que cette bande *« disponible et audible »* avait été diffusée simplement pour *« donner un aperçu de la manière dont les pilotes de l'OTAN effectuent leur mission »*. On comprend la difficulté des porte-parole à expliquer aux journalistes comment un pilote expérimenté a pu confondre un convoi militaire avec une colonne de civils se déplaçant dans des remorques découvertes tirées par des tracteurs.

Un malaise semblable apparaît à propos des exactions que commettent les forces serbes au Kosovo. Samedi et dimanche, Jamie Shea a réaffirmé que l'OTAN disposait de preuves de plus en plus évidentes d'exécutions de masse, évoquant la présence d'au moins quarante-trois charniers et évaluant à 3 200 le nombre des victimes de ces exécutions sommaires.

Le porte-parole a été encore plus précis en affirmant que des photos aériennes donnaient à penser que les tombes de ces victimes auraient été creusées sous la contrainte par des Albanais car, indique Jamie Shea, *« elles sont toutes alignées dans la direction de La Mecque »*. Le général Marani va même jusqu'à préciser que les personnes affectées à ces tâches macabres sont habillées de vêtements rouges pour être bien reconnaissables par les soldats serbes. Ces affirmations ne sont cependant étayées par la présentation d'aucune des photos que les responsables de l'OTAN disent détenir.

CONFUSION

Propos contradictoires et confusion ont également marqué, ces deux derniers jours, les informations concernant deux points essentiels sur le futur immédiat de l'opération « Force alliée » : l'éventualité d'une opération terrestre et le statut de Slobodan Milosevic comme possible interlocuteur d'un accord. Sur le premier point, le discours tenu à l'OTAN reste dans la droite ligne du consensus régnant au sein des dix-neuf membres de l'Alliance. Celle-ci a donné son accord à une opération de frappes aériennes divisées en trois phases et, comme l'affirme un diplomate, *« nous sommes toujours dans la phase 2 »* qui consiste à mettre à mal les possibilités de l'armée et de la police de Belgrade de mener des opérations répressives au Kosovo. Néanmoins, dans un entretien accordé samedi à la BBC, Javier Solana avait évoqué la possibilité d'une intervention au sol : *« A l'heure actuelle, nous pensons que l'intervention aérienne est suffisante. C'est pourquoi nous n'allons pas changer de stratégie maintenant. Mais si nous arrivons à un moment où une invasion terrestre serait nécessaire, je suis persuadé que les pays appartenant à l'OTAN seront prêts à la mettre en œuvre »*, avait-il déclaré. Le lendemain, il dementait formellement les informations publiées par l'hebdomadaire britannique *The Observer* concernant les préparatifs en cours d'une prochaine opération militaire terrestre.

Alors que Washington et Londres évoquent de plus en plus ouvertement le fait que Slobodan Milosevic, qualifié dimanche de *« tyran belliqueux »* par Bill Clinton, est un obstacle à toute forme de règlement de la crise, Jamie Shea a réaffirmé que le maître de Belgrade *« n'est pas une cible »* des raids de l'OTAN. Le renversement de son régime, a-t-il dit, n'est pas dans les objectifs militaires et politiques de l'Alliance, son sort futur dépendant du peuple serbe.

Luc Rosenzweig

Selon Madrid, l'armée serbe est peu touchée

Les services secrets espagnols (Cesid) estiment que *« la République fédérale de Yougoslavie maintient ses positions sans rétrocéder »* et que *« ses dirigeants ont toujours une base solide et jouissent d'un fort appui public »*. Dans une note confidentielle à laquelle a eu accès le quotidien *El Pais*, le Cesid ajoute que *« l'armée serbe a parfaitement effectué son travail et* [que] *les dommages sont relativement minimes, en termes militaires »*. Pour une raison simple : *« les Yougoslaves ont étudié l'impact de récentes actions américaines* [bombardements en Irak] *et ont élaboré une tactique basée sur une grande mobilité de leurs forces »*. En revanche, d'après le Cesid, *« les infrastructures et la capacité industrielle du pays ont été énormément touchées »*.

« La stratégie des alliés a échoué », selon Sir Rose

« La stratégie de l'OTAN a échoué », et les alliés _« doivent rapidement trouver le moyen de s'extirper »_ de Yougoslavie, estime l'ancien commandant en chef des forces de l'ONU en Bosnie, le général britannique Sir Michael Rose. Prévoyant de nouvelles et sanglantes « bavures » aux dépens de civils albanophones et serbes, _« parce que les raids exclusivement aériens constituent un moyen totalement inadapté »_ aux objectifs affichés, et constatant que les alliés n'entendent pas recourir à des forces terrestres _« bien que la chose serait moralement et militairement justifiée »_, il a estimé dans le _Sunday Times_ du dimanche 18 avril que l'OTAN _« ne peut plus prétendre ignorer qu'elle a subi une défaite stratégique »_. _« Il est temps de chercher la sortie »_, conclut l'ancien successeur du général Morillon à Sarajevo.

Devant une situation totalement imprévue, l'Alliance

L'OTAN a toujours eu la réputation, en pleine guerre froide et face à la défunte armée Rouge, d'être une « machine » militaire lourde, davantage une administration à faire des plans – heureusement non soumis à l'épreuve des faits – qu'un bouclier véritablement opérationnel. Elle endure aujourd'hui le feu de critiques, souvent pressés, qui la jugent moins efficace que prévu dans les Balkans, et qui l'assimilent volontiers à un « machin », comme le général de Gaulle avait baptisé l'ONU. A une semaine d'un sommet, à Washington, censé définir une stratégie pour le XXI[e] siècle, l'Alliance connaît, à 50 ans, son heure de vérité. Alliance défensive de la guerre froide, l'OTAN avait été mandatée par ses membres pour se préparer à venir au secours de l'un des siens qui aurait été agressé par le « bloc » des pays communistes. On a oublié, depuis, qu'elle avait été organisée, sur le plan militaire, de façon à tenter de repousser l'envahisseur et à récupérer l'intégrité du terrain perdu sans aller au-delà des frontières du territoire couvert par le Pacte atlantique. Les plans des états-majors n'envisageaient pas de guerre longue, même si elle devait être dure d'emblée. L'Armée Rouge et ses partenaires du Pacte de Varsovie étaient supposés, sur la base des projets d'invasion qu'on leur prêtait, mobiliser – dès le temps de paix et, à plus forte raison, lors d'une guerre – beaucoup plus de matériels que n'en détenaient l'ensemble des pays de l'OTAN. Si bien que l'Alliance n'escomptait pas pouvoir faire longtemps jeu égal avec son agresseur et qu'il lui aurait fallu en appeler à la menace d'employer ses armes de dissuasion nucléaire pour tenter de le freiner et l'obliger à renoncer.

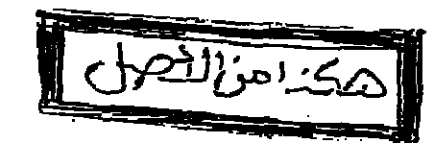
ANALYSE

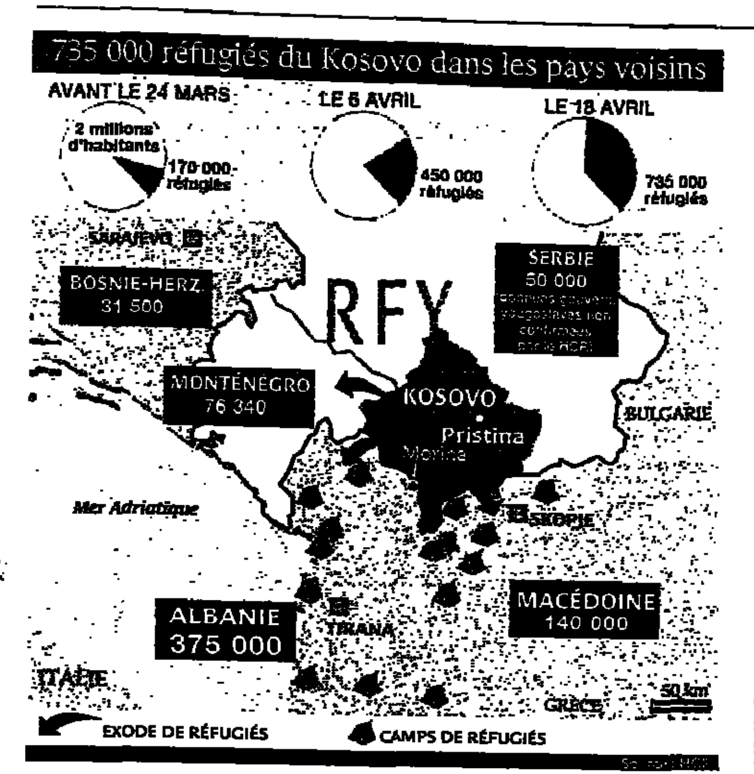
Pour son cinquantenaire, l'OTAN connaît son heure de vérité

CHUTE DU MUR

Ce schéma-là d'un conflit Est-Ouest n'a jamais eu à être *« validé »*, comme disent les militaires, par les faits. Pour le bien de tous. Il faut croire que l'*« équilibre de la terreur »* – la menace mutuelle de recourir à l'arme nucléaire – a rempli sa fonction au fil des ans. En 1999, le décor a complètement changé. L'OTAN est restée la seule structure militaire en Europe après la chute du mur de Berlin, sans autre vis-à-vis. La dissuasion nucléaire est démonétisée. Les pays membres ont cru pouvoir *« toucher les dividendes de la paix »*, selon une formule devenue célèbre. Ils ont comprimé les dépenses militaires sans bien voir que l'Europe et, de manière générale, le monde, s'installaient – peut-être durablement – dans la confusion, l'incertitude, l'instabilité et dans l'imprévisibilité la plus totale de situations de plus en plus ambiguës.

Aujourd'hui, en Serbie et au Kosovo, l'OTAN a été appelée à la rescousse. Elle est sollicitée par ses membres de fournir des hommes et des moyens pour mettre au pas un pouvoir, appuyé sur une armée, une police et des forces paramilitaires à sa solde, pouvoir qu'elle qualifie de *« répressif »* à l'encontre d'une large partie de sa population. C'est un tout autre scénario que le précédent. Et il l'est d'autant plus que l'ex-Yougoslavie, qui n'appartenait pas au « bloc » de Varsovie, avait pris soin d'organiser et d'équiper ses armées pour en faire une force souveraine, capable aussi de s'opposer à l'Armée Rouge. Mais même s'il est exact que ses stratèges avaient prévu l'implosion de l'ex-Yougoslavie dès la mort du maréchal Tito, l'OTAN s'est assez peu, voire mal préparée à devoir





Massacres et charniers : les indices s'accumulent

L'OTAN déclare accumuler des indices croissants sur des massacres que les troupes serbes auraient perpétrés au Kosovo où, selon des sources américaines, des dizaines de milliers d'hommes auraient disparu.

A Bruxelles, un des porte-parole militaires de l'Alliance atlantique, le général italien Giuseppe Marani, a indiqué, dimanche 18 avril, que l'OTAN disposait de photographies de quarante-trois sites qui pourraient être des charniers. Ceux-ci auraient la forme de *« rangées très nettes de tombes individuelles orientées vers le sud-est, c'est-à-dire vers La Mecque »*, a-t-il dit, expliquant : *« Les forces serbes utilisent les Albanais du Kosovo, qu'ils rassemblent pour creuser des tombes. »* Les hommes réquisitionnés *« portent des vestes orange ou rouges pour mieux les identifier »*.

Le général a ajouté que *« des hommes et des garçons étaient aussi forcés de travailler dans des mines de charbon près de Pristina pour alimenter la centrale qui fournit l'électricité »* au chef-lieu de la province. L'OTAN a répertorié 200 zones résidentielles *« sévèrement touchées »* en trois semaines. *« Il y a des preuves claires d'exécutions dans 50 villes et villages »*, a de son côté déclaré le porte-parole de l'Alliance, Jamie Shea.

PHOTO AÉRIENNE

A Washington, l'ambassadeur itinérant américain pour les crimes de guerre, David Scheffer, est plus pessimiste. *« Il y a plus de 100 000 hommes dont nous ne connaissons pas le sort* [au Kosovo], a-t-il dit dimanche. *Si vous examinez ce que les réfugiés nous racontent, ce que nous ne pouvons confirmer pour l'instant, vous voyez la possibilité de dizaines de milliers de Kosovars qui non seulement sont en danger mais pourraient être déjà morts à l'heure actuelle. »* Montrant une photo aérienne de ce qui pourrait être une fosse commune, il a, sur la chaîne de télévision Fox, affirmé redouter *« un exemple classique de nettoyage ethnique »*. Il a assuré que de nombreux hommes avaient disparu : *« Nous n'avons aucune idée du lieu où ils se trouvent maintenant. »* Le chiffre de 3 200 morts actuellement avancé par l'OTAN lui semble être *« une estimation très faible »*.

Un reporter du *New York Times*, convoyé par les forces serbes, avec d'autres journalistes occidentaux, sur les lieux du bombardement d'un groupe de réfugiés par l'OTAN, écrit, de son côté, avoir été frappé par le peu d'hommes rencontrés lors de sa traversée du Kosovo. *« Il n'y a pratiquement aucun homme d'origine albanaise en âge de se battre qui puisse être aperçu, du moins à partir de la route »*, raconte Steven Erlanger, qui a voyagé à travers l'est et le sud de la province. Dans un article publié samedi, il décrit les preuves encore visibles d'une gigantesque opération d'*« épuration ethnique »* par les troupes serbes.

A travers villes et villages, *« l'ampleur des opérations de "nettoyage" – le seul nombre de maisons et de commerces incendiés – ne laisse aucun doute »*. *« Alors que les dirigeants de l'OTAN disent qu'ils ont engagé le combat pour défendre les Kosovars d'origine albanaise*, poursuit M. Erlanger, *il paraît clair que l'essentiel de la campagne menée par les Serbes a été achevé. »* Il rapporte : *« Le long de la route de Gnjilane à Urosevac, puis au sud de Prizren et au nord-ouest de Djackovica, il y a plusieurs centaines d'habitations et de commerces détruits et pillés. » « Il ne reste plus trace d'un seul commerce, d'un seul restaurant, d'un seul hôtel d'origine albanaise ou portant un nom d'origine albanaise »*, poursuit l'envoyé spécial du *New York Times*.

Une partie des opérations d'« épuration ethnique » a pu être le fait de la milice des Tigres du chef paramilitaire serbe Zeljko Raznatovic, dit « Arkan », qui serait active dans l'ouest du Kosovo, dans la région de Pec, a estimé Jamie Shea, le porte-parole de l'OTAN. Les Tigres ont commis un grand nombre d'atrocités durant la guerre en Bosnie ; leur chef est poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI). – *(AFP.)*

Les Etats-Unis cherchent à rendre leurs alliés responsables des difficultés de l'OTAN

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis souhaitent que l'OTAN décrète un blocus des côtes yougoslaves, afin d'empêcher toute importation de pétrole par le régime de Slobodan Milosevic. Ils s'inquiètent de voir des pétroliers débarquer leur carburant alors que l'aviation alliée bombarde les raffineries en Serbie. Mais, selon le *New York Times* du lundi 19 avril, la France serait opposée à ce blocus sans un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, comme ce fut le cas pendant le conflit en Bosnie, craignant que cette mesure n'entraîne une extension du conflit. Les Etats-Unis auraient consulté le Conseil de l'Alliance, à la fin de la semaine dernière, et le président Clinton aurait appelé Jacques Chirac à ce sujet, indiquent des sources américaines. Selon le département d'Etat, Madeleine Albright a demandé à l'OTAN que l'on puisse perquisitionner les navires dans le secteur.

Après trois semaines d'une guerre qui ne veut pas dire son nom, on s'interroge à Washington sur la conduite des opérations. Devant l'absence de résultats militaires ou humanitaires tangibles ou l'annonce, pour la énième fois, de l'attaque de la même raffinerie, le week-end a été l'occasion pour divers responsables de se justifier ou de se défausser par voie de presse. Le débat tourne autour du rôle des alliés européens ou sur l'impact du « Monicagate » sur la capacité de décision de Bill Clinton.

Plusieurs grands quotidiens y ont consacré dimanche de longs articles. Le *Washington Post* a cité des sources civiles et militaires qui attribuent en grande partie la responsabilité des bombardements qui s'éternisent sur les alliés. A l'un de ses adjoints qui remarquait qu'il menait la guerre un bras lié derrière le dos, le général américain Wesley Clark, commandant suprême des forces de l'OTAN, aurait répondu : *« Mes deux bras et une de mes jambes sont attachés pendant que je sautille en tentant de trouver le meilleur moyen d'accomplir cette mission. »*

LENTEUR AMÉRICAINE

La mécanique de OTAN est très lourde, se plaint un officier supérieur anonyme : *« chaque cible »* doit être étudiée par des officiers de chacun des pays membres, qui discutent des *« points d'impact »*, du type de bombe ou de missile à utiliser. Les dix-neuf membres de l'Alliance peuvent également rejeter des cibles qu'ils jugent trop proches d'objectifs civils. Les commandants de l'OTAN veulent que leurs bombes tombent à coup sûr, évitant de faire des pertes civiles, mais *« la priorité numéro un est d'éviter la perte ou la capture d'un de nos pilotes »*. Les sources qui se sont confiées au *Washington Post* ajoutent que *« les alliés n'ont pas voulu mobiliser plus d'avions que nécessaire pour une campagne limitée, et nous avons été pris au dépourvu »* quand il a fallu passer aux phases 2 et 3 de l'opération « Force alliée ».

Le Los Angeles Times a cependant pris le contre-pied de ce qui ressemble à l'effort d'une administration Clinton divisée pour se défausser sur les Européens. *« A l'inverse des Etats-Unis, l'OTAN sait prendre des décisions rapides »*, titre ce journal, qui rappelle qu'il n'a fallu que quatre heures et demie à l'Alliance pour rejeter l'offre de cessez-le-feu de Slobodan Milosevic. Reprenant les critiques que l'on entend de plus en plus, il ajoute que les dix-neuf sont restés unis et juge que c'est plus souvent Washington que Bruxelles qui fait traîner les choses. S'il n'a fallu que quatre heures au lieu des vingt-quatre ou quarante-huit heures habituelles à l'OTAN pour approuver l'envoi d'hélicoptères d'assaut américains Apache, c'est ensuite à la Maison Blanche et au Pentagone que les choses ont traîné.

Washington insiste aussi sur le fait que les Européens seraient hostiles au déploiement de troupes au sol. Or, écrit le quotidien, ce sont avant tout Bill Clinton et le Pentagone qui s'y opposent. Seule Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat, y est favorable, mais elle a perdu beaucoup de son influence. Le *Los Angeles Times* cite ainsi l'analyste Ivo Daalder, selon lequel *« si la question des troupes au sol est très délicate, cela ne veut pas dire que si les Etats-Unis disaient oui, les Français, les Britanniques et les autres refuseraient de suivre »*.

Ce sujet continue d'être publiquement débattu : accusant M. Clinton de faiblesse, le sénateur républicain Richard Lugar a estimé que le Congrès devrait *« presser le président* (...) *de faire preuve de courage »*.

Patrice de Beer

Des livraisons de pétrole passeraient par la Hongrie

« Du pétrole continue de parvenir au président Milosevic par voie maritime et terrestre et l'OTAN n'arrête pas ces livraisons »*, a affirmé le chancelier allemand, Gerhard Schröder, dans un entretien publié dimanche 18 avril par le *Washington Post*. *« C'est inacceptable. Nous ne pouvons être en guerre contre un pays et laisser un oléoduc passant par un pays membre de l'OTAN fournir du pétrole à l'adversaire »*, a-t-il déclaré, dans une allusion à la Hongrie. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'est faite l'écho de cette préoccupation sur la chaîne de télévision ABC. *« Nous examinons les différents moyens d'exercer des pressions économiques »*, a-t-elle dit tout en démentant que la Hongrie ait laissé passer du pétrole vers la Yougoslavie. La Hongrie a seulement *« autorisé le passage d'un convoi humanitaire en provenance de Russie et le seul pétrole qu'il y avait était destiné à faire rouler les camions pour livrer le chargement »*, a-t-elle déclaré. – *(AFP.)

La France renforce sa contribution à l'opération « Force alliée »

LA FRANCE a accepté que soient basés, dans les prochains jours, à Mont-de-Marsan (Landes), sept avions-ravitailleurs KC-135 américains qui contribuent à l'extension des missions aériennes de l'OTAN au-dessus de l'Adriatique. D'autres KC-135 américains seront déployés ultérieurement à Avord (Cher), dans le cadre du renforcement de l'opération « Force alliée » décidé par les Etats-Unis. Au total, la France en accueillera une dizaine. Le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, a, en effet, en début de semaine, demandé au Pentagone de lui livrer une centaine de ravitailleurs et avions de soutien supplémentaires.

Ces KC-135 américains destinés au théâtre des opérations en Yougoslavie s'ajouteront, sur le sol français, à deux, voire trois, selon les cas, avions-espions U2 que les Etats-Unis utilisent pour des missions de surveillance en Irak.

La France a mis en alerte, à plusieurs jours de délai, 2 000 soldats susceptibles de participer à une force internationale de garantie de la paix au Kosovo. Leurs matériels – une douzaine de chars Leclerc, deux batteries d'artillerie de 155 mm, des blindés légers et des moyens logistiques – sont déjà stockés à Miramas (Bouches-du-Rhône) pour être éventuellement expédiés sur place. La France mettra à la disposition de cette force internationale de paix, si elle devait être constituée, environ 4 500 hommes, dont les 2 600 soldats déjà basés en Macédoine. La France a procédé, d'autre part, à une augmentation du nombre de ses avions affectés à « Force alliée » : ils sont passés de 58 à 73 unités. Ce qui représente environ 12 % de l'armada aérienne de l'OTAN et fait de la France le principal pays contributeur parmi les Etats européens.

Enfin, une frégate britannique de lutte anti-sous-marine, la *Somerset*, a été intégrée à l'escadre française autour du porte-avions *Foch* en Adriatique. C'est la première fois depuis cent cinquante ans qu'un navire britannique est placé sous commandement français pour des opérations militaires. Au total, la France dispose de près de 6 000 hommes de ses trois armées en Italie et en Adriatique, non compris ses détachements en Albanie, à titre humanitaire, et en Macédoine, sous contrôle de l'OTAN.

J. I.

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

« L'agresseur a subi de lourdes pertes »

LA TÉLÉVISION serbe a diffusé, dimanche 18 avril, plusieurs commentaires et reportages sur la situation militaire dans le pays. *« Les pertes de la IIIe armée sont minimales »*, a affirmé, devant un blindé parfaitement camouflé, le général Nebojsa Pavkovic, commandant de la IIIe armée, qui opère au Kosovo. Minimales surtout *« compte tenu du matériel déployé contre notre petit pays »*, *« par les pays les plus développés au monde sur le plan militaire »*, selon lui. En revanche a-t-il précisé : *« l'OTAN agresseur a subi de lourdes pertes »*, soit *« 16 avions, 5 hélicoptères, 4 avions sans pilote et 46 missiles de croisière abattus »*. Peu auparavant, la télévision serbe avait aussi affirmé que 40 commandos de l'OTAN avaient trouvé la mort dans deux hélicoptères qui s'étaient écrasés après une opération sur le territoire de la République fédérale de Yougoslavie (RFY).

Déterminé, le général Pavkovic a rappelé : *« Impossible d'intervenir au Kosovo sans de lourds sacrifices »*, car *« environ 150 000 hommes en armes, prêts à une guerre populaire totale jusqu'à la victoire totale »* sont présents dans la province. *« S'ils* [les soldats de l'OTAN] *comptent être accueillis par les forces terroristes chkiptars* [terme péjoratif qui désigne en général les Albanais, ici l'Armée de libération du Kosovo (UCK)], *elles n'existent plus car elles ont toutes été détruites »*.

« DÉBUT D'ATTAQUE TERRESTRE »

Puis vint ensuite un entretien avec un autre général, Vladimir Lazarevic, commandant du corps de la IIIe armée à Pristina, la capitale de la province du Kosovo. *« Au lieu de procéder à une opération de type guerre-éclair, les criminels de l'OTAN ont entrepris la troisième phase de l'opération, impliquant la destruction de tous les objectifs civils – écoles, hôpitaux, fabriques et mêmes monastères »*, a-t-il martelé, alors qu'au Kosovo, *« l'opération pour isoler le champ de bataille »* se traduit par la destruction de tout ce qui bouge, avant tout *« les colonnes de civils »*.

Il a affirmé qu'un *« début d'agression terrestre »* avait lieu avec *« plusieurs milliers de terroristes recrutés par l'OTAN »*, qui tenteraient de s'infiltrer depuis l'Albanie sur un front de 15 à 20 kilomètres, à la hauteur de la ville de Banja, *« appuyés par un soutien aérien constant »*. *« La IIIe armée*, a-t-il conclu, *atteint ses objectifs avec succès : défense de l'intégrité du pays, contrôle total du territoire du Kosovo, auxquels s'ajoute, ces derniers jours, une assistance maximale aux civils touchés par les actions de l'aviation de l'OTAN »*.

Hector Forest

est en mal de doctrine

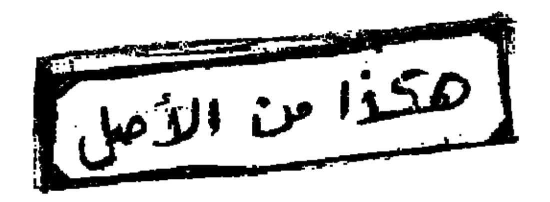
intervenir dans de telles circonstances.

La « machine » alliée, pesante par elle-même et, de surcroît, alourdie par la nécessité d'aboutir sur quoi que ce soit à un consensus à 19 Etats membres, ne peut que prendre – ou perdre – du temps pour trouver son rythme et offrir des options militaires qui soient adaptées à une situation nouvelle en Europe. D'un côté, les Alliés ont rogné sur leurs budgets de défense, une décennie durant. La crise yougoslave en a surpris plus d'un, convaincu que le mal de la guerre avait été éradiqué ; et, par conséquent, plongé en pleine révolution doctrinale sur le plan militaire et en pleine réorganisation de son corps de bataille. De l'autre, les Alliés ont sous-estimé l'aptitude de la Serbie, tout au moins de ses dirigeants politiques et des chefs militaires, à faire le gros dos sous les bombes et à laisser passer l'orage, de façon à économiser les hommes et les matériels mis au service d'un nationalisme exacerbé. Au sein de l'Alliance, les Etats-Unis, dont les industriels ont réussi à entraîner les états-majors sur la voie des armes de haute technologie, érigées en panacée, représentent un potentiel militaire *grosso modo* trois fois supérieur à celui de tous leurs partenaires réunis. Circonstance aggravante : l'écart technologique entre Américains et Européens ne fait que grandir, les premiers accusant les seconds de n'être plus réellement dans la course. Devant le vide européen en matière de défense collective, comment imaginer que Washington, poids lourd de l'OTAN, n'en profite pas pour donner le « la » et servir de référence, voire de norme aux alliés ?

Pour les Etats-Unis, seule prévaut – face à un adversaire qui ruse, se ménage et colle au terrain – la guerre téléguidée, à distance et avec des outils dits *« intelligents »*, depuis le ciel et la guerre annoncée, c'est-à-dire une guerre pré-programmée et d'une totale lisibilité pour la Serbie. Ces principes-là s'imposent à l'OTAN dès lors que la puissance qui les a élevés en doctrine d'emploi lui apporte la quasi permanence de ses moyens de contrôle et de commandement, les deux-tiers de son armada et les neuf-dixièmes de ses munitions. A Bruxelles, ils ont été avalisés par les instances politiques et militaires de l'Alliance, y compris par la France, qui a été associée jour après jour à leur élaboration au sein d'un *« directoire »* qui ne veut pas dire son nom.

Devant des bombardements qui vont se prolonger, la question posée est de savoir si la stratégie aérienne est la mieux adaptée, si les moyens ont été choisis à bon escient et si, pour reprendre l'expression d'un expert militaire français, *« des frappes politiquement correctes vont pouvoir coexister, durablement, avec des dégâts humains inacceptables à la longue »*.

Jacques Isnard



Le président du CICR réservé sur les parachutages de vivres

« JE SUIS extrêmement satisfait du plein appui du président de la République française et de son gouvernement », a déclaré Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à l'issue de sa rencontre avec Jacques Chirac à l'Elysée dimanche 18 avril, en compagnie de Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge française. *« Les deux grandes préoccupations du président de la République correspondent à nos préoccupations*, a indiqué M. Sommaruga. *C'est tout d'abord ce qui se passe à l'intérieur du Kosovo : comment aider la population civile ? C'est également la situation au Monténégro, où il y a toujours plus de déplacés. »*

Le président Chirac comprend très bien la nature du mandat du CICR, *« son action indépendante, neutre et impartiale »*, a déclaré M. Sommaruga. *« J'ai fait part de mes réserves quant à l'action humanitaire d'une alliance militaire, une confusion qu'il faut à tout prix éviter. Dans le domaine des transports, certes, on peut continuer à bénéficier d'un appui des militaires. Mais il faut que les armées sachent qu'elles doivent agir seulement si les organisations humanitaires le leur demandent et cela doit être une action ponctuelle. »* Le consensus sur ce point est également total avec Jacques Chirac. Faut-il demander une *« trêve humanitaire »* aux belligérants ? L'hypothèse est envisagée, mais en aucun cas, selon M. Sommaruga, les convois ne devraient être accompagnés de forces en armes.

A propos des parachutages de vivres et médicaments sur le Kosovo, que Jacques Chirac avait évoqués vendredi 16 avril, M. Sommaruga reste prudent : *« Nous n'en avons pas parlé avec M. Chirac. Si vous larguez des secours et que vous ne savez pas qui les récupère, vous risquez d'obtenir l'effet contraire. Des secours largués par des avions ne peuvent se faire que si vous avez des humanitaires qui les reçoivent sur place. »*

VICTIMES SERBES ET KOSOVARES

Le CICR, de par son mandat, se préoccupe des victimes kosovares, comme des victimes serbes civiles des frappes aériennes. Il a demandé, toujours dans le cadre de ce mandat et des conventions de Genève, à rendre visite aux trois soldats américains prisonniers des Serbes. Jusqu'à présent, cela n'a pas été possible, alors qu'il a déjà rencontré le prisonnier serbe aux mains des Américains.

Le président du CICR a sollicité il y a une dizaine de jours une rencontre avec le président Milosevic. La réponse se fait toujours attendre, malgré les bons offices des autorités russes. Ces jours derniers, M. Sommaruga s'est rendu en Albanie et en Macédoine. Lundi 19, il devait se rendre à Bruxelles pour y rencontrer le secrétaire de l'Otan. Peut-être se rendra-t-il ensuite à Moscou.

L'une des fonctions prioritaires du CICR est de rétablir les liens familiaux des réfugiés dispersés dans l'urgence de l'exode forcé. Déjà, nous a annoncé M. Sommaruga, *« par les radios Deutsche Welle, Voice of America, Radio Tirana et RFI sont communiquées 24 heures sur 24 des listes de gens qui se cherchent. Nous avons distribué des postes de radio, des téléphones portables et satellitaires. Sous peu, c'est sur le Web que l'Agence centrale de recherche, organe du CICR, va centraliser toutes ces informations »*.

Danielle Rouard

L'OTAN tarde à faire face à l'urgence de la situation des réfugiés en Albanie

Le chaos menace avec l'afflux massif et quotidien de réfugiés

L'Albanie est submergée par un afflux massif de réfugiés venus du Kosovo voisin, alors que les forces de l'OTAN s'installent à un rythme qui ne répond pas à l'urgence de la situation. Les organisations humanitaires s'avouent débordées. En visite sur place, le général Wesley Clark n'a rien fait pour dissiper le flou qui entoure l'opération humanitaire. L'OTAN risque-t-elle d'arriver après la bataille ?

TIRANA
de notre envoyé spécial

L'OTAN a-t-elle pris la mesure de l'urgence de la situation en Albanie ? De Tirana à Kukës, des bureaux de la capitale aux camps de réfugiés du Nord, c'est avec une extrême inquiétude que se pose aujourd'hui la question. Depuis trois jours, une nouvelle vague ininterrompue d'exilés déferle sur le pays, au rythme de 20 000 nouvelles entrées quotidiennes. Les organisations humanitaires s'avouent submergées. Pourtant, l'OTAN poursuit la mise en place de son dispositif comme si de rien n'était, sans se hâter, imperturbable.

L'aéroport international de Rinas, à 30 kilomètres de Tirana, en offre un parfait condensé. Des dizaines d'avions chargés de nourriture et de matériel se posent chaque jour là où six vols de passagers arrivaient quotidiennement. Des hélicoptères s'arrachent du sol. Des dizaines de palettes encombrent le taxiway. Toutes nationalités confondues, des soldats s'agitent sur cette base aérienne sortie des champs. Les Français pataugent dans leur campement boueux. Les Suisses parcourent la piste à vélo. Un pilote des Emirats arabes unis, vêtu d'un blouson couleur sable, ajuste son keffieh à la sortie de son hélicoptère.

Et puis il y a les Américains. Ils règnent dans la tour de contrôle, gardent les grilles de la base, entassent des sacs de sable et ne quittent jamais gilets pare-balles et casques lourds. De l'autre côté de la piste, à 300 mètres, dans une zone strictement interdite, l'US Army a installé sa *« task force Hawk »*, l'unité qui encadrera les hélicoptères de combat Apache. Mais les fameux tueurs de chars ne sont toujours pas arrivés et les unités américaines refusent d'acheminer l'aide vers Kukës. *« Nous, on y va depuis le 4 avril, mais eux jugent que c'est trop près de la frontière et attendent d'avoir sécurisé la zone »*, résume un officier français.

Rinas n'est pas l'Albanie, mais la situation de l'aéroport donne une idée des contradictions qui règnent au pays des aigles. Samedi, la visite du commandant suprême de l'OTAN, le général Wesley Clark, en a fourni un nouvel aperçu. Reçu en grande pompe par les autorités de Tirana, il s'est vu qualifier par le premier ministre de *« héros des milliers de réfugiés kosovars qui attendent de rentrer chez eux »*. Soulignant que *« l'intégrité et la souveraineté des pays voisins de la Yougoslavie »* étaient *« très importantes »*, le général Clark n'a fait que rappeler ce que l'Alliance atlantique affirme à présent depuis une semaine : une action humanitaire apportera une *« assistance aux réfugiés qui arrivent du Kosovo »* tandis que les hélicoptères Apache compléteront l'opération aérienne visant à *« attaquer, désorganiser, diminuer les forces policières et militaires qui opèrent au Kosovo »*.

Le flou qui continue d'entourer l'opération humanitaire devient préoccupant. Dimanche, soit une semaine après l'annonce du lancement d'« Abri allié », les ambassadeurs discutaient encore, à Bruxelles, de la taille des contingents envoyés par chaque pays et de leurs missions exactes et de la date d'affectation sous pavillon « OTAN » des hommes déjà en place.

Pourtant, le temps presse. A la frontière du Nord, les camps improvisés se multiplient, plus insalubres et surpeuplés les uns que les autres. Ailleurs, c'est l'absence d'aide qui frappe les réfugiés, tandis que les premières familles d'accueil albanaises manifestent leurs premiers signes d'essoufflement. Depuis trois jours, certaines d'entre elles, exsangues, renvoient vers le Palais des sports de Tirana les réfugiés qu'elles avaient accueillis pendant deux ou trois semaines. Sans parler des premiers entrepôts pillés, des camions qui s'évaporent ou des rations humanitaires que l'on retrouve sur le marché de Tirana ou de Kukës.

L'OTAN et le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) ont fixé trois domaines d'action privilégiés : la construction de 100 000 places supplémentaires dans des camps d'accueil, la mise à disposition de moyens de transport pour les aides aux réfugiés (hélicoptères et camions) et le soutien logistique. Des troupes du génie devraient ainsi reconstruire les routes qui mènent du port de Durrës à Tirana et de la capitale albanaise à la ville de Kukës. Des bâtiments devraient également être réhabilités pour l'accueil des Kosovars en exil. Mais où ? Quand ? Comment ? Personne ne semble le savoir.

La tension monte : à Kukës, la mairie comme les agences internationales ne cachent plus leur énervement ; les organisations non gouvernementales, qui redoutaient déjà le mélange des genres opéré par l'OTAN, brocardent aujourd'hui la lenteur des militaires, *« qui risquent d'arriver après la bataille »*, pronostique Bernard Jacquemart, coordonnateur de Médecins du monde pour les Balkans. *« Avant la marée de ces dernières quarante-huit heures, l'OTAN pouvait programmer son action tranquillement*, renchérit Jacques Mouchet, patron du HCR à Tirana. *Mais là ça devient très urgent. »*

Daan Everts, l'ambassadeur en Albanie de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), est plus alarmiste encore : *« L'OTAN doit accomplir massivement ce qu'elle a promis. Et vite. Si l'explosion est programmée pour minuit, il est déjà minuit moins cinq. »*

Nathaniel Herzberg

Comment la ville de Kosovska Mitrovica a été complètement vidée

ROZAJE (Monténégro)
de notre envoyée spéciale

« Ils avaient un plan. » Dans ce groupe de réfugiés où chacun veut prendre la parole, raconter la peur, le froid, la maison abandonnée, la violence, la longue marche, un homme est étrangement calme. Il dit simplement : *« Si vous voulez, je raconte tout, du début. Je ne raconte que ce que j'ai vu. »* Le silence s'installe et chacun écoute les paroles de Hajvari Agan. Il relate avec précision comment les Serbes ont méthodiquement vidé *leur ville, Kosovska Mitrovica, dans le nord du* Kosovo, 120 000 habitants avant la guerre, 200 000 en comptant les villages environnants. *« Ils avaient un plan bien préparé »*, insiste-t-il.

Tout commence jeudi 15 avril à 8 heures du matin. L'ordre est donné aux habitants de prendre la route. Les soldats tirent en l'air, des policiers poussent les gens hors des maisons. Depuis une semaine déjà, les habitants de la ville et des environs avaient été regroupés de force à Tavnik, un quartier du centre. Cent personnes par maison, parfois. Les femmes et les enfants dorment à l'intérieur, les hommes dans les cours *et les étables. Personne ne se déshabille pour* dormir. A tout moment on peut être emmené.

Il y a peu de nourriture : du pain, des pommes de terre. Les stocks des familles sont presque épuisés. Depuis trois semaines, la ville est coupée du monde, cernée. Le peu de provisions est partagé par tous. Les hommes évitent de sortir, soldats et policiers rôdent. Depuis le premier jour des bombardements de l'OTAN, la police est venue piller les magasins, cambrioler, puis incendier des maisons au lance-flammes. Un magasin tenu par des Serbes est intact. On y envoie un garçon pour les supplier de donner de la nourriture. *« Va-t-en voir si l'OTAN va te nourrir »*, répond le propriétaire. Certains espèrent des largages de nourriture par l'OTAN ! On attend, mais rien n'arrive. Les jours passent. On se dit qu'on mourra peut-être de faim. Et soudain, jeudi à 8 heures, tout le monde est chassé.

Deux hommes tardent à sortir de leur maison. Ils sont brutalisés par des policiers puis abattus

> « Si vous voulez, je raconte tout, du début. Je ne raconte que ce que j'ai vu »

dans la rue, leurs corps abandonnés. Les gens courent partout, s'affolent. Certains montent dans des voitures, des tracteurs. Les soldats canalisent tout le monde. Sur la route, une file est *formée, et l'ordre est donné aux voitures de se* mettre sur la gauche. A droite, ce sont les tracteurs et les gens à pied, certains poussant des brouettes. Des deux côtés de la route, policiers et soldats sont alignés qui dirigent le flot. Ils régulent le trafic. La colonne se met en branle quand des soldats, à l'arrière, tirent en l'air pour faire avancer les gens.

La colonne quitte la ville à partir du quartier de Shipolje et prend la direction de Pec. Les voitures avancent plus vite que les tracteurs et les piétons. La file s'étire de Kosovska à Vitomirica, sur des kilomètres. A un embranchement, la colonne est scindée en deux. Une partie est poussée, semble-t-il, dans la direction de l'Albanie, l'autre continue vers Pec. De la colonne, qui évite le centre de Pec, on aperçoit de nombreuses maisons brûlées. Des paramilitaires s'approchent. Ils distribuent des coups de pied et tirent en l'air. Quelques soldats donnent un peu d'eau.

Les voitures arrivent les premières au *check point* de Kula, dans les montagnes à l'entrée du Monténégro. Le poste est tenu par des policiers serbes. *L'un d'eux attaque un homme dans la colonne* et lui taillade le bras avec un couteau. L'entaille dessine une croix dans sa chair. Deux autres hommes sont tirés hors du flot et sont passés à tabac à coups de pied et de bâtons. On les force à donner leur argent : 300 deutschemarks. *« Allez-vous en ! Et si vous revenez on vous tue comme vous le méritez tous »*, crient les hommes en uniforme. Un policier place un pistolet sur la tempe de Hajvari Agan qui s'entend dire qu'il ressemble à *« un officier »* de l'UCK. Il pense qu'il va mourir, mais un deuxième policier le sauve.

Hajvari Agan était économiste dans le secteur de l'agro-industriel à Kosovska Mitrovica. C'était avant 1989 et le début de la répression au Kosovo. Ecarté de son emploi comme tant d'autres Albanais, il est parti en Allemagne où il a travaillé pendant quatre ans sur des chantiers. Il était revenu au Kosovo depuis deux ans. Le voilà aujourd'hui qui tente de ramasser les morceaux d'une vie brisée dans un champ de boue à Rozaje, au milieu de 27 000 autres personnes.

Natalie Nougayrède

DÉPÊCHES

ARRESTATIONS AU MONTÉNÉGRO

■ Douze membres de l'UCK ont été arrêtés par l'armée yougoslave au Monténégro, a indiqué, dimanche 18 avril, le quotidien *Dan*.
Ces douze albanais armés, vraisemblablement réfugiés de la région de Decani (ouest du Kosovo), auraient été capturés près de Plav, à une dizaine de kilomètres de la frontière du Kosovo. – (*AFP*.)

L'ARGENT DE MILOSEVIC

■ *La Suisse a remis à la France*, en décembre et février derniers, des documents bancaires relatifs à l'enquête en escroquerie, détournement et gestion déloyale ouverte contre Miodrag Zecevic, a indiqué Folco Galli, porte-parole de l'Office fédéral de police suisse, cité, dimanche 18 avril, par le *Sonntags-Blick* de Zürich.
M. Zecevic, ex-directeur de la Banque franco-yougoslave de Paris, est soupçonné d'avoir transféré 5 millions de francs suisses sur des comptes à Zürich de la famille Milosevic, selon une enquête récente de *L'Express*. Arrêté en France, il a pu rejoindre Belgrade, après négociations à haut niveau, et travailler à la banque d'Etat yougoslave, selon le *Sonntags-Blick*. – (*AFP*.)

MARATHON À BELGRADE

■ Près de 10 000 personnes ont participé, samedi 17 avril, à un marathon contre les bombardements de l'OTAN dans les rues de Belgrade. *« Run for fun, not from bombs »*, *« Stop the war, run the world »*, proclamait la banderole de la ligne de départ.

LE VOTE DES VERTS

■ Les Verts français se sont prononcés, à une large majorité (72,7 %), pour la poursuite de l'intervention militaire au Kosovo, car son arrêt *« aurait pour conséquence la victoire de Milosevic et la continuation de l'épuration ethnique »*, au cours de leur conseil national interregional (CNIR) qui s'est réuni, samedi 17 et dimanche 18 avril, dans les locaux de l'Assemblée nationale.
Les Verts refusent *« toute partition du Kosovo »*, considèrent que *« l'objectif est le retour de tous les déportés qui le souhaitent au Kosovo »* et *« demandent à la France d'accueillir les déserteurs yougoslaves »*.

DANIELLE MITTERRAND

■ Présidente de France-Libertés, Danielle Mitterrand a critiqué, dans *Ouest-France* du 17 avril, l'offensive de l'OTAN. Estimant que *« Ya basta ! »* [Ça suffit !, cri des zapatistes mexicains], elle écrit : *« Nos maîtres à penser ne savent proposer que l'usage de la force pour toute réponse à la barbarie de tyrans sélectionnés. »*

PRISONNIERS AMÉRICAINS

■ Les trois soldats américains capturés fin mars par les Serbes sont *« en très bonne santé »* et devraient pouvoir recevoir *« très bientôt »* la visite de représentants des Etats-Unis ou du CICR, a affirmé, dimanche 18 avril, le vice-Premier ministre yougoslave Vuk Draskovic, interrogé depuis Belgrade par la chaîne de télévision FOX.

Le geste timide de la France à l'égard des réfugiés kosovars

SKOPJE et LYON
de nos envoyés spéciaux

Ismail Ismaili, professeur de français de Pristina qui a été l'un des principaux porte-parole des Kosovars du camp de Stankovac auprès des militaires français, a embarqué, dimanche 18 avril, avec sa famille dans le premier avion envoyé par le gouvernement en Macédoine pour ramener des réfugiés du Kosovo en France. Pour lui, comme pour 347 autres chanceux qui ont réussi à se glisser sur les listes de Gilles-Henri Tardy, consul de France à Skopje, une nouvelle vie d'exil commence.

Après plusieurs heures d'ultimes formalités sur le tarmac de l'aéroport – enregistrement par la police macédonienne et attribution d'un sauf-conduit délivré par des agents de police français –, les réfugiés ont été convoyés vers Lyon à bord de trois appareils de l'armée de l'air. Accueillis à leur arrivée par Bernard Kouchner, secrétaire d'état à la santé et à l'action sociale, ils ont été conduits dans des centres de transit. Autant que possible, les familles ont été regroupées avant de partir. Blerta Rrustemi, 15 ans, de Pristina, avait été envoyée à la veille des bombardements de l'OTAN se réfugier avec son frère chez sa grand-mère, dans un village près de Gnjilane. Au camp de Stankovic, ses parents et Barda, sa sœur, étaient sans nouvelle jusqu'à ce qu'ils apprennent, deux jours avant de s'envoler pour la France, que le reste de la famille venait d'arriver à son tour, dans un convoi de tracteurs, en Macédoine. Mais comment faire pour se retrouver, quand la bureaucratie macédonienne vous empêche de passer d'un camp à l'autre, quand chercher quelqu'un relève de la gageure ? Pris en charge par des humanitaires, Blerta a eu la chance de retrouver les siens juste à temps, laissant derrière elle son frère et sa jeune belle-sœur, enceinte de huit mois.

Alors que de nouveaux réfugiés arrivent tous les jours aux frontières de la Macédoine et de l'Albanie, de plus en plus souhaitent quitter les camps surchargés. Toutefois, après les grands départs vers l'Allemagne, qui a pris 10 000 réfugiés, vers la Norvège ou la Turquie, les autres pays ne se précipitent pas. L'Autriche, la Belgique ont commencé à leur tour à prendre quelques centaines de candidats inscrits sur les listes établies par les anciens observateurs de l'OSCE au Kosovo et de l'OIM, l'Office international des migrations.

« COULOIR HUMANITAIRE »

L'ambassadeur français a promis dimanche à Stankovac que ceux qui le souhaitaient pourraient se rendre en France. Mais Paris a exigé de sélectionner les réfugiés selon ses propres critères, ce qui a créé des tensions avec les organisations internationales théoriquement chargées d'organiser ces départs. Il a fallu plusieurs jours de tractations avec elles pour parvenir à s'entendre sur une première liste après vérification minutieuse des identités par la police française. Jusqu'à présent, seuls sont concernés les réfugiés du camp de Stankovac, qui a été monté par le contingent français déployé en Macédoine et est passé aujourd'hui sous le contrôle d'un corps de pompiers du sud de la France.

Aussitôt débarqués à Lyon-Satolas, les réfugiés ont été répartis dans huit centres d'accueil installés dans l'agglomération lyonnaise où, selon Olivier Brachet, directeur du comité local d'accueil, *« ils vont retrouver un peu de normalité »*.

Après quelques jours ou quelques semaines dans ces structures, ils seront autorisés à rejoindre des proches installés en France ou dans d'autres pays d'Europe. Quelques-uns seulement devraient être accueillis dans des familles françaises. *« Il ne faut pas laisser croire que l'exercice de la solidarité doit laisser place à l'improvisation »*, souligne le directeur du service social d'aide aux émigrants, François Roche.

Beaucoup de réfugiés souhaitent en effet se rendre en Allemagne ou en Suisse, où ils ont des parents. *« Un certain nombre de Kosovars éprouvent un peu de méfiance à l'égard de la France en raison des relations qu'elle a entretenues avec la Serbie »*, indique un membre d'une organisation humanitaire lyonnaise. *« Schengen permet à ceux qui le souhaitent de se balader »*, a admis, un peu agacé, Bernard Kouchner. Quelques instants plus tôt, il s'était félicité des *« départs ordonnés et volontaires »* organisés par la France et avait indiqué que cinq cents autres réfugiés Kosovars arriveraient dans les prochains jours à Paris. *« S'il y a plusieurs milliers de demandes* [d'asile] *nous y répondrons »*, a-t-il dit en soulignant qu'il était favorable à la mise en place d'un *« couloir humanitaire »* au Kosovo.

Henri de Bresson et Claude Francillon

Le retour de Bülent Ecevit, vainqueur des élections législatives en Turquie

Nationalistes de droite et de gauche renvoient les islamistes en troisième place

Comme prévu, le parti de la gauche démocratique du premier ministre Bülent Ecevit est le grand vainqueur du scrutin qui s'est tenu, dimanche 18 avril. En revanche, la percée de l'extrême-droite nationaliste et le recul des islamistes n'étaient pas attendus. Une fois de plus la formation d'un gouvernement de coalition risque d'être un exercice difficile pour M. Ecevit, 73 ans, vétéran de la scène politique turque.

ISTANBUL
de notre correspondante

Le premier ministre Bülent Ecevit apparaît comme le grand vainqueur des élections législatives qui ont eu lieu en Turquie le 18 avril. Son parti de la Gauche démocratique (DSP) a recueilli 22,5 % des voix (contre 14,6 % aux dernières législatives de décembre 1995). Ce score, qui porte sur le dépouillement de près de 18,7 millions de votes sur 37,5 millions d'électeurs inscrits, donnerait à la formation de M. Ecevit 135 députés, selon une projection effectuée à partir de ces résultats partiels. Si le succès de ce vétéran de la scène politique turque n'est pas une surprise, le tableau diffère considérablement de celui qui était attendu.

Surtout, la formation politique islamiste, le Parti de la Vertu (Fazilet), donné favori, a perdu sa place de première formation du pays, héritée de son prédécesseur, le Parti islamiste de la Prospérité (Refah), qui avait remporté les dernières législatives de décembre 1995.

C'est l'extrême-droite, avec le Parti de l'Action nationaliste (MHP), qui s'est révélée l'élément surprise de ces élections. Les *« Loups gris »*, conduits par Devlet Bahceli depuis la mort de leur chef historique, Alpaslan Turkes, il y a deux ans, ont fait un score spectaculaire en obtenant près de 18 % des voix. Car, avant tout, ces législatives ont confirmé la montée inexorable d'une vague de nationalisme, entrevue notamment en novembre 1998, lors de l'arrivée du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan, Abdullah Öcalan à Rome. Pendant des jours, les Turcs avaient violemment manifesté leur colère contre les autorités italiennes qui refusaient son extradition. Le durcissement du ton à l'égard de l'Union européenne est également un symptôme de cette nouvelle tendance.

L'arrestation rocambolesque du dirigeant kurde, en février à Nairobi, a certainement contribué pour beaucoup au succès de Bülent Ecevit, également populaire pour son honnêteté et son comportement digne, qui contraste avec celui de ses rivaux. Mais le premier ministre, qui fut en 1974 le principal artisan de l'intervention armée turque au Nord de Chypre, se distingue lui aussi par la virulence de ses sentiments patriotiques.

De son côté, discret et peu enclin aux déclarations foudroyantes, le nationaliste Devlet Bahceli est une donnée nouvelle sur l'échiquier politique turc. Depuis qu'il a pris la direction du MHP, il s'est efforcé de rapprocher son parti de la droite centriste et de faire oublier les gangs de voyous agressifs, gravés dans la mémoire de la population, qui avaient fait la réputation du MHP. Le fait que l'image personnelle du dirigeant n'ait pas encore été « ternie » par le pouvoir a d'ailleurs probablement contribué à attirer les électeurs, désabusés après des années de rivalités personnelles et d'allégations de corruption, surtout au sein des deux principales formations de la droite traditionnelle et laïque dont les Turcs se sont détournés.

Le Parti de la mère-patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz qui a recueilli environ 14 % des voix et le Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller avec 12 % des suffrages sont les deux grands perdants de cette élection.

Contrairement aux prévisions, les Islamistes du Parti de la vertu (*Fazilet partisi*), ont perdu du terrain. De récentes divisions au sein du parti, ainsi que la pression constante des militaires ont apparemment convaincu les électeurs d'opter pour un choix moins controversé. Toutefois les Islamistes ont maintenu leur contrôle des municipalités d'Istanbul et d'Ankara.

PRESSION DES MILITAIRES

Enfin le Parti républicain du peuple (CHP), le parti social-démocrate fondé par Atatürk et dirigé actuellement par Deniz Baykal, ne franchirait pas la barrière des 10 % nécessaires pour entrer à l'assemblée nationale. Dans le Sud-est anatolien, le parti pro-kurde HADEP a, comme prévu, raflé la majorité des votes dans plusieurs provinces. A Diyarbakir, par exemple, le candidat à la mairie du HADEP, Feridun Celik, a obtenu plus de 62 % des voix. Mais la position du parti au niveau national demeure inchangée –aux alentours de 4 %– et, comme en 1995, ne lui permettra pas d'être représenté au parlement. Les Kurdes ont exprimé leur mécontentement par le biais du scrutin, mais ils risquent de ne pas être entendus. Ni Bülent Ecevit, ni le MHP ne sont en effet enclins à faire la moindre concession à leurs revendications. Si de nouvelles tendances se dessinent clairement, la formation du gouvernement s'annonce aussi confuse qu'à l'accoutumée. La distribution des sièges est en effet peu propice à la formation d'un gouvernement stable et unifié.

Une fois de plus, les calculs complexes nécessaires à l'obtention d'une majorité à l'assemblée nationale donneront du poids aux « petits » partis, ceux-là même dont les électeurs se sont détournés, mais dont le soutien sera probablement nécessaire. Seule une alliance du DSP de M. Ecevit et du MHP de M. Bahceli permettrait la formation d'une coalition à deux partis, mais compte tenu d'inimitiés tenaces entre les deux formations, même si le nationalisme les rapproche, il n'est pas du tout certain que cette formule sera celle choisie par Bülent Ecevit, à qui le président Suleyman Demirel confiera probablement la tâche de former un gouvernement.

Pourtant, lundi, le quotidien libéral Radikal citait Bülent Ecevit affirmant que la *« période de blocage idéologique »* est terminée. Selon le journal, cette remarque signifirait la disponibilité du chef de la gauche nationaliste à travailler avec les extremistes de droite du MHP. Une chose est sûre : les nationalistes –de droite comme de gauche – sont les grands vainqueurs des élections. *« Alors que la gauche est en ascension dans toute l'Europe, la Turquie prend la direction inverse »*, soulignait le quotidien libéral Milliyet.

Nicole Pope

La crise politique en Inde menace l'économie et la détente avec Islamabad

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Sous le choc de la chute de leur quatrième gouvernement en trois ans, après deux élections générales, les Indiens s'interrogent sur la gravité d'une nouvelle crise qui pourrait déboucher à court terme sur de nouvelles élections. Battu d'une voix, samedi 17 avril, lors d'un vote de confiance imposé par le président K. R. Narayanan à la suite de la défection d'un des principaux alliés de la coalition gouvernementale, M. Atal Bihari Vajpayee a immédiatement présenté la démission de son gouvernement.

Le président l'a acceptée en lui demandant d'expédier les affaires courantes. La crise pourrait être durable tant l'opposition, unie dans sa volonté de renverser un gouvernement dirigé par les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien), ne l'est pas sur la manière de le remplacer.

Principal parti d'opposition, le Congrès, présidé depuis un an par l'héritière de la dynastie Nehru-Gandhi, Mme Sonia Gandhi, veuve d'origine italienne de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, a commencé ses consultations pour tenter de mettre sur pied un autre gouvernement. Après avoir fait chuter deux cabinets et provoqué les élections générales de 1998, le Congrès est soucieux de ne pas apparaître trop avide de revenir au pouvoir. Il attend plutôt d'être convoqué par le président pour former un gouvernement.

Le Congrès, qui se faisait fort avant la chute du cabinet Vajpayee d'offrir rapidement une alternative, a reconnu dimanche que la tache ne serait pas si facile. *« Nous avons un mandat éclaté et il y a des problèmes »*, a reconnu un haut responsable du parti, M. Arjun Singh. Deuxième formation

Les milieux économiques ont très mal réagi à la chute du gouvernement. La Bourse de Bombay a perdu 6,8 %

après le BJP en nombre d'élus, le Congrès ne dispose que de 140 députés sur 545 sièges et devra trouver des partenaires parmi une multitude de petits partis aux intérêts essentiellement locaux.

Tout nouvel arrangement risquant d'être aussi fragile que les précédents, la plupart des commentateurs indiens recommandaient dimanche la tenue de nouvelles élections dans l'espoir de voir enfin les 600 millions d'électeurs envoyer au Parlement un parti capable d'assurer une stabilité dont l'Inde a cruellement besoin. Recevant ses fidèles dimanche, M. Vajpayee leur a d'ailleurs demandé de se préparer à un nouveau scrutin qui interviendrait plus de quatre ans avant le terme normal de la législature en cours. *« Même si des élections fréquentes ne sont pas bonnes pour la stabilité du pays, elles sont nécessaires car il nous faut un gouvernement stable »*, a affirmé le premier ministre sortant.

En attendant, sur la demande du président Narayanan et pour éviter une crise financière sans précédent, les chefs de parti se sont entendus pour approuver mercredi, en l'état, le budget présenté par le cabinet sortant. La chute du gouvernement est, en effet, intervenue alors que le budget 1999-2000 présenté au Parlement en février n'a pas été approuvé. Les milieux économiques ont cependant très mal réagi à la chute du gouvernement et la Bourse de Bombay a perdu 6,8 % dès son annonce.

L'économie n'est qu'une des victimes de cette nouvelle crise qui jette aussi une ombre sur les négociations en cours pour voir l'Inde, devenue nucléaire, signer le CTBT (traité d'interdiction des essais nucléaires) avant septembre prochain, faute de quoi tout l'édifice du CTBT serait remis en cause. Si le Pakistan s'est contenté d'affirmer que la crise était une affaire intérieure, on ne cache pas à Islamabad que ce développement pourrait compromettre les progrès timides enregistrés après le voyage de M. Vajpayee à Lahore, en février.

Françoise Chipaux

Les violences au Timor-Oriental mettent en péril les négociations à l'ONU

LE DÉRAPAGE REDOUTÉ a eu lieu. Pendant le week-end, les milices armées pro-indonésiennes se sont déchaînées à Dili, capitale du Timor-Oriental, contre les indépendantistes, tuant au moins une vingtaine de personnes, brûlant des maisons et s'en prenant aux réfugiés de massacres précédents. L'armée et la police indonésiennes sont peu intervenues, selon différents témoins, pour calmer leurs partisans ou supplétifs locaux et près d'une centaine de personnes étaient, selon l'AFP, portées disparues dimanche soir 18 avril.

Ces violences, parmi les plus graves depuis 1991, jettent une ombre sur les négociations qui doivent reprendre, sous les auspices de l'ONU, jeudi à New York, entre le Portugal et l'Indonésie. David Andrews, ministre irlandais des affaires étrangères, qui se trouvait sur place, s'est déclaré *« choqué »* par ce qu'il a vu et a estimé que les forces indonésiennes n'ont pas fait grand-chose pour rétablir l'ordre. Washington et Canberra ont exprimé leur préoccupation. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, a réclamé *« l'arrêt immédiat de cette escalade de la violence »* dont Lisbonne a estimé que Djakarta devait assumer *« l'entière responsabilité »*.

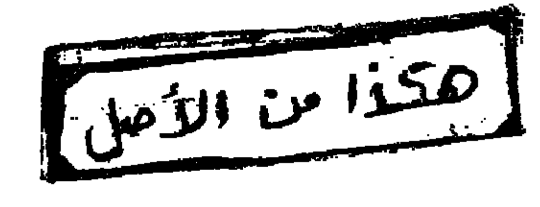
UNE POPULATION TERRORISÉE

Le gouvernement indonésien, qui refuse l'intervention de « casques bleus » au Timor-Oriental, a condamné ces *« actes de violence »*. Dewi Fortuna Anwar, conseillère du président B. J. Habibie, a également nié toute responsabilité de Djakarta dans ces tragiques développements. Elle a affirmé que le président indonésien restait attaché à la recherche d'une solution pacifique au Timor-Oriental, conquis en 1975 et unilatéralement annexé en 1976. *« Le gouvernement n'a pas orchestré »* ces violences, a-t-elle dit. Il reste que l'armée indonésienne a apparemment laissé les partisans armés de l'intégration se répandre à Dili contre les indépendantistes les plus en vue. *« Certains semblent avoir entrepris de détruire ce territoire »*, a estimé, pour sa part, dans son homélie dominicale, Mgr Carlos Belo, évêque de Dili et Prix Nobel de la paix.

Depuis des semaines, Xanana Gusmao, leader timorais assigné à résidence à Djakarta, met en garde contre la latitude donnée par l'armée indonésienne à des miliciens qu'elle semble avoir armés malgré ses démentis. Il en est même venu à demander à sa propre guérilla de reprendre les armes contre les partisans de l'intégration à l'Indonésie. L'armée indonésienne, qui a d'importants intérêts au Timor-Oriental, est accusée, par les indépendantistes mais aussi par des éléments plus neutres, de saboter des négociations, offrant un choix entre une *« large autonomie interne »*, proposée B. J. Habibie, et l'indépendance, qui a les faveurs de la majorité des Timorais.

Si le gouvernement indonésien demeure attaché, ainsi qu'il le dit, à une négociation, reste à savoir s'il a les moyens d'imposer son point de vue à des militaires qui, pour le moins, laissent la situation se dégrader sans pour autant réagir. La police a, toutefois, repris, dimanche après-midi, ses patrouilles à Dili dont la population a été terrorisée pendant près de quarante-huit heures par les milices. Une présence sur le territoire d'un contingent de l'ONU, que réclame Xanana Gusmao, pourrait rapidement devenir nécessaire si l'armée indonésienne refuse d'y contenir les miliciens.

Jean-Claude Pomonti



هكذا من الأصل

L'inauguration du Reichstag marque l'avènement de la « République de Berlin »

Le chancelier Schröder estime que l'Allemagne a achevé sa réunification

La République fédérale d'Allemagne commence le déménagement de son gouvernement et de son Parlement de Bonn à Berlin. La première session du Bundestag (la Chambre basse) devait avoir lieu, lundi 19 avril, dans le bâtiment du Reichstag, rénové par l'architechte britannique Norman Foster. Le chancelier Gerhard Schröder estime que l'Allemagne a achevé sa réunification.

BONN
de notre correspondant

« De Bonn, nous allons transporter à Berlin une transparence démocratique vécue, vivante », déclarait le chancelier Schröder le 10 novembre 1998, lors de sa déclaration de politique générale, précisant que la coupole de verre qui surplombe le Reichstag *« devrait être un symbole de la nouvelle ouverture et de la rénovation démocratique de ce bâtiment chargé par l'Histoire »*. Cinq mois plus tard, la classe politique allemande se retrouvait à Berlin, lundi 19 avril, pour inaugurer le Reichstag, nom conservé du bâtiment, qui abritera le Bundestag, la Chambre basse du Parlement déménagé de Bonn.

Cet événement donne le coup d'envoi du passage de la capitale fédérale de Bonn à Berlin, qui s'étalera sur près de deux ans. Il donne naissance à la République de Berlin, qui prend la suite de la République provisoire de Bonn, cinquante ans après la naissance de la République fédérale d'Allemagne, dix ans après la chute du mur de Berlin.

Les clés du bâtiment devaient être confiées, lundi en fin de matinée, au président du Bundestag, Wolfgang Thierse. Le Reichstag devait ensuite être béni par un évêque catholique et un prélat protestant. Dans la foulée, au cours d'un premier débat parlementaire, le chancelier devait tenir un discours sur l'achèvement de l'unité allemande.

La classe politique s'efforce de démontrer que le Reichstag est symbole de démocratie, alors que les heures les plus noires de l'Allemagne lui sont souvent associées. Dans l'imaginaire collectif, le Reichstag, c'est avant tout l'incendie criminel du bâtiment, le 27 février 1933, à peine un mois après l'arrivée de Hitler au pouvoir.

Accusant les communistes d'être responsables de l'incendie, les nazis en profitèrent pour proclamer l'Etat d'urgence et suspendre les libertés dès le lendemain. Un militant communiste néerlandais, Marinus van der Lubbe, sera accusé de l'incendie, et exécuté en 1934, sans que sa culpabilité soit établie. L'un des dirigeants de l'Internationale communiste, le Bulgare Gueorgui Dimitrov, arrêté à Berlin, fut acquitté,à l'issue d'un procès retentissant, où il retourna l'accusation contre les nazis, et en particulier Hermann Göring, alors président du Reichstag et ministre de l'intérieur de Prusse. Aujourd'hui, de nombreux journaux, comme le *Stern*, n'attribuent toutefois pas la responsabilité de l'incendie aux nazis.

Le Reichstag, c'est aussi ce soldat de l'armée Rouge plantant le 30 avril 1945 un drapeau au sommet du bâtiment, avec en arrière-plan Berlin détruite – en réalité, la scène a été reconstituée le 2 mai pour servir la propagande soviétique. Une image qui, loin de sonner comme une libération, rappelle l'Europe dévastée et annonce la guerre froide. Situé à la limite du secteur occidental de Berlin, le Reichstag est séparé de la porte de Brandebourg par le mur.

Reconstruit dans les années 60, il restera inutilisé jusqu'à la réunification, les Alliés y ayant interdit toute séance plénière du Parlement. Il faut attendre le 3 octobre 1990, lendemain de l'unification, pour que le Parlement de toute l'Allemagne y siège, pour la première fois depuis cinquante-sept ans.

Les Allemands s'efforcent d'atténuer le sombre passé de l'institution. Ils rappellent qu'il était haï par les nazis. Saluant dans le Reichstag un flot de volonté démocratique dans un empire autoritaire, la presse raconte les efforts de cette institution pour s'imposer face à l'empereur, après la proclamation du Reich, en 1871, à Versailles. Guillaume II qualifia le Reichstag, bâti de 1884 à 1894 par l'architecte Paul Wallot, de *« summum du mauvais goût »*, de *« maison des singes du Reich »* et, pendant la première guerre mondiale, de *« centrale à mensonges »*. Il exigea que la coupole du bâtiment fût rabaissée, afin qu'elle ne dépassât pas en hauteur celle de son propre château. Ce n'est que fin 1916 que Guillaume II, qui a besoin de soutien pour poursuivre la guerre, consent que la dédicace *« Au peuple allemand »* soit inscrite au fronton du bâtiment.

« IL N'Y A PLUS DE REICH »

Le 9 novembre 1918, la révolution éclate à Berlin, et c'est d'un balcon du Reichstag que le social-démocrate Philipp Scheidemann proclame la République. Mais les troubles et les affrontements avec les spartakistes forcent la représentation nationale à se retirer à Weimar. Le Reichstag est de nouveau utilisé par la fragile République, mais les nazis et les communistes y sont majoritaires dès 1930.

Alors que l'Allemagne de Gerhard Schröder tente d'assumer son passé, le nom « Reichstag » ne va pas encore de soi. Selon un sondage du *Spiegel* réalisé en mars, 60 % des Allemands se sont déclarés favorables au nom « Bundestag », 32 % à celui de « Reichstag ». Pendant des mois, l'Allemagne s'est demandé s'il fallait débaptiser le bâtiment. *« Je suis contre »*, a déclaré en mars Gerhard Schröder, arguant que le nom de « Reichstag » était ancré dans l'usage courant et que c'était une mauvaise habitude du Parti social-démocrate de *« montrer le peuple du doigt »*, reprochant aux Allemands d'être *« trop coincés »* face à leur histoire. Le président du Parlement, Wolfgang Thierse, a mené en vain une croisade pour changer le nom du bâtiment. *« Il n'y a plus de Reich, mais un Etat fédéral »*, a-t-il expliqué.

Le pays n'est pas complètement rassuré. Le quotidien conservateur *Die Welt* a publié un long article intitulé « Qui a peur de la République de Berlin ? », s'empressant de répondre que tous les voisins de l'Allemagne, de l'Ouest et de l'Est, sont sereins.

Les Allemands se sont aussi interrogés sur la forme à donner à l'aigle qui trône désormais dans le Reichstag. Celui-ci ne risquait-il pas de ressembler à un volatile menaçant, un oiseau chétif ou une poule trop grasse ? Le président du Bundestag s'est voulu rassurant : *« En dépit de son apparition à Berlin, l'oiseau n'est pas devenu plus agressif. »* Pour faire taire les critiques, dans son discours, M. Thierse, qui est originaire de RDA, compte faire du Reichstag un symbole de l'unité allemande. *« Pendant la séparation, le bâtiment vide du Reichstag était un symbole de l'envie non apaisée d'une unification démocratique de l'Allemagne*, a déclaré M. Thierse au *Berliner Morgenpost*. *Pendant une très longue partie de ma vie, je n'ai vu le bâtiment que du côté est de la ville. Un bâtiment qui était noir, mais sur lequel le drapeau allemand flottait. Le Reichstag était un objet d'aspiration à la liberté et à la démocratie. »*

Arnaud Leparmentier

L'architecte Norman Foster coiffe le Parlement d'une coupole de verre

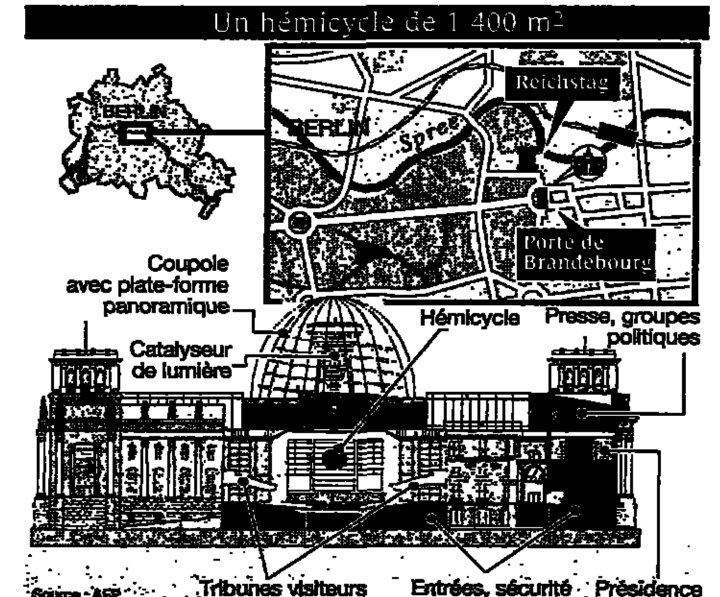
BERLIN
de notre envoyé spécial

Sir Norman Foster, architecte anglais du nouveau Reichstag, vient d'obtenir le prix Pritzker, « Nobel » de l'architecture. En 1998, ce prix était décerné à l'Italien Renzo Piano, maître d'œuvre du quartier reconstruit autour de la Potsdamer Platz, inauguré la même année. Faudrait-il en conclure que ce compromis, curieux mélange de mauvais patrimoine et de high tech bien élevé, serait le chef-d'œuvre du maître britannique ? Ou bien admettre que, par un concours de circonstances historiques, les jurys ont eu le regard doublement attiré vers cette capitale en reconstruction ?

Le Reichstag, il est vrai, est habitué aux redites. En 1871, l'Allemagne unifiée prend Berlin pour capitale et choisit le projet de Paul Wallot pour ses députés. Terminé en 1894, un bâtiment au décor surchargé de 140 mètres sur 100 qui prendra le surnom de « commode baroque ».

En 1990, l'Allemagne réunifiée décide de revenir à Berlin. En 1992, Norman Foster remporte le concours d'un Reichstag en quête de vertu architecturale et civique. Il a proposé un immense toit plat, un auvent décalé, flottant au-dessus des structures mal remises de la guerre malgré les travaux de Paul Baumgarten dans les années 60.

Les députés qui, à Bonn, viennent d'emménager dans un parlement remis à neuf profitent de leur fraîche expérience constructive pour lui demander quelques amendements. Exit le toit flottant. Ils préfèrent une coupole – comme en avait dessinée une l'Espagnol Santiago Calatrava, recalé lors de la compétition.



BIJOU TECHNIQUE

L'Anglais, conciliant, et fort d'une agence puissante sans guère d'équivalent, leur propose une série de variantes : des plates, des feuilletées, des doctorales, d'autres pour têtes d'évêques, d'autres en accordéon, ou en bandonéon. Prudence aidant, ce sera finalement une coupole en forme de coupole, un peu plus basse (47 mètres) que celle de Wallot (75 mètres). La vocation en est double : rayonner la nuit dans la ville, ce qu'elle fait avec brio, et éclairer les jours ouvrables les parlementaires qui débattront, à 80 km de la Pologne, du sort d'une Allemagne de 80 millions d'habitants.

Coût de l'opération : 600 millions de marks (300 millions d'euros) pour un bijou technique comportant 500 salles, dont l'hémicycle, 1 400 mètres carrés pour 669 sièges. On fait remarquer à Berlin que les députés anglais ne disposent, eux, pour autant d'élus, que de 283 mètres carrés, les Français de 570, et les Américains de 786. Faut-il en conclure que la démocratie allemande se veut proportionnelle à la taille de son temple ? Ou simplement que les Allemands aiment l'espace et le confort ?

Pour le public, la coupole est déjà un objet de culte, ce que la pyramide est au Louvre. Ferme comme une pile de crêpes, ce qui fait oublier son profil de tourelle de B 52, elle est accessible aux visiteurs par deux rampes parallèles. Visite réservée aux bipèdes valides ou aux champions du fauteuil roulant. Norman Foster, pas avare de références, fait dégringoler du sommet du dôme vers l'hémicycle un clone de l'espace central en entonnoir dessiné par Jean Nouvel aux Galeries Lafayette de Berlin.

L'air chaud dégagé par les parlementaires en période de réflexion maximale monte et s'évanouit à travers ce cône qui a par ailleurs la propriété de capter les rayons du soleil. Une impressionnante langue de métal grillagé protège des rayons trop directs et indique le sud. Le bâtiment est ainsi le premier parlement à produire de l'oxygène en proportion très supérieure aux nombres des députés verts qui y siègent.

Du foyer, sous la coupole, on a vue sur les vestiges corinthiens de Wallot, et sur les députés au travail et les fauteuils bleus que Foster voulait gris. Mais c'est l'un des volumes où l'on perçoit le mieux l'adresse de l'architecte dans des conditions impossibles, où s'inscrivent la permanence de ses relations avec les libellules, et sa passion pour la ferraille travaillée high tech, c'est-à-dire soudée et, au contraire d'Eiffel, sans boulons ni rivets apparents.

« POMPIER » À SOUHAIT

Au-delà des prouesses qui font désormais de lui un chantre de l'environnement, les qualités du travail de Norman Foster ne résident ni dans la coupole ni dans l'hémicycle (à noter ici les tribunes publiques qui avancent jusqu'à surplomber les sièges des députés), l'une et l'autre « pompier » à souhait. Elles se sont déployées avec autant de zèle que de tact, dans l'histoire du monument. Les profondes cicatrices qui balafrent les pierres de l'édifice, marques dues à l'incendie de 1933, aux bombes ou aux combats de la guerre, ont été soulignées avec élégance, engendrant ce qu'on appelle dans le vieux jargon du métier une sorte de « bossage rustique » sans artifice, si l'on peut dire.

Les graffitis des soldats russes, un peu appliqués, ont été scrupuleusement préservés : « Stalingrad », « Moscou-Berlin », déchiffre-t-on sans trop de peine dans ces ex-voto en cyrillique. Ils font un contraste bruyant mais esthétique avec les nombreuses œuvres contemporaines qui jalonnent le nouveau Reichstag. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. L'histoire, même architecturale, ne saurait donc bégayer.

Frédéric Edelmann

La BERD répète que Tchernobyl doit fermer en l'an 2000

LONDRES. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a réaffirmé, samedi 17 avril, sa volonté de voir la centrale nucléaire de Tchernobyl fermer en 2 000, malgré les menaces de l'Ukraine de ne pas s'exécuter. *« La mise hors d'usage des équipements de Tchernobyl constituera une priorité* (de la BERD) *au cours des trois prochaines années »*, a souligné le Conseil des directeurs de l'institution dans un communiqué publié en marge de son assemblée générale.

Ces travaux *« doivent en principe être définitivement achevés en 2002, ce qui autorisera la fermeture de Tchernobyl en l'an 2000 »*, poursuit le communiqué. L'Ukraine menace régulièrement de ne pas fermer la centrale à cette date, comme le prévoit pourtant un accord conclu en 1995 avec le G7, tant que la communauté internationale ne financera pas l'achèvement de deux réacteurs aux centrales de Rivne et Khmelnitsky, comme solution de remplacement. Le quatrième réacteur de Tchernobyl a explosé le 26 avril 1986, contaminant une grande partie de l'Ukraine, du Belarus et de la Russie.- *(AFP.)*

Les électeurs italiens boudent la réforme de la loi électorale

ROME. Il a seulement manqué une poignée de voix pour que soit adoptée une réforme du mode de scrutin, soumise à référendum dimanche 18 avril dans toute l'Italie. Il s'agissait de supprimer les 25 % de représentation proportionnelle de la loi électorale qui permet, lors des élections législatives, de donner des sièges aux petits partis. Le projet avait pour but de favoriser le scrutin majoritaire et accentuer de ce fait le bipolarisme dans un pays où il n'y pas moins d'une cinquantaine de formations politiques.

Le « oui » l'a largement emporté avec un score de 91,5 % mais le quorum de 50 % de votants n'a pas été atteint puisque seulement 49,6 % des 49 millions d'électeurs ont participé au scrutin. Ce référendum devait être le préambule de la réforme électorale dont il est question depuis deux ans et que la majorité a promis de mener à terme.- *(Corresp.)*

Boris Berezovski, de retour à Moscou, va être entendu par la justice

MOSCOU. Le milliardaire russe Boris Berezovski, accusé par le parquet général de Russie de blanchiment d'argent et d'activités commerciales illégales, est arrivé, dimanche 18 avril, à Moscou en provenance du sud de la France. L'homme d'affaires proche du Kremlin, dont le mandat d'arrêt a été annulé mercredi, devrait être entendu en début de semaine par le parquet, selon l'agence Interfax.

Selon un magazine de la chaîne de télévision allemande ARD, Boris Berezovski dirige une société – Andava S. A., dont le siège est à Lausanne – qui a servi à écouler de l'argent provenant de la vente de billets de la compagnie aérienne russe Aeroflot dont il est actionnaire. Toujours selon ARD, la fille de Boris Eltsine, Tatiana, aurait visité récemment, en compagnie de Boris Berezovski, un château en Bavière qui vient d'être acheté pour trois millions d'euros par des Russes via une société « boîte aux lettres » au Liechtenstein. Depuis, des travaux importants y sont en cours sous la supervision d'un homme d'affaires russe, Roman Abramovitch, proche de Boris Berezovski et familier du chef de l'Etat russe. – *(AFP.)*

Les Suisses mettent à jour leur Constitution

BERNE. C'est du bout des lèvres et de justesse que les Suisses ont donné leur feu vert à une nouvelle version de la Constitution fédérale soumise dimanche 18 avril à référendum. Le texte adopté ressemble davantage à une mise à jour de la Constitution de 1874 qu'à une nouvelle loi fondamentale. Il commence toujours par l'invocation de *« Dieu Tout-Puissant »*, contrairement aux voeux des partisans de la laïcité et de la plupart des autres constitutions européennes.

Parmi quelques innovations, les droits fondamentaux sont expressément énumérés de même que le droit de grève, mais en contrepartie les patrons ont obtenu l'inscription du droit de lock-out. Malgré sa prudence, le nouveau texte allait sans doute encore trop loin aux yeux des milieux les plus conservateurs, comme en a témoigné son rejet dans les régions rurales et montagnardes. Le projet a été accepté par 59,2 % des électeurs, à peine 32,2 % d'entre eux se sont rendus aux urnes.- *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CAMEROUN : Michel Dupuch, le conseiller pour les affaires africaines de Jacques Chirac**, a été reçu, samedi 17 avril, par le président Paul Biya. M. Dupuch a remis un message du président français à son homologue camerounais. M. Chirac doit se rendre au Cameroun en mai, au cours d'une mini-tournée africaine qui le conduira également en Guinée et au Nigeria.

■ **PHILIPPINES : la guerilla communiste a libéré**, vendredi 16 avril, ses deux derniers otages, dont un général de brigade, capturés le 17 février. Deux autres otages avaient été relâchés début avril. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE : des soldats australiens invalides et des réfugiés juifs d'Europe ont servi de cobayes**, durant la Seconde Guerre mondiale, à des essais pharmacologiques pour le compte de laboratoires britanniques et américains, affirme, lundi 19 avril, le *Sydney Morning Herald*. 850 hommes ont participé à ces expériences, qui comprenaient notamment l'inoculation du paludisme à des volontaires.- *(AFP.)*

■ **VATICAN : le pape Jean Paul II a canonisé dimanche 18 avril**, au cours d'une cérémonie solennelle au Vatican devant des dizaines de milliers de pèlerins, trois nouveaux saints dont le français Marcellin Champagnat, fondateur de l'ordre des Frères maristes. Né en 1789 à Marlhes (Loire), celui-ci consacra sa vie à l'enseignement et l'éducation religieuse des enfants pauvres, jusqu'à sa mort en 1840. A vingt-sept ans, il fonda la congrégation des Frères maristes, avec deux jeunes disciples. Aujourd'hui, les écoles de son ordre affirment être présentes, avec 6 000 frères, dans 74 pays.- *(AFP.)*

■ **CHILI : Le nonce apostolique au Chili**, Mgr Piero Biggio, a exclu toute nouvelle intervention du Vatican en faveur du général Pinochet, expliquant que le Saint-Siège avait *« déjà fait tout ce qu'il pouvait, d'un point de vue strictement humanitaire »*. - *(APIC.)*

■ **CORÉE DU SUD : La reine Elizabeth II** est arrivée en Corée du Sud lundi 19 avril pour une visite d'Etat de cinq jours, la première en 116 ans de relations diplomatiques entre le Royaume uni et la péninsule. - *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : La pilule abortive RU-486** ou Mifegyne sera disponible cet été, a estimé la ministre de la Famille Christiane Bergmann dans l'hebdomadaire *Focus* paru lundi 19 avril. La préparation ne pourra cependant être prescrite que par les médecins pratiquant des avortements.- *(AFP.)*

Enfreignant ses engagements, Israël a multiplié ses colonies en Cisjordanie

Des photos satellites montrent dix-huit nouvelles implantations

Depuis l'accord israélo-palestinien de Wye River d'octobre 1998, le premier ministre israélien a autorisé la création de dix-huit nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie, d'après des photos satellites prises par les Etats-Unis. Certaines de ces implantations sont parfois éloignées de plusieurs kilomètres de celles qui existent déjà, mais M. Nétanyahou les présente comme des *« extensions »* de colonies existantes.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Jusque-là, ils n'étaient qu'une poignée de militants à tirer la sonnette d'alarme, assurant que malgré leur engagement à n'en rien faire, les Israéliens, en catimini, continuaient à étendre leurs implantations dans les territoires occupés. On sait désormais qu'il ne s'agissait pas d'accusations sans fondement : quelques jours à peine après la publication d'un rapport de l'organisation israélienne La Paix maintenant, l'administration américaine a confirmé, grâce à des photos prises par satellite, que dix-huit implantations nouvelles ont été construites en Cisjordanie, depuis la signature des accords de Wye River, en octobre 1998. Israéliens et Palestiniens s'étaient alors engagés à ne prendre aucune initiative unilatérale qui puisse compromettre la poursuite du fragile processus de paix.

Lors d'une récente visite à Jérusalem, Martin Indick, sous-secrétaire d'État américain chargé des affaires du Proche-Orient, a fait part des préoccupations de l'administration Clinton à propos des nouvelles implantations, laissant même entendre que les Israéliens ne respectaient pas leur promesse verbale de ne pas étendre ni multiplier les colonies. Quelques jours plus tard, à Washington, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, tenait le même langage au ministre des affaires étrangères, Ariel Sharon. Et, depuis, Américains et Israéliens ne cessent de s'affronter à fleuret plus ou moins moucheté.

DE SIMPLES EXTENSIONS

D'après la liste qui en a été dressée par le mouvement La Paix maintenant, les dix-huit nouvelles colonies – en réalité dix-neuf, une nouvelle implantation ayant vu le jour depuis le passage du satellite – se présentent comme des extensions des colonies qui existent déjà, et sont distantes du « camp de base » de quelques centaines de mètres à cinq kilomètres tout au plus. Une particularité qui n'est pas qu'un simple détail, les Israéliens, M. Nétanyahou le premier, affirmant que les dernières constructions ne sont pas des colonies nouvelles, mais seulement l'agrandissement, pour des raisons démographiques, des constructions déjà existantes. Ce qui, selon lui, ne contredirait pas ses engagements.

De fait, la population des implantations israéliennes situées dans la bande de Gaza et en Cisjordanie a régulièrement augmenté au cours des deux dernières années, pour atteindre désormais 172 000 habitants. Plus de la moitié sont concentrés dans sept des quelque 150 colonies, essaimées principalement en Cisjordanie. Mais alors que la colonisation reste stable, voire faiblit, dans la bande de Gaza – où des centaines d'appartements demeurent vides, occupés temporairement par les travailleurs immigrés asiatiques qui travaillent sur les terres juives – il en va tout autrement en Cisjordanie. Aux incitations financières offertes par le gouvernement à ceux qui s'y installent – c'est notamment le cas les ultra-orthodoxes, invités à quitter Jérusalem où le prix des appartements est exorbitant – est venu s'ajouter l'activisme de militants nationalistes qui, pratiquant la politique du fait accompli, s'emparent de tout ce qui est possible avant qu'un éventuel accord définitif avec les Palestiniens ne vienne tout geler.

Au cours des derniers mois, le même scenario s'est répété à plusieurs reprises : une poignée de colons installent des tentes ou des caravanes sur une colline, en signe de prise de possession. Parfois, l'armée intervient et expulse les nouveaux occupants, comme elle vient de le faire près d'Hébron, à l'encontre d'une quinzaine de colons armés qui, avec femmes et enfants, tentaient de fonder une nouvelle implantation ; parfois elle laisse faire, assurant, quelque temps plus tard, la protection du nouveau campement.

Quant au gouvernement, hormis Ariel Sharon qui, il y a quelques mois, a ouvertement encouragé les colons à *« s'emparer des collines »*, il fait le gros dos. A en coire un récent reportage diffusé par la chaîne de radio de l'armée, M. Nétanyahou aurait promis de ne rien entreprendre contre les occupations, en échange de l'appui des colons à sa candidature au poste de premier ministre. Se sentant trompés par les accords conclus avec les Palestiniens, les colons, électeurs traditionnels de M. Nétanyahou, promettaient d'apporter leurs voix au candidat d'extrême droite Benny Begin. Mais, depuis quelques semaines, plusieurs de leurs dirigeants appellent, au nom du réalisme, à faire à nouveau campagne pour le premier ministre sortant.

Georges Marion

Le dossier irakien revient devant le Conseil de sécurité de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Quatre mois après l'opération « Renard du désert » contre l'Irak, le dossier irakien est, depuis vendredi 16 avril, une fois de plus à l'ordre du jour du Conseil de sécurité de l'ONU. Les divergences profondes persistent mais ont été, pour la première fois, concrétisées dans deux projets de résolutions concurrents.

Le premier, présenté par Moscou, soutenu par Paris et Pékin, préconise la levée des sanctions économiques imposées à Bagdad il y a huit ans. Londres, avec l'appui de Washington et de La Haye, recommande le maintien des sanctions, tout en supprimant le plafond de vente de pétrole, à des fins humanitaires.

Le seul élément qui fasse l'unanimité parmi les cinq membres permanents du Conseil est la fin de l'Unscom, la commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak. Pour les Russes, l'Unscom a *« cessé d'exister »*, depuis le retrait des inspecteurs en décembre 1998. L'ambassadeur russe, Sergueï Lavrov, a d'ailleurs boycotté le président de l'Unscom, l'Australien Richard Butler, qui présentait, pour la dernière fois, son rapport au Conseil. Reconnaissant pour sa part l'impossibilité du retour de l'Unscom en Irak, Londres a proposé la création, par le secrétaire général de l'ONU, d'un nouveau mécanisme baptisé Commission des Nations unies pour l'enquête, l'inspection et le contrôle de l'industrie de l'armement de l'Irak (Unclim).

PROPOSITION SLOVÈNE

Les deux textes fournissent une base de négociation. Reste à savoir dans quel « camp » se rangeront les dix pays membres non permanents du Conseil. Les recommandations des trois commissions – chargées du désarmement, des questions humanitaires, des biens et personnes disparus – récemment formées par le Conseil de sécurité sont, elles aussi, sur la table.

Présidées par l'ambassadeur du Brésil, Celso Amorim, ces trois commissions, créées à la veille de l'opération « Renard du désert », visaient à établir la base d'une nouvelle relation avec l'Irak. Prenant la parole lors de la réunion à huis clos du Conseil de sécurité vendredi, M. Amorim a reproché aux représentants des Cinq d'avoir des positions *« rigides »*, se demandant si certains d'entre eux *« préfèrent le statu quo »*. Cette observation est partagée par la plupart des observateurs à l'ONU, pour qui Washington *« n'a aucune raison de changer quoi que ce soit en Irak »*.

Mais les mêmes font remarquer que Bagdad, désormais débarrassé des inspecteurs de l'ONU, n'a *« aucune envie de les voir revenir sous un autre nom »* et n'a donc aucun intérêt, lui non plus, à voir les choses bouger.

Aussi, de l'avis unanime, les discussions au sein du Conseil risquent-elles d'être *« longues et difficiles »*. Pour le représentant des Etats-Unis, Peter Burleigh, la proposition russe n'est *« pas sérieuse »*. *« Le projet britannique n'a aucune chance de passer »*, a rétorqué M. Lavrov. A terme, les discussions pourraient, au mieux, aboutir à l'acceptation d'une proposition slovène de *« suspendre »* les sanctions, en échange de l'acceptation par l'Irak de la reprise des inspections et du contrôle à long terme de ses armements.

« On n'en est pas là, et en tout cas [il ne se passera rien] *avant la fin de la guerre au Kosovo »*, admet l'ambassadeur slovène, Danilo Turc.

Afsané Bassir Pour

Le Congo-Kinshasa et l'Ouganda signent un cessez-le-feu en Libye

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) devait s'exprimer, lundi 19 avril, à la télévision et à la radio nationale, pour expliquer aux Congolais la nature d'un accord de cessez-le-feu signé dimanche en Libye, sous les auspices de Mouammar Kadhafi, hôte d'un mini-sommet consacré à la situation dans la région des Grands Lacs.

Selon Jana, l'agence libyenne de presse, cet accord, signé par Laurent-Désiré Kabila et le président ougandais Yoweri Museveni, en présence des chefs d'Etat érythréen et tchadien, Issaias Afeworki et Idriss Déby, prévoit le déploiement d'une force de paix africaine en RDC et le retrait des troupes étrangères qui s'y trouvent depuis le début de la crise en août 1998.

« UNE PAIX GLOBALE ET DURABLE »

Jana précise que le texte encourage aussi le régime du président Kabila à *« engager un dialogue national entre toutes les parties, en vue d'instaurer une paix globale et durable dans la région »*. Ce sommet avait été précédé par une rencontre à Syrte (500 km à l'est de Tripoli), entre MM. Kabila et Museveni en présence du colonel Kadhafi. L'agence libyenne indique que le colonel *« Kadhafi poursuivra son rôle de coordonnateur du processus de paix dans la région des Grands Lacs »*.

L'Ouganda, le Rwanda et le Burundi soutiennent militairement et matériellement une rébellion congolaise hétérogène qui combat le régime de M. Kabila. Celui-ci bénéficie d'une aide militaire de l'Angola, du Zimbabwe, de la Namibie et du Tchad.

A Kinshasa, le ministre de l'information, Didier Mumengi, a annoncé samedi que le gouvernement de M. Kabila rencontrera des dirigeants de la rébellion le 30 avril à Rome. Selon lui, les présidents des deux mouvements rebelles, Ernest Wamba dia Wamba pour le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et Jean-Pierre Bemba pour le Mouvement de libération du Congo (MLC), ont donné leur accord pour participer à la réunion après avoir été *« contactés par la communauté religieuse Sant'Edigio »*. Le 16 mars, M. Kabila avait proposé à l'opposition et à la rébellion un *« grand débat national »* sur la *« légitimité du pouvoir »*.

La Libye préside la Communauté des Etats sahélo-sahariens (Comessa), créée en octobre 1997 avec le Soudan, le Tchad, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, auxquels se sont joints, le 15 avril, l'Erythrée et le Centrafrique. En marge du sommet de la Comessa à Syrte la semaine écoulée, les présidents soudanais Omar el-Béchir et érythréen Issaias Afeworki se sont rencontrés pour la première fois depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1994. – *(AFP, AP, Reuters)*

Les Etats du bassin caraïbe veulent créer une zone de libre-échange

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Fidel Castro a délibérément cédé la vedette au jeune président vénézuélien, Hugo Chavez, lors du IIe sommet de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) qui s'est tenu le week-end dernier à Saint-Domingue. Née en 1994, l'AEC regroupe les îles du bassin caraïbe, les pays d'Amérique centrale, la Colombie, le Mexique et le Venezuela. Entre l'Alena au nord et le Mercosur au sud, ses vingt-cinq Etats membres ambitionnent de créer une zone de libre-échange de plus 200 millions d'habitants.

Fort de l'appui de 84 % de ses concitoyens selon un récent sondage, Hugo Chavez a proclamé sa volonté de mener à bien *« une révolution pacifique et démocratique »* au Venezuela. L'ancien parachutiste a lancé un appel à l'union politique des nations de l'Amérique latine et des Caraïbes. *« Parce que nous ne voulons pas d'un monde unipolaire, nous devons avancer avec audace sur la voie de l'intégration politique »*, a-t-il déclaré. Héritier auto-proclamé de Simon Bolivar, M. Chavez a promis, sous les applaudissement, d'utiliser l'énorme potentiel pétrolier de son pays *« comme contribution à cet effort d'intégration »*.

Plus prosaïque, la « Déclaration de Saint-Domingue » commence par souligner l'importance du *« tourisme durable »*, l'un des principaux moteurs de croissance dans la région. Au nom de la protection de la mer des Caraïbes, *« un bien inestimable »*, les signataires *« refusent qu'elle soit utilisée en permanence pour le transport de déchets nucléaires et toxiques »*. Ce refus vise les cargaisons nucléaires que la France, la Grande-Bretagne et le Japon prévoient de faire transiter par la mer des Caraïbes. La France n'a pas signé le document final alors qu'elle est membre associé de l'AEC au titre de ses départements d'outre-mer.

L'OMC DÉNONCÉE

La « guerre de la banane » a fait l'objet de vives discussions opposant les petites îles anglophones du Caricom aux représentants d'Amérique centrale, dont les plantations bananières sont contrôlées par de grandes compagnies nord-américaines. Les îles s'inquiètent de la récente décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) condamnant, à la demande de Washington, les préférences commerciales dont jouissent leurs bananes sur le marché européen *(lire également page 20)*.

Lors d'une réunion à huis clos, Fidel Castro a vivement dénoncé l'OMC, *« redoutable instrument de recolonisation et d'exploitation »*, et a pris la défense *« des petites économies de la Caraïbe qui vivent de la banane et sont menacées par une grande transnationale nord-américaine »*.

Jean-Michel Caroit

هكذا من الأصل

BUDGET **Lionel Jospin a signé, samedi 17 avril, les traditionnelles « lettres de cadrage » budgétaires. Elles fixent les grands équilibres du projet de loi de finances pour l'an 2000. ● LES DÉPENSES de l'Etat progresseront de seulement 0,9 % en valeur, ce qui correspond à une stagnation en volume. En dehors du budget 1998 dessiné initialement par la droite, c'est la première fois que la gauche retient une norme aussi rigoureuse. ● LES MINISTÈRES prioritaires, dont les crédits progresseront de plus de 0,9 %, sont l'emploi et la solidarité, la justice, l'intérieur, l'éducation, la culture, l'environnement, la défense et l'équipement. ● LE CONSEIL des ministres des finances européens, réuni les 16 et 17 avril à Dresde (Allemagne), a donné l'occasion à la France de déposer un mémorandum plaidant pour une *« diversité »* des politiques budgétaires européennes.**

Lionel Jospin opte pour la stagnation des dépenses de l'Etat

Alors que les crédits vont augmenter de 1 % en 1999, les « lettres de cadrage » du premier ministre pour le budget de l'an 2000 prévoient une progression égale à l'inflation, sauf pour l'emploi, la justice, l'intérieur, la défense, la culture ou l'environnement

LA FRANCE abordera le tournant du siècle sous le signe de la rigueur. En l'an 2000, les dépenses de l'Etat devront être stables en volume, c'est-à-dire augmenter au même rythme que l'inflation, dont le gouvernement prévoit qu'elle sera de 0,9 %. Tel est le message de Lionel Jospin dans les lettres de cadrage budgétaire qu'il a signées samedi 17 avril, avant de les envoyer à ses différents ministres. Retour, donc, aux choix de rigueur budgétaire de 1997 et de 1998. A l'époque, le gouvernement socialiste s'était défendu d'avoir fait de tels arbitrages, arguant qu'il n'avait pas le temps de retravailler des budgets qui avaient été établis par Alain Juppé, dans un contexte de préparation à l'euro. Le budget 1999 avait donc été le premier vrai budget Jospin : les dépenses de l'Etat devaient augmenter de 1 % en volume.

A Matignon, on refuse la comparaison entre le budget 2000 et les budgets 1997 et 1998. Il est vrai que, pour la première fois depuis 1990, le budget de la France devrait dégager l'an prochain un solde primaire, c'est-à-dire hors charge de la dette, positif. *« La stabilisation de la charge de la dette dans le total des dépenses de l'Etat en 2000, qui résulte de la réduction des déficits et de la baisse des taux d'intérêt, permet de retrouver des marges de manœuvre dans la conduite de la politique budgétaire (...). Hors le service de la dette, les dépenses progresseront de 0,3 % en volume »*, écrit le premier ministre dans ses lettres de cadrage. A titre de comparaison, dans le budget 1997, les dépenses, hors charges de la dette, avaient reculé de 2 %.

Le projet de loi de finances pour 2000 repose sur une hypothèse de 2,5 % de croissance, le bas de la fourchette établie par Bercy pour 2000 (2,5 % à 3 %). Dans ce contexte, le déficit des administrations publiques devrait s'établir en 2000 à 2 % du PIB, contre 2,9 % en 1998 et 2,3 % en 1999. Au cours de l'été, s'il s'avérait que l'activité économique devait être plus forte que prévu en 2000, le gouvernement pourrait décider d'affecter ce surplus de recettes à une réduction supplémentaire des déficits ou à une baisse des impôts.

Ces grandes orientations sont en ligne avec les engagements pris par la France dans le cadre du pacte de stabilité. A la fin de 1998, le gouvernement a transmis à la Commission européenne un *« programme pluriannuel de finances publiques à l'horizon 2002 »* censé encadrer les futurs choix budgétaires. Celui-ci prévoit que, en volume, les dépenses de l'Etat progresseront au total de 1 % en volume au cours des trois années 2000, 2001 et 2002, celles des administrations sociales de 4,6 %. Des évolutions qui permettront au déficit public d'être ramené à 1,2 % du PIB en 2002, si la croissance annuelle du PIB s'établit à 2,5 %. Quant au taux de prélèvements obligatoires, il devrait passer à 45,2 % en 2002, après avoir atteint un sommet historique à 46,1 % du PIB en 1997. Ces chiffres restent toutefois aléatoires puisqu'il suffit qu'une variable économique s'écarte du schéma retenu pour que les résultats changent : ainsi, alors qu'en 1998 il était prévu que les prélèvements obligatoires diminuent à 45,9 % du PIB, ils se sont maintenus au niveau record de 1997 : le niveau de l'inflation a été plus bas que prévu.



RÉDUIRE LA VOILURE

En décidant une stagnation en volume des crédits de l'Etat pour 2000, le premier ministre laisse donc entendre que la hausse de 1 % des dépenses prévue par le programme français de stabilité sera répartie sur les deux années 2001 et 2002.

Dans ses lettres de cadrage, M. Jospin rappelle *« l'objectif de stabilisation globale des emplois civils de l'Etat et des établissements publics »*. Et la nécessité pour certains ministères de réduire la voilure de manière à permettre à d'autres de s'étoffer. Si aucun détail n'est donné à ce sujet, on sait d'ores et déjà que les ministères qui devront faire des efforts sont ceux de l'économie et de l'équipement.

En termes de crédits, les ministères qui devraient être prioritaires – ceux dont les dépenses augmenteront de plus de 0,9 % en 2000 – réservent peu de surprise. L'emploi et la solidarité seront, l'an prochain, encore choyés, même s'il est prévu une rationalisation des aides à l'emploi accordées aux entreprises. Le ministère de la justice devrait aussi être prioritaire, en matière d'effectifs mais aussi à cause du coût induit par la réforme des tribunaux de commerce. A l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement devrait bénéficier de crédits importants pour mettre en œuvre la réforme adoptée le 27 janvier sur la police de proximité.

Claude Allègre, à l'éducation nationale, aura également de quoi financer la réforme des lycées. Le ministère de la culture, qui devra financer la réforme de l'audiovisuel à venir, bénéficiera aussi de moyens accrus, sans que le 1 % culture soit pour autant atteint. L'environnement, qui a bénéficié en 1999 de la plus forte augmentation de crédits (+ 15 %), figurera également dans la liste des ministères avantagés. Compte tenu notamment de la guerre au Kosovo, la défense et les affaires étrangères ne seront pas non plus mal loties. Et l'équipement aura les moyens de financer les investissements prévus par les récents contrats de plan.

Virginie Malingre

Des « marges de manœuvre » retrouvées

Voici les principaux extraits des lettres de cadrage budgétaire adressées par Lionel Jospin à ses différents ministres :

« La définition des objectifs financiers pour 2000 s'inscrit dans le cadre de la programmation pluriannuelle qui a été transmise à la Commission européenne par notre pays (...). La stratégie commune à l'ensemble des pays de l'euro est de conjuguer une politique budgétaire sérieuse et une politique monétaire favorisant la croissance dans le respect de la stabilité des prix (...).


VERBATIM

» La programmation pluriannuelle est construite sur un objectif de progression des dépenses publiques en volume, ce qui permet à la politique budgétaire de jouer son rôle de stabilisateur de la conjoncture (...). Cette programmation permet d'inscrire nos priorités budgétaires dans une perspective de moyen terme, facilite la gestion des différents départements ministériels et contribue à l'efficacité de la dépense publique. A ce titre, la progression des dépenses de l'Etat a été fixée à 1 % en volume sur l'ensemble des trois années de la période de programmation 2000-2002.

» La stabilisation de la charge de la dette dans le total des dépenses de l'Etat en 2000, qui résulte de la réduction des déficits et de la baisse des taux d'intérêt, permet de retrouver des marges de manœuvre dans la conduite de la politique budgétaire et de redéployer des dépenses passives au profit de nos priorités politiques. C'est pourquoi (...) il est possible de stabiliser en volume les dépenses de l'Etat, qui évolueront en 2000 au même rythme que les prix (0,9 %). Hors le service de la dette, les dépenses progresseront de 0,3 % en volume. »

Les socialistes ne veulent pas admettre leur rupture avec le keynésianisme

IL Y A deux lectures possibles de l'arbitrage rendu par Lionel Jospin sur les dépenses du projet de loi de finances pour l'an 2000. La première est à son avantage : confronté à une situation inédite, le gouvernement a la sagesse d'adapter ses convictions anciennes aux circonstances nouvelles. La seconde est moins glorieuse : après avoir dénoncé, quand ils étaient dans l'opposition, le pacte de stabilité européen, les socialistes s'y rallient, maintenant qu'ils sont au pouvoir, et changent radicalement, mais sans vouloir l'admettre, leur doctrine budgétaire. De ces deux hypthèses, laquelle faut-il donc retenir ?

ANALYSE

Ils invoquent la détente des taux pour justifier leur rigueur budgétaire

L'enjeu de la question est important, car c'est, de fait, un tournant radical que le premier ministre vient de faire prendre à la politique budgétaire, en décidant que les dépenses stagneraient en volume dans le budget pour l'an 2000. Non pas que cette norme de stagnation des crédits de l'Etat soit une « première » : elle avait déjà été retenue pour les budgets de 1997 et 1998. Mais à l'époque, les socialistes avaient fait valoir que ces deux budgets avaient été dessinés initialement par la droite et qu'il leur était impossible, faute de temps, d'en modifier l'architecture. Pour le budget 1999, le gouvernement avait donc pu, pour la première fois, imprimer sa marque, en décidant d'une majoration de 1 % en volume des crédits. C'est donc avec ce choix que le gouvernement a décidé de rompre pour l'an 2000, en revenant à une norme beaucoup plus proche de celle défendue par la droite.

Le tournant est d'autant plus spectaculaire que les socialistes, même après s'être convertis, au lendemain de 1983, à la réduction des déficits, ont toujours défendu l'idée keynésienne que la dépense publique, devait, peu ou prou, soutenir l'actvité. De 1988 à 1993, durant les années Bérégovoy, les gouvernements de gauche ont ainsi appliqué une politique budgétaire constante, prévoyant une hausse annuelle des dépenses de l'Etat à peine inférieure à l'évolution du produit intérieur brut (PIB) en valeur (c'est-à-dire la croissance, majorée de l'inflation). Ce choix a permis en particulier de financer des plans sectoriels ambitieux (et coûteux !), dont celui en faveur de la requalification du métier d'enseignant souhaité par le ministre de l'éducation nationale de l'époque, M. Jospin.

LA DONNE S'EST INVERSÉE

Pourquoi ce changement de cap ? L'explication du gouvernement renvoie à la première hypothèse : ce n'est pas la gauche qui a changé ; ce sont les circonstances qui sont différentes. Le gouvernement suggère ainsi que la « policy mix » du début des années 90 aurait été absurde. La politique monétaire aurait été trop rigoureuse et par contre-coup, la politique budgétaire excessivement laxiste. Or, désormais, avec l'euro, la donne se serait totalement inversée. Comme le confirme le geste récent de la Banque centrale européenne, la politique monétaire est beaucoup moins restrictive et, par ricochet, la politique budgétaire n'a plus besoin d'être mise à contribution pour soutenir l'activité. Elle en a d'autant moins besoin que la réduction de la charge de la dette découlant de la détente monétaire offre des marges budgétaires nouvelles.

Dominique Strauss-Kahn répète donc inlassablement que le *« vrai keynésianisme »* consiste, aujourd'hui, à réduire les déficits publics, puisque l'activité est soutenue, et à laisser jouer, demain, les « stabilisateurs automatiques » si elle devient déprimée. Dans cette logique, le gouvernement affirme qu'il ne se renie pas. Au contraire, il serait parvenu à trouver une « policy mix » presque parfaite.

Ces arguments, pourtant, ne balaient pas la seconde thèse car si, avant les législatives de 1997, les socialistes avaient plaidé pour un assouplissement de la politique monétaire, souhaitant en particulier que l'euro ne soit pas surévalué par rapport au dollar, ils n'ont jamais dit qu'une baisse des taux d'intérêt pourrait autoriser la mise en œuvre d'une politique budgétaire plus rigoureuse. A l'inverse, ils ont longtemps combattu les critères de convergence du traité de Maastricht, estimant que celui sur les déficits publics ne devrait être respecté qu'*« en tendance »*. De son côté, M. Jospin avait condamné le pacte de stabilité européen, danslequel il voyait du *« super-Maastricht »*.

Plus révélateur encore, M. Strauss-Kahn avait, à de nombreuses reprises, dans le passé, défendu l'idée qu'il fallait *« plus d'Europe et moins de Maastricht »* et condamné le *« principe libéral »* selon lequel il faudrait que la convergence européenne en matière de déficits publics s'effectue vers le bas. À l'époque, il ne serait venu à l'esprit de personne, dans les rangs de la gauche, de manier le paradoxe au point de prétendre que la mise en œuvre du pacte de stabilité européen puisse s'insérer dans une conception keynésienne de la politique budgétaire.

Pourquoi donc le prétendre désormais ? Alors que la conjoncture ne ralentit que faiblement, ce débat autour de l'héritage keynésien peut apparaître byzantin. Mais si l'activité faiblissait plus nettement, le gouvernement, comme il ne cesse de le répéter, laisserait-il réellement jouer « les stabilisateurs automatiques » en acceptant une remontée passagère des déficits ? Après ces « lettres de cadrage », très révélatrices, il est permis d'en douter.

Laurent Mauduit

La France plaide pour une « diversité » des politiques budgétaires européennes

DRESDE
de notre envoyé spécial

Comment relancer l'activité au sein de l'Union et tirer ainsi le meilleur parti de la baisse des taux d'intérêt récemment décidée par la Banque centrale européenne (BCE) ? Telle est la question à laquelle s'efforcera de répondre le Pacte européen pour l'emploi que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent approuver en juin au « sommet » de Cologne. Forts de l'expérience acquise après les premiers mois de fonctionnement de l'« euro 11 », les ministres des finances, qui étaient réunis vendredi 16 et samedi 17 avril à Dresde (Allemagne), même s'ils n'ont encore qu'à peine amorcé le débat – le document de travail présenté par la présidence allemande en restait prudemment au niveau des généralités –, semblent disposés à explorer les voies d'une politique budgétaire moins exclusivement fixée sur la réduction des déficits que ne le prévoit le traité de Maastricht. C'est là, pour le moins, l'orientation que la France les invite à suivre.

REGRETS DE BRUXELLES

Afin de tenter de donner un peu de substance à une coordination des politiques économiques, dont on admet à Paris qu'elle *« patine »*, Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie et des finances, a en effet présenté à ses collègues un mémorandum passant en revue les mesures à prendre en matière d'action conjoncturelle et de réformes structurelles. Transmis la veille de la réunion aux pays partenaires, ce projet n'a pu être discuté. Néanmoins, alors que « l'euro 11 » y est présenté comme *« l'esquisse d'un gouvernement économique européen »* qu'il faut renforcer et que la Commission est implicitement épinglée – on lui reproche de critiquer trop ouvertement l'action des gouvernements –, il n'a suscité aucune réaction négative, notamment de la part de l'Allemagne. Plusieurs participants y voyaient là un signe de l'inquiétude qu'y provoque un ralentissement de l'activité particulièrement sévère.

S'agissant de la coordination des politiques budgétaires, le document français, tout en affirmant vouloir respecter les contraintes du pacte de stabilité, et en particulier le plafond de 3 % du PIB assigné au déficit des finances publiques, demande en substance d'en faire une lecture moins tatillonne. *« Toutes nos économies ne croissent pas au même rythme. Il faut donc accepter l'idée de la diversité de nos politiques budgétaires »*, y lit-on. L'Allemagne et l'Italie subissent actuellement une baisse du rythme de leur croissance. Elles pourraient être autorisées, par exemple à l'occasion des discussions préalables à l'établissement du budget pour l'an 2000, à ne pas respecter les niveaux de déficit budgétaire indiqués dans le « programme de stabilité » précédemment approuvé. Plutôt que de se concentrer sur les seuls soldes, l'idée française serait d'axer les engagements pris en matière budgétaire sur les objectifs pluriannuels de dépenses et de laisser jouer les stabilisateurs automatiques en cas de baisse de régime de l'activité économique. Le mémorandum français demande également que « l'euro 11 » procède régulièrement à une évaluation budgétaire globale de la zone, celle-ci lui permettant ensuite de mieux adapter les recommandations adressées à chacun des Etats membres.

La Commission campe sur une ligne différente. Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire chargé de la politique économique et monétaire, a constaté que quatre pays (la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas) s'écartent des objectifs de réduction budgétaire fixés précédemment et il a regretté qu'une telle évolution n'ait même pas été discutée. Selon lui, après la décision bienvenue prise par la BCE de baisser les taux, les ministres devraient donner *« un message résolument déterminé quant à leur volonté de respecter leurs objectifs budgétaires »*.

Le mémorandum français propose, en outre, que les Quinze adoptent en juin à Cologne une initiative *« ambitieuse »* en faveur de l'innovation, en particulier des technologies de l'information. Les experts prépareront un projet pour la prochaine réunion des ministres des finances du 10 mai. Paris insiste encore sur la nécessité de mener à terme, avant la fin de l'année, les travaux engagés depuis décembre 1997 sur la lutte contre le *dumping* fiscal et qui portent d'une part, sur la fiscalité des entreprises, d'autre part, sur la taxation de l'épargne.

Philippe Lemaître

Hommage appuyé à Oskar Lafontaine

Dominique Strauss-Kahn se prononce pour *« des salaires minimums sous quelque forme que ce soit »* en Europe. Dans un entretien, publié samedi 17 avril, dans le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*, le ministre français de l'économie et des finances défend ce principe au nom de la stabilisation de la demande intérieure. Il dit vouloir ainsi défendre un *« modèle social européen »* visant à empêcher que les salariés du bas de l'échelle forment une sous-catégorie de *« working poors »*. Rendant un hommage appuyé à son ancien collègue Oskar Lafontaine – *« mon ami »* –, M. Strauss-Kahn souligne que la croissance française demeurera soutenue (*« de 2,5 % à 3 % »* sur le moyen terme), mais se dit préoccupé du ralentissement de l'activité en Allemagne et en Italie.



هكذا من الأصل

François Bayrou s'estime en position de force dans le « champ de ruines » de la droite

Le président de l'UDF pose ses conditions à la formation d'une liste unique aux européennes

Le président de l'UDF a refusé, dimanche 18 avril, de se rallier sans conditions à la proposition de liste unique de l'opposition pour les élections européennes, en dépit des appels à l'union lancés par les dirigeants du RPR et de Démocratie libérale, et des pressions exercées dans le même sens par l'Elysée, depuis l'annonce de la démission de Philippe Séguin. M. Bayrou somme le RPR et DL d'accepter le projet européen de l'UDF.

POUR que François Bayrou renonce à être tête d'affiche aux *« premières élections du XXIe siècle »* – entendez les européennes –, le RPR devra y mettre le prix et la manière. Pour ce qui est de la manière, le président de l'UDF a constaté, dimanche 18 avril, au cours de l'émission « Public », sur TF 1, que le président par intérim du mouvement gaulliste, Nicolas Sarkozy, n'avait pas encore trouvé la bonne. *« Voilà que ça recommence ! »*, s'est irrité M. Bayrou, interrogé sur l'exigence, formulée une heure auparavant par M. Sarkozy, qu'une éventuelle liste d'union soit conduite par un membre du RPR.

Les interventions respectives, dimanche soir, des présidents des trois partis de l'opposition – M. Bayrou, M. Sarkozy et Alain Madelin – ont plutôt fait reculer, à l'UDF, l'idée d'une liste commune avec le RPR et Démocratie libérale après le retrait de Philippe Séguin. Consultés durant tout le week-end par M. Bayrou, la plupart des dirigeants de son parti se sont montrés à la fois circonspects et disposés à envisager sans trop d'états d'âme, si nécessaire, le maintien de leur liste. Même ceux qui, comme l'ancien ministre Jacques Barrot, plaident depuis le début la cause de l'union de l'opposition. doivent constater que le plaidoyer en faveur de la *« cohérence »* du discours européen, prononcé par l'ancien ministre de l'éducation nationale n'est pas sans force.

« CULTURE DU CROCHE-PIED »

Exiger du RPR et de DL la manière, c'est, pour M. Bayrou, revendiquer d'avoir enfin voix au chapitre dans le fonctionnement de l'opposition. L'Alliance pour la France, dans laquelle l'UDF se trouvait *de facto* en situation minoritaire face à la synergie existant entre le RPR et Démocratie libérale, avait valu au parti de M. Bayrou la perte de la présidence du Sénat, au mois d'octobre 1998 ; la confrontation si violente avec le RPR et DL lors de l'élection du successeur de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, au mois de janvier ; et le choix « non négociable » de M. Séguin pour conduire la liste aux européennes au mois de février. C'est cette organisation dont M. Bayrou veut obtenir le démantèlement à l'occasion de la crise actuelle. *« Si c'est pour se rasseoir à la table, Sarkozy, Madelin, Bayrou, et pour faire la belote à trois, je ne suis pas intéressé »*, a-t-il résumé, sur TF 1, en demandant la fin *« de cette culture du croche-pied, des pièges, de la petite phrase assassine qui ont réduit l'opposition au champ de ruines où elle se trouve aujourd'hui »*.

Le prix d'une liste commune qui ne serait pas une nouvelle photo truquée est affiché dans le projet de la liste. Que le RPR et Démocratie libérale acceptent le principe d'une communauté européenne de défense, l'élection d'un président de l'Union européenne, dans un premier temps par le Parlement européen et les Parlements nationaux, et l'élaboration d'une Constitution européenne : alors, une liste commune pourra être envisagée. S'il veut rendre définitivement imbuvable, pour ses partenaires, la potion qu'il leur demande d'avaler, le président de l'UDF peut encore trouver dans ce texte d'autres propositions, comme celle d'une *« harmonisation fiscale progressive »* entre les pays européens ou, encore, le *« transfert à l'Union d'un impôt national existant dans tous les pays »*.

M. Bayrou fait valoir qu'à droite, seules deux options européennes claires s'offrent : celle, « souverainiste », qu'incarne Charles Pasqua, et celle, fédéraliste, que prône l'UDF. Au RPR et à Démocratie libérale *« de dire quel est leur choix »*, a-t-il observé. *« Il faut que le RPR et DL choisissent entre les deux cohérences, et je suis prêt, si leur choix se porte dans le sens de la cohérence que nous exprimons, à faire en sorte que notre liste s'élargisse ou que nous nous rejoignions sur une liste avec eux »*, a expliqué M. Bayrou. Pour bien signifier que le choix de l'union ou de la division revient maintenant aux gaullistes et aux libéraux, il a indiqué qu'il appartient aux *« instances »* de ces partis de se prononcer sur le marché qu'il leur a mis en main. Et il s'est agacé de la hâte exprimée, quelques instants plus tôt, par M. Sarkozy.

En concentrant son propos sur le projet et sur l'orientation européenne, M. Bayrou a volontairement ignoré celui des hommes et, en premier lieu, celui de la tête d'une hypothétique liste d'union. Pourtant, c'est aussi à cette aune que se mesureraient les concessions en sa faveur du RPR et de Démocratie libérale. Sa liste est aujourd'hui le seul levier dont dispose M. Bayrou pour peser sur l'organisation de la droite d'ici aux prochaines élections législatives – ou, le cas échéant, à la présidentielle. Son éventuel sacrifice supposerait qu'il obtienne en échange la démonstration de son nouveau pouvoir dans le *« champ de ruines »*. L'identité de la tête de liste serait, dans cette hypothèse, cruciale.

Cécile Chambraud

Les chasseurs présentent une liste aux européennes résolument « anti-Verts »

Ils fustigent les directives de Bruxelles

AMIENS
de notre envoyé spécial

Depuis 1989, ils se battent contre cette *« Europe de technocrates aux 465 directives »*, qui voudrait retarder l'ouverture de la chasse et imposer à tous le *« fromage à patte molle, le jambon de Bayonne sous cellophane et les huîtres anesthésiées »*. Pour le président du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), Jean Saint-Josse, qui présentait sa liste aux élections européennes, samedi 17 avril à Amiens (Somme), l'Europe doit être celle des différences, un espace *« commun et non unique où l'on reconnaîtra les identités des régions et des nations, où les élus décideront à la place des technocrates »*.

« DÉBAT POUILLEUX »

Cette liste aura pour mission de *« mettre un peu d'oxygène dans un débat politique pouilleux »*, a expliqué M. Saint-Josse, conseiller régional d'Aquitaine et maire de Corraze (Pyrénées-Atlantiques), qui se fixe *« un plancher de 6 % »* pour les élections européennes du 13 juin. *« Politiquement, bien des gens en ont ras le bol et ils se souviennent qu'ils ont des racines »*, a-t-il ajouté, avant de fustiger *« l'intégrisme vert »* et la politique d'aménagement du territoire menée par la ministre Dominique Voynet. Dans l'arrière-salle de l'hôtel-restaurant Le Rallye, une trentaine de militants approuvaient en silence.

Plusieurs personnalités du monde sportif figurent parmi les derniers noms de la liste CPNT, dotée d'un budget *« de l'ordre de 5,5 millions de francs dont 2,5 millions sont déjà rassemblés »*, a annoncé son président. On y trouve en 70e position le footballeur Jean-Luc Dogon, du Stade rennais, puis l'ancien rugbyman Jean-Marie Spanghero (78e), l'ancien champion cycliste Gilbert Duclos-Lassalle (85e) et le pilote automobile Henri Pescarolo (86e). Devant, la liste rassemble de nombreux présidents de fédérations de chasse, plusieurs élus locaux et quelques spécialistes de l'armurerie, comme la directrice commerciale de l'entreprise Beretta ou le président de la chambre commerciale des armuriers. *« Didier Deschamps, capitaine de l'équipe de France, championne du monde de football, a été contacté mais n'a pu donner son accord en raison de contraintes publicitaires*, a précisé M. Saint-Josse. *Il nous aidera à sa façon. Il est de cœur avec nous. C'est un Basque et un chasseur »*, a-t-il assuré.

Après une dernière série de photos et quelques verres de vin rouge, les candidats débutaient leur campagne au cirque d'Amiens, où un peu plus d'un millier de personnes s'étaient réunies pour défendre leur passion. A l'entrée, Alain Stamenoff, conseiller régional *« anti-vert »* de l'Orne atteint, très jeune, de *« palombite aiguë »*, explique qu'il ne fait pas de politique. *« Les places que j'ai prises au conseil régional, les écolos ne les ont plus »*, s'exclame-t-il joyeusement, avant d'expliquer qu'il faut *« taper sur le Front national et Philippe de Villiers, élus au Parlement européen sans avoir jamais réussi à ramener aux chasseurs quelque chose de ce côté-là »*.

Dans le cirque Jules-Verne, une poignée de femmes sont venues accompagner leur mari, qui patientent au son du cor de chasse. Un autocollant *« Notre drogue, c'est le canard, pas le pétard »* accroché à sa parka, Christian, vingt-cinq ans, se considère comme un *« véritable écologiste »*. *« Vous avez déjà vu un Vert porter à manger l'hiver aux perdreaux, quand les mares sont gelées ? »*, demande le jeune homme, qui vote CPNT depuis des années. *« Les technocrates de Bruxelles veulent mettre tout le monde au même diapason. Nous, on est Picards et on chasse la nuit. C'est notre tradition. S'ils veulent nous sucrer la nuit, je pars en Angleterre »*, explique-t-il.

Alexandre Garcia

Nicolas Sarkozy en réfère à Jacques Chirac

LE RPR est sous contrôle. Son nouveau président, Nicolas Sarkozy, en a résumé le programme, pour les élections du 13 juin, dimanche 18 avril, au « Club de la presse d'Europe 1 » : *« Toute la politique européenne de Jacques Chirac, rien que la politique européenne de Jacques Chirac. »* Le message s'adresse au président de l'UDF, François Bayrou, et à tous ceux qui, chez les centristes, militent pour l'union de l'opposition. *« Jamais nos amis de l'UDF n'ont mis en cause la question de la tête de liste pour un gaulliste »*, a rappelé M. Sarkozy, pour souligner que, dès lors que Philippe Séguin s'est retiré de la tête de liste aux élections européennes, il ne devrait plus y avoir d'obstacle à l'union de l'opposition.

En fait, à la différence d'Alain Madelin, qui, dimanche, au « Grand Jury-RTL-*Le Monde*-LCI », estimait qu'*« à trois, en trois minutes, on peut se mettre d'accord »* *(lire page 16)*, le président – par intérim – du RPR redoute que M. Bayrou, avec lequel il s'est entretenu à plusieurs reprises au cours du week-end, ne pose de nouvelles conditions. Cette hypothèse a d'ailleurs fait l'objet de multiples discussions pendant deux jours.

LES ATOUTS DE M. BALLADUR

Après avoir travaillé toute la matinée de samedi au siège du RPR, M. Sarkozy s'est rendu à l'Elysée, en fin d'après-midi. Il y a croisé Christian Poncelet, président du Sénat, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et s'est entretenu, longuement, avec le président de la République et le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin. Auparavant, il avait rencontré Edouard Balladur, alors que celui-ci rentrait tout juste d'un voyage en Chine et s'apprêtait à partir, dès le lendemain, dimanche, en Italie.

Au cours de cette escale parisienne, l'ancien premier ministre a pris connaissance avec satisfaction d'un sondage Ipsos, publié dans *Le Journal du dimanche* du 18 avril, selon lequel il devance tous les candidats potentiels à la conduite d'une liste d'union de la droite.

Naturellement, M. Balladur ne s'avoue pas candidat, mais il a pris le soin de faire publier un communiqué dans lequel il appelle de ses vœux une liste d'union, afin que l'Europe puisse *« s'affirmer dans le sens défini par le président de la République »*.

M. Balladur présente, en effet, quelques avantages. Outre qu'il paraît avoir la préférence de l'électorat de droite, il a été premier ministre d'un gouvernement qui comprenait tous les protagonistes de la campagne des européennes : M. Sarkozy, M. Bayrou, M. Madelin, voire Charles Pasqua. Le président par intérim du RPR, qui *« ne postule à aucune charge »*, s'est donc assuré, lors des multiples entretiens qu'il a eus avec Jacques Chirac, qu'il n'y avait pas de veto de ce côté-ci sur le nom de M. Balladur.

ULTIMATUM DE M. DEBRÉ

Plusieurs personnalités de l'UDF, parmi lesquelles les anciens ministres Jacques Barrot et Hervé de Charette, ont, par ailleurs, été approchées pour tenter de convaincre M. Bayrou d'accepter une liste d'union. Sur RTL, M. Madelin a rappelé opportunément les arguments que Valéry Giscard d'Estaing avaient développés dans ce sens (*Le Monde* du 19 février). M. Sarkozy lui-même s'apprête à prendre langue, très prochainement, avec l'ancien président de la République. Il ne veut pas d'*« une situation qui traîne trop »* et souhaite avoir dans son jeu tous les atouts.

Dimanche soir sur France 3, M. Debré, quant à lui, a posé directement cette question au président de l'UDF : *« François, est-ce que tu veux vraiment l'union de l'opposition à ces élections ? Si oui, il n'y a pas à poser de conditions. »* Cet ultimatum a valeur de message présidentiel. C'est là un nouveau paradoxe créé par le retrait de Philippe Séguin : il n'est plus du tout certain que M. Bayrou continuera de bénéficier des attentions du président de la République s'il fait échouer l'union voulue par celui-ci.

Jean-Louis Saux

Le chef de l'Etat affaibli par la démission de M. Séguin

LES SONDAGES, que Philippe Séguin fustige volontiers, trouveront-ils grâce à ses yeux aujourd'hui ? On peut le penser à la lecture des résultats de l'enquête réalisée par CSA, les 16 et 17 avril, auprès d'un échantillon de 1 005 personnes, publiés par *Le Parisien* du 19 avril. Selon cette enquête, en effet, une majorité de Français et, plus encore, d'électeurs de droite, estime que le député des Vosges a eu raison de quitter la présidence du RPR. 47 % des personnes interrogées (contre 18 % d'avis contraire et 35 % qui ne se prononcent pas) estiment qu'il a eu raison ; ils sont même 53 % de cet avis parmi les sympathisants du RPR (contre 25 % d'avis contraire) et 42 % parmi les sympathisants de l'UDF (contre 32 %).

De même, si une faible majorité de personnes interrogées (38 %, contre 31 %) assure que cette démission permettra d'aborder avec plus de clarté le débat des élections européennes, le jugement des Français est négatif pour la droite, pour le RPR et pour Jacques Chirac. 39 % (contre 27 %) estiment que la décision de M. Séguin est une mauvaise chose pour l'avenir de la droite ; 45 % (contre 24 %) portent le même jugement sur l'avenir du mouvement gaulliste ; et, surtout, 47 % (contre 26 %) estiment que le retrait de M. Séguin est une mauvaise chose pour le président de la République.

Ce dernier pourra toutefois trouver quelque satisfaction dans le sondage d'Ipsos (réalisé le 17 avril auprès d'un échantillon de 971 personnes pour *Le Journal du dimanche* du 18 avril). En effet, une forte majorité de personnes interrogées (57 %, contre 27 %) se déclare favorable, pour les européennes, à la création d'une liste unique RPR-UDF-DL ; cette solution est plébiscitée par les électeurs du RPR (82 %), mais aussi de l'UDF (70 %, contre 22 %). Toutefois, pour les électeurs de droite, l'ancien premier ministre Edouard Balladur (RPR) est jugé le mieux placé pour conduire une telle liste.

Gérard Courtois

Les indépendantistes du FLNKS partent désunis aux élections du 9 mai

NOUMÉA
de notre correspondant

Les indépendantistes du FLNKS partent en ordre dispersé à l'élection des trois assemblées de province de l'archipel, qui, le 9 mai, verra vingt-trois listes briguer les suffrages de quelque 110 000 électeurs. Huit listes ont été déposées en Province-Sud (anti-indépendantiste) et respectivement huit et sept listes dans les deux provinces indépendantistes Nord et Iles-Loyauté. Seuls le RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) du député RPR Jacques Lafleur et la FCCI (Fédération des comités de coordination des indépendantistes), née il y a un an d'une scission d'élus FLNKS, sont présents dans les trois provinces.

Si l'on trouve bien une liste intitulée FLNKS (Front de libération nationale kanake socialiste) dans chacune des trois provinces, seule celle du Sud, conduite par le président du mouvement Rock Wamytan, rassemble des candidats de toutes ses composantes. Aux îles et dans le Nord, les listes FLNKS ne sont en fait quasiment constituées que des seuls militants de l'Union calédonienne (UC), sa principale composante. Toutes les trois ont été déposées dimanche à la dernière minute, et après de très longues réunions. Aux îles, le Palika (Parti de libération kanak), seconde composante et rivale de l'UC, a finalement présenté sa liste.

Dans le Nord, où la bataille pour le siège de président sera particulièrement rude, le Palika est présent avec sa liste UNI (Union nationale pour l'indépendance), emmenée comme en 1995 par son leader, Paul Néaoutyine. Cette année, un autre membre de la coalition, l'Union progressiste mélanésienne, fait, lui aussi, cavalier seul.

Cette atomisation des listes indépendantistes est renforcée par le dépôt, dimanche aux Loyauté, d'une liste Indépendance et progrès aux îles, constituée de membres du puissant syndicat Ustke (Union des syndicats de travailleurs kanaks et exploités). On note également la présence, toujours aux îles, d'une liste FULK (Front uni de libération kanake), une ex-composante mineure, mais très radicale, du FLNKS, qui avait pratiquement disparu de la scène politique.

M. Wamytan relativise les dissensions de sa coalition en rappelant que, selon un accord préalable, *« tout le monde se retrouvera après les élections pour former le groupe FLNKS aux assemblées de province et au Congrès du territoire »*, constitué par les cinquante-quatre élus provinciaux. Cette stratégie pourrait néanmoins se révéler dangereuse puisque cette année il faut, pour avoir des élus, dépasser la barre des 5 % d'inscrits et non plus de votants.

Franck Madœuf

Quatre cantonales partielles

GÉRARD BONTOUR (divers gauche) a été réélu, dimanche 18 avril, avec 54,20 % des suffrages, au premier tour de l'élection cantonale partielle de Noroy-le-Bourg (Haute-Saône). La gauche conserve donc la présidence du conseil général acquise en mars 1998, au bénéfice de l'âge. Dans le Haut-Rhin, Christian Chaton, candidat du FN-MN, arrive, avec 25,05 % des suffrages, en tête du premier tour de l'élection cantonale partielle de Sainte-Marie-aux-Mines, consécutive au décès du conseiller général Raymond Hestin (divers droite). Il devance le candidat divers gauche qui a obtenu 20,52 % des voix. Dans l'Aisne, Philippe Malpezzi (UDF-AD) a largement été élu au premier tour de l'élection cantonale de Craonne, avec 57,59 % des voix. Quant au canton de Cloyes dans l'Eure-et-Loir, il devrait rester acquis à la droite, Claude Térouinard, maire divers droite de Chatillon-en-Dunois, ayant recueilli 46,28 % des voix, au premier tour de scrutin.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : deux bâtiments d'un « camp de repos » de l'armée de l'air, proche de l'aéroport Campo Dell'Oro à Ajaccio, ont été ravagés**, samedi 17 avril, par un attentat. Les explosions, qui n'ont pas fait de blessés, ont complètement détruit les installations intérieures. Selon les premiers éléments de l'enquête, un commando, composé de trois hommes armés et encagoulés, a neutralisé les deux militaires chargés de garder les locaux, avant de placer plusieurs charges explosives devant l'entrée et à l'intérieur. Il a laissé une affichette portant la mention *« Danger-FLNC-Miné »*. L'attentat n'a cependant pas été officiellement revendiqué.

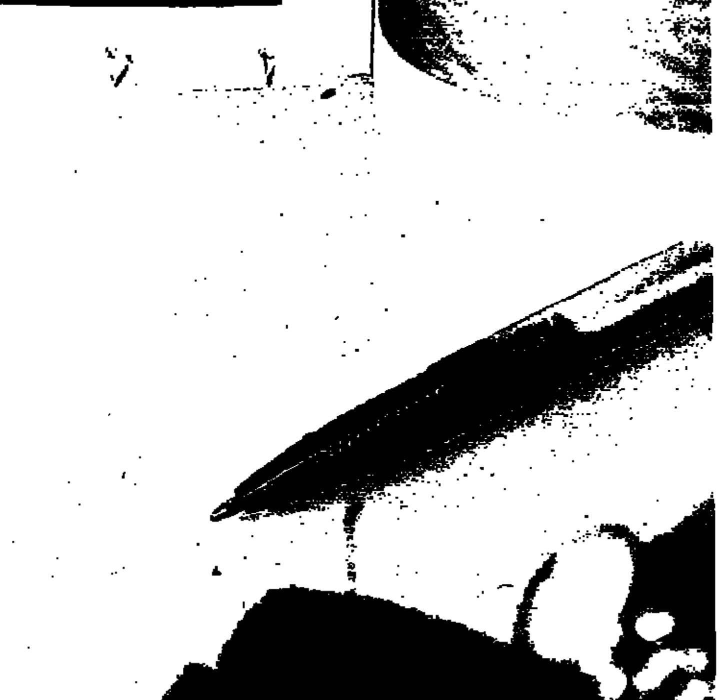
■ **EUROPÉENNES : Charles Millon renonce** à présenter une liste aux élections européennes pour *« ne pas ajouter à la cacophonie ambiante »*, a-t-il annoncé, samedi 17 avril, un an après la création de son mouvement La Droite. M. Millon venait de voir refuser sa candidature sur la liste commune de MM. Pasqua et de Villiers.

■ **POLICE : la réforme de la préfecture de police a été lancée**, dimanche 18 avril, par Jean-Pierre Chevènement, au commissariat central du 12e arrondissement de Paris. Elle vise à installer une police *« de proximité et d'accueil »* pour les habitants de la capitale (*Le Monde* du 15 décembre 1997).

■ **INDRE-ET-LOIRE : le président du conseil général d'Indre-et-Loire, Jean Delaneau (UDF), sénateur et maire de Château-Renault, a été mis en examen** par le juge d'instruction Xavier Rolland, à Tours, pour *« faux et usage de faux »* et *« complicité de détournement de fonds publics »*, dans le cadre d'une affaire qui implique déjà cinq hauts fonctionnaires de l'assemblée départementale.

■ **FEMMES : une cinquantaine de féministes ont manifesté** à l'appel de l'association Mix-Cité, samedi 17 avril, devant les Galeries Lafayette à Paris, pour protester contre la présentation par des modèles vivants de sous-vêtements dans les vitrines de ce grand magasin (*Le Monde* du 15 avril). Une pétition signée notamment par Yvette Roudy, Alain Lipietz, Michelle Perrot, Roselyne Bachelot et Françoise Gaspard appelle à la suppression de ce spectacle.

■ **ILE-DE-FRANCE : un an d'emprisonnement avec sursis, 200 000 francs d'amende et deux ans de privation des droits civiques ont été requis**, lundi 19 avril contre Michel Giraud. L'ancien ministre et président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France est poursuivi pour *« prise illégale d'intérêt »* devant le tribunal correctionnel de Paris.



s présentent
européennes
« anti-Verts »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les nouveaux dirigeants de la MNEF se constituent partie civile sur la gestion de leurs prédécesseurs

Ils affichent une volonté de rupture avec les dérives commerciales qui font l'objet d'une instruction

Secouée par la mise en cause de ses anciens dirigeants, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) tente de réagir. Son nouveau conseil d'administration issu de récentes élections devait, lundi 19 avril, entériner la décision de se constituer partie civile dans l'instruction judiciaire menée au tribunal de grande instance de Paris sur la gestion de la mutuelle et de ses filiales.

LE NOUVEAU conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), élu le 2 avril, devait, lundi 19 avril, en fin de matinée, entériner la décision de se constituer partie civile dans l'instruction judiciaire menée au tribunal de grande instance de Paris sur la gestion de la mutuelle et de ses filiales. Jusqu'à présent, seule la Caisse nationale d'assurance-maladie avait choisi cette procédure. En se déclarant ainsi publiquement victime des dysfonctionnements constatés successivement par la Cour des comptes et la justice, la nouvelle direction de la MNEF entend jouer un rôle actif auprès des deux magistrats chargés de l'affaire et espère donc obtenir réparation auprès des auteurs des délits. L'ancienne présidente de la MNEF, Marie Dominique Linalle avait refusé, pour sa part, l'idée de se constituer partie civile dans ce dossier et aurait manifesté, selon son entourage, sa volonté d'attendre la nomination du nouveau président.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de rupture avec l'ancienne équipe de la MNEF qui fut longtemps dirigée par Olivier Spithakis. Depuis leur nomination, le nouveau président de la mutuelle, Pouria Amirshahi, et le directeur général, Jacques Delpy, ont, par ailleurs, découvert les conditions financières très avantageuses dans lesquelles les anciens dirigeants du groupe MNEF ont quitté leur fonction.

La nouvelle équipe de direction a ainsi découvert qu'une assemblée générale de la holding, l'UES Saint-Michel (union d'économie sociale), coiffant l'ensemble des sociétés commerciales de la mutuelle, avait été tenue, le 31 mars – dernier jour de l'ancienne présidence –, au café Le Rozès, dans le treizième arrondissement de Paris à l'insu des dirigeants de la MNEF. A cette occasion, un nouveau président et les membres du conseil de surveillance avaient été désignés.

DÉDOMMAGEMENTS

L'UES Saint-Michel, conçue dès l'origine comme la structure centrale de la MNEF chargée de contrôler les opérations de la mutuelle dans les secteurs de l'assurance des étudiants, de la communication, de l'informatique et des services universitaires, fonctionne grâce à près de 60 millions de francs de compte courant fournis par la MNEF. Un écheveau de participations et de filiales permet, en théorie, à la mutuelle de gérer les opérations engagées au sein du milieu étudiant. Pourtant, la direction actuelle affirme qu'elle ne peut exercer de contrôle effectif sur la holding. Le président de la MNEF a annoncé qu'il avait convoqué une nouvelle assemblée générale de l'UES Saint-Michel le 5 mai.

Le directeur général de la MNEF, Jacques Delpy, avait démissionné de la présidence du directoire de l'UES Saint-Michel, le 15 mars, pour dénoncer les dédommagements financiers – 1,6 million de francs – accordés au gérant de la société Médias Jeunes, détenue à 88 % par l'UES Saint-Michel. M. Delpy jugeait les conditions du directeur de Médias Jeunes contraires aux intérêts du groupe MNEF et refusait les clauses du contrat de travail signé par M. Spithakis qui permettaient au directeur de Médias Jeunes de conserver un emploi au sein de l'UES. Au même moment, Médias Jeunes était vendu 11 millions de francs à l'Office universitaire de presse (Ofup), signe selon les acteurs de cette opération que la société était saine et que les exigences de son gérant étaient fondées.

La direction a pu également examiner le détail des négociations ayant conduit au départ de l'ancien directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis qui a bénéficié d'une indemnité de 1,2 million de francs avant de quitter ses fonctions. Initialement estimé à un montant trois ou quatre fois supérieur, cette transaction a été fixée après l'intervention des avocats de M. Spithakis et de la MNEF et l'arbitrage de l'ancienne présidente de la Cour de cassation, Simone Rozès.

En fonctions depuis peu, Pouria Amirshahi et Jacques Delpy ont commencé à se désengager des opérations jugées insatisfaisantes. Ainsi, le président de la MNEF a-t-il supprimé la prestation Assur'exam qui était fournie par la société Cap Iram dans chaque contrat d'adhésion. Faute de pouvoir se rendre à une session d'examen, l'étudiant pouvait obtenir un dédommagement. Cette assurance était facturée vingt francs par contrat à près de 240 000 adhérents, la MNEF versant entre 4 millions et 4,5 millions de francs à Cap Iram. Les clauses du contrat étaient si draconiennes pour les étudiants que seuls 166 d'entre eux ont pu être remboursés sur le dernier exercice, ce qui a paru, aux yeux de la nouvelle direction, contraire aux intérêts des affiliés à la MNEF.

Fondée par Marc Rozenblat, ancien président de l'UNEF-ID, à l'instar de Pouria Amirshahi, Cap Iram a été vendue, en 1996, 41 millions de francs au groupe privé Figeris. M. Rozenblat a perçu, dans cette affaire, 17 millions de francs à titre personnel au moment même où la MNEF achetait 49 % du capital de Figeris.

Jacques Follorou

Pouria Amirshahi, président de la MNEF

« La mutuelle doit d'abord rompre avec [un] système opaque et lucratif »

« Vous avez été élu président du conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) le 2 avril, et l'une de vos premières décisions est de vous constituer partie civile dans l'instruction judiciaire en cours. Qu'en attendez-vous ?

– C'est un choix politique plus qu'un acte symbolique. La MNEF est montrée du doigt sur sa gestion passée et nous voulons avoir accès aux dossiers d'instruction la mettant en cause. En établissant la vérité sur les dérives qui auraient été commises, les enquêteurs peuvent nous aider à rénover la mutuelle en profondeur. Pour cela, la MNEF doit d'abord rompre avec le système opaque et lucratif mis en place ces dernières années. Elle doit aussi montrer aux adhérents que la mutuelle saura les défendre s'ils ont été lésés.

– Même si les enquêtes en cours mettent en cause des salariés de l'entreprise, des proches de la mutuelle ou d'anciens responsables du syndicat d'étudiants – l'UNEF-ID – dont vous êtes issu ?

– En l'état actuel du dossier, je ne jette la suspicion sur personne. Mais nous n'aurons pas une attitude à géométrie variable en fonction des personnes compromises. Mon rôle est d'aider la justice, de mettre fin à certaines pratiques et de restaurer l'image de la mutuelle.



POURIA AMIRSHAHI

A cet égard, je souhaiterais qu'on ne parle plus de l'affaire de la MNEF mais des dossiers concernant telle ou telle personne. Ce n'est pas l'institution qui est en cause, mais le comportement de quelques responsables et des pratiques que les adhérents ont condamnés lors des dernières élections.

» Depuis une dizaine d'années, la mutuelle a été dirigée non plus par des étudiants mais par des professionnels du commerce qui ont agi dans la plus grande opacité, selon des règles libérales parfois contraires aux principes de la mutualité. La responsabilité du mouvement étudiant, c'est de n'avoir pas su s'opposer à ces dérives plus tôt.

» On peut reprocher à la MNEF d'avoir utilisé les fonds de la Sécurité sociale à des fins lucratives dans des filiales qui, de surcroît, n'ont rien à voir avec les besoins des étudiants ou avec la mutualité. Si l'enquête vise à condamner ces pratiques, nous sommes d'accord. Mais s'il s'agit, au nom d'une mauvaise gestion, de remettre en cause l'existence du régime social étudiant, nous saurons nous y opposer.

– La MNEF a perdu 9 % de ses adhérents lors de la dernière rentrée. Cette situation met-elle en danger les finances de la mutuelle ?

– Les affaires ont forcément semé le doute auprès des étudiants. Certains d'entre eux, et c'est compréhensible, n'ont pas choisi la MNEF. La mutuelle a par ailleurs rencontré des difficultés informatiques qui ont allongé les délais de remboursement. Cela dit, la santé économique de la mutuelle n'est pas catastrophique : elle dispose de ressources financières et humaines pour repartir sur de nouvelles bases.

– Envisagez-vous de réorganiser le système des filiales commerciales dénoncé dans divers rapports comme celui de la Cour des comptes ?

– La MNEF est avant tout une mutuelle. Elle doit le rester, en privilégiant la logique sociale. La politique d'investissement dans certaines filiales ne sera pas poursuivie. Certaines participations ou activités seront cédées lorsqu'elles n'ont aucune utilité au regard des besoins des étudiants ou lorsqu'elles coûtent cher à la mutuelle. Par exemple, il n'est plus possible de continuer d'investir dans la construction de logements étudiants si c'est pour proposer des loyers supérieurs au marché privé. C'est vrai que les millions de francs investis dans les filiales auraient très bien pu l'être dans les maisons des jeunes et de la santé, ainsi que dans l'amélioration des prestations mutualistes.

– Alors que la MNEF est sous le feu croisé d'une multitude d'enquêtes judiciaires, financières, sociales et administratives, et que le régime social spécifique des étudiants a pu être remis en cause, pensez-vous disposer d'une marge de manœuvre suffisante ?

– En attendant les résultats d'une consultation sur les attentes de nos adhérents qui sera lancée prochainement, nous devons réfléchir à une meilleure prise en compte des remboursements des dépenses de santé. Nous souhaitons aussi renforcer l'offre de prévention et de proximité. Dans le domaine des services aux étudiants, il faut changer de logique et mettre fin à l'accumulation d'offres promotionnelles qui confondent la mutuelle avec une grande surface. Si nous voulons rester dans notre rôle, nous devons nous orienter vers la démocratisation de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. »

Propos recueillis par Michel Delberghe

Une étude confirme la mortalité liée à la pollution de l'air

Près de 265 décès par an pourraient être évités

LE NOMBRE annuel total minimal de *« décès anticipés »* (avant soixante-cinq ans) attribuables à la pollution atmosphérique dans les grandes villes serait de 265 pour la mortalité totale, dont 107 pour la mortalité cardio-vasculaire, et 23 pour la mortalité respiratoire. Tels sont les résultats d'une importante enquête menée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) dans neuf grandes villes françaises, rendue publique, lundi 19 avril, par Dominique Voynet, ministre de l'environnement, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale.

Intitulé « Surveillance épidémiologique air et santé », le rapport fait la synthèse des données recueillies dans les villes de Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse entre 1990 et 1995. Confirmant les études françaises et internationales, ces résultats concluent clairement à *« une association à court terme entre la pollution atmosphérique urbaine et la mortalité »*.

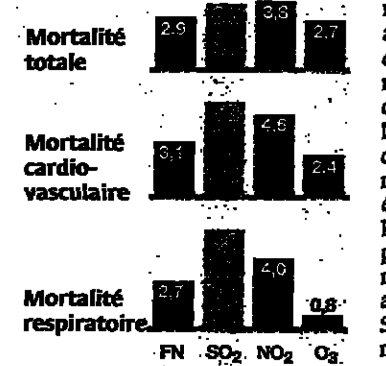
L'étude de l'InVS a porté sur l'exposition quotidienne moyenne de la population à la pollution ambiante, dite de fond, comprenant les quatre principaux polluants mesurés – particules diesel, dioxyde de soufre (SO_2), dioxyde d'azote (NO_2) et ozone (O_3). Ces résultats ont été croisés avec les données de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur la mortalité quotidienne (mortalité totale, respiratoire et cardio-vasculaire) relevées dans ces agglomérations sur la même période.

Les chercheurs de l'InVS ont démontré que si l'on réduisait le niveau de pollution des 91 jours les plus pollués de l'année étudiée à celui des 91 jours les moins pollués, on éviterait 265 morts par an. Ces morts ne sont pas directement causées par la pollution de l'air comme c'est le cas, par exemple, lors des intoxications au monoxyde de carbone, mais elle joue un rôle d'« accélérateur » des décès chez les personnes les plus exposées. L'analyse des données recueillies sur une population totale de 10 millions d'habitants a permis de constater *« une homogénéité des risques en termes de mortalité anticipée »* dans les neuf villes concernées.

Ainsi, malgré des tailles de population différentes et des niveaux de pollution divers – la pollution aux particules est plus forte à Marseille, Paris et Rouen, celle aux SO_2 touche particulièrement Le Havre et Rouen, tandis que les niveaux les plus élevés en NO_2 ont été observés à Paris et Strasbourg – les risques de décès prématurés demeurent sensiblement identiques, montrant une augmentation à chaque nouveau seuil de pollution franchi. Dans les neuf agglomérations, l'*« excès de risque »* varie ainsi de 3 % à 4 % pour une augmentation de 50 microgrammes par mètre cube des indicateurs de pollution.

Un impact différent selon les polluants

HAUSSE DU % DE RISQUES DE MORTALITÉ POUR CHAQUE AUGMENTATION DE 50µg/m³ DE LA POLLUTION



FN — particules diesel
SO_2 — dioxyde de soufre
NO_2 — dioxyde d'azote
O_3 — ozone

DES PARADES INSUFFISANTES

Les effets indirects de la pollution sont cependant différents selon le type de maladie initiale des personnes sensibles. Ainsi le temps de vie perdu est-il plus important pour les décès toutes causes ou en relation avec les maladies cardio-vasculaires que pour ceux liés à une affection respiratoire chronique.

Estimant que les résultats obtenus sont suffisamment probants, les auteurs prônent deux changements dans l'approche actuelle : tout d'abord, *« c'est la pollution dans son ensemble qui doit être considérée comme facteur de risque pour la santé des populations »* ; ensuite, il faut concevoir la politique de prévention *« en termes d'exposition quotidienne permanente »* et non seulement les jours de pic. En clair, les mesures ponctuelles en vigueur en cas de crise (définition de seuils d'alerte, pastille verte, circulation alternée...) ne suffisent pas.

Cette étude semble venir à point nommé au moment où se négocient dans toutes les agglomérations les plans de déplacement urbains (PDU), obligatoires depuis la loi sur l'air du 31 décembre 1996 pour toute agglomération de plus de 100 000 habitants. Non seulement ces plans, censés réorganiser les déplacements en ville afin de réduire les émissions polluantes avant le 1er janvier 2 000, ont pris du retard (*Le Monde* du 13 avril), mais la majorité des PDU en cours d'élaboration ont davantage mis l'accent sur les transports en commun que sur des mesures de restriction de la circulation. Or des études récentes ont démontré que l'augmentation de l'offre en transports publics n'entraînait pas automatiquement une baisse du trafic automobile ni du taux de pollution. Seules des mesures drastiques de restriction de la circulation pourront éviter les pics à moyen terme. Et donc « économiser » des vies humaines.

Sylvia Zappi

Le collectif Stop la violence appelle à une marche pacifique à Paris

LES VINGT-DEUX membres du collectif Stop la violence ont lancé un appel en faveur d'une marche nationale contre les violences, le 29 mai à Paris, à l'occasion d'une réunion de coordination nationale, samedi 17 avril, à la Grande Halle de La Villette. Environ trois cents personnes, dont des jeunes venus de Montpellier, Lille, Nantes et Marseille, ont pris part à cette réunion au cours de laquelle sont intervenus des représentants de la SNCF et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et la sociologue Séverine Labat.

Le manifeste *Stop la violence* (*Le Monde* des 3 et 17 mars) a alimenté les débats de cette rencontre sans que soit abordée la question de la stratégie à suivre par le collectif. Celui-ci n'a pas encore tranché entre les différentes hypothèses qui s'offrent à lui : rester une association, qui travaillerait avec des *« associations sœurs »* créées en province, ou fonder un réseau dont l'association parisienne serait le noyau central. Ce dernier choix suppose une infrastructure dont les membres du collectif, âgés de treize à vingt-quatre ans, ne disposent pas.

« SANS MÂCHER NOS MOTS »

Ceux-ci vont mettre à profit leurs vacances – qui débutent en région parisienne – pour rendre visite à des jeunes gens à Lille et à Marseille, mettre sur pied un comité de parrainage qui les aiderait à se structurer, demander à des personnalités de les former, rencontrer les *« bonnes volontés »* qui leur apportent un soutien, et réfléchir aux différents moyens de concrétiser l'action.

Parmi les projets en gestation : la création d'une sorte de cellule d'urgence, composée de jeunes, qui interviendrait dans les situations très tendues, lorsque le dialogue a disparu, ou l'intervention de groupes de jeunes qui iraient à la rencontre des « caïds » dans les trains de banlieue ou les cages d'escalier. *« La faiblesse du mouvement, c'est que ça va très vite,* reconnaît Nicolas, l'un des membres du collectif. *Sa force, c'est qu'on est un groupe très soudé, et qu'on est les seuls à pouvoir discuter avec une quarantaine de jeunes sans mâcher nos mots et sans se faire embrouiller »*.

M.-P. S.

A Paris, un adolescent tue un camarade avec l'arme d'un policier

UN MINEUR âgé de seize ans, qui avait tiré un coup de feu mortel sur l'un de ses camarades avec l'arme de service d'un policier, vendredi soir à Paris, dans le vestiaire d'un stade de football, devait être présenté, lundi 19 avril, à un juge d'instruction parisien. De nature accidentelle, selon les premières constatations de l'enquête, le drame s'est produit au stade Elisabeth, dans le 14e arrondissement, où devait avoir lieu une rencontre amicale de football.

Pendant que le policier distribuait les maillots aux joueurs de l'équipe dont il était l'entraîneur bénévole, un adolescent a fouillé son sac et s'est emparé de son arme de service. Le coup de feu est parti pendant que le jeune homme, domicilié dans le Val-de-Marne, manipulait ce revolver 357 magnum. Un joueur de l'équipe, âgé de dix-sept ans et demeurant dans le Val-d'Oise, a été touché en pleine tête. Il est décédé, samedi après-midi, au groupe hospitalier La Pitié-Salpêtrière.

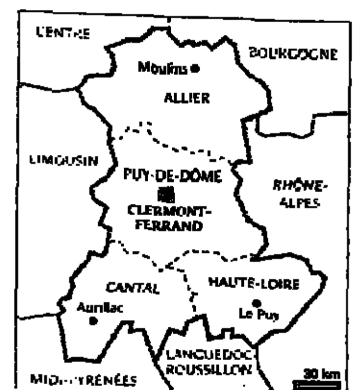
Impliqué dans la vie associative depuis des années, le brigadier de police se trouvait hors service pendant la séance d'entraînement. Il devait rejoindre, après la rencontre, la brigade anticriminalité de Paris à laquelle il est affecté. Sur un plan réglementaire, il était autorisé à transporter son arme, mais celle-ci aurait dû être déchargée et placée hors d'atteinte d'une autre personne. En état de choc, le brigadier a été laissé en liberté, dimanche, à l'issue de sa garde à vue. Egalement très choqué, l'auteur du coup de feu, sans antécédent judiciaire, pourrait être mis en examen pour homicide involontaire ou pour coups mortels.

Erich Inciyan

AUVERGNE

La formation professionnelle, entre élitisme et insertion

Martine Aubry reproche à certains conseils régionaux de ne pas s'intéresser aux jeunes les plus touchés par l'exclusion. Dans le fief de Valéry Giscard d'Estaing, on met en avant l'efficacité de la politique suivie, tout en admettant que la priorité n'est pas sociale



CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Voici la compétence la plus ingrate dont les élus régionaux ont héritée. Ils y engloutissent des fortunes. Avec un doute perpétuel : financent-ils de la « formation » ou des « *stages-parkings* », autrement dit le chômage ? Ils préfèrent parler des lycées, qu'ils construisent et dont ils peuvent caresser le béton. La formation professionnelle – plutôt un thème de gauche – et l'apprentissage – réputé de droite – ne génèrent guère de profit électoral.

Ainsi, pourtant, en a décidé le législateur, qui, en 1983, a confié aux régions la formation continue. Décentralisation tout juste achevée, puisque la loi Giraud de 1993 prévoyait qu'au 1er janvier 1999 les régions deviendraient pleinement responsables de la formation des jeunes. Résultat, aujourd'hui : un fardeau encore plus lourd à porter pour les régions. Avec un Etat qui « pousse », multiplie les procédures d'intervention, parce que le chômage est toujours là, et se fâche parfois. Comme vient de le faire Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, devant les responsables des missions locales pour l'emploi, en montrant du doigt certaines régions qui négligeraient les jeunes les plus en difficulté (*Le Monde* du 13 mars).

L'Auvergne serait-elle une des « coupables » ? C'est la question sur toutes les bouches ici. « *Les régions se sont senties agressées par les propos de la ministre* », réplique-t-on au conseil régional. Mme Aubry visait certaines régions à l'attitude « *irresponsable* », notamment dans la prise en compte du fameux programme Trace (trajet d'accès à l'emploi), en faveur de ces jeunes les plus exclus, et elle avait annoncé qu'elle en ferait « *un des points majeurs* » de la négociation des futurs contrats de plan. Pour René Chiroux (UDF), second de Valéry Giscard d'Estaing, la ministre est allée trop loin, « *déniant aux régions le droit de s'administrer librement, ce qui remet en cause la décentralisation* ».

La décrue du chômage, repassé sous le seuil des 10 % (9,8 %), a été forte en Auvergne. Ce recul a, certes, touché les moins de 25 ans, mais 60 % des jeunes chômeurs sont aux plus bas niveaux de formation (5 *bis* et 6). L'ancien président de la République se désintéresserait-il de leur sort ? Protestation dans les services de la région. M. Giscard d'Estaing s'est « *impliqué personnellement* » dans les problèmes de la formation, allant jusqu'à visiter, « *sans la presse* », une agence de l'ANPE locale. « *Mais, comme tous les élus,* explique-t-on à voix basse, *il a eu des difficultés à saisir les financements, les intervenants, les dispositifs.* » On donnera volontiers l'absolution au « premier » Auvergnat : s'y reconnaître dans le maquis de la formation relève de l'exploit.

« *Le rapport Pery* [rédigé par la secrétaire d'Etat à la formation professionnelle en mars] *le souligne : on a empilé les mesures qui rendent le paysage de la formation professionnelle illisible. La région Auvergne a toujours eu la même logique : se définir une politique propre, et éviter les cofinancements compliqués, sauf lorsqu'il y va de l'intérêt collectif* », précise-t-on à la région. Budget 1999 : 290 millions de francs (44,2 millions d'euros), dont 89 à l'apprentissage. La région contribue à la formation de 6 000 stagiaires par an : 70 % d'entre eux ont un niveau « 5 » ou « 6 » ; 4 500 sont des jeunes de *moins de 25 ans* ; *4 800 suivent une* formation « préparatoire », 1 200 une formation « qualifiante ». Bilan donné par les responsables. Avec deux impératifs mis par la région : « *individualisation* » des parcours, et obligation d'aller en entreprise, suivant l'idée de l'« *alternat* », chère à M. Giscard d'Estaing.

Plus de 10% des budgets régionaux

RÉGIONS	CONTRATS DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE en unités	PART DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 1998 en % du budget total des régions (0 5 10 15 20 25)	CHÔMAGE DES MOINS DE 25 ANS en % du nombre total de chômeurs
ALSACE	13 859		22,8
AQUITAINE	17 237		20,3
AUVERGNE	9 314		22,6
BOURGOGNE	10 383		22,6
BRETAGNE	19 716		20,9
CENTRE	15 458		21,6
CHAMPAGNE-ARDENNE	8 129		24,3
CORSE	1 115		17,4
FRANCHE-COMTÉ	7 565		22,8
ILE-DE-FRANCE	87 502		12,5
LANGUEDOC-ROUSS.	13 760		17,8
LIMOUSIN	3 749		22,5
LORRAINE	14 890		23,3
MIDI-PYRÉNÉES	17 336		19,2
NORD-PAS-DE-CALAIS	22 210		25,9
BASSE-NORMANDIE	10 199		24,7
HAUTE-NORMANDIE	11 338		23,7
PAYS DE LA LOIRE	14 510		23,9
PICARDIE	11 408		24,0
POITOU-CHARENTES	11 858		22,4
PROV.-ALPES-C. D'AZUR	*28 872*		*16,0*
RHÔNE-ALPES	34 876		19,4

Source : DARES, DGCL

Les contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation et d'orientation constituent les principaux dispositifs de la formation professionnelle, notamment à destination des jeunes de moins de 25 ans. Le financement de ces dispositifs est assuré par la taxe sur les cartes grises et un transfert de ressources de l'Etat vers les régions

Initiative originale, reprise depuis par d'autres régions : la création de « *délégués territoriaux* », jouant le rôle d'animateurs dans le flot des intervenants. Et aussi une « *charte de qualité* » pour les organismes de formation – une vraie jungle : 500 recensés, 84 en contrat avec la région – afin d'éviter les dérives marchandes : leur habilitation est en effet basée sur une simple déclaration. Ici comme ailleurs, on recherche les « niches » d'emplois, on fait des troncs communs de formation avec les entreprises. La technique auvergnate est bien rodée. Ce qui n'empêche pas de s'interroger sur la finalité du système : « *Pour régler le problème des jeunes, alors que certains relèvent encore du scolaire,* constatent les responsables, *on s'adresse à la formation professionnelle ; c'est le seul moyen de leur apporter une rémunération. Le système est ainsi "pollué". Nous avons fait le choix de la rémunération. Ce n'est pas le cas de toutes les régions.* »

Cette politique est critiquée par les socialistes. « *La région est très déficiente sur les non-qualifiés, les niveaux 6. Les formations sont réservées à une minorité. Or 64 % des chômeurs sont des non-qualifiés* », accuse René Souchon (PS). Point d'accroc majeur : le programme Trace, que Martine Aubry souhaite promouvoir dans les contrats de plan. « *Il n'y a aucune participation de la région* », s'inquiète M. Souchon. Résultat : l'opération, gérée par les missions locales, est en panne, selon lui, devant le refus de financer de la région et de... l'Etat, puisque ce dernier ne finance que si la région participe. Dans l'affaire, l'Etat ne fait pas de zèle.

Réponse de M. Chiroux : « *La plupart des intervenants trouvent notre système bon, mais d'autres élitiste. Nous visons l'insertion professionnelle, nous n'avons pas un rôle social à jouer.* » L'élu giscardien se montre néanmoins conciliant : Trace *a été décidé par le gouvernement « sans concertation avec les régions* », mais le programme ne sera pas bloqué « *s'il s'avère que notre intervention est absolument nécessaire. Nous assurerons tout ce qui est formation* ». René Chiroux précise encore : « *Le contrat de plan est devenu mythique. Tout le monde veut être dedans.* » Les élus sont en attente du contenu de l'enveloppe de l'Etat. Les voies de communication (le tunnel du Lioran) constitueront le gros dossier de l'exercice auvergnat.

A la mission locale pour l'emploi du Grand Clermont, en milieu urbain, on voit surtout arriver, en ce moment, des diplômés – 60 % des 4 500 personnes accueillies – en détresse sociale. « *La région se méfie beaucoup des missions locales. Elle en a peur. Ce sont des lieux de contre-pouvoirs, d'innovation* », lance M. Souchon. « *Les deux cultures, celle des missions locales et la nôtre, se sont rapprochées* », reconnaît franchement M. Chiroux.

> « La région se méfie beaucoup des missions locales. Ce sont des lieux de contre-pouvoirs, d'innovation »

Fidèle à sa logique, la région a fait le choix de la formation pour les emplois-jeunes, alors que d'autres régions ont choisi de prendre en charge une partie des salaires. « *Nous aurions souhaité que la région vienne en soutien de la politique de l'Etat. Giscard ne l'a pas voulu. A la place, il a fait du soutien aux emplois industriels avec son fameux système d'allègement des charges patronales sur les bas salaires* », répond M. Souchon.

Que n'a-t-on dit en Auvergne sur cette initiative, lancée en 1997, à quelques mois des élections régionales, par un « VGE » mué en sorcier de l'emploi ! Ravis de l'aubaine, les industriels se sont précipités. Les crédits pour les 3 000 emplois visés ont été vite mangés. Chaque soir, le candidat Giscard annonçait dans ses meetings les emplois qui tombaient dans l'escarcelle de la région, se souvient M. Chiroux. Le dispositif va être reconduit. « *Ces emplois auraient été créés de toute façon, à cause de la conjoncture* », rétorque M. Souchon. Pour l'élu socialiste, le système auvergnat de formation génère des « *rigidités* » : « *Les stages sont trop souvent mis en place à partir du savoir-faire des organismes. Plus les publics sont difficiles, plus il faudrait s'adapter au profil de l'individu et à ses motivations psychologiques.* » Un tel constat est partagé par le rapport Pery.

Régis Guyotat

PROCHAINS ARTICLES :
Midi-Pyrénées
et l'espace rural

Passer du « prêt-à-porter » au « sur mesure »

Le rapport de Nicole Pery, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, recommande de dépasser la logique de « *gestion des dispositifs* » afin d'« *individualiser les parcours de formation* ». Il s'agit en somme, résume un spécialiste, de « *passer du prêt-à-porter au sur mesure* ». En 1997, on comptait 210 000 jeunes en formation, dont 82 % pris en charge par les conseils régionaux.

Le rapport montre l'hétérogénéité des stratégies locales : « *Là où la stratégie régionale de formation privilégie un ciblage des publics qualifiés, ou une élévation des niveaux de qualification, jugée plus valorisante et à une plus forte valeur ajoutée en termes politiques, la question des publics les plus démunis et celle des moyens attribués à son traitement ne font pas l'objet de dispositions spécifiques : dans certains cas, elles sont évacuées* », lit-on dans le rapport Pery, qui reprend les conclusions du comité de coordination des programmes régionaux de formation professionnelle.

Comment fonctionne le conseil régional

ELUS depuis 1986 au suffrage universel, les conseils régionaux sont organisés autour de trois pôles : un président et ses vice-présidents (l'exécutif), une commission permanente et l'assemblée plénière.

● **Le président.** Elu par les conseillers, au troisième tour de scrutin si les deux premiers n'ont pas dégagé une majorité absolue, le président du conseil régional incarne l'exécutif de l'assemblée, à l'exception de la Corse, qui est dotée d'un conseil exécutif avec son propre président. Il préside, convoque le conseil, présente les dossiers et exécute les délibérations de l'assemblée. Il soumet à l'assemblée un budget dont il sera, après son adoption, l'ordonnateur des dépenses et des recettes. Il gère aussi le patrimoine et administre, avec le directeur général des services, des équipes de fonctionnaires. Le président peut déléguer une partie de ses fonctions aux vice-présidents élus par l'assemblée plénière.

● **La commission permanente.** Composée du président, de ses vices-présidents et des conseillers élus à la proportionnelle par l'assemblée régionale, la commission permanente met en application les délibérations votées par le conseil, notamment l'individualisation des dépenses. Elle gère les affaires courantes. Le conseil peut lui déléguer une partie de ses attributions, à l'exception des questions budgétaires. Elle se réunit à huis clos entre deux sessions plénières. Dans quatre régions (Franche-Comté, Picardie, Lorraine et Languedoc-Roussillon), la commission permanente rassemble la totalité des conseillers et, pour les autres, entre un tiers et la moitié des membres.

● **L'assemblée.** L'assemblée régionale, composée de 43 à 209 conseillers suivant la taille de chaque territoire, « *règle, par ses délibérations, les affaires de la région* ». Elle se réunit en session plénière une fois au moins par trimestre, à l'initiative du président, de la commission permanente ou d'un tiers de ses membres. L'assemblée adopte son règlement intérieur et peut créer des commissions thématiques (formation professionnelle, aménagement, transports, développement économique...) qui préparent les décisions de l'assemblée sans pour autant disposer de pouvoir décisionnel. Le nombre de commissions thématiques varie suivant les régions : de 3 pour la Corse à 17 pour Midi-Pyrénées.

● **Le CESR.** Le conseil économique et social régional, composé de représentants des syndicats, des chambres consulaires, ainsi que d'organismes régionaux et de personnalités qualifiées, forme une assemblée consultative auprès du conseil régional et de son président. La Corse dispose en outre d'« *offices* » spécialisés.

François Fillon, nouveau baron des Pays de la Loire

NANTES
de notre envoyé spécial

Au dernier étage, la terrasse qui donne sur un bras de la Loire est parsemée de feuilles mortes ; le bureau voisin, lui, est encore comme inoccupé. C'est à peine si, sur une étagère, un portrait de Joël Le Theule, ancien ministre de De Gaulle, et une récente biographie consacrée à Philippe Séguin rappellent l'itinéraire du nouveau maître des lieux.

Sur l'île Beaulieu, à Nantes, l'hôtel de la région Pays de la Loire, d'un style un peu moscovite mais avec *patio* à l'espagnole, a été construit sous le règne, long de près d'un quart de siècle, d'Olivier Guichard, baron du gaullisme et saint-patron, à cette époque, de l'aménagement du territoire. Dans le bureau de François Fillon, son successeur à la présidence du conseil régional, un jeune collaborateur fait remarquer : « *L'important, c'est ça...* » Il tient simplement dans sa main la prise d'un ordinateur.

« *Où qu'il soit, François Fillon communique au moins trois fois par jour avec nous* via *Internet. Dès qu'ils ont un problème urgent à trancher, les directeurs des services m'apportent leur disquette. Je transmets et il décide* », confirme François Pinte, le directeur de cabinet du président de la région. Gouvernement à distance ? C'est peu dire que M. Fillon aura mis à profit ses passages au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis à celui des technologies de l'information et de La Poste, pour s'initier aux nouveaux canaux de communication : il a été le moniteur attitré et patient de bien des députés. Ancien président du conseil général de la Sarthe, M. Fillon est, aussi, un homme fort occupé. A quarante-cinq ans, le benjamin des présidents de région est maire de Sablé-sur-Sarthe, député et porte-parole du RPR.

Tandis qu'Hervé de Charette, alors ministre des affaires étrangères, prenait date, trop tôt et trop ostensiblement, pour assurer la succession de M. Guichard, le député de la Sarthe se tenait prudemment en retrait. Il n'osait croire en pareil héritage : pensez, une région de trois millions d'habitants ; la deuxième en France pour la production agricole ; un budget de près de 4 milliards de francs ; une région, enfin, durablement inscrite à droite. En mars 1998, en dépit du reflux général de l'opposition et de profondes divisions de la droite dans plusieurs départements de la région, M. Fillon est élu président avec, fait devenu rare, une majorité absolue (50 voix sur 93). A moins d'un séisme politique, il pourrait être là pour vingt ou trente ans...

Un an après son élection, le porte-parole national du RPR la joue modeste : « *Ça se passe tellement bien que je ne sais trop quoi dire...* » C'est peut-être que, précisément, ici, M. Fillon n'est pas perçu comme un des principaux responsables du RPR. Pour la première fois, le 13 mars, il a invité à Nantes, sous un chapiteau géant, les 1 500 maires de la région. La photo, historique, de la rencontre, abondamment relayée dans la presse régionale, en témoigne : 80 % d'entre eux ont répondu présent. Maire de Nantes et président du groupe PS de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault fut un des premiers intervenants. « *Que pouvions-nous faire,* s'interroge encore Yannick Vaugrenard, président du groupe socialiste au conseil régional. *Ce congrès des maires, c'était bien joué, même si ça n'apporte rien.* »

RÉSEAUX ET PRAGMATISME

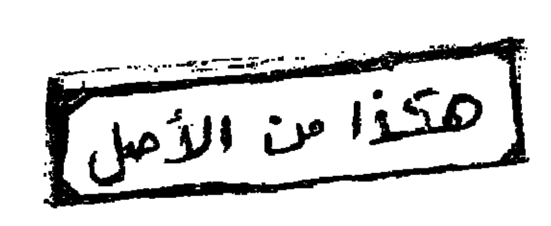
Comme Charles Millon l'avait fait, peu après son élection, en 1988, à la tête de Rhône-Alpes – c'est-à-dire bien avant d'être prêt à tous les accords pour sauver sa présidence –, M. Fillon s'emploie à travailler en réseaux. Avec les maires donc, notamment ceux des principales villes de la région (Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon), bien qu'ils soient en grande majorité de gauche. Avec les présidents de conseils généraux aussi, tous de droite en revanche, parmi lesquels les anciens ministres Philippe de Villiers (Vendée) et Jean Arthuis (Mayenne). M. Fillon a conclu avec eux, peu après son élection, un pacte triennal de stabilisation des impôts locaux. Avec, enfin, ses collègues des régions limitrophes : d'abord Josselin de Rohan, en Bretagne, président du groupe RPR du Sénat, puis Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes.

Principal opposant, le PS plaide justement pour que le « Grand Ouest », pénalisé par sa situation périphérique dans l'Europe, s'organise mieux pour être relié au plus vite, par rail, par route, et sans passer par Paris, à la fameuse « banane bleue » européenne, porteuse de toutes les promesses de développement.

Pragmatique, M. Fillon ne veut pas s'embarrasser des querelles entre départementalistes, dont il a sans doute été dans la Sarthe, et régionalistes, où il pourrait s'inscrire, à Nantes. Rien ne le porte, non plus, à s'attarder plus que nécessaire dans le débat, éternel, sur les avantages d'un éventuel rattachement du département de Loire-Atlantique à feu le duché de Bretagne : « *La seule façon d'avancer est d'associer les départements à la région, qui a le rôle central* », dit-il.

Mais, politique, le jeune président RPR s'est rapidement employé à expérimenter une initiative en faveur de l'emploi concurrente de celles de Martine Aubry. Ses « contrats 3 500 » ouvrent, pendant un an, une substantielle réduction des charges à quiconque – PME, commerçant, artisan – créera un nouvel emploi durable. Se différenciant des Verts et des communistes, seuls les socialistes ont jugé, à cette occasion, que « *le cadeau fait aux entreprises était un peu facile* ». Il n'empêche, le ministère de l'emploi et de la solidarité suit l'expérience de très près.

Jean-Louis Saux



Lutte ouvrière à mots couverts



De ses origines révolutionnaires, Lutte ouvrière garde le culte du secret et de la clandestinité. Porte-parole de l'organisation depuis vingt-cinq ans, Arlette Laguiller sera de nouveau son chef de file pour les européennes. « Le Monde » a rencontré les militants de LO. Des témoignages où la force des convictions est tempérée par la réticence à se confier sur la vie interne du mouvement

ARLETTE LAGUILLER est repartie en campagne. Elle parcourt la France au gré de ses meetings pour les élections européennes du 13 juin. Première sur la liste commune de Lutte ouvrière (LO) et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) d'Alain Krivine, elle continue de hanter l'écran des « Guignols », transformée en marionnette au discours immuable : *« Travailleuses, travailleurs, camarades et amis... »*

Entrée à LO après 1968, Arlette Laguiller en devint en 1973 la porte-parole. A cinquante-huit ans, en préretraite après avoir été employée au Crédit lyonnais, où elle fut déléguée de la CGT puis de FO, animatrice de grèves, Arlette Laguiller n'a guère pris de rides, et encore moins de kilos superflus. Le visage est lisse, sans maquillage, l'allure et les vêtements sont sobres. Le verbe est « popu », scandant, répétant les dénonciations du capitalisme, au nom de la lutte des classes, appelant le monde ouvrier à se battre pas à pas, et le gouvernement à *« réquisitionner les profits pour créer des emplois »*.

« Arlette », comme on l'appelle volontiers, est presque familière, à force de transparence. *« Au moins, on sait qu'au lendemain des élections elle ne changera pas ses positions et honorera les promesses qu'elle a faites en campagne »*, disent de nombreux électeurs, sympathisants ou adversaires. Mais de quelle organisation défend-elle les couleurs ? Quel est donc ce parti qui préserve farouchement son droit au secret ? Qui en est le leader, inconnu du public ? LO existe pourtant depuis des décennies.

Serait-ce une secte, dirigée d'une main de fer par un gourou ? L'opinion finit par s'interroger, alors que la campagne pour les européennes propulse Arlette Laguiller sur le devant de la scène. Dans *« La vraie nature d'Arlette »*, *(lire page 15)*, François Koch dévoile l'identité et les activités cachées du fondateur et chef incontesté de Lutte ouvrière, Robert Barcia, *alias* Hardy. L'homme a toujours refusé d'être interviewé. A plus de soixante-dix ans, il est à la retraite, après avoir dirigé pendant des années deux entreprises prestataires de services médico-pharmaceutiques et de formation pour les visiteurs médicaux, l'EPMED et l'OPMM. De quoi surprendre... Le leader de LO lui-même patron capitaliste ? C'est comme si, au PCF, Georges Marchais avait été secrètement un PDG apprécié des patrons !

Ces révélations suffisent-elles à réduire LO à une secte ? *« Nous avons porté plainte pour diffamation, à trois reprises »*, tient à rappeler Arlette Laguiller, commençant son interview en branchant son magnétophone. *« Les journalistes me font parfois dire n'importe quoi. »* Ce n'est pas de sa porte-parole que l'on apprendra comment fonctionne Lutte ouvrière. En pleine campagne, sans doute a-t-elle mieux à faire. Depuis près d'un mois, elle multiplie les déclarations pacifistes contre les frappes de l'OTAN au Kosovo et à Belgrade. Le gouvernement français refuse-t-il par principe d'accueillir des réfugiés kosovars ? La porte-parole de LO s'indigne devant ce *« profond cynisme »*, ces attitudes *« odieuses et inacceptables »*. Dans un communiqué publié le 6 avril, elle précise que cette attitude *« ne peut inspirer qu'un profond dégoût à tous ceux pour qui la solidarité avec ceux qui se retrouvent dans une détresse totale constitue un geste élémentaire »*.

Pour le journaliste, mieux vaut donc enquêter auprès des camarades d'Arlette qui acceptent de se confier...

RODEZ
Le dévouement des militants de base

Par un temps glacial, fin février, ils sont six, venus de Toulouse, afin de préparer la salle des fêtes du Foirail pour le meeting du soir avec Arlette Laguiller et Alain Krivine. La plus âgée, environ quarante ans, est institutrice, une jeune femme professeur d'école, la troisième, technicienne à la Snias. Il y a également un technicien d'une usine de câblage, un étudiant en histoire et un chômeur à la recherche de son premier emploi. Après avoir planté des drapeaux rouges à l'entrée, accroché aux murs des banderoles, ils font une pause. Pâté, fromages et pommes vertes, une bouteille de vin rouge. Accueillants, ils parlent clair, à condition de ne pas évoquer leurs identités. *« Les patrons seraient trop contents de nous virer, et la police de nous embêter »*, disent-ils pour justifier ce côté clandestin. Ils évitent même de s'interpeller par leurs pseudonymes, dont l'usage est imposé par leur organisation. Ce n'est pas leur premier voyage à Rodez, *« où LO n'a aucun militant »*, avouent-ils.

Les deux week-ends précédents, ils sont venus coller des affiches, vendre l'hebdomadaire *Lutte ouvrière*, *« differ »* des tracts à Intermarché et sur le parking de l'usine Bosch (deux mille salariés). *« Partout, on a été bien accueillis, sans agressivité aucune, même pas de la part des électeurs du Front national. Quant à leurs militants, ils ne se montrent pas ! »* A Toulouse, LO et la LCR se sont *« réparti le travail »* pour préparer cette soirée rodézienne. La plus âgée : *« Nous n'avons pas les mêmes terrains d'intervention. Eux, c'est plutôt les milieux associatifs et sociaux. Nous, ce sont les grandes entreprises. »* Le jeune technicien en câblage précise d'une voix douce : *« Chez Bosch, ils viennent d'ouvrir une nouvelle ligne de production, ils embauchent deux cent cinquante personnes. J'ai appris que les ouvriers discutent sec sur un éventuel travail en continu le dimanche. Mais nous n'avons pas de feuille de boîte, ce bulletin d'information de l'entreprise réalisé par les salariés eux-mêmes. Peut-être que, ce soir, des travailleurs de Bosch vont venir parler de leurs conditions. C'est ce qu'on espère. »*

« Ce n'est pas de l'Europe que parlent les gens, mais du chômage », disent-ils, convaincus. Schizophrénie en pleine campagne pour les européennes ? L'aînée commente : *« La LCR, trotskiste comme nous, a enfin compris qu'il faut se présenter systématiquement à toutes les élections, comme nous l'avons fait, pour capitaliser les scores. »* Et de rappeler la constante progression électorale d'*« Arlette et de LO »*, de 2 % en 1973 à plus de 5 % aux dernières régionales. L'étudiant en histoire explique son itinéraire : *« Au PCF, où j'ai commencé, on forme, mais ce n'est pas à l'histoire du mouvement ouvrier. »* La jeune professeur d'école poursuit : *« De voir mes parents immigrés et mal payés, ça m'a convaincue, dès le lycée. »* La technicienne de la Snias, toute timide : *« Moi, c'est en découvrant le travail dans mon usine que j'ai compris. »*

A ces premières révoltes ont succédé les *« cours »* hebdomadaires d'histoire dispensés en interne par LO et les *« cercles »* mensuels de discussions ouverts au public. Les militants doivent aussi assurer la diffusion de l'hebdomadaire et chercher à convaincre leur entourage. Parmi ces six Toulousains, deux sont militants à part entière et participent aux votes. Les autres aspirent à le devenir, après un long parcours probatoire pouvant aller jusqu'à trois ans, plus dur pour les intellectuels que pour les ouvriers. Tous cotisent, de 5 % à 10 % de leur revenu, et paient leurs frais de déplacement, comme ceux occasionnés par leur activité de militant.

Ce soir-là, à Rodez, leur peine a été récompensée. Trois cent vingt personnes ont assisté au meeting, dont la moitié militent à LO ou à la LCR. Le lendemain, la presse régionale salua cette affluence. Est-ce le charisme « grand public » d'Arlette Laguiller, ou le résultat de la mobilisation 24 heures sur 24 d'une minorité agissante ?

> « La LCR, trotskiste comme nous, a enfin compris qu'il faut se présenter systématiquement à toutes les élections, comme nous l'avons fait, pour capitaliser les scores »

DUNKERQUE
Un cadre politique, ouvrier chez Pechiney-aluminium

En combinaison noire, casque rouge portant le sigle CGT, Dominique Wailly, ouvrier en maintenance (P3), arrive dans le local du syndicat dont il est secrétaire. Prestance de bon vivant, le verbe joyeux, c'est un militant connu, puisqu'il siège en tant qu'élu de Lutte ouvrière au conseil régional du Nord - Pas-de-Calais. Ils sont sept à former un groupe dans ce conseil, assistant à toutes les sessions, mais conservant leur emploi, *« pour ne pas décrocher du réel »*. Dominique Wailly ne garde que 3 000 francs de son indemnité de conseiller, qui s'élève à 12 900 francs par mois. *« Cela compense la perte que j'ai à cause de mes absences. Le reste est reversé à l'organisation. »*

Dominique Wailly est *« tombé dans la marmite »* à l'âge de quinze ans, en 1968, au lycée de Roubaix. *« J'avais lu le* Manifeste du parti communiste. *Je ne savais pas ce que voulait dire "révolution permanente", mais "permanente", ça me plaisait. LO se battait pour un parti permettant que les ouvriers prennent le pouvoir. »* Pour Dominique Wailly, un premier poste : ajusteur chez Massey Ferguson. *« A vingt ans, je fus élu délégué CGT, puis exclu à la suite d'une grève où j'avais défendu une augmentation uniforme de 500 francs pour tous, dont la CGT ne voulait pas. Pour eux, j'étais une brebis galeuse, je sortais un bulletin LO dans l'entreprise. Puis, alors que Pierre Mauroy, maire de Lille, était premier ministre, l'usine a fermé, et 2 000 personnes, dont moi, ont été virées ! J'ai fait tous les boulots. Il y a huit ans, je suis entré chez Pechiney, qui ouvrait son usine à Dunkerque. Lors d'une grève, en 1994, les camarades CGT, dont certains au PCF, m'ont proposé de les rejoindre. Je suis délégué au comité d'entreprise. »* A quarante-six ans, il n'est *pas marié* : *« C'est un choix. A quoi bon faire des enfants, si on n'a pas le temps de s'en occuper. J'ai choisi de me consacrer à la création du futur parti. »*

Il est membre de la direction nationale de Lutte ouvrière, qui compte une centaine de personnes issues des directions régionales et des sections. Appartient-il au comité exécutif formé d'une quarantaine de cadres ? *« Je n'ai pas envie de vous répondre »*, dit l'intéressé avec bonhomie, mais sans appel. Dans le Nord - Pas-de-Calais, LO compte *« plusieurs centaines d'adhérents cotisants »*. L'organisation en déclare 7 000 au niveau national. *« Tous n'ont pas le droit de vote,* poursuit Dominique Wailly. *On a des statuts, une orientation, un programme. Que celui qui veut intégrer pleinement le parti sache ce qu'il vient y faire. A l'intérieur doit régner une confiance entière. Il faut une direction dotée d'une totale confiance. Mais je peux l'ouvrir comme je veux. Après, la question de savoir qui ou quoi, dans l'organisation, c'est notre problème, et pas le vôtre, à l'extérieur. »* Peut-on évoquer Hardy ? On apprend que, dans les années 50, l'homme a reconstruit, dans un laborieux tour de France, militant par militant, Voix ouvrière, qui a succédé à l'Union communiste internationaliste (trotskiste). Cette dernière avait été décimée par les autorités de l'Occupation, puis par le PCF lui-même. Dans la foulée de mai 68, Hardy transforma son organisation en Lutte ouvrière, puis fit d'Arlette Laguiller sa porte-parole. *« Hardy, tous les militants le connaissent. Il n'y a pas de secret entre nous. En ce sens, nous ne sommes pas clandestins. Mais notre congrès annuel n'est pas ouvert. »*

« La plupart des collègues syndicaux connaissent mon appartenance à LO. Souvent, on me demande pourquoi nous ne sommes pas ensemble, avec la LCR. » Au conseil régional, Dominique Wailly siège à la commission permanente. Y refait-il à chaque session la démonstration qu'il ne faut pas verser de subventions aux entreprises – *« de l'argent public détourné, contre l'intérêt des travailleurs, qui devrait servir à créer des emplois »* ? Un de ses collègues Verts du conseil régional confirme *« l'usage répétitif de ces argumentations de LO »*. Il ajoute : *« Je m'interroge sur le monde totalitaire que nous promet cette organisation, ses cadres sans enfants, son ouvriérisme au nom de la dictature du prolétariat. »* Mais quand l'argent public peut être orienté pour satisfaire les besoins du peuple, alors c'est *« oui »*. Ainsi vote Nathalie Hubert, élue LO âgée de quarante ans.

> « Le parcours probatoire jusqu'à la commission d'intégration était plus court qu'aujourd'hui. Dans cette période actuelle de repli de la classe ouvrière, il nous faut renforcer la vigilance »

BÉTHUNE
La militance active dans les conseils d'administration des lycées professionnels

Professeur de français dans un lycée d'enseignement professionnel (LEP) de la banlieue lilloise, déléguée cégétiste, c'est une petite femme très active, célibataire *« par choix »* elle aussi, dans les mêmes termes que son camarade Dominique. Nathalie Hubert est fille de mineur. Sa mère, trieuse de charbon, sympathisante du PCF, mais qui vote pour *« Arlette »*, lui fit lire *Germinal* de Zola, *Roses à crédit* d'Elsa Triolet. Au lycée, en 1975, Nathalie aimait son professeur de français, une femme de Lutte ouvrière, qui lui *« donna le goût de lire encore plus »*, et l'amena peu à peu à adhérer.

En tant que conseillère régionale, Nathalie Hubert siège au conseil d'administration du LEP André-Malraux à Béthune, qui fête son trentenaire. Début mars, le proviseur Harlé préside ce conseil, entouré de son adjoint, un mineur, fils d'immigré polonais, et de son intendant. Autour de la table, l'adjoint au maire, des enseignants, leurs délégués du syndicat Snetta, des parents, des élèves et deux aides éducatives recrutées sur emplois-jeunes. L'atmosphère est amicale et le débat vif. La section habillement doit intégrer un nouveau bâtiment, encore à l'étude. L'entrée du LEP, unique endroit où se retrouvent les adolescents en dehors des cours, reste délabrée, ouverte à tous les vents froids. Il faut trouver un peu d'argent pour emmener une classe visiter Lille et son musée. Nathalie Hubert prend des notes, *« encourage »* l'assistance *« à réclamer plus d'argent »*, et promet de se *« faire l'intermédiaire auprès du conseil régional. Mais, seule, je ne peux rien. Il faut vous mobiliser »*.

A l'occasion, elle informe sur ce qui se passe dans d'autres lycées, et au conseil régional. En fin de séance, elle questionne : *« Où en est-on pour la salle de sports et le gymnase ? »* A la précédente réunion, en novembre, elle avait noté la nécessité d'y installer le chauffage. Le proviseur Harlé lui répond élégamment : *« Nous n'avons pas trop l'habitude de remercier. Mais oui, cela s'est fait. »* A l'apéritif qui suit la réunion, on fait l'éloge de la *« jeune élue, qui nous change de son prédécesseur qui ne venait qu'une fois tous les trois ans, et encore..., avec qui nous nous disputions »*.

SAINT-DENIS
Avec quelques hauts dirigeants

Un soir de mars, à la Bourse du travail, plus de cinq cents personnes écoutent fébrilement Arlette Laguiller et Alain Krivine, qui habite dans cette ville de la Seine-Saint-Denis, parler chômage et européennes. Encore un succès, ce meeting ! La porte-parole paraît tendue, n'hésitant pas à remettre à sa place un jeune black, dont la question ne semble pas politiquement correcte. Elle s'excusera d'ailleurs en fin de réunion auprès de ce garçon.

Plusieurs membres du comité exécutif (CE) sont présents. Comme Armonia Bordes, troisième sur la liste électorale, et employée chez Roussel-Uclaf, à Romainville. Et le « Chinois », connu par son pseudo. Il suit, comme d'habitude, Arlette, étant responsable de la sécurité à LO, où il rentra voici trente ans. *« C'est la première fois qu'un journaliste m'adresse la parole »*, constate avec humour cet homme ouvert et cultivé. Pour expliquer la clandestinité relative du noyau dur de l'organisation, il évoque l'histoire depuis un demi-siècle, la tradition héritée de la guerre froide. Cette tradition de clandestinité est d'ailleurs bien française dans les minorités agissantes, qu'elles soient franc-maçonne, socialiste-sioniste ou marxiste-révolutionnaire.

Jean-Pierre Vial, soixante-deux ans, présent également à cette soirée de Saint-Denis, est une des sept « têtes » du CE, sans titre particulier. *« Chez nous, il n'y a pas de secrétaire général. Le poids des uns et des autres n'est pas codifiable, ce sont les qualités et l'expérience qui font que certains sont reconnus comme des gens compétents, politiquement et techniquement. »* Ainsi, Jean-Pierre Vial a-t-il mené en compagnie de Georges Kaldy et François Duburg, autres hauts dirigeants de LO, les discussions avec la LCR qui ont abouti à la plate-forme commune pour les européennes. Hardy, Michel Rodinson, Colette Bernard et Arlette Laguiller, les quatre autres « têtes » de LO, n'y ont pas assisté.

Après avoir été professeur, Jean-Pierre Vial, désormais à la retraite, se charge de sortir chaque semaine l'organe *Lutte ouvrière*. *« Quand on nous reproche d'être un peu secret, c'est une interprétation »*, poursuit-il, avec cette allure faussement naïve de l'inspecteur Columbo, en plus rond. Dans la foulée de mai 68, Lutte ouvrière recruta largement. *« Le parcours probatoire jusqu'à la commission d'intégration était plus court qu'aujourd'hui. Dans cette période actuelle de repli de la classe ouvrière, il nous faut renforcer la vigilance. »*

Dans son roman *Rouge c'est la vie* (Le Seuil, 1998), Thierry Jonquet raconte cette course d'obstacles qu'il a dû franchir, avant de claquer la porte. Pour sa part, Gérard Filoche, un ancien de la LCR aujourd'hui au Parti socialiste, décrit dans son livre *68-98, Histoire sans fin* (Flammarion, 1998) la tenue d'un congrès de Lutte ouvrière auquel il avait été invité en décembre 1987.



« Rendez-vous secondaire. Pris en main gare du Nord à 12 h 30, j'arrivais à 13 heures pile dans un endroit facile à deviner, où était dressé en plein hiver un chapiteau de cirque. » Faut-il le préciser ? LO possède le château de Bellevue à Presles (Val-d'Oise), un domaine acheté 1 600 000 francs (243 918 euros), où a lieu chaque année sa « Fête » publique.

Gérard Filoche poursuit : *« A 13 h 01, Arlette annonça l'ordre du jour : de 13 h 03 à 13 h 10, l'état des adhésions, de 13 h 11 à 13 h 17, l'état des ventes des feuilles de boîte, de 13 h 18 à 13 h 25 l'état des collectes au drapeau à la porte des entreprises... Il y eut quelques interventions très générales, où aucun fait localisé n'était cité. Chaque délégué portait un badge XZ, VX, SW, AS, YF, etc., qui représentait soit une région, soit une zone géographique dans le chapiteau. Les mêmes badges indiquaient le lieu de regroupement de ces délégations. Le débat dura un peu plus d'une heure : il m'était totalement impénétrable... Je sortis de là assommé, estomaqué par la discipline et le sérieux militants, stupéfait par le degré de centralisme et, il faut bien le dire, de sectarisme de la direction réelle. »* Peu de choses ont changé, si l'on en croit les témoignages de certains qui se sont fait exclure collectivement en décembre 1996.

Ce mois-là, soixante-dix militants des régions de Rouen et de Bordeaux, accusés de *« forfaiture »*, ont été évincés après le vote presque unanime d'un congrès exceptionnel, préparé avec autorité. Les membres de LO croisés ici ou là connaissent cette crise, qu'ils expliquent tous dans les mêmes termes, et tous sans états d'âme. Elisabeth Podgorny, câbleuse aéronautique et dirigeante de la région toulousaine, Michèle, au bureau d'études d'Aerospatiale, étaient *« jusque-là amies des Bordelais, pendant trente ans, mais on ne se voit plus, c'est fini »*. L'analyse de Jean-Pierre Vial est donc sans surprise : *« Si on n'est pas en accord, on s'explique, comme le fait, dans le cadre de nos structures, notre Fraction, qui regroupe 3 % d'adhérents* [dirigée par Jacques Morand]. *(...) Mais ces autres responsables ont développé des positions dans les couloirs, mis en cause la politique de la majorité sans le faire ouvertement. C'est un manquement à la loyauté, transformé en différend stratégique après coup. Contrairement à ce qu'ils pensent, un simple résultat électoral ne suffit pas à caractériser la radicalisation. »*

ROUEN
La voix des exclus

José Chatroussat, entré à Voix ouvrière en 1965, est l'un de ces bannis. Il était membre du comité exécutif de LO, chargé de la revue théorique *Lutte de classe*. Après son départ forcé, avec ses camarades de Rouen et de Bordeaux, il a créé le mouvement de la Voix des travailleurs. Très actif sur le terrain, dans un esprit unitaire, ce groupe s'apprête à entrer à la LCR. José, qui enseigne dans un LEP, résume les nombreux documents publiés par ses amis sur cette exclusion collective, *« la première à ma connaissance dans la vie de LO » : « Au soir du succès d'Arlette Laguiller à la présidentielle de juin 1995, celle-ci a lancé un vibrant appel à la création d'un parti ouvert aux diverses tendances. Nous y avons cru. Les grèves de décembre 1995 chez les cheminots, puis les mouvements de lycéens, les actions des associations de chômeurs, tout, à nos yeux, témoignait d'un réveil de l'esprit combatif, timide certes, mais sur lequel nous devions rebondir. Dans les caravanes ambulantes que nous animions pendant les vacances, comme le fait LO depuis longtemps, nombreux étaient les gens à venir débattre avec nous. Pour la direction de l'organisation, ces caravanes, au contraire, témoignèrent du repli de la classe ouvrière. Elle justifia ainsi son refus de passer au stade de la création d'un parti ouvert.*

> « A quoi bon faire des enfants si on n'a pas le temps de s'en occuper. J'ai choisi de me consacrer à la création du futur parti »

Après avoir traîné les pieds dans ces mouvements sociaux, la direction en minimisa l'importance. Nous avons contesté ce bilan. "Après tout, je ne suis pas le seul à avoir critiqué Hardy", *ai-je lancé dans une des séances d'explication. Hardy a souri. Puis m'a accusé :* "Le camarade Salomon s'est rendu coupable de forfaiture." *La sentence fut identique pour tous. »*

LO a pris de l'âge, et son leader du poids

Cette sentence sanctionnait-elle, comme on l'a lu dans la presse, un couple de militants partis ensemble dans la même caravane ? *« C'est faux de dire qu'à LO on empêche un homme et une femme d'être ensemble. Mais chacun doit militer comme une personne autonome*, rectifie José Chatroussat. *Ces dernières années, le fonctionnement s'est dégradé. C'est la rançon du recul politique face aux mouvements sociaux. La délégation de confiance à Hardy est devenue incroyable. Avant, il avait ce poids-là, mais pas encore cette vision très pessimiste de fermeture. »*

Les rares personnes, hors de LO, à avoir récemment rencontré Robert Barcia, décrivent *« un homme de taille moyenne, d'allure banale, sûr de lui, fier d'avoir créé son organisation, au point d'en mener les rênes sans en partager l'autorité, voire mégalomane »*. Les militants, pour leur part, conservent leurs certitudes. *« Hardy ne voit pas d'utilité à se montrer et, à soixante-dix ans passés, il ménage ses forces. »* Quant à son activité de patron pharmaceutique ? *« Il ne s'est pas enrichi personnellement. C'est une couverture. »* Simplement, concède l'exclu José Chatroussat, *« celle-ci grossissait peut-être un peu trop »*.

Danielle Rouard
Dessin : Thierry Dalby

Sainte Arlette et « Mister Hardy »

SOUS LE TITRE « La vraie nature d'Arlette », *le journaliste François Koch a publié, le 16 avril, aux éditions du Seuil (136 pages, 49 francs) une enquête sur Lutte ouvrière où apparaît, derrière la figure lissée d'Arlette Laguiller, le visage intrigant du « docteur » Barcia, alias M. Hardy, véritable leader de LO.*



VERBATIM

« Si elle n'est pas un vulgaire pantin, Arlette n'est pourtant pas non plus une dirigeante politique de tout premier plan (...). Sur l'Union communiste (trotskiste), couramment appelée Lutte ouvrière depuis 1968, règne en fait depuis 1956 le même homme tout-puissant, connu de rares initiés sous le pseudonyme de Hardy ! (...) D'un côté donc, Mister Hardy, leader autocrate de l'Union communiste-Lutte ouvrière, de l'autre "docteur" Barcia, exerçant la bourgeoise profession de dirigeant-actionnaire de sociétés au cœur de la très capitaliste industrie pharmaceutique. Avec un tel succès qu'il deviendra même un expert très écouté du puissant syndicat patronal de la branche : c'est à Barcia que sera confiée la rédaction du premier programme de formation des visiteurs médicaux. Il a même fondé une association de réseaux de visite médicale.

» Ces révélations ont fait l'effet d'une bombe dans l'industrie pharmaceutique, où Barcia jouit d'une grande notoriété. (...) Et du côté de LO ? Que dit la camarade Arlette ? Des phrases toutes faites : "*Les vrais dirigeants de LO sont issus de la classe ouvrière.*" "*Dans une organisation révolutionnaire, il n'y a pas de chef : on est tous égaux.*" Une tromperie facile, puisque la direction est clandestine. Hardy ? "*C'est un des dirigeants comme des dizaines d'autres, ce n'est ni un homme politique ni un homme public*, poursuit Arlette. *Ses conseils comptent beaucoup mais il ne joue plus le même rôle qu'avant ; il est fatigué.*"

» Officiellement, on n'en saura guère plus : "*En raison de son âge, c'est un dirigeant national sur la touche depuis trois ou quatre ans, si bien qu'il ne participe plus au comité exécutif*", ose affirmer l'un de ses membres, Jean-Pierre Vial. Selon nos informations, pourtant, Hardy est toujours aujourd'hui le leader numéro un de l'Union communiste-Lutte ouvrière et exerce son pouvoir d'une main de fer et avec très peu de partage, comme depuis des décennies. Ainsi qu'il en a l'habitude, il aurait prononcé le discours central du dernier congrès de Lutte ouvrière, le 10 janvier 1999 : une allocution de plusieurs heures. (...)

» Hardy s'assimile à un prolétaire ! Il l'explique à ses camarades dans un document interne : "*Je ne travaille pas de mes mains, mais je prétends tout de même être un révolutionnaire prolétarien.*" Comment ? Il suffit d'"*appartenir à une organisation prolétarienne et d'avoir des orientations socialement justes*". Et Hardy d'ajouter : "*Je ne vais pas me comparer à Lénine, mais il était un révolutionnaire prolétarien même s'il était issu d'un milieu petit-bourgeois.*"

» Révolutionnaire prolétarien ou pas, Hardy dirige Lutte ouvrière depuis plus de quarante années avec des méthodes très contestables. Paradoxe pour une organisation trotskiste censée se démarquer des dérives staliniennes, il règne autour de Hardy un impressionnant culte de la personnalité. Lors des congrès, ses discours-fleuves sont écoutés dans un silence religieux. La moindre critique est interprétée comme une trahison et combattue avec une grande violence. Sanction suprême : l'exclusion. Une "*peine de mort*" politique toujours vécue comme un drame par ces trotskistes qui déclarent s'engager pour toute leur vie. (...)

» Le groupe trotskiste a donc une double face. Côté public, la surmédiatisation d'Arlette et de ses fidèles militants anonymes. Côté clandestin, une organisation hyperhiérarchisée et disciplinée. Hardy la décrit tout bonnement comme "*une dictature*". »

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR Nathalie Duclos, maître de conférences en sciences politiques à Rennes-II

« Plus les paysans sont minoritaires, plus ils ont besoin de l'opinion publique »

L'auteur d'un livre sur les violences paysannes estime qu'elles « sont un phénomène du passé » et que les syndicats agricoles vont devoir dans l'avenir « faire prévaloir la logique de la démonstration sur la logique de l'action directe », tout en étant capables de mobiliser au-delà du cadre national


SOPHIE DUTERTRE

« Vos observations et vos recherches vous conduisent à penser que les violences paysannes, désormais, c'est du passé. Mais l'avenir, immédiat ou lointain, nous réserve peut-être des surprises. N'est-ce pas dangereux d'être à ce point affirmatif ?

– Il faut bien sûr toujours être prudent et ne pas induire automatiquement du passé le cours de l'avenir. Cependant en observant attentivement l'évolution des cinquante dernières années, on note sans conteste un reflux des manifestations violentes dans les campagnes. Souvenez-vous de l'été 1961, quand en Bretagne d'abord, puis dans toute la France, les campagnes se révoltaient, prenaient d'assaut les préfectures ou faisaient défiler des centaines de tracteurs sur les routes. La décrue de la violence est un phénomène tendanciel, évidemment marqué de temps à autre ou dans telle ou telle région par des éruptions sporadiques à cause d'un produit en crise (choux-fleur, vin, porc...), des opérations coup de poing, mais ces manifestations ponctuelles restent circonscrites à un petit foyer. Sur une longue période c'est incontestable : il y a moins de violences, en nombre et en intensité.

– Y a-t-il similitude avec les mouvements ouvriers ?

– Oui, dans une certaine mesure, le référent ouvrier a existé. Certaines révoltes paysannes ont présenté des analogies avec les grèves dans les usines. Prenez la "guerre du lait" en Bretagne en 1972. Les paysans veulent faire pression sur le patronat des laiteries, et ils réclament un salaire minimum. On installe même des piquets de grève. Mais même si ces actions sont dures, elles ne s'inscrivent pas dans la "logique de la casse" pour obtenir satisfaction. On se situe sur un registre inférieur par rapport aux "attaques" de la sous-préfecture de Morlaix par Alexis Gourvennec et ses troupes en 1961. Impossible d'imaginer aujourd'hui et demain des grèves dures, longues et relayées, car les agriculteurs qui restent en activité se comportent de plus en plus comme des chefs d'entreprise. Ils ne s'identifient donc plus au monde ouvrier. De même qu'on peut penser que les grandes grèves ouvrières seront plus un phénomène des XIXe et XXe siècle que du début du XXIe, de même, par un certain parallélisme, les révoltes paysannes sont davantage un phénomène du passé.

– Quels sont les éléments politiques ou sociologiques qui expliquent ce reflux des violences ?

– D'abord la diversification du paysage syndical. Avec l'apparition de syndicats de gauche, notamment les Paysans travailleurs qui ont donné naissance à la Confédération paysanne qu'on connaît aujourd'hui, certains leaders qui cherchent à développer un langage plus politique qu'étroitement revendicatif ont voulu se différencier des messages et comportements habituels de la FNSEA. Non à la violence, tel est leur mot d'ordre... qui peut évidemment être contourné par certains éléments isolés. Sont donc apparues deux logiques de lutte ou d'attitude vis-à-vis des pouvoirs. Alors que jusqu'au début des années 80 tout le monde ou presque légitimait la violence, il se trouve depuis environ quinze ans que certains la condamnent ou, en tout cas, ne la cautionnent pas publiquement. En dehors du monde agricole, on constate le même phénomène : la violence est de plus en plus clairement condamnée. En étant violents les agriculteurs perdent des soutiens décisifs et ne peuvent plus faire valoir leurs revendications.

– Peut-on parler encore de jacqueries ?

– Non dans la mesure où les jacqueries constituent des formes d'action locales et ne s'inscrivent donc pas dans une logique de pression institutionnelle contre l'Etat. Les manifestations de ces dernières décennies n'ont jamais atteint le niveau de violence des jacqueries qui avaient parfois conduit à la prise de villes ou à des exactions contre les personnes.

– Sommes-nous à la fin de ce mouvement de décrue ou bien va-t-il se poursuivre ?

– Je ne vois pas de raison majeure pour qu'il ne se poursuive pas. D'abord les agriculteurs sont devenus minoritaires en France, comme dans l'ensemble des pays européens et même dans les campagnes elles-mêmes. Le facteur quantitatif à lui seul joue un rôle. Etant minoritaires, ils sont davantage attentifs aux réactions de l'opinion et intègrent ces réactions dans leurs stratégies. Ils sont devenus interdépendants des autres catégories sociales et prennent en compte les jugements que portent sur eux ces autres forces sociales. Plus ils sont minoritaires, plus ils ont besoin de l'appui de l'opinion.

– Il n'y aura donc plus d'exception paysanne ?

– Probablement pas. Mais n'allons pas jusqu'à parler de banalisation...

– Comment se manifestent cette insertion et cette intégration ?

– Je vous donne un exemple. De plus en plus souvent, les paysans se marient avec des infirmières ou des institutrices, des personnes qui ne sont pas nécessairement issues du milieu agricole. A la transformation sociologique du milieu s'ajoute une transformation des stratégies organisationnelles. Les états-majors syndicaux adoptent, en effet, une autre attitude. En faisant de la concertation et de la cogestion leur ligne de conduite vis-à-vis des pouvoirs, ils démontrent implicitement leur intérêt et leur attachement à maintenir le contact avec les institutions. Du coup, ils ont intérêt à calmer leur base ou à la canaliser, lorsqu'elle s'impatiente. Mais il restera toujours ici ou là des foyers de tension et la domination d'une "culture de la force" tendant à privilégier l'expression physique plus qu'orale. C'est en ce sens qu'on peut expliquer les gestes de certains groupes qui retiennent quelques heures un conseiller de ministre ou occupent une permanence électorale. Cependant le changement de nature du travail agricole, grâce à la mécanisation qui allège l'effort demandé au paysan, a tendance à étioler cette valeur de la force ou de l'engagement physique.

– Pourtant, les exemples ne manquent pas d'un divorce entre les états-majors (et leurs consignes) et les comportements de la base ou de certains francs-tireurs...

– Ce divorce est perceptible, mais ça fait partie des éruptions sporadiques dont je parlais tout à l'heure. Officiellement, les syndicats sont organisés de telle sorte que ces clivages soient estompés ou contrecarrés par des relais intermédiaires, les leaders locaux ayant pour mission de laisser s'exprimer (jusqu'à une certaine limite) la grogne de ceux qui veulent en découdre.

– Le saccage du bureau de Dominique Voynet, le 8 février, et l'irruption d'agriculteurs à l'ENA sont l'exemple même de ces dysfonctionnements...

– Relativisons ! Cette action a eu beaucoup d'éclat, elle a été très médiatisée, mais elle n'est pas d'une violence inouïe ! Du désordre oui, mais finalement c'était une opération assez classique. On a connu des mises à sac beaucoup plus graves, par exemple à Brest en 1984. Les agriculteurs étaient venus avec des barres à mine. Au ministère de l'environnement, c'est davantage du défoulement contre un symbole de l'Etat qu'une agression.

– Comment vont évoluer les formes d'action paysanne à l'avenir ?

– Par le sourire plutôt que par le poing. Il faut savoir doser et faire prévaloir la logique de la démonstration sur la logique de l'action directe. On recherche des opérations séduction, des barrages filtrants avec distribution de produits du terroir, des explications aux portières des automobilistes, des dialogues citoyens. Il faut susciter la sympathie auprès des autres publics pour gagner leur adhésion plutôt que brandir la menace. La FNSEA se lance comme tout le monde dans des opérations de communication, parfois avec l'aide payante d'agences de communication spécialisées pour agir avec doigté et soigner la mise en scène : la moisson du blé sur les Champs-Elysées, l'envoi d'enfants parisiens dans les fermes, l'organisation de forums de l'agriculture raisonnée. On veille à l'intitulé des manifestations de masse : par exemple, en 1991, avec ce joli nom, le "Dimanche des terres de France", qui avait d'ailleurs été mis au point par une agence de communication.

– Les forces de l'ordre, elles aussi, modifient leurs tactiques ?

– Oui, on passe d'une logique frontale à une logique de "réponse sophistiquée". Il ne faut pas que le maintien de l'ordre soit lui-même prétexte au déclenchement de violences. La police détermine des zones assez neutres, entourées d'une "ligne rouge", où les débordements pourront éventuellement avoir lieu, et où les acteurs pourront se défouler. Ce sera là et pas ailleurs.

– Comment analysez-vous la manifestation de l'ensemble des paysans européens, le 22 février, à Bruxelles, contre la PAC ?

– C'est bien la preuve que la capacité de mobilisation est toujours très forte, ce qui n'est pas contradictoire avec la diminution de l'intensité des actions violentes. Celles-ci n'ont été que très ponctuelles, d'ailleurs, à Bruxelles. De plus en plus, la cible des manifestants n'est plus le pouvoir d'Etat, mais le pouvoir des technocrates européens. La difficulté pour les dirigeants agricoles européens, c'est de mobiliser positivement en dépit des différences, voire des divergences des agricultures de chaque pays. D'où des mots d'ordre simples et fédérateurs du genre : "*L'agriculture veut vivre !*" Par ailleurs, ils doivent faire du ministère de l'agriculture un allié, non un adversaire, ce qui leur interdit une excessive violence. »

Propos recueillis par François Grosrichard

De l'analyse politique en milieu rural


NATHALIE DUCLOS

NÉE À VERNEUIL-SUR-AVRE en 1966, Nathalie Duclos fait ses études de sociologie et de sciences politiques à Paris-V et à Paris-I et présente, en 1996, à la Sorbonne, sa thèse, « La fin des violences paysannes » – sans point d'interrogation (ou de précaution), insiste-t-elle. *« La violence qu'on a pu connaître dans les années 60 et 70, je pense que c'est bien fini et que la page est tournée »*, dit-elle. Elle obtiendra la meilleure appréciation qu'on peut espérer : *« Mention très honorable avec félicitations unanimes du jury. »*

Maître de conférences à l'université Rennes-II, spécialiste de l'étude des comportements politiques autrement qu'à travers l'analyse stricte des votes des citoyens ou du fonctionnement des partis politiques, elle mène ses recherches sur les formes récentes de l'expression et de la participation des citoyens, y compris la violence. La grève peut être une forme d'expression politique et la manifestation – massive, violente ou débonnaire – d'agriculteurs aussi. Demain, on peut penser, estime-t-elle, que l'écologie sera un thème très mobilisateur (souvent à la lisière de l'agriculture), qui va renouveler la problématique de la mobilisation des citoyens. Outre ses activités de chercheur scientifique et de professeur, Nathalie Duclos donne des conférences sur la violence et ses expressions, ainsi que sur le syndicalisme, à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure et à l'Institut des sciences sociales et du travail de l'Ouest.

Les paysans vont avoir de plus en plus besoin de trouver de nouvelles formes d'expression. De plus en plus minoritaires, de moins en moins représentatifs d'une « exception » dans la société, ils ont besoin de rechercher des appuis dans l'opinion, plus par la sympathie que par l'affrontement avec le pouvoir national ou européen. La violence paysanne se révèle « contre-productive ». Par intérêt et peut-être à cause d'une certaine forme d'embourgeoisement, elle appartient au passé, comme Nathalie Duclos le démontre dans un livre paru en 1998, *Les Violences paysannes sous la Ve République* (Ed. Economica).

F. Gr.

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Après avoir poussé en avant Philippe Séguin, on a retiré le tapis sous ses pieds »

« Pourquoi Philippe Séguin a-t-il quitté la direction du RPR et la liste qu'il conduisait avec vous aux élections européennes ?

– Je regrette ce départ, mais je le comprends. J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour Philippe Séguin.

– Que comprenez-vous exactement ? Pourquoi est-il parti ? Est-il victime de sa psychologie, de son tempérament, de ses contradictions, du président de la République ?

– Le tempérament qui consiste à savoir dire "non" lorsqu'il y a des choses que l'on juge inacceptables, je suis plutôt pour. Après tout, c'est peut-être cela que l'on appelle le tempérament gaulliste... Ce que j'observe, c'est que beaucoup de ceux qui avaient poussé Philippe Séguin en avant – je crois qu'il n'était pas, à l'origine, vraiment volontaire pour conduire cette liste d'union de l'opposition – ont ensuite fait beaucoup pour le décourager.

» Il était en droit d'attendre de sa famille, la famille gaulliste, et, tout particulièrement de ceux qui se disent les amis de Jacques Chirac, un soutien un peu plus ferme. On disait qu'il avait la peau dure ; il avait sans doute, aussi, l'épiderme sensible. On avait parfois le sentiment qu'après avoir poussé Philippe Séguin, on retirait le tapis sous ses pieds, comme on dit. Or, Jacques Chirac souhaitait l'union de l'opposition ; il a poussé en avant Philippe Séguin. Il était normal que Philippe Séguin se sente, de ce point de vue-là, le représentant du double souhait du président de la République.

» A l'intérieur de sa famille gaulliste, beaucoup de gens pensaient, non pas aux élections européennes, mais à l'après 13 juin. Derrière une mobilisation particulièrement nécessaire, dans cette période de guerre, autour de notre liste, il y avait beaucoup de petits calculs et de petites additions. On a poussé le bouchon un peu loin. La preuve, c'est qu'on a provoqué la démission de Philippe Séguin.

– Ce que vous dites ne met-il pas en cause l'autorité du présIDEBdent de la République ?

– Qui peut dire que Philippe Séguin n'était pas – n'est pas – un ami de Jacques Chirac ? Quand il y a un divorce, je ne me demande pas qui a tort et qui a raison. Je ne peux pas sonder les reins et les coeurs, dans cette affaire, mais je regrette ce divorce.

– La position du président de la République en est-elle affaiblie ?

– Le fait de perdre un ami que l'on a soi-même poussé à être la tête de liste de l'opposition n'est pas une bonne chose.

– Ceux qui se réclament de l'amitié envers le président de la République ne l'ont pas bien compris ?

– Ecoutez, maintenant, je ne suis pas là pour pleurer sur le lait renversé, je suis là pour construire. Ma famille politique, Démocratie libérale, est une famille de bâtisseurs d'union, d'union de l'opposition. Nous avons souhaité, depuis le début, une grande liste d'union de l'opposition, nous avons dit : pas d'exclusive sur la tête de liste, le meilleur sera celui qui apparaîtra comme le mieux à même de conduire l'opposition vers le meilleur score.

» Cette union, pendant la guerre du Kosovo, est encore plus nécessaire, et elle est possible. Vous savez, ce n'est pas la peine de tourner autour du pot, il y a trois chefs de formation politique aujourd'hui : Nicolas Sarkozy, François Bayrou et moi-même. A trois, en trois minutes, on peut se mettre d'accord. C'est une question de volonté, et exclusivement une question de volonté. Est-ce que l'on veut une liste d'union ? Est-ce que l'on estime que les conditions sont réunies et que les circonstances internationales l'exigent ? Dans ce cas, c'est très facile de le faire. Valéry Giscard d'Estaing n'avait pas dit autre chose.

– Vous paraissez très impatient de tourner la page Séguin. Son départ n'est-il pas révélateur aussi d'une incompatibilité, comme dit Charles Pasqua, entre le libéralisme et le gaullisme ?

– Bien sûr, nous avons des différences, mais ces différences ne justifient pas que l'on s'affronte, surtout sur l'Europe. Qu'est-ce que vouloir faire l'Europe ? Quand on est profondément européen, c'est vouloir rassembler, c'est être capable de faire les compromis nécessaires. Quand l'Europe progresse, c'est parce qu'un pays social-démocrate s'est entendu avec un pays libéral, parce qu'une vieille nation s'est entendue avec une autre. Par nature, la construction européenne est une affaire de volonté et d'entente sur l'essentiel.

– Il n'y a pas que l'Europe. M. Séguin, dans sa lettre, dit qu'il a agi pendant vingt et un mois *« au mépris de* [ses] *engagements »*...

– Nous faisions une bonne équipe ensemble. J'ai là le projet que nous avons fait ensemble pour l'Europe, voici les trois premiers points : "Affirmer la continuité de l'engagement européen de la France", "Réussir l'élargissement de l'Europe", "Donner à l'Europe une défense commune pour assurer la paix". Qui peut dire que ce ne soit pas là le bon programme, aujourd'hui, pour les Européens ?

– M. Séguin a reproché à Bernard Pons, président des Amis de Jacques Chirac, de mettre sur le même pied la liste UDF conduite par François Bayrou, la liste RPR-DL et la liste de Charles Pasqua...

– Il y a un désaccord avec la liste de Charles Pasqua, Philippe de Villiers et Marie-France Garaud, un désaccord sur la vision de l'Europe. Je ne les exclus pas, bien évidemment, de l'opposition, ni d'un projet, un jour, pour construire une alternance dans ce pays ; mais, sur l'Europe, il est clair qu'on ne peut pas additionner la liste de Charles Pasqua et celle que Philippe Séguin conduisait avec moi.

– Et entre M. Bayrou, M. Séguin et vous-même, il n'y avait aucune différence ?

– Il n'y avait pas de différence susceptible de motiver une liste différente. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

Pourquoi Pékin ne lâchera pas le Tibet

L'ÉCHO DONNÉ, en Occident, à la cause de la survie de l'identité tibétaine – comme au mois de mars, lors de la commémoration du soulèvement de Lhassa en 1959 – ne doit pas occulter la plus forte probabilité concernant le Toit du monde : tant qu'un pouvoir relativement fort existera à Pékin, il y a tout à parier que le Tibet restera chinois. L'hypothèse de l'indépendance pour le « pays des neiges » pèse bien peu en regard de l'importance du territoire pour le pouvoir chinois.

L'annexion du Tibet par la Chine populaire dès le lendemain de sa fondation, voilà cinquante ans, ne fut pas un accident, éventuellement réversible. Ce fut un point d'aboutissement, dans l'Himalaya, d'une politique de grignotement menée régulièrement par l'empire du Milieu sur toutes ses frontières terrestres depuis des siècles. Cette politique a abouti également à l'assujettissement du Turkestan oriental, de la Mongolie, de la Mandchourie, des régions méridionales, jusqu'à leur intégration pure et simple à l'intérieur des frontières actuelles.

Le nom du Tibet en langue chinoise explique à lui seul la perception qu'en a le peuple han (la population majoritaire en Chine) : *Xizang* signifie *« réservoir de ressources naturelles de l'ouest »* (« ouest » signifiant toutes les régions qui se trouvent à l'occident de la plaine chinoise orientale, baignée par les fleuves et berceau de la civilisation). A l'évidence, ce *« réservoir »* aspire à être – selon les points de vue – exploité ou mis en valeur.

Cette mise en valeur s'est faite sur un mode rustique et colonial. Pourtant, ceci ne doit pas masquer la sophistication de la rhétorique mise au service de l'œuvre de conquête. Depuis 1950 et l'entrée de l'Armée populaire de libération à Lhassa, Pékin a présenté son annexion du pays des lamas soit comme une *« libération »* d'un peuple soumis à une théocratie anachronique – thème marxisant moins à la mode aujourd'hui que voilà un demi-siècle – ou, plus véridiquement, comme le perfectionnement moderne d'une suzeraineté que l'empire de jadis n'avait pas eu les moyens de transformer en présence effective sur le terrain.

Pour Pékin, le Tibet est au cœur de la problématique du pouvoir. En octobre 1950, c'est sous la supervision personnelle de Deng Xiaoping – déjà l'un des plus puissants caciques de la direction – que les troupes chinoises entrent à Lhassa, alors que la guerre de Corée naissante devrait mobiliser les énergies militaires du pays. L'annexion parachevée par la conclusion, le 23 mai 1951, d'un *« accord en dix-sept points »*, scellant le *« retour »* du Tibet dans le giron national, c'est en grand style impérial que Mao, en 1954 à Pékin, reçoit le dalaï-lama et le panchen-lama, jeunes chefs spirituels venus faire acte formel d'allégeance.

Les aléas de la politique à Pékin plongent ensuite la Chine tout entière dans une période de troubles. Le Tibet souffrira cruellement, à l'instar des autres régions de minorités ethniques (Mongols, Ouïgours, montagnards du Sud). Mao décédé, en 1976, l'un des premiers soucis de Deng Xiaoping à l'aube de son règne (dès 1977) est de lancer un appel à la refonte d'une cohésion nationale dans la direction de deux communautés d'exilés : les Chinois d'outre-mer, d'une part, et les Tibétains entourant le dalaï-lama, d'autre part. Les premiers pèsent lourd au plan économique ; les seconds également lourd au plan symbolique.

AVANTAGE STRATÉGIQUE

Une fois la Chine pacifiée, Hu Yaobang est le premier secrétaire général du Parti communiste à s'y rendre, en 1984. D'esprit plutôt libéral, il s'insurge contre le *« colonialisme »* éhonté qui y est pratiqué. Il ne s'agit pas à ses yeux d'aller vers une quelconque indépendance, mais de tenter d'offrir aux Tibétains le visage d'un suzerain désormais éclairé. Ce faisant, Hu Yaobang scelle son sort auprès des barons conservateurs de Pékin et perd le peu d'influence qu'il a sur l'armée. Il est disgracié en 1987. Son successeur, Zhao Ziyang, n'a pas le temps de se rendre à Lhassa avant de chuter à son tour en 1989. En revanche, l'actuel chef du régime, Jiang Zemin, et les autres hauts dirigeants y effectuent des visites régulières à partir du début des années 90.

Pour autant, l'exploitation du *« réservoir de ressources »* s'est, à ce jour, révélée être une chimère. Si le sous-sol du Tibet est riche, l'extraction de ses trésors n'a pu être ébauchée faute de moyens de transports. Le vieux projet d'une ligne ferroviaire liant Lhassa au plateau du Qinghai, au nord, a été abandonné. Le coût en aurait été astronomique, la fiabilité douteuse. Par la route, il n'est guère envisageable d'évacuer de grosses quantités de matériaux.

Mais l'avantage stratégique offert par le Tibet à son occupant est précieux. A près de 4 000 mètres d'altitude, Lhassa constitue une imprenable plate-forme. Il faudrait un effondrement intérieur complet pour qu'un chef d'armée envisage de l'abandonner. Les ambitions de grande puissance que la Chine nourrit la contraignent à tenir le haut terrain d'autant plus fermement que l'Himalaya risque de ne pas servir éternellement d'infranchissable barrière entre les deux masses démographiques les plus grandes du monde.

Le coût pour la Chine – probablement très élevé mais jamais chiffré – de sa présence au Tibet ne permet donc en rien d'imaginer que Pékin y renonce sous la pression d'une agitation locale facilement réprimable, qu'elle soit ou non relayée par une opinion extérieure favorable mais impuissante. Il est même vraisemblable que, au fond des choses, Pékin a cessé de caresser le rêve de conquérir les cœurs tibétains. Ailleurs – au Xinjiang notamment –, le régime s'est plus ou moins fait à l'idée d'être mal ou peu aimé. Il lui suffit pour l'heure que sa suprématie ne soit pas explicitement remise en cause, comme, au Tibet, lorsque les monastères ont cru pouvoir nommer leur propre panchen-lama, en 1995, sans son aval préalable. Désormais, comme au cours des siècles précédents, la Chine semble encline à laisser le temps consolider sa présence, consciente de ce qu'aucun gouvernement étranger ne risque de venir perturber son œuvre colonisatrice. Laquelle, comme toute entreprise de ce type, ne comporte pas que des aspects négatifs – mais ceci est une autre histoire…

Francis Deron

Strabisme *par Leiter*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Langue de bois

CE devait être *« une question de jours, pas de semaines »*, disait Hubert Védrine, il y a bientôt… quatre semaines. Le ministre des affaires étrangères n'était pas le seul responsable occidental à annoncer une victoire-éclair sur Slobodan Milosevic. « Force alliée », engagée le 24 mars, devait très vite remplir ses objectifs : ramener le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) à la négociation ; l'empêcher de chasser tout un peuple de sa terre ; amputer sa capacité de répression ; faire céder Belgrade en détruisant sa machine militaire. Les objectifs ont varié au fil d'une campagne qui n'a, pour l'heure, rempli aucune de ses missions. A l'aune de leurs déclarations au début de l'opération, « Force alliée » est un échec.

Les opinions publiques le pressentent. Sondages et articles de presse laissent percevoir le doute : et si l'OTAN s'était lourdement, terriblement, trompée de stratégie ? Le bien-fondé de l'intervention n'est pas remis en cause. Selon l'étude Ipsos-*Journal du dimanche* publiée le 18 avril, 70 % des Français interrogés approuvent l'intervention militaire contre la RFY. Mais, dans le même souffle, une majorité (52 %) juge que *« l'OTAN est en train d'échouer »*. De Londres à Washington, en passant par Madrid et Rome, la presse dominicale affichait ce week-end une tonalité de plus en plus sceptique, voire franchement négative.

Face à ces légitimes interrogations, les porte-parole occidentaux pratiquent la langue de bois et se retranchent dans ce qui ressemble de plus en plus à de la propagande. Contre toute évidence, on continue à assurer que *« M. Milosevic commence à craquer »*, qu'il subit des dommages irréparables, que la campagne aérienne *« marche »*, qu'il n'est pas besoin d'envisager autre chose, sinon de s'armer de patience. Dans un extraordinaire déni de réalité, on affirme que les bombardements aériens finiront par chasser les troupes serbes du Kosovo. C'est, sinon un mensonge, du moins un pari risqué qu'aucun expert militaire sérieux ne reprend à son compte. La vérité est que les troupes serbes auront bientôt fini de vider le Kosovo de sa population d'origine musulmane, selon un scénario immuable et sinistre dont témoigne à nouveau le récit recueilli par notre envoyée spéciale au Monténégro (*lire page 4*).

Aux ratés militaires, s'ajoutent les ratés de l'information. Un jour on laisse entendre que M. Milosevic n'est plus un interlocuteur acceptable ; le lendemain on n'exclut pas de devoir traiter avec lui. Tel responsable évoque l'éventualité d'une intervention au sol, tel autre réaffirme qu'il n'en est pas question. Un jour on présente à la presse une bande-son censée être celle de l'appareil qui, par erreur, a bombardé une colonne de réfugiés ; le lendemain on annonce qu'il s'agit de celle d'un autre avion. Au lieu de surenchérir dans la guerre médiatique, les dirigeants occidentaux devraient laisser la manipulation de l'information à Belgrade et auraient tort de sous-estimer la maturité des opinions publiques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Kosovo : vraies et fausses colères russes

Suite de la première page

Igor Ivanov, ministre des affaires étrangères, est revenu bredouille de plusieurs missions en Serbie. Evgueni Primakov aurait été fort mécontent de l'échec de sa médiation, le 30 mars à Belgrade, Slobodan Milosevic ne lui concédant pas la moindre ouverture, mais lui demandant une aide militaire.

Le Kremlin n'apprécie pas plus le souhait formulé par la Yougoslavie d'adhérer à l'union Russie-Biélorussie, requête aussitôt reprise avec enthousiasme par la majorité nationalo-communiste de la Douma (le Parlement russe). Enfin, même si M. Ivanov continue à publiquement nier l'« épuration ethnique » en cours au Kosovo, les autorités russes ne veulent pas être les derniers soutiens, avec le dictateur biélorusse Alexandre Loukachenko, d'un régime accusé de crimes contre l'humanité. MM. Primakov et Eltsine l'auraient clairement signifié à leurs interlocuteurs occidentaux.

« Les Russes eux aussi sont frustrés par Milosevic », avait déclaré un responsable américain au début du conflit. Depuis des mois, la Russie a fait la démonstration qu'elle ne dispose pas de réels moyens de pression sur Belgrade. Politiques ? Ses médiations ont échoué. Economiques ? Les Russes fournissent essentiellement du gaz à la Yougoslavie – environ 3 milliards de mètres cubes par an –, faible argument pour convaincre son président de reculer. En revanche, Slobodan Milosevic, dont le frère est ambassadeur à Moscou, sait se jouer des divisions de la classe politique russe. Il a reçu en grande pompe le président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev, et entretient avec habileté l'hystérie pro-serbe des forces nationalo-communistes.

Ce n'est donc pas un soutien à Belgrade qui explique la violence – au moins verbale – des réactions russes. Trois facteurs semblent avoir fortement pesé. Le premier tient à Boris Eltsine. Absent durant des mois du Kremlin, le président russe n'aurait pas pris la pleine mesure des développements de la crise du Kosovo, fin 1998 et début 1999. La désorganisation de son administration présidentielle, victime de purges successives et tout occupée à gérer une crise politique interne permanente, aurait empêché une information correcte du chef de l'Etat.

Surpris par l'inéluctabilité soudaine des bombardements de l'OTAN, Boris Eltsine a pu constater que ses coups de téléphone à Bill Clinton, Jacques Chirac ou Gerhard Schröder ne suffisaient pas à empêcher le déclenchement des opérations militaires. D'où son apparition télévisée, jugée à Moscou émotionnelle, voire pathétique, quelques heures avant les premières frappes : *« J'en appelle au monde entier… »* Le deuxième facteur tient à la haine traditionnelle de la diplomatie et surtout de l'armée russe envers l'OTAN. Cette dernière demeure pour Moscou une organisation de guerre froide, une menace qui ne cesse de s'étendre, alors même que le traité de sécurité collective censé réunir les pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants) est une coquille vide.

VAGUE ANTI-OCCIDENTALE

Que deux semaines après l'adhésion de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque, l'OTAN bombarde Belgrade sans mandat explicite de l'ONU a été vécu comme une provocation. *« Demain, ce sera peut-être la Turquie parce que le problème kurde n'a pas été résolu »*, s'est indigné M. Primakov. Et pourquoi pas une intervention en Tchétchénie, en Abkhazie ou dans toutes ces zones où les conflits de nationalités s'exacerbent, ont ajouté d'autres responsables russes.

Le troisième facteur qui explique cette posture belliqueuse de la Russie tient au paysage politique interne. M. Primakov n'est premier ministre que parce qu'il est soutenu par la majorité nationalo-communiste de la Douma. Or ces mouvements ont dénoncé les bombardements de l'OTAN comme un nouvel échec de Boris Eltsine, justement sous le coup d'une procédure de destitution et menacé par des scandales de corruption.

Sauf à s'aliéner ses soutiens, M. Primakov ne pouvait faire moins que de crier *« à une violation sans précédent des règles internationales »*. Il s'est en revanche gardé de toute déclaration de soutien au régime de Belgrade, pas plus qu'il n'a cédé à la phraséologie, entretenue par les communistes et l'Eglise orthodoxe, célébrant une *« amitié historique avec les frères serbes »* et déclinant une idéologie panslave aux relents d'ultranationalisme.

Les autorités russes ont enfin dû compter avec une opinion publique traumatisée. Peu ou pas informée sur le Kosovo, elle a découvert d'un coup que « les Américains » pouvaient intervenir contre un pays confusément considéré comme ami. Quelques mois après l'effondrement économique d'août 1998, qu'une partie de l'opinion attribue aux politiques dites libérales et à l'Ouest, cette humiliation a fortement alimenté une vague anti-occidentale. Ce pourrait être d'ailleurs une des conséquences indirectes de la guerre des Balkans : le renforcement probable des camps nationaliste et communiste. A huit mois des élections législatives, ce qu'il reste de libéraux et de mouvements démocratiques apparaît totalement marginalisé de la scène politique russe.

François Bonnet

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Des prévisions météo sur une année ?

SI L'ON EN CROIT de récentes expériences réalisées par le docteur Charles Abbot, ancien secrétaire de l'Institut Smithsonian à Washington, il serait possible de publier douze mois d'avance un bulletin météorologique valable pour n'importe quelle ville du globe. Les prévisions du docteur Abbot seraient calculées d'après les fluctuations périodiques de radiations calorifiques solaires : celles qu'il avait établies pour Washington au début de 1948 portaient sur cinquante-cinq jours de l'année, et elles se sont révélées exactes pour quarante-huit de ces journées.

Il semble certain que les divers rayonnements émis par le Soleil jouent un rôle primordial dans l'évaporation de l'eau à la surface du globe et dans la formation des nuages. Mais les océans, qui occupent la plus grande partie de notre planète et constituent sa principale réserve d'eau, ne reçoivent-ils pas une radiation solaire à peu près constante et ne fournissent-ils donc pas une masse de nuages peu variable ?

Les courants qui orientent le déplacement des nuages vers les continents et les incidents qui provoquent une précipitation, bref, ce qui fait la pluie et le beau temps en un point de la Terre, tout cela peut bien dépendre aussi des variations du rayonnement solaire. Mais avons-nous trouvé le secret de la relation ? Toute précision sur la méthode de Charles Abbot, qui d'ailleurs paraît précise, passionnera les météorologistes et les innombrables humains qui subissent les excès des phénomènes atmosphériques.

C.-G. B.
(20 avril 1949.)

La biographie, une affaire de style

par Jean-Michel Delacomptée

C'EST entendu, l'Université ne se pince plus le nez devant les gros ouvrages consacrés aux princes, aux artistes, aux sportifs et aux capitaines d'industrie. Elle leur a même conféré une bonne part de sa dignité nouvelle : genre longtemps réputé mineur, la biographie s'impose (*Le Monde* du 19 février).

La biographie se charge d'exprimer aujourd'hui ce qui s'exprime difficilement ailleurs. On notera ainsi que son succès répond au déclin éditorial des sciences humaines, et, pour ce qui concerne le roman, à l'audience de cette sous-littérature minimaliste exaltée dans votre page Débats (19 mars) par Olivier Cohen, dans un style curieusement amphigourique, puis remise à sa place par Morgan Sportès (*Le Monde* du 25 mars), en un commentaire, certes, injuste envers Minuit, mais net et bienvenu.

Cette crise des sciences humaines symbolise une crise de la théorie. La société de l'image incline au concret, au maniable, à la consommation sans peine. Talents vifs et digestes, les romanciers minimalistes proposent un accès immédiat, et plaisent pour cette raison. A quoi s'ajoute le discrédit de la politique, c'est-à-dire du collectif et des analyses, qui couronne le repli sur les petits plaisirs : sous-écrire, sous-penser, sous-vivre.

En apparence, le succès des biographies reflète ce triomphe de la légèreté : l'événement l'emporte sur le concept, les détails d'une vie sur les longues traversées de la durée. Les faits rassurent et nous suffisent. Les biographies d'hommes de pouvoir rabattent sur un seul individu le mouvement des peuples. Celles de penseurs ou de poètes nous épargnent la lecture des œuvres. Ce sont des réductions ou des raccourcis. Et, pourtant, il se pourrait que leur succès dénote justement une lassitude devant l'inconsistance, un moyen terme entre le dédain de la théorie et le culte du rien.

M. Cohen paraît voir de la sainteté dans le malthusianisme verbal. Style nu, sans effets, sans images, fort de sa pauvreté sous la fantaisie des intrigues, sans autre savoir que celui qui reste, une fois rasée la table – car voilà une littérature revendiquée sans mémoire. Déni proche de la bravade, qui la rend d'ailleurs plus intéressante que les romans aux prétentions plus ou moins littéraires, mais qui n'ont rien à dire, sans compter tous les autres, purs produits de gare.

Le roman et la biographie sont de vieux complices. *La Princesse de Clèves*, qu'on situe au point de naissance du roman moderne, réunit les deux genres. L'héroïne, fictive, vit à la cour historique des Valois. Amours de princes et de reines, comme dans la tragédie, où des personnages réels se transforment en héros de théâtre. Le style de la tragédie s'est épuisé, le roman a pris la suite. Et quand Racine s'arrête d'écrire, en 1677, après *Phèdre*, Mme de Lafayette s'apprête à publier sa *Princesse*. Huit ans plus tôt, elle avait rédigé la vie d'Henriette d'Angleterre. Mémoires, confessions, vies de saints, biographies, autobiographies, autofictions, un même fil court.

Diderot faisait de l'amour l'unique souci des romans. Rien n'a changé. Commencé à la cour des rois, l'amour s'est mué en sexe dans la production actuelle. Les biographies sont privées de cet atout. En revanche, elles embrassent des horizons plus larges : histoire, économie, société. Le roman, excepté chez les écrivains authentiques, cultive rarement ce champ qui lui est évidemment ouvert. Le monde n'est pas absent des petits textes à fond plat, mais il grenouille à côté ou en dessous. Les biographies sont plus vastes. Et l'essentiel de leur succès s'explique par le besoin de socle et de chair, comparé à l'hégémonie du bref et du peu.

Le monde n'est pas absent des petits textes à fond plat, mais il grenouille à côté ou en dessous. Les biographies sont plus vastes. Et l'essentiel de leur succès s'explique par le besoin de socle et de chair, comparé à l'hégémonie du bref et du peu

La génération de l'écriture minimale a été élevée dans le zapping, gorgée d'électronique, tétanisée par la finance, blessée par le sida, privée d'espérances par les impasses du siècle. Cette génération a la force de nous présenter une réalité, mais pas de nous l'offrir. Il y a dans sa littérature un dégoût de l'âme, un écœurement devant les utopies, qui traduit son désenchantement tout en condamnant 68. Rejet féroce, qui va trop loin. Il jette le bon avec le pire, les acquis de la liberté avec les libérations dogmatiques. Le roman fin de siècle s'appauvrit d'ignorer cette part de notre mémoire, après le déni proclamé de ceux qui le précèdent.

La demande de biographies répond au manque de sens qui caractérise le roman des jeunes adultes, malgré leur sensibilité fière et audacieuse. Ces œuvres touchent, mais elles flottent. Les biographies ont plus de substance. Elles nous décrivent des parcours hors normes, des ambitions inouïes, elles nous plongent dans la mémoire et le temps (c'est pourquoi la plupart sont épaisses).

Toutefois, la majorité d'entre elles adoptent une position de surplomb, sans engagement de l'auteur. Le chemin, tracé à l'avance, y suit le trajet des vies. Leurs titres se limitent presque toujours au patronyme du sujet biographé. Ces ouvrages s'inquiètent peu du style. Assis entre les histoires et l'Histoire, ils s'appuyent le plus souvent sur une construction obligée et sur une langue commune qui les écartent du roman, sans leur ôter pour autant leurs qualités d'exposition ni rien de leur intérêt scientifique.

En foi de quoi apparaissent, à côté de ces ouvrages, comme à côté du roman, des biographies qui empruntent à l'Histoire son goût de la vérité et à la fiction ses traits narratifs. Ces textes s'efforcent d'unir la rigueur des données au plaisir d'écrire. La biographie tend aujourd'hui à sortir d'elle-même. A créer un genre nouveau, qui favorise le style et la composition dans le respect absolu des faits. Elle prend différents visages, enfile différents costumes. Des plumes prestigieuses s'en emparent. Ses objets comme ses formes sont multiples. Elle a des modèles chez les mémorialistes comme Mme de Motteville ou Saint-Simon, chez les grands historiens à la Michelet, à la Lucien Febvre, à la Duby, chez les écrivains biographes comme Chateaubriand, de Quincey, Sartre ou Mauriac. Chanter la mort de la rhétorique et le triomphe du minimum n'a aucun sens. Ce serait invivable. Personne ne peut longtemps respirer dans un univers dérisoire et parcimonieux. Il va de soi qu'une langue dépouillée peut, d'admirable manière – Beckett, Sarraute, Duras, Toussaint – montrer que le monde relève aussi du minimum vital. Mais le fléchissement du langage est d'une beauté crépusculaire, à manier prudemment. Mis sous toutes les plumes, il devient un tic.

On parle rarement du style dans les comptes-rendus, même à propos des romans. C'est un grand tort. Un style constitue une méthode exceptionnelle pour former l'esprit. Les fleurs de rhétorique, heureusement, continuent de s'épanouir dans le roman. Il en va de même de certains essais, jusqu'aux écrits les plus théoriques. Dans le cas de la biographie, il s'agit de franchir les frontières entre le savoir positif et l'anodin romanesque. De promouvoir, aux côtés des sommes érudites, une approche engagée, qui obéisse à sa temporalité propre, consciente de sa part subjective, et régie par le plaisir du texte cher à Roland Barthes.

La biographie n'est plus un art mineur, c'est un genre à part, en plein essor, et qui ouvre de nouvelles voies au sein de l'éternelle exigence de style. Elle répond à un autre besoin que l'écriture minimale, à une manière de prendre le monde au sérieux, dans sa dimension immémoriale et collective, dans son humanité exubérante et tragique.

Jean-Michel Delacomptée *est maître de conférences en littérature française à l'université Bordeaux-III.*

Racheter des esclaves au Soudan

par Gérard Patrimonio

DEPUIS 1992, Christian Solidarity International (CSI) est présente au Soudan pour porter secours aux malheureuses populations du sud du pays, victimes de la famine et de la guerre d'extermination menée par le gouvernement de Khartoum. Cette guerre, qui s'est amplifiée depuis le coup d'Etat de 1989, vise à l'éradication des Dinkas, au Sud, coupables d'être chrétiens ou animistes. La loi islamiste, la charia, a été instaurée dans ce pays plurireligieux en 1991. CSI y a constaté la réalité de l'esclavage dès 1995. Et surtout son instrumentalisation à des fins génocidaires.

Plusieurs centaines de cavaliers encerclent un village du Sud, à deux par monture, l'un conduisant la bête, l'autre maniant les armes. Ils massacrent les hommes, incendient les maisons, s'emparent des femmes et des enfants. Ces captifs sont conduits vers le Nord pour être revendus à des propriétaires arabes. Les femmes connaissent les pires sévices : viol, mutilations sexuelles, travail harassant pour une nourriture de misère. Les enfants vont à l'école coranique, sont contraints à adopter un prénom musulman. Certains garçons deviennent des moudjahidine et combattront par la suite leur propre peuple.

Le Soudan a toujours été un réservoir d'esclaves. Mais, surtout, leur capture permet de rémunérer les forces supplétives du gouvernement de Khartoum dans sa guerre contre les populations du Sud. Bien que consacrant un million de dollars par jour à la guerre, la junte militaire au pouvoir ne rémunère pas par une solde en bonne et due forme les milices de supplétifs, les PDF (*Popular Defence Forces*), constituées d'Arabes rizeiqats ou de Misiryahs. Les candidats désirant s'engager dans les PDF le font dans le cadre d'une *jihad*, guerre sainte. Ils reçoivent une prime de 250 000 livres soudanaises (250 dollars), le droit de s'emparer des terres dans le Sud et d'y capturer des esclaves.

Il s'agit d'une stratégie de génocide : détruire, par tous les moyens, une population noire, non musulmane. L'esclavage s'ajoute aux autres moyens du gouvernement de Khartoum : la guerre et ses massacres (déjà 1,9 million de morts), les déportations (4 à 5 millions de personnes déplacées), la faim entretenue et développée par l'insécurité, les incendies de récoltes, le pillage de l'aide alimentaire. L'esclavage ainsi pratiqué sur une échelle sans précédent n'a plus rien à voir avec l'esclavage patriarcal ou traditionnel endémique au Soudan. Dès 1995, nous avons alerté les ONG, l'ONU et les médias. Sans beaucoup de succès, du moins jusqu'à une date relativement récente.

Nous aurions pu parfaitement nous contenter de continuer à livrer de l'aide d'urgence. Nous avons préféré, en plus de cette aide, racheter et libérer des esclaves (5 942 à ce jour). Pour négocier ce rachat, CSI s'appuie sur des accords locaux entre ethnies arabes et noires du Bahr el-Ghazal. Nous n'intervenons que dans le cas où les familles ne peuvent le financer elles-mêmes. Des émissaires arabes vivant en bonne intelligence avec les populations africaines noires parcourent le pays, retrouvent femmes et enfants capturés, négocient le rachat à leur propriétaire. Ils risquent leur vie pour effectuer cette tâche.

Le prix payé par CSI est l'équivalent de 50 dollars par personne (et non 500, comme cela a été annoncé par erreur), somme toujours inférieure à celle que versent les familles quand elles agissent individuellement. De plus, pour éviter toute dérive, le versement s'effectue en livres soudanaises, à l'exclusion de toute autre monnaie. Les libérations d'esclaves s'effectuent toujours en présence de journalistes de la presse internationale. En dénonçant l'esclavage, CSI met au jour les mécanismes d'une guerre d'extermination qui prend place parmi les grands génocides du XXe siècle.

Gérard Patrimonio *est président de Christian Solidarity International (CSI) France.*

La musique de la liberté

par Salman Rushdie

J'INTERROGEAI récemment Vaclav Havel sur son admiration pour l'idole américaine du rock Lou Reed. Il me répondit qu'on ne pouvait exagérer l'importance de la musique rock dans la résistance tchèque, au cours des années noires qui ont séparé le « printemps de Prague » de l'effondrement du communisme.

Je savourais encore l'idée des dissidents tchèques prenant leur pied sur les musiques du Velvet Underground – *Waiting for the Man*, *I'll Be Your Mirror* ou *All Tomorrow's Parties* – quand Havel poursuivit : « *Pourquoi croyez-vous*, me dit-il d'un air sérieux, *qu'on l'ait appelée la "révolution de velours"* ? » J'y vis un exemple de l'humour pince-sans-rire de Havel, mais c'est l'une de ces blagues qui révèlent une autre vérité, moins littérale : la vérité d'une génération, peut-être, car pour les fans de pop music d'un certain âge, les idées du rock et de la révolution sont inséparablement liées.

« *Vous dites que vous voulez la révolution*, ricanait John Lennon à notre adresse. *Eh bien, vous savez, nous voulons tous changer le monde.* » Et, en effet, j'en étais venu avec le temps à ne voir dans cette association des deux notions que simple romantisme de jeunesse. Aussi, découvrir qu'une vraie révolution avait été suscitée par les grondements fascinants de la musique rock était-il bouleversant. Cela valait confirmation.

Parce qu'aujourd'hui où personne ne casse plus de guitares ni ne proteste beaucoup, aujourd'hui que le rock'n'roll est d'âge mûr et capitaliste, où les chiffres d'affaires des méga-groupes dépassent le produit national brut des petits Etats, aujourd'hui où c'est une musique qui s'adresse aux personnes vieillissantes se rappelant leurs vertes années, quand les gamins écoutent du gangsta rap, de la trance ou du hip-hop, et que Bob Dylan et Aretha Franklin sont invités aux cérémonies présidentielles, il est facile d'oublier les origines contestataires du genre, sa floraison anti-bourgeoise.

L'esprit de rébellion brutal, déterminé, du rock'n'roll est peut-être l'un des éléments qui lui valut – son inouï, simple et renversant – de conquérir le monde il y a près d'un demi-siècle en triomphant de toutes les frontières, barrières linguistiques et culturelles, pour devenir le troisième phénomène mondial de l'Histoire après les deux guerres planétaires. C'était le son de la libération qui, partout, parlait aux esprits libres de la jeunesse, et c'est aussi pourquoi nos mères ne l'aimaient pas.

Quand elle se fut aperçue de ma passion pour Bill Haley, Elvis et Jerry Lee Lewis, ma propre mère, alarmée, se mit à me louer les vertus de Pat Boone, bonhomme qui avait jadis chanté une ballade sirupeuse à sa mule. Moi, j'essayais d'imiter le rictus de Presley, le balancement hypnotique de ses hanches, et j'ai idée que tous les garçons du monde, de la Sibérie à la Patagonie, faisaient de même.

Là où nous sentions et entendions la liberté, les adultes ne voyaient que vilaines manières, deux réactions aussi fondées l'une que l'autre, en un sens. Le tortillement du pelvis et les destructions de guitares constituent la puérilité de la liberté ; mais il est aussi vrai que, de mille manières différentes, dont nous sommes mieux informés adultes, la liberté est dangereuse.

La liberté, cette antique anarchie orgiaque, l'antithèse dionysiaque de Pat Boone : une vertu plus haute et plus sauvage que les bonnes manières, et, malgré son esprit de rébellion échevelée et noctambule, infiniment moins susceptible de causer de gros dégâts que l'obéissance aveugle et la docilité des gens qui restent dans le rang. Mieux valent quelques suites d'hôtel dévastées qu'un monde dévasté.

Mais il y a cette chose en nous qui ne veut pas être libre ; qui préfère la discipline, l'obéissance et les hymnes patriotiques à la musique sauvage, en cheveux longs, de l'univers. Il y a en nous ce désir de suivre simplement la horde, en reprochant aux diseurs de « non » et aux agitateurs de pelvis de faire tanguer notre confortable bateau.

« *Ne suivez pas de maître* », nous avertissait Bob Dylan dans *Subterranean Homesick Blues* : « *Attention aux parcmètres* ». Et, pourtant, nous n'avons de cesse de vouloir être guidés, de suivre de vils seigneurs de guerre, des ayatollahs meurtriers, des brutes nationalistes, voire de sucer notre pouce en écoutant sagement les Etats-nounous qui savent très bien, merci, ce qu'il nous faut. De sorte que les tyrans abondent, de Belgrade à Mumbai (Bombay), et même ceux d'entre nous qui sont en théorie des peuples libres ne sont plus guère rock'n'roll.

La musique de la liberté effraie les peuples et déchaîne toutes sortes de mécanismes de défense conservateurs. Aussi longtemps qu'Orphée put chanter, impossible aux Ménades de le tuer. Alors, elles hurlèrent, leur cacophonie suraiguë noya sa musique, leurs armes touchèrent leur cible, il tomba et elles le démembrèrent.

En hurlant contre Orphée, nous devenons nous aussi capables de tuer. L'effondrement du communisme, la chute du rideau de fer et du Mur devaient introduire une nouvelle ère de liberté. Tout au contraire, le monde d'après-guerre-froide, soudain fluctuant et rempli de possibles, en a terrifié plus d'un. Nous nous sommes réfugiés derrière de plus petits rideaux de fer, avons construit de plus petites palissades, nous sommes emprisonnés dans des définitions plus étroites, encore plus fanatiques, de nous-mêmes – religieuses, régionales, ethniques – en nous préparant à la guerre.

Nous n'avons de cesse de vouloir être guidés. De sorte que les tyrans abondent, et même ceux d'entre nous qui sont en théorie des peuples libres ne sont plus guère rock'n'roll

Aujourd'hui où le tonnerre d'une de ces guerres noie le doux chant de notre meilleure part, j'ai la nostalgie du vieil esprit d'indépendance et d'idéalisme qui, mis en musique, aida jadis à arrêter un autre conflit (au Vietnam). A l'heure qu'il est, la seule musique qu'on entende est une marche funèbre.

Salman Rushdie *est écrivain.*

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve)

Sordide inversion

par Axel Kahn

LES femmes, les enfants... et les civils d'abord. C'est ce que l'on apprend aux marins lorsque le bateau coule, aux soldats du feu qui vont plonger dans la fournaise au prix de leur vie pour sauver celle des habitants de la maison en flammes, et tout naturellement aux militaires à qui la Convention de Genève enjoint de protéger autant que faire se peut les populations civiles. Selon cette tradition, les membres de professions à risque, ou les soldats en cas de guerre, sont avertis des dangers de leur activité et de la nécessité d'en préserver ceux qui n'y sont pas impliqués, les civils.

D'ailleurs, lorsqu'une troupe inverse l'échelle de la valeur accordée à une vie militaire et à une vie civile – cent otages fusillés pour un soldat agressé –, chacun reconnaît qu'il s'agit là d'une barbarie caractérisée. Or n'est-ce pas cette barbarie-là que reproduit, avec une incroyable bonne conscience, cette guerre moderne à perte zéro où, pour protéger à tout prix leurs soldats, des armées ne combattent qu'à distance, bombardent de loin, bombardent de haut ?

Les promoteurs de cette stratégie reconnaissent que les *« dégâts collatéraux »* – c'est-à-dire la mort de civils, de femmes et d'enfants – sont inévitables, mais que ce risque est justifié par l'économie réalisée en termes de vies militaires, la valeur suprême étant naturellement celle d'un citoyen américain. Plus crûment, plutôt tuer cent civils que mettre en péril la vie d'un seul soldat de l'OTAN..., d'un seul soldat américain. Décidément, dans la guerre moderne, la profession la plus sûre devient celle de militaire de carrière, à condition évidemment d'être du bon côté, du côté de ceux qui, fiers de leur supériorité technique, peuvent mener cette guerre distanciée et, en ce qui les concerne, quasi virtuelle.

Contrairement à l'impératif moral du pompier, du policier ou du marin, qui est de protéger les civils en danger, même en prenant des risques, celui des soldats de ces armées modernes semble d'abord être de se préserver à tout prix, même à celui de pertes civiles. C'est d'ailleurs bien exactement ce que disait un porte-parole de l'OTAN pour justifier une *« bavure »* récente de plus où, à 5 000 m d'altitude (il eût été dangereux pour lui d'y aller voir de plus près !), un pilote américain a confondu des tracteurs agricoles tirant des remorques pleines de réfugiés avec des chars : *« Il faut accepter que ces erreurs soient inévitables »*... à partir du moment où, entre le risque du militaire et la vie du civil, c'est cette dernière que l'on choisit de négliger. Comment peut-on accepter, justifier, décider ces actions dont toute la philosophie est basée sur la profonde inégalité de la valeur des vies humaines ?

J'en reste à des notions désuètes dont j'avais la faiblesse, jusqu'à présent, de penser qu'elles étaient un fait positif de civilisation : les forts prennent des risques pour protéger les faibles ; ceux dont c'est le métier de se battre savent qu'il faut prendre des risques pour épargner ceux dont cela n'est d'aucune manière le métier.

Lorsqu'une situation humanitaire intolérable, l'oppression d'une communauté par une autre, impose à la communauté internationale le devoir d'ingérence, il implique que les forces déployées s'interposent physiquement entre les protagonistes, cherchant à les épargner, même au prix de risques librement et consciemment assumés. Tel me semblait jusqu'alors, naïvement, être le devoir et l'honneur des forts vis-à-vis des plus faibles.

Axel Kahn *est généticien et membre du Comité national consultatif d'éthique.*

« Plus jamais ça », une fois de plus

par Gilles Bernheim

SI le drame que vit actuellement la population kosovare victime de la terreur serbe concerne tous les Européens, et, au-delà, les démocrates du monde entier, il interpelle tout particulièrement la conscience juive et l'appelle à s'engager.

Un demi-siècle après la Shoah, les mots de *« purification, nettoyage ethniques »* font à nouveau partie, depuis l'offensive serbe en Croatie et en Bosnie, de notre vocabulaire quotidien. Né du tribunal de Nuremberg pour qualifier les assassinats commis contre le peuple juif, le crime contre l'humanité a retrouvé, cinquante ans après Auschwitz et le *« Plus jamais ça ! »* proclamé après la deuxième guerre mondiale, sa place au cœur de l'Europe.

Chaque moment de l'Histoire a son identité propre et il ne s'agit pas ici de confondre telle situation passée avec telle autre présente. Mais plutôt de passer du temps du souvenir au temps de la mémoire. Révélée dans la spécificité de la Shoah, l'expérience du mal absolu vécue par nos parents s'inscrit dans la mémoire des générations suivantes et lui enjoint d'en reconnaître la manifestation sous des symptômes différents, en des temps différents.

Lorsque nous avons vu, en 1991, les premiers reportages rapportant les mesures du *« nettoyage ethnique »*, sans que pour autant l'Europe de la Convention des droits de l'homme réagisse immédiatement, sans que des milliers de manifestants envahissent les rues de ses capitales pour la forcer à agir, combien d'entre nous n'ont-ils pas pensé avec tristesse et étonnement que l'étoile jaune pourrait un jour réapparaître sur nos poitrines sans que le monde s'en émeuve ni plus ni moins qu'autrefois ?

Prise au dépourvu par l'éclatement de la Fédération yougoslave, la communauté des Etats-nations européens, tant dans ses institutions que dans son opinion publique, a, dans la division et donc dans une valse- hésitation paralysante, appréhendé une question qui était oblitérée par l'empire soviétique et qui a resurgi intacte dans sa nudité brutale : celle des minorités. Elle a été, avant tout, soucieuse de préserver son unité des dangers et des remises en cause que cette question a toujours posé à son histoire. Les Européens de l'Ouest n'ont pas voulu voir que, si les revendications minoritaires reportaient sur les transformations actuelles les clivages issus du passé, elles n'en participaient pas moins d'une volonté démocratique.

Comme le développe Fabienne Rousso-Lenoir dans son livre *Minorités et droits de l'homme : l'Europe et son double* (Editions Bruylant), on a trop tendance en Occident à mettre au compte des peuples minoritaires revendiquant leur autonomie et la reconnaissance de leur différence une volonté nationaliste rétrograde et obscurantiste, oubliant dans le même mouvement que cet ultranationalisme se trouve d'abord du côté des Etats qui les gouvernent.

Depuis que Milosevic a supprimé, en 1989, le statut d'autonomie du Kosovo, la montée des périls y a régulièrement progressé avec son cortège de ségrégations et d'humiliations. *« Purification ethnique »*, raison d'Etat ou déraison humaine, l'élimination planifiée d'hommes, de femmes et d'enfants s'est uniquement appliquée dans l'histoire européenne à des groupes minoritaires, pour le seul motif que ces gens appartenaient à ces groupes. Qu'elle soit ou non menée jusqu'à son terme, sa logique est la même.

Expérience limite du néant, la Shoah est la clef qui permet de déchiffrer le chaos du monde contemporain : vertige du totalitarisme, élimination des cultures, effacement des communautés, négation de l'individu. Mais la leçon d'Auschwitz est aussi fondatrice d'un nouvel ordre européen. La Déclaration universelle et la Convention européenne des droits de l'homme furent forgées pour que plus jamais cela ne soit.

Expérience limite du néant, la Shoah est la clé qui permet de déchiffrer le chaos du monde contemporain

Aujourd'hui, tardivement sans doute, l'Europe s'est décidée à utiliser les moyens que lui donnent les traités du droit international des droits de l'homme pour lutter contre ce qui fut condamné à Nuremberg comme *« exercice criminel de la souveraineté de l'Etat »*.

« Seule une mémoire vivante tient l'homme en état de parole », enseigne le Talmud. Nous qui ne pourrons jamais comprendre comment et pourquoi les Alliés, dont nous savons aujourd'hui qu'ils étaient au courant de ce qui s'y déroulait, purent refuser de bombarder les voies ferrées qui menaient à Auschwitz, nous dont les parents enfermés dans les ghettos d'Europe centrale ont espéré en vain d'être soutenus dans leurs héroïques et impossibles révoltes, nous devons clairement saluer l'initiative de l'OTAN, tout en restant vigilants sur ses suites politiques.

Jusqu'ici, la politique de non-intervention en ex-Yougoslavie avait favorisé le maintien au pouvoir du seul gouvernement – serbe – resté totalitaire, livrant des populations entières à sa terreur. La guerre du Kosovo est la première de notre histoire à assumer pleinement les principes sans cesse réitérés depuis la charte des Nations unies, et notamment par l'OSCE, selon lesquels sécurité internationale et droits de l'homme sont intrinsèquement liés, associant la souveraineté, la liberté et la sécurité des Etats à celle des hommes qui les peuplent.

Au-delà des lenteurs, des difficultés et des ajustements, mais aussi du regret que toutes les possibilités politiques pour obtenir la capitulation de Slobodan Milosevic n'aient pas été épuisées, sachons y reconnaître un grand progrès éthique et œuvrons pour qu'il atteigne son but : mettre fin au désordre absurde et sanguinaire d'une dictature qui devra être jugée pour ses crimes. Quant aux suites politiques, elles dépendront en grande partie de notre capacité d'ouvrir et d'adapter un projet conçu pour des Etats-nations, en tenant compte de leurs particularismes géopolitiques, culturels et historiques.

Gilles Bernheim *est rabbin de la grande synagogue Victoire à Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

SOUDARDS ET MONASTÈRES

Voler, violer, brûler, tuer des civils sans défense : ce serait cela porter haut les valeurs orthodoxes ? Ce serait cela l'honneur d'un peuple qui se voit en martyr ? Les pierres des monastères de Pec doivent en pleurer de honte. Pourquoi le peuple serbe s'identifie-t-il à ses soudards ?

Guy Abeille, Paris



هكذا من الأصل

TRAVAIL TEMPORAIRE Klaus Jacobs, président d'Adecco, devait quitter, mardi 20 avril, la présidence du conseil d'administration du groupe. Il laisse la place à Philippe Foriel-Destezet, selon un principe d'alternance décidé lors de la fusion, en 1996, du groupe suisse Adia et du français Ecco. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, M. Jacobs déclare vouloir prendre du recul. Il a accepté un poste de vice-président, rompant ainsi ce principe d'alternance : *« La situation était devenue problématique pour le management »*. ● ADECCO a conclu un partenariat avec Monsterboard, une société américaine d'intérim par Internet. Il y a cinq ans, les deux tiers de l'activité du groupe étaient dans l'industrie. Cette proportion est passée à un tiers. ● LE SECTEUR connaît uen croissance de 10 % par an. A la différence d'Adecco, Manpower reste centré sur l'intérim généraliste traditionnel.

Au-delà de l'intérim, Adecco veut gérer les ressources humaines de ses clients

Dans un entretien au « Monde », Klaus Jacobs, coprésident du groupe, explique sa stratégie : offrir des prestations haut de gamme, plus rentables, et se développer sur Internet. Le principe de présidence par alternance de l'entreprise est abandonné

KLAUS JACOBS, président d'Adecco, devait quitter, mardi 20 avril, la présidence du conseil d'administration du groupe pour laisser la place à Philippe Foriel-Destezet. Un principe d'alternance avait, en effet, été décidé par les deux hommes lors de la fusion, en 1996, du groupe suisse Adia, dirigé par M. Jacobs, et du français Ecco, fondé par M. Foriel-Destezet.


KLAUS JACOBS

« Comment voyez-vous évoluer le métier de l'intérim ?

– Notre secteur peut être séparé en deux activités. La première est de faire le lien entre des personnes qui veulent travailler et des entreprises qui offrent du travail. Cette fonction sera, de façon très large, captée par les technologies de l'information, dont Internet. La deuxième activité, plus complexe, est d'évaluer des personnes. Ce n'est pas de dire si un candidat peut mais s'il va répondre à la demande d'un employeur. Cela constitue réellement le savoir-faire d'Adecco.

– Aux Etats-Unis, une entreprise d'intérim sur Internet, Monsterboard, connaît un succès croissant. Craignez-vous cette concurrence ?

– Nous n'avons pas de crainte particulière car, depuis le début de 1999, Monsterboard est notre partenaire ! Cette alliance est importante. A sa demande, nous lui fournissons notre base de données de candidats. De son côté, Monsterboard nous apporte son réseau mondial d'adresses de candidats. Ces personnes sont très intéressantes pour nous : elles ont l'habitude d'utiliser Internet.

– Allez-vous aider Monsterboard à se développer dans les pays où Adecco est présent ?

– Oui, absolument.

– Vos dernières acquisitions, comme Tad aux Etats-Unis ou Delphi, une SSII anglaise, modifient-elles votre métier ?

– Il y a cinq ans, les deux tiers de notre activité étaient dans l'industrie. Cette proportion est passée à un tiers aujourd'hui. Notre croissance vient de nos clients, qui sont dans les activités de services, les banques, les assureurs, les entreprises de technologies de l'information. Avec ces clients, nous sommes passés à une offre de management de projets, ce qui est très proche du principe d'externalisation de la gestion des ressources humaines. Nous proposons des équipes de personnes, y compris le management, capables de résoudre des problèmes très spécifiques.

– Si une entreprise veut installer, au niveau mondial, un logiciel d'optimisation de la production, type SAP, répondez-vous à sa demande ?

– C'est un très bon exemple. Nous pouvons répondre, avec des équipes spécifiques et déjà constituées par nos soins, à ce problème d'entreprise. Nous le proposions déjà avec notre filiale Ajilon. L'acquisition récente de Delphi, une entreprise anglaise de gestion de ressources humaines informatiques, complète notre offre en Europe. Nous pouvons désormais répondre aux besoins d'une entreprise partout dans le monde. Ces activités à haute valeur ajoutée génèrent des marges plus importantes. Mon but personnel est que notre marge opérationnelle, actuellement 4,3 % de notre chiffre d'affaires, atteigne 5 %.

– Quels sont, aujourd'hui, vos concurrents ?

– La compétition est devenue très large. Elle va des entreprises de technologies de l'information aux entreprises de prestations de services financiers qui gèrent du personnel. Nos concurrents sont également les grandes entreprises qui gèrent seules leurs salariés à temps variable, comme les compagnies aériennes. Nous pouvons gérer cela pour eux.

– Quel bilan tirez-vous de votre année de présidence ?

– Nous avons connu en 1998 une croissance importante, réalisée sans acquisition majeure. Des décisions managériales majeures ont été prises. Deux ans après la fusion, il fallait comprendre comment gérer l'entreprise dans le futur. Nous avons défini ce que devait être le rôle du management – s'occuper de l'opérationnel jour après jour – et le rôle du conseil d'administration – décider des orientations stratégiques et recruter les cadres opérationnels dirigeants. Désormais, un comité exécutif renforcé, que dirige John Bowmer, supervisera les opérations. Cette séparation des tâches n'existait pas clairement jusqu'ici et représente une avancée majeure. Nous avons aussi décidé de ramener, d'ici à l'an 2000, tous les cadres opérationnels dirigeants, dont le directeur général et le directeur général adjoint, de Californie en Suisse. Le décalage horaire et la distance rendaient les choses difficiles.

» Autre réalisation qui me tient particulièrement à cœur, nous avons créé une fondation Adecco dans les principaux pays où nous sommes présents. Son but sera de réfléchir aux notions de travail et de chômage. Enfin, j'ai accepté de prendre du recul en passant d'un rôle de co-président à un rôle de vice-président. Nous adoptons, officiellement mardi 20 avril, une organisation normale avec un président, un vice-président et les autres membres du conseil d'administration.

– Pourquoi ce changement ?

– Tout d'abord, c'était au tour de M. Foriel-Destezet de prendre la présidence. Il a accepté de rester à la tête de l'entreprise au moins jusqu'à l'assemblée générale de 2001. Cela revient à introduire une période de deux ans de présidence pour lui au lieu de l'année prévue. Je pourrais revenir après ces deux ans si cela était nécessaire, mais ce n'est pas mon idée première.

– Le système de management bicéphale n'était donc pas viable ?

– Nous avons travaillé deux ans comme cela – c'était une décision sage –, avec l'appui de nos actionnaires. Il n'y a pas eu un mot de désaccord entre M. Foriel-Destezet et moi-même sur les orientations stratégiques. Nous avons, par nos personnalités distinctes, apporté des choses différentes à l'entreprise : la grande expérience de Philippe a servi à la croissance et au développement géographique du groupe, sa marotte. Mon violon d'Ingres était de créer de la valeur pour l'entreprise... Le temps des excuses plus ou moins valables liées à la fusion devait se terminer.

– Cet abandon de système de co-présidence avait-il été prévu dès la fusion ?

– Non. Ce qui avait été prévu, alors, était l'alternance de présidence. Mais la situation était devenue problématique pour le management : trop de réunions et de temps perdu en discussions, trop de voyages... C'est en parlant avec le management que ces messages sont remontés. A travers cette nouvelle organisation, j'en suis sûr, nous allons augmenter l'efficacité de l'entreprise.

– Vous désengagez-vous des affaires ?

– A un certain moment il est nécessaire de se désengager pour avoir plus de temps créatif. Cela me permettra de me concentrer sur d'autres priorités, comme la Jacobs Fondation, créée en 1988, dont une des finalités est de donner aux jeunes une meilleure formation et donc plus de chance d'accéder à un travail. »

Propos recueillis par Laure Belot

Un comité exécutif aux pouvoirs étendus

L'assemblée générale d'Adecco, prévue mardi 20 avril, devait être l'occasion d'une double passation de pouvoir. Non seulement Klaus Jacobs, coprésident, s'apprêtait à laisser la présidence du conseil d'administration à Philippe Foriel-Destezet et à devenir vice-président, mais les deux hommes devaient aussi prendre du recul. John Bowmer, directeur général, prend la tête d'un comité exécutif, désormais élargi à une dizaine de membres. *« Nous sommes dans une logique de séparation entre la présidence et la direction générale. C'est un changement important. Je n'interviendrai plus sur les décisions qui concernent le management »*, a confié, au *Monde*, M. Foriel-Destezet, qui, établi entre Londres et la Suisse, reconnaît volontiers avoir profité du recul pris en 1998 pour gérer sa fortune personnelle.

Un marché mondial en pleine expansion

DEUXIÈME MARCHÉ mondial de l'intérim derrière les Etats-Unis, la France est le principal champ de bataille entre les deux géants mondiaux : Adecco et l'américain Manpower. Selon l'Unedic, fin décembre 1998, l'emploi intérimaire a occupé 485 051 personnes, soit une augmentation de 17,8 % par rapport à décembre 1997. Son poids économique est considérable : en 1997, l'intérim est à l'origine de la croissance des services aux entreprises. En comptant l'intérim, ce secteur a connu une progression de 2,8 %. En l'excluant, elle n'était plus que de 0,8 %. En 1998, les emplois intérimaires représentaient entre le quart et le tiers des nouveaux emplois.

L'Unedic remarque une surreprésentation de l'industrie dans l'emploi intérimaire. Alors qu'en France le secteur secondaire ne représente que 27 % des salariés, 55,9 % des intérimaires y sont employés, essentiellement dans l'industrie automobile (9,5 %), les industries de biens intermédiaires (8,1 %), les biens d'équipement (7,4 %) et la construction (7,3 %). Logiquement, la majorité des emplois intérimaires concernent des emplois ouvriers (77 %), malgré la forte croissance (+ 51,5 %) des emplois de cadres et des professions intermédiaires. Conséquence : l'intérim, qui, dans les années 70, concernait surtout des femmes, est aujourd'hui une activité essentiellement masculine. 69 % des intérimaires sont des hommes. 50 % sont âgés de 25 ans à 39 ans et 46 % sont des ouvriers sans qualification.

Malgré une soixantaine d'entreprises de travail temporaire, trois leaders détiennent les trois quarts du marché : Adecco (25 milliards de francs, 3,8 milliards d'euros, de chiffre d'affaires), Manpower (21,4 milliards de francs) et le néerlandais Vediorbis, né du rachat du français Bis par le néerlandais Vedior en 1997 (11,6 milliards de francs). Mais la compétition entre ces trois groupes lamine les marges :le résultat net de Manpower représentait 1,98 % de son chiffre d'affaires en 1997 et 1,1 % en 1998. En présentant leurs résultats 1998, les dirigeants de Manpower en France ont affirmé avoir abandonné certains grands comptes qui refusaient les augmentations de tarifs proposées.

STRATÉGIES DIFFÉRENTES

Selon les spécialistes de l'emploi, l'essor de l'intérim devrait se poursuivre. Sa progression spectaculaire ne doit pas cacher que l'intérim ne représente qu'un peu plus de 2 % de l'emploi salarié en France, loin derrière les contrats à durée déterminée (6 %). Si ce chiffre est à peu près comparable à celui enregistré aux Etats-Unis, il reste inférieur à celui des Pays-Bas (3,7 %) et de la Grande-Bretagne (3,9 %). Mais dans ce dernier pays les différentes formes de travail précaire sont difficilement identifiables.

Les deux pays européens les plus porteurs sont l'Espagne et l'Italie. Ces deux pays, qui avaient, jusqu'à présent, interdit cette forme d'emploi, viennent d'ouvrir leurs marchés. En revanche, l'Allemagne reste un marché assez fermé : le travail temporaire ne représente que 0,5 % des emplois. Outre-Rhin, les intérimaires doivent être des salariés permanents des entreprises de travail temporaire.

Selon une étude publiée par Euler-SFAC en mars 1999, les entreprises parlent de marché mondial du travail temporaire, mais, dans les faits, celui-ci reste concentré sur un petit nombre de marchés. Sur les 124 milliards de dollars (environ 100 milliards d'euros) qu'il représente actuellement, 44 % sont réalisés en Europe, 40 % aux Etats-Unis et 6 % au Japon. Face à une croissance du marché de 10 % par an, Manpower et Adecco développent deux stratégies différentes. Adecco multiplie les marques spécialisées par métiers (Quick Medical Service, Ordinter...) et se diversifie dans l'outplacement, la chasse de têtes (Alexandre Ticq) et le conseil en entreprises. Manpower entend rester, lui, un généraliste classique.

Frédéric Lemaître

« Le Béarn se lève pour l'emploi »... et contre Elf

PAU
de notre correspondante

« Le Béarn se lève pour l'emploi » : cette affichette était placardée sur les vitrines des commerces palois, pour la plupart fermés *« en signe de solidarité »*. Samedi 17 avril, à Pau, seuls les manifestants avaient droit de cité. En dépit de conditions climatiques particulièrement éprouvantes, dans le vent et sous la pluie glacée, ils étaient entre 10 000 et 12 000 sur le pavé, après la confirmation de 1 320 suppressions d'emplois au sein d'Elf exploration production, dont une grande partie dans le Béarn (*Le Monde* du 17 avril).

C'était une manifestation pour l'emploi en général, et pour les salariés d'Elf en particulier. Ce groupe pétrolier est un levier économique puissant pour la région et son désengagement, amorcé déjà depuis longtemps, aura forcément des répercussions désastreuses. Rares sont, dans cette partie du département des Pyrénées-Atlantiques, les familles dont un membre au moins n'a pas travaillé ou ne travaille pas, directement ou indirectement, pour cette société. *« C'est simple. A Pau, on est de chez Elf ou Turboméca »*, commentait un manifestant. Aujourd'hui, en raison de la situation économique générale, les réactions d'hostilité que pouvaient susciter ces salariés, considérés comme privilégiés en raison de leur revenu supérieur à la moyenne, sont bien moins vives.

« De l'argent pour la région, pas pour les fonds de pension anglo-saxons », scandaient les participants. Tous se disent abasourdis de voir qu'une société qui, pour l'année 1998, affiche un résultat de 8 milliards de francs, peut annoncer, en même temps, la suppression de centaines d'emplois. Notamment au Centre des métiers pétroliers palois, dont la création, au début des années 80, avait été présentée comme le gage d'un ancrage définitif d'Elf dans la région, même si le déclin du gisement de Lacq était inéluctable.

LES ÉLUS EN QUEUE DE CORTÈGE

Outre les salariés d'Elf, étaient présents des employés d'autres entreprises, des enseignants, des militants de toutes les confédérations syndicales départementales, des commerçants, des chômeurs. Défilaient aussi, sous une banderole commune, les salariés des entreprises travaillant en sous-traitance directe pour Elf (restauration, entretien, électricité), qui seront victimes des suppressions de postes au Centre des métiers palois.

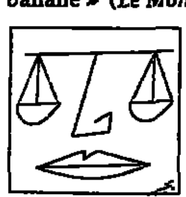
Beaucoup d'élus se trouvaient dans le cortège, de gauche comme de droite, conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, députés et sénateurs, avec, notamment, le député et maire, André Labarrère (PS), et le député et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, François Bayrou (UDF). Des élus qui avaient appelé à manifester, ce dont tout le monde se félicitait, mais auxquels on avait tout de même conseillé de rester en queue de cortège. A ceux de droite, on reprochait d'avoir laissé privatiser Elf, notamment M. Bayrou, qui fut membre du gouvernement d'Edouard Balladur. A ceux de gauche, on faisait grief de continuer à privatiser.

Un porte-parole de l'intersyndicale d'Elf a exhorté *« le politique à se réapproprier le pouvoir et à ne plus rester le petit soldat fataliste des marchés financiers internationaux »*. A Pau, les délégués de l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CGC-CFTC ont réclamé l'ouverture de négociations sur la base de revendications excluant principalement toute forme d'externalisation de tâches, jusqu'à présent assumées au sein de l'entreprise, et que la direction veut confier à des prestataires extérieurs. Ils estiment nécessaire d'établir un rapport de force. D'où les multiples appels à manifester, qui ont été couronnés de succès.

Marie-Claude Aristegui

La guerre économique entre Etats devant des juges mondiaux

LA DÉCISION rendue par l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce dans « la guerre de la banane » (*Le Monde* du 9 avril), montre que cette organisation exerce de droit la fonction d'un juge mondial des relations économiques entre Etats.


EXPERTISE

Désormais, les affrontements commerciaux entre Etats ne relèvent plus de seules tactiques de rétorsion et ne s'achèvent pas non plus nécessairement par des transactions ou des compromis. Un Etat ne peut d'ailleurs adhérer à l'OMC que s'il s'engage à se soumettre à son système spécifique de règlement des différends. Celui-ci a déjà trouvé de multiples fois à s'appliquer. On évoque fréquemment la fonction d' « arbitrage » de l'OMC, mais ce terme est ambigu car il peut tout aussi bien désigner une médiation consensuelle qu'un jugement impératif. Or le règlement des litiges est passé de l'ordre du contrat, qui suppose toujours la bonne volonté des parties, à l'ordre du juridictionnel, qui s'en dispense.

Dans le cas présent, l'Equateur a formulé une prétention devant un groupe d'experts, composé de trois membres spécialement choisis visant non pas à la conciliation mais à la condamnation des Etats européens, au motif d'une violation d'une règle de la compétition concurrentielle.

Une véritable procédure s'en est suivie, jalonnée de délais très stricts, avec l'échange des arguments et l'intervention de multiples conseils. Après le dépôt d'un rapport par les experts, ceux-ci faisant offices de juges d'instruction, l'Organe de règlement des différends a adopté une décision, ne condamnant qu'en partie le système européen. Cette décision a, en outre, chiffré le préjudice causé par la faute. Il s'agit bien d'un jugement : cette décision applique une règle de droit à un litige et tranche celui-ci de façon impérative.

Il est caractéristique que les Européens, après avoir indiqué qu'ils respecteraient spontanément la décision, envisagent aujourd'hui de faire appel. Le recours serait alors porté devant un nouvel organe de trois membres, choisis au sein d'une commission permanente composée de sept membres.

Ce nouveau groupe serait alors en charge d'examiner de nouveau le litige, mais dans sa seule dimension juridique. C'est pourquoi cette commission d'appel exerce, en fait, un office de cassation. La décision adoptée sera irrévocable, sauf rejet de ses conclusions par la totalité des Etats membres de l'OMC.

Une condamnation de l'Etat qui a juridiquement tort sera donc définitivement acquise. Les Etats victimes seront, en outre, autorisés à adopter des mesures de rétorsion, comme des taxations visant des produits venant des Etats fautifs. Ainsi, dans le présent litige, les Etats-Unis, qui avaient procédé dès mars à des taxations d'office de produits européens importés, doivent aujourd'hui réduire leurs sanctions, trop fortes par rapport au préjudice constaté, ce qui est le signe de leur égale soumission à la décision de l'OMC.

L'ordre international, qu'il soit politique ou économique, se dote ainsi soudainement et rapidement d'organes juridictionnels, qu'ils en portent le nom (Tribunal pénal international) ou non (Organe de règlement des différends de l'OMC). En cela, il bénéficie d'une force contraignante extérieure à la volonté des Etats, signe du déclin de leur souveraineté et de la juridicisation de leurs rapports.

Cette montée en puissance d'un ordre juridique mondial va entrer en compétition avec d'autres ordres juridiques transnationaux, notamment le droit européen.

Marie-Anne Frison-Roche
(professeur de droit à Paris-Dauphine)

Nissan veut éviter les fermetures d'usines au Japon

TOKYO
correspondance

Yoshikazu Hanawa, le président de Nissan, qui a annoncé, vendredi 16 avril, 30 milliards de yens (230 millions d'euros) de pertes, a renouvelé, lundi 19 avril, devant la presse étrangère, sa promesse de réduire les dettes du constructeur automobile japonais et d'accélérer sa restructuration. Plus de 5 000 emplois devraient être supprimés, dont 3 000 au Japon, qui s'effectueraient sans licenciements secs, mais grâce à des mesures de retraites anticipées ou d'externalisation.

La capacité de production sera ramenée à 1,5 million de véhicules (soit 25 % de moins qu'actuellement) d'ici cinq ans. M. Hanawa a toutefois prévenu que *« les possibilités de fermeture de toute une usine sont très minces »*. Le numéro deux nippon de l'automobile envisage plutôt de fermer ici et là des chaînes de production et d'améliorer la flexibilité des lignes restantes pour leur permettre d'assembler plusieurs modèles différents.

Il a souligné que Nissan et Renault – qui vient d'acquérir 36,8 % du capital du constructeur nippon – espéraient très rapidement disposer de deux plates-formes à plus d'un million d'exemplaires chaque année : l'une pour les remplaçantes de la Micra et de la Renault Clio, l'autre pour les actuelles Sunny et Tino et les futures Bluebird et Primera. *« C'est un cas très rare dans l'industrie, à l'exception peut-être de Volkswagen »*, a déclaré M. Hanawa.

Brice Pedroletti

Les groupes de BTP veulent se désengager du bâtiment

Ils portent leurs vues sur le marché de l'ingénierie électrique

Sous la pression des actionnaires, les groupes de BTP se désengagent du bâtiment au profit d'activités jugées plus rémunératrices, notamment les travaux électriques. Groupe GTM a lancé, vendredi, une OPA sur EI, société moyenne spécialisée dans ces métiers, tandis qu'EDF et SGE se disputent le contrôle de Clemessy.

DEPUIS des mois, l'Entreprise industrielle (EI), société moyenne spécialisée dans l'installation électrique, était désignée comme une possible victime d'une attaque boursière. La rumeur est devenue réalité vendredi 16 avril : Groupe GTM, filiale BTP de Suez-Lyonnaise des eaux, a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur EI, après avoir acquis un bloc de 30,3 % du capital auprès de son principal actionnaire, la famille Durand.

GTM est prêt à dépenser 140,6 millions d'euros (922,3 millions de francs) pour s'emparer de la société, qui réalise 5,59 milliards de francs de chiffre d'affaires et 75 millions de résultat. *« Nous voulons nous engager de plus en plus dans des activités aux bénéfices récurrents et diminuer notre activité dans le bâtiment. Si nous réussissons, le BTP ne représentera plus que 25 % de notre chiffre d'affaires, alors qu'il en pesait plus de la moitié en 1995 »*, explique-t-on à la direction.

Dernière en date, l'opération lancée par GTM illustre une des grandes mutations à l'œuvre dans le secteur : les grandes entreprises de BTP ne veulent plus travailler dans le bâtiment. A l'exception de Bouygues, numéro un mondial avec 34,4 milliards de francs de chiffre d'affaires, qui défend encore cette activité, surtout sur les chantiers internationaux, tous les autres se désengagent. Lors de la présentation de ses résultats, SGE, pôle BTP de Vivendi, se félicitait de la réorganisation de son portefeuille : le bâtiment en France pesait nettement moins que ses activités routières ou dans l'électricité. Même tendance chez Eiffage ou chez Spie.

Ces désengagements traduisent un des paradoxes du BTP en France. Malgré des prix élevés, des pratiques fréquentes d'entente pour le partage des chantiers, des politiques systématiques d'avenants qui permettent d'augmenter l'addition en fin de travaux, les groupes de BTP n'arrivent pas – au moins officiellement – à gagner de l'argent. Dans les bonnes années, leur marge dans ce métier dépasse avec peine 1 % de leur chiffre d'affaires.

MARGES ET SÉCURITÉ

Cette situation paraissait encore supportable dans le passé. Avec la crise du secteur, elle ne l'a plus été. Tous les grands groupes ont perdu beaucoup d'argent en France. Placés sous la dépendance de grands actionnaires – Vivendi pour SGE, Suez pour GTM, Vivendi et Paribas pour Eiffage, Schneider pour Spie avant le rachat de l'entreprise par ses salariés –, ils ont été priés d'envisager leur avenir ailleurs. Les concessions, notamment d'autoroutes et de parkings, les activités routières et surtout les travaux électriques sont apparus à tous comme la voie de salut. En croissance régulière, ces métiers offrent une sécurité et des marges confortables.

La reprise du bâtiment au cours de ces derniers mois ne devrait pas modifier cette stratégie. Bien que le nombre d'intervenants ait beaucoup diminué – au cours des sept années de crise du secteur, deux des grands groupes, Dumez et CBC, ont disparu, des centaines d'entreprises moyennes ont déposé leur bilan et 900 000 emplois ont été supprimés –, les grands groupes n'ont aucune envie de revenir dans cette activité. En revanche, tous ne rêvent que de se renforcer dans l'ingénierie électrique. Déjà très attirant par ses marges élevées (entre 5 % et 8 %), ce métier le devient encore plus avec la montée des nouvelles technologies de l'information, très demandeuse de services électriques perfectionnés et, maintenant, avec la déréglementation du secteur de l'énergie.

L'ouverture de ce marché, au moins pour les très grands consommateurs, devrait faire exploser le marché des équipements et des travaux électriques, chacun voulant proposer une gamme très étendue de services avant et après les compteurs. EDF s'inscrit dans cette démarche et lutte actuellement contre la SGE pour prendre le contrôle de Clemessy, une société alsacienne spécialisée dans l'ingénierie électrique. GTM, qui accusait du retard dans ce secteur, faute d'avoir pu racheter Spie lorsqu'il était à vendre, tente de le rattraper avec l'acquisition d'EI. Les autres regardent les dossiers de petites sociétés spécialisées pour compléter leur dispositif.

Cet engouement devrait se prolonger. Faute de repenser leurs méthodes de travail et l'économie de tout le secteur, les entreprises de BTP risquent, cependant, de se trouver dans les mêmes difficultés de rentabilité dans les prochaines années. Il y a cinq ans, de nombreux groupes avaient cru se sauver en pariant sur la rénovation, marché selon eux à l'abri de la conjoncture et rémunérateur. Aujourd'hui, cette activité est en pleine déprime.

Martine Orange

Selon M. Bébéar, SG étudiait une fusion avec une banque à réseau

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (SG) ET PARIBAS ont publié, lundi 19 avril, deux notes visées par la Commission des opérations de Bourse, présentant la décision de leur conseil d'administration et de surveillance de rejeter les offres publiques d'échange de la BNP.

Les notes font aussi état de l'avis d'administrateurs, dont Claude Bébéar, président du directoire d'AXA, qui regrette de n'avoir eu qu'un *« dossier tardif et insuffisant »* au conseil de la SG et à celui de Paribas une *« analyse rapide (...) étayée d'aucune discussion avec l'offreur [la BNP] »*. *« Je ne souhaite pas être tenu pour responsable d'une attitude qui conduit certains de nos actionnaires à être privés d'une création de valeur extrêmement forte »*, conclut-il, donnant une information nouvelle aux actionnaires : *« Les dirigeants de la Société générale m'avaient d'ailleurs indiqué en février qu'un rapprochement à terme avec une autre banque de détail pouvait avoir un intérêt. »*

Casino veut soustraire Cora aux appétits de Carrefour

LES GROUPES DE DISTRIBUTION Cora et Casino devraient annoncer, mardi 20 avril, un accord de rapprochement de leurs centrales d'achats, selon *Le Journal du dimanche* du 18 avril et *Les Echos* du 19 avril. Philippe Bouriez, le président du groupe Cora-Révillon, a apparemment trouvé en Jean-Charles Naouri, le patron de Rallye-Casino, le « chevalier blanc » qu'il cherchait pour se défendre contre Carrefour, actionnaire « non sollicité » de Cora à 42 % depuis décembre 1996. Cora exploite 65 hypermarchés et 146 supermarchés (enseigne Match), Casino 112 hypermarchés (Géant), 1 209 supermarchés (Casino, Franprix, Leader Price) et 2 181 supérettes. Monoprix-Prisunic est également affilié à la centrale d'achats de Casino.

Deutsche Telekom confirme être en discussion avec Telecom Italia

LES NÉGOCIATIONS entre Deutsche Telekom et Telecom Italia se précisent. *« Telecom Italia examine la possibilité d'une alliance industrielle avec Deutche Telekom, dont les modalités sont encore à l'étude »*, précise un communiqué des deux opérateurs, publié dimanche 18 avril, à la demande des autorités boursières italiennes. Les deux camps parlent d'un *« mariage entre égaux »*. Deutsche Telekom pourrait investir jusqu'à 100 milliards d'euros (656 milliards de francs) pour reprendre l'opérateur italien. L'essentiel serait payé en actions.

De nombreux obstacles subsistent, cependant, sur le statut de Deutsche Telekom, contrôlé actuellement à 74 % par l'Etat allemand, et sur la concurrence. Le gouvernement italien demande une limitation des droits de vote du gouvernement allemand et un engagement à une privatisation rapide de Deutsche Telekom. Le ministre allemand des finances a déclaré, samedi, qu'il n'était pas question d'accélérer la privatisation de son opérateur.



Expand veut s'imposer dans la production télévisée internationale

Cette entreprise, qui fabrique de nombreux programmes pour les chaînes françaises, vient de signer des accords avec les Américains et les Canadiens. En même temps, elle poursuit son développement dans les différents secteurs de la production

« FORT BOYARD », « Fa Si La Chanter », « Princesse Shéhérazade », mais aussi « Arsène Lupin » et « L'Avocate » ainsi que des documentaires sur Hemingway ou les grandes villes du monde : toutes ces émissions sont fabriquées par la société de production Expand, qui se lance dans la coproduction avec les Américains. Elle a annoncé, jeudi 15 avril, au MIP TV à Cannes, la signature d'un accord avec Dean Hamilton Ent. pour la réalisation d'une série, baptisée « Dream Team », dont les premiers épisodes devraient être diffusés à l'automne sur une chaîne française. Auparavant, Expand avait créé une société commune avec le canadien TVA pour la fabrication d'un jeu d'aventures filmé dans un train.

Dix ans après s'être lancée dans la production audiovisuelle, Expand se situe dans les cinq premières entreprises de ce secteur. Ses deux fondateurs, Philippe Poiret et Patrick Wallaert, ne sont pourtant pas issus du sérail. Copains depuis Sciences Po à Paris, ces deux quasi-sexagénaires ont des passés bien différents. Fils du cinéaste Alain Poiré, le premier est né à Cahors, il a baigné dans le cinéma, mais a changé l'orthographe de son patronyme ; le second a passé son enfance à Lille dans une famille d'entrepreneurs de la métallurgie. *« Nous avions envie d'être des entrepreneurs »*, se reconnaissent-ils comme point commun, en dehors du golf qu'ils pratiquent tous les deux.

En 1973, alors que l'un s'ennuie chez Revlon et l'autre à la Compagnie française des pétroles, ils décident de créer leur entreprise. Ils rachètent Expand, une PME spécialisée dans la visite médicale. Ils en feront un petit conglomérat dans le secteur de la santé : promotion, achat d'espaces, formation, recrutement. S'y ajoutent un circuit automobile près de Dijon, des affaires de fret et d'économies d'énergie. En 1985, Expand est introduite en Bourse.

TICKET D'ENTRÉE

« Il y a dix ans, la lecture d'un livre m'a fait penser que la télévision serait l'or noir des prochaines années », se souvient Patrick Wallaert pour expliquer la diversification dans l'audiovisuel. Mais la rencontre avec Dominique Ambiel a aussi joué un rôle déterminant. En 1988, cet homme, que certains disent *« sucré-salé, influent et efficace »*, vient de quitter le cabinet de François Léotard, à l'époque ministre de la culture et de la communication. Alain Poiré le présente à son fils et à l'associé de celui-ci. Les trois hommes se plaisent et ils décident de faire équipe dans l'aventure audiovisuelle.

La création d'Expand Images débute par l'acquisition d'une vingtaine de sociétés de production. Une des premières est celle de Jacques Antoine, un génial inventeur de jeux radiophoniques et télévisés. C'est le ticket d'entrée le moins onéreux dans la télévision. Moins chers à fabriquer que les autres programmes, les jeux se vendent bien à l'étranger. « Fort Boyard » est exporté dans quinze pays et « Les Forges du désert », en cours de tournage, est déjà réclamé par cinq diffuseurs étrangers. Ensuite, Expand s'attaque au film d'animation. Plus onéreux à réaliser, ces produits présentent l'avantage d'être exportables et d'avoir une durée de vie très longue.

Mais cette frénésie de prises de participations surprend les analystes financiers, qui, au début des années 90, critiquent cette stratégie. Car les résultats de ces entreprises, souvent dirigées par des personnes de talent mais dont la gestion n'est pas la qualité essentielle, pèsent sur les comptes d'Expand, dont les dirigeants qualifient cette diversification de *« lente et onéreuse »*.

PRÉCIEUX RECRUTEMENT

Pourtant ils ne gouvernent pas à la légère. Si les saltimbanques sont nombreux dans les bureaux, les gestionnaires gardent les commandes. Sur les cinq membres du conseil d'administration, on trouve Jean-Marie Descarpentries, ancien PDG de Carnaud Metal Box et de Bull, Robert Lattes, agrégé de mathématiques et banquier, et Michel Knibbeler, un ingénieur des Mines né dans le Nord. Les recrutements ne se font pas non plus au hasard. En 1994, ils font appel à Marie-France Brière, professionnelle incontestée, qui fut notamment responsable de l'unité jeunesse de France 2. Ils recrutent aussi Louis Bériot, directeur d'antenne de France 2 du temps de Jean-Pierre Elkabbach. De tels collaborateurs sont précieux pour nouer les contacts dans les chaînes et pour savoir ce qui s'y passe.

Outre ces réseaux professionnels, Expand s'appuie sur un système d'amitiés politiques, utiles dans ces télévisions où la carte d'un parti est quelquefois plus utile qu'un diplôme. Tenté un temps par la politique, Philippe Poiret a travaillé avec Edgar Faure, dont Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, fut membre du cabinet. Surtout, Dominique Ambiel, qui revendique d'avoir été secrétaire général du Mouvement des jeunes giscardiens, a gardé des contacts qu'il est réputé savoir utiliser.

Mais chez Expand, ce jeu relationnel ne remplace pas la stratégie. En matière de développement, Expand répartit ses efforts et ses risques sur les quatre secteurs de la production : jeux, animation, fiction et documentaires. *« Il fallait être sur tous les fronts et renverser le rapport de forces avec les diffuseurs »*, commente Patrick Wallaert. Aujourd'hui Expand a intégré le développement des chaînes thématiques, l'exploitation de son catalogue et des droits et la nécessité du développement international. Si les créatifs s'y sentent bien, ils n'ont pas tout à fait la bride sur le cou. *« Pour les nouveaux projets, on travaille par enveloppe de 500 000 francs »*, précise Patrick Wallaert. Et les sujets proposés sont jugés à l'aune d'études de prospectives réalisées avec Carat Expert. Car Expand sait choisir ses alliés. C'est chez Sony qu'ils ont créé leur label de production musicale.

Françoise Chirot

Mille personnes dans l'audiovisuel

En 1998, Expand a réalisé un chiffre d'affaires de 1,180 milliard de francs (180 millions d'euros) et un résultat net de 31,1 millions de francs (4,7 millions d'euros). L'activité d'Expand Santé se chiffre à 613 millions de francs, en progression de 10 % par rapport à 1997 ; celle d'Expand Images à 566 millions de francs, en hausse de 6 %. Le chiffre d'affaires à l'international (jeux, dessins animés et vente du catalogue) s'élève à 40 millions de francs et devrait doubler en 1999. Après des pertes en 1994 et 1995, Expand est à nouveau bénéficiaire depuis 1996.

Installée dans cinq sites à Boulogne (Hauts-de-Seine), Expand emploie 2 600 personnes, dont 1 000 dans l'audiovisuel. Dans l'un de ces immeubles, elle a installé l'an dernier un studio très technique qui permet d'enregistrer de nombreuses émissions, sans quitter la région parisienne tout en faisant croire qu'on est à l'autre bout du monde. Par ailleurs, Expand possède, à Angoulême, un studio pour la fabrication des films d'animation.

« La Nouvelle République du Centre-Ouest » finalise son plan de redressement

EN NOVEMBRE, l'annonce avait fait l'effet d'une douche froide. La direction de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (*NRCO*) proposait un plan de redressement du journal, qui s'appuyait notamment sur des mesures d'économies et des baisses de salaires. Pendant plus de trois mois, direction et syndicats ont négocié pour trouver une solution moins douloureuse. A la fin du mois de mars, ils ont établi un *« relevé de conclusions »*, à l'issue des négociations, qui a été signé par le Syndicat national des journalistes (SNJ), la CGC et les cadres CGT.

Depuis deux ans, la situation économique du quotidien se dégradait. Le journal a affiché un déficit d'exploitation de 18 millions de francs (2,7 millions d'euros) en 1997 et de 27 millions de francs (4,1 millions d'euros) en 1998, pour un chiffre d'affaires de 567 millions de francs (86,3 millions d'euros). La baisse des résultats est due notamment à une chute des recettes publicitaires, que le président du directoire, Jacques Saint-Cricq, attribue à la désorganisation de la régie publicitaire, assurée par Havas, qui s'est retiré de ces activités. La régie a été reprise en janvier 1998 par le journal.

QUARANTE-QUATRE EMBAUCHES

« Il fallait remettre l'exploitation de l'entreprise sur la bonne trajectoire », explique Jacques Saint-Cricq. Et pour cela concilier trois choses : *« la situation économique de l'entreprise et son devenir ; le développement du journal pour accroître nos ressources, et enfin la réduction du temps de travail qui nous tombait dessus, au moment où nous avions à faire un effort »*.

Les négociations se sont déroulées en même temps. Le dispositif de réduction du temps de travail est *« offensif-défensif »*. Il prévoit une réduction du temps de travail de 10 % pour toutes les catégories travaillant plus de 35 heures, en échange d'une augmentation de 6 % des effectifs. Il bénéficie des aides prévues par Martine Aubry, ministre des affaires sociales. Le nombre d'embauches devrait être de 44 personnes, mais 19 d'entre elles seront pourvues par des reconversions, d'ouvriers du prépresse, dans le cadre de la modernisation de la chaîne éditoriale. Le dispositif devrait être complété par un plan FNE qui prévoit le départ en préretraite d'une dizaine de personnes. Il est soumis à l'avis de la direction du travail.

Le plan prévoit un développement du journal, dont la parution depuis mai 1998 du supplément de télévision du groupe Hachette a été la première étape, à travers des suppléments thématiques et des hors-séries. Un supplément du week-end est également à l'étude. *« Un programme de réflexion sur le contenu pour lutter contre l'érosion de la diffusion »*, est prévu selon M. Saint-Cricq. Pour 1998, *La Nouvelle République* devrait afficher une diffusion totale payée de 251 174 exemplaires en recul de 0,56 % par rapport à 1997, alors que la baisse moyenne pour l'ensemble de la presse régionale est de l'ordre de 1,5 %. Pour cette raison, le journal ne devrait pas augmenter son prix de vente (4,70 francs).

Le point délicat reste les mesures d'économies. La direction a renoncé à sa proposition initiale d'une baisse de 8 % des salaires. Le redressement de l'entreprise passe par une augmentation sensible en trois ans de l'excédent brut d'exploitation, à 15 millions en 1999, 20 millions en 2000 et 25 millions en 2001. Il était négatif l'an dernier. Si ces résultats ne sont pas obtenus, la direction réduira le treizième mois des salariés pour parvenir à l'objectif fixé. C'est ce dernier point qui continue à inquiéter les salariés, même si *« un mécanisme de compensation »* – jugé insuffisant par les journalistes CGT, notamment – devrait être mis au point.

« UNE STRUCTURE TORDUE »

Le climat est parfois tendu, mais la confrontation est rarement violente à *La Nouvelle République*, qui est une société anonyme à participation ouvrière (SAPO), dans laquelle le personnel détient un tiers du capital et aucun actionnaire n'a plus de 1,25 %. *« C'est une structure qui paraît tordue et compliquée*, explique Jacques Saint-Cricq, *mais qui permet de travailler dans des conditions de sérieux et de loyauté incomparables, sans entrer en conflit ; de mettre les problèmes sur la table et de les décortiquer, pour bien remettre l'entreprise sur les rails. »*

Alain Salles

Les vingt-sept langues du « Courrier de l'Unesco »

IL EXISTE un journal qui paraît en anglais, français, espagnol, russe, allemand, arabe, italien, hindi, tamoul, persan, portugais, ourdou, basque, catalan, galicien, malais, kiswahili, slovène, chinois, bulgare, grec, cinghalais, thaï, vietnamien, bengali, ukrainien et serbe. Il s'agit du *Courrier de l'Unesco*, le mensuel de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). A ces 27 versions s'ajoutent quatre éditions en braille : anglais, français, espagnol et coréen. La situation internationale a fait disparaître les éditions en serbo-croate et en pashtou (Afghanistan).

Le Courrier de l'Unesco est une institution connue, mais qui perdait régulièrement des abonnements. Il affiche aujourd'hui une diffusion de 300 000 exemplaires, dans 120 pays. Le directeur du magazine, René Lefort, a décidé de relancer le titre quinquagénaire pour ne plus entendre de réflexions, comme : « Le Courrier de l'Unesco, *ça existe encore ?* » Il a voulu *« ouvrir le journal pour atteindre un lectorat plus jeune »*, en diversifier le contenu, aérer la mise en pages et améliorer la lisibilité.

L'équipe rédactionnelle a été profondément renouvelée et fait appel à davantage de journalistes. Le nouveau rédacteur en chef, John Kohut, est un Canadien qui a longtemps travaillé en Chine. La responsable de l'édition française est une ancienne journaliste du *Monde*, Martine Jacot. *« Il s'agit d'assurer un meilleur équilibre entre les interventions des experts et les enquêtes et les reportages pour être plus près du terrain »*, explique René Lefort. Les éditions française, anglaise et espagnole sont réalisées à Paris. Elles représentent une diffusion de 80 000 exemplaires, sont identiques et servent de tronc commun pour réaliser les autres versions du magazine. Journal émanant d'une institution, *Le Courrier de l'Unesco* se fixe deux règles : *« Ne pas être polémique et s'appuyer sur des sources incontestables et des spécialistes »*, explique René Lefort.

Le numéro d'avril, qui inaugure la nouvelle formule, consacre un dossier à la passion du sport, évoquant aussi bien *« le marathon des femmes iraniennes »*, *« la course d'obstacles »* du racisme dans l'athlétisme, le rôle du sport à Cuba et dans l'ex-Union soviétique, les rites des supporteurs, etc. Dans son éditorial, le directeur de l'Unesco, Federico Mayor, souligne que *« dans les coulisses, de moins en moins cachés, prolifèrent la mercantilisation et l'affairisme, le dopage, la spécialisation précoce et le surmenage des athlètes »* et regrette le *« chauvinisme barbare »* des supporteurs.

Au sommaire du même numéro, un article sur le retour des fêtes dans la ville péruvienne d'Ayacucho, où est né le Sentier lumineux, la résistance de certains peuples indigènes contre les multinationales, la poursuite de la course aux armements depuis la chute du mur de Berlin. Le numéro se conclut par un entretien avec la représentante de l'autorité palestinienne en France, Leïla Shahid.

A. S.

DÉPÊCHE

■ **PRESSE** : ***Le Figaro*** **ne peut plus exploiter** d'articles par Minitel ou Internet sans autorisation expresse des journalistes, a jugé le tribunal de grande instance de Paris mercredi 14 avril. La première chambre du tribunal a accordé un mois au *Figaro* pour cesser cette pratique, sous peine d'astreinte de 10 000 francs (1 524 euros) par jour. Le tribunal a nommé un expert pour fixer les sommes dues aux journalistes au titre de cette exploitation de leurs articles, qu'il qualifie de *« contrefaçon »*.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 20 AVRIL

■ **FMI** : publication des perspectives économiques mondiales et coup d'envoi des réunions de printemps entre le FMI et la Banque mondiale.
■ **ÉTATS-UNIS** : commerce extérieur (février).

MERCREDI 21 AVRIL

■ **GRANDE-BRETAGNE** : chômage (décembre-février), demandeurs d'emplois (mars), salaire moyen (janvier).
■ **FMI** : conférence de presse du directeur général, Michel Camdessus.

JEUDI 22 AVRIL

■ **FRANCE** : appel à une journée « banque morte » des syndicats FO, CFTC, CFDT, CGT et SNB/CGC de la Société générale pour protester contre le projet de rapprochement BNP-SG-Paribas. Les salariés de la BNP, Crédit du Nord, Paribas et leurs filiales ont aussi appelé à la grève.
■ **FRANCE** : chiffres de l'Insee : production industrielle (février).
■ **BCE** : réunion bimensuelle du conseil des gouverneurs.
■ **PAYS-BAS** : nouvelle audience sur le différend Gucci/LVMH à la cour d'appel d'Amsterdam.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHODIA : le groupe américain Albemarle Corp a relevé son offre publique d'achat amicale** sur le britannique Albright & Wilson, numéro un mondial dans la fabrication des phosphates pour détergents de 657 à 810 millions de dollars (729 millions d'euros), soit 10 % au-dessus de la proposition du français Rhodia.

● **ENDESA : la bataille pour la prise de contrôle de l'électricien chilien Empresa Nacional de Electricidad SA (Endesa)** que se livrent l'américain Duke et l'espagnol Endesa a connu un nouveau développement avec le relèvement de l'offre de Duke à 3 milliards de dollars (2,46 milliards *d'euros). Le groupe espagnol* possède indirectement 25,3 % de son homonyme, via la société chilienne Enersis qu'elle contrôle.

SERVICES

● **LVMH : le groupe de luxe a démenti** le départ de John Galliano, le styliste anglais de Christian Dior, annoncé pour le 31 août par *le Journal du dimanche* du 18 avril. Le contrat de M. Galliano chez Dior a été récemment reconduit jusqu'en 2002, affirme LVMH.

● **KINGFISHER : le groupe de distribution britannique a** annoncé son intention de fusionner avec Asda, le numéro trois des supermarchés outre-Manche. Kingfisher, qui détient déjà Darty, Castorama et Woolworth, fait ainsi son entrée dans la distribution alimentaire.

● **AIR FRANCE : les personnels au sol de la compagnie aérienne de** l'aéroport de Nice-Côte d'Azur ont reconduit, dimanche 18 avril, leur grève de vingt-quatre heures. Les liaisons Paris-Nice sont maintenues mais de nombreux vols devraient être détournés sur Toulon.

● **LA VOIX DU NORD : un nouveau mouvement d'action,** entériné par un conseil de surveillance du jeudi 15 avril, a porté de 38 à 49 % la participation du groupe belge Rossel dans la Voix du Nord Investissement. Pour la direction de *La Voix du Nord*, ce changement s'est fait en plein accord avec l'encadrement du journal.

● **INFOGRAMES : le groupe français, numéro deux européen du logiciel de jeux,** a annoncé lundi le rachat de l'éditeur américain Accolade, spécialisé dans l'édition de jeux de sport et d'action. Infogrames va parallèlement développer son réseau de distribution nord-américain.

● **DAEWOO : le conglomérat sud-coréen en difficulté** s'apprête à annoncer un vaste plan de restructuration de *« plusieurs milliards de dollars »*.

FINANCES

● **BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO : le BSCH**, né de la fusion entre le numéro un de la banque espagnole, Banco Santander, et le numéro trois, Banco Central Hispano (BCH), qui a officiellement vu le jour samedi, est coté à la Bourse de Madrid depuis lundi 19 avril. La fusion avait été annoncée le 18 janvier.

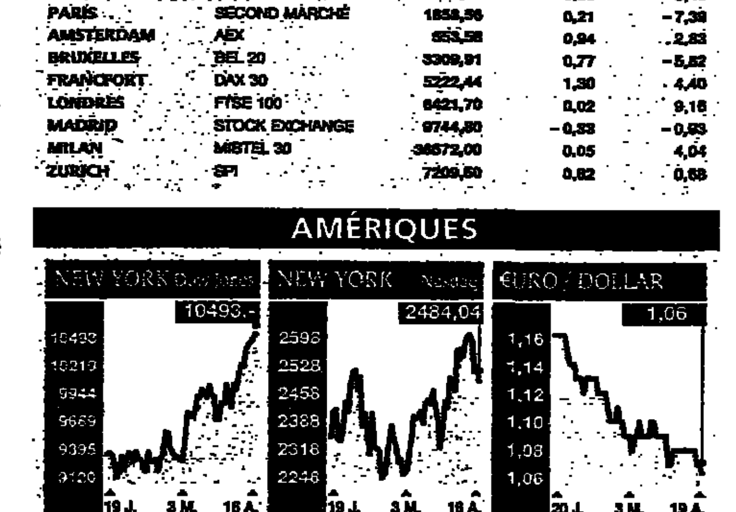
● **BANCA INTESA : la banque italienne**, dont le Crédit agricole détient 23 % du capital, s'apprête à proposer une fusion avec la Banca Commerciale Italiana (Comit) en cas d'échec de l'alliance proposée à la Comit par Unicredito Italiano, selon le *Financial Times* de lundi 19 avril.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 — 5222,44 · LONDRES FT 100 — 6421,70 · PARIS CAC 40 — 4331,53

Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 19/04	Var. % 16/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3675,50	0,56	9,97
EUROPE	STOXX 50	3608,05	0,7	10,51
EUROPE	EURO STOXX 324	316,89	0,61	6,24
EUROPE	STOXX 653	308,32	0,76	9,71
PARIS	CAC 40	4331,53	0,71	9,86
PARIS	MIDCAC	1577,17	0,29	1,79
PARIS	SBF 120	2912,28	0,51	9,64
PARIS	SBF 250	2737,24	0,85	9,49
PARIS	SECOND MARCHÉ	1858,56	0,21	−7,39
AMSTERDAM	AEX	553,58	0,94	2,83
BRUXELLES	BEL 20	3309,91	0,77	−5,82
FRANCFORT	DAX 30	5222,44	1,30	4,40
LONDRES	FTSE 100	6421,70	0,02	9,16
MADRID	STOCK EXCHANGE	9744,80	−0,33	−0,93
MILAN	MIBTEL 30	36572,00	0,05	4,04
ZURICH	SPI	7209,50	0,82	0,68

AMÉRIQUES



NEW YORK Dow Jones — 10493,- · NEW YORK Nasdaq — 2484,04 · EURO / DOLLAR — 1,06

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 16/04	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10493,89	0,30	14,29
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1319,00	−0,29	7,30
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2484,04	−1,59	13,29
TORONTO	TSE INDEX	7013,23	0,33	8,13
SÃO PAULO	BOVESPA	11429,00	1,83	68,47
MEXICO	BOLSA	323,89	1,04	39,23
BUENOS AIRES	MERVAL	483,87	7,82	14,84
SANTIAGO	IPSA GENERAL	126,98	0,90	64,91
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4951,49	8,11	3,40

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei — 16674,21 · HONGKONG Hang Seng — 12766,44 · EURO / YEN — 125,36

Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 19/04	Var. % 16/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16674,21	−1,05	20,46
HONGKONG	HANG SENG	12766,44	2,21	27,85
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	32,33
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	90,19	6,67	38,88
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3113,10	0,43	10,65
BANGKOK	SET	30,72	1,49	19,83
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3422,29	2,86	12,01
WELLINGTON	NZSE-40	2212,81	0,32	7,14

ÉCONOMIE

La Banque du Japon maintient sa politique monétaire

MASARU HAYAMI, gouverneur de la Banque du Japon, a indiqué, lundi 19 avril, que la Banque du Japon *« conservera une politique extrêmement accommodante le temps qu'il faudra pour que les inquiétudes déflationnistes soient complètement dissipées »*. Il a de nouveau jugé que la dégradation de la situation économique semblait avoir été enrayée. Pour autant, *« la voie vers une reprise autonome et tirée par la demande intérieure n'est pas dégagée, au vu de la détérioration continue du marché du travail et du niveau des rémunérations »*, a jugé M. Hayami. Le banquier central a relevé que les risques de déflation n'étaient pas totalement écartés, comme l'atteste l'évolution récente des prix. *« Il y a encore un risque de chute des prix »*, a-t-il reconnu.

■ **La récession économique au Japon** va se poursuivre en 1999, notamment en raison d'une baisse continue de la consommation intérieure, estime l'Institut Mitsubishi Research Institute de Tokyo, qui s'attend en 1999 à une nouvelle baisse du produit intérieur brut de 1,2 %. Ce sont les Etats-Unis qui continueront à être le moteur de la croissance dans le monde, avec un taux de croissance de 3,1 % en 1999, tandis que l'institut prévoit en Europe un refroidissement de l'économie, mais pas une récession.

■ **UNION EUROPÉENNE : le président de la Banque centrale européenne**, Wim Duisenberg, a pointé du doigt l'Italie et l'Allemagne dont la *« croissance est insuffisante »*, samedi, dans un entretien au quotidien *Il Sole-24 Ore*. Il a évoqué les *« rigidités et incertitudes »* des économies des deux pays, mettant en cause le *« poids du système des retraites »* en Italie et *« la réforme fiscale, urgente »* en Allemagne. M. Duisenberg a aussi estimé que le chômage, *« anormal en Europe »*, est *« le fruit d'une série de rigidités qui doivent être revues par les gouvernements, les syndicats, les entrepreneurs et les professionnels »*.

■ **La Banque centrale européenne a reproché** à la majorité des Etats membres de la zone euro *un relâchement de leur effort d'as*sainissement des finances publiques, dans son rapport annuel 1998 publié vendredi. L'institution note que *« la plupart des pays sont encore éloignés de l'objectif inscrit dans le Pacte de stabilité et de croissance »*.

■ **Le revenu net des agriculteurs européens**, corrigé des effets de l'inflation, a baissé de 3,9 % en 1998, en raison, notamment, de la chute des prix du porc, a confirmé, vendredi, l'Institut Eurostat, après une première estimation en décembre 1998. Dans les onze pays de la zone euro, la baisse est toutefois plus forte que lors de la première estimation : – 2,7 % contre – 2,5 %.

■ **FRANCE : l'enquête de conjoncture mensuelle** de la Banque de France *« montre clairement une inflexion »* positive en mars, a affirmé, samedi, le gouverneur de l'institution, Jean-Claude Trichet. *« Nous ne nous attendions pas à un mois de mars particulier, or ce que nous observons en France, c'est une activité, une demande internationale qui est tout à fait encourageante »*, a-t-il indiqué. *« Le mois de mars, effectivement, est encourageant pour la demande totale, pour la capacité d'utilisation, pour les taux d'utilisation de capacité de production, pour la production elle-même et pour les perspectives de production »*, a précisé M. Trichet.

■ **ÉTATS-UNIS : les mises en chantier** de logements en mars ont baissé de 1,3 %, à 1,766 million d'unités en rythme annuel, a annoncé, vendredi, le département du commerce. Pour mars, les analystes attendaient un recul des mises en chantier de 2,5 % à 3 % par rapport au mois précédent.

■ **CHINE : le produit intérieur brut** (PIB) a progressé comme prévu de 8,3 % en rythme annuel au premier trimestre. Selon l'agence Chine nouvelle, la hausse du PIB s'est accompagnée d'une baisse de 2,9 % des prix de détail et d'une augmentation de 22,7 % des investissements. La production industrielle a progressé de 10,1 % et les recettes fiscales de 26,1 %.

■ **CARAÏBES : les chefs d'Etat et de gouvernement** des 25 pays de l'Association des Etats caraïbes, réunis samedi, ont affirmé leur volonté d'avancer dans *« la consolidation d'un espace économique élargi pour le commerce et les investissements »*. Dans une déclaration, l'association a également déclaré les Caraïbes *« zone de tourisme durable »*, respectueuse de l'environnement.

■ **MERCOSUR : le premier ministre portugais**, Antonio Guterres, et le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, ont défendu, samedi à Lisbonne, l'ouverture de négociations *« le plus vite possible »* entre l'Union européenne et le Mercosur (marché commun Brésil-Argentine-Paraguay-Uruguay) en vue de la signature d'un accord de libre-échange.

VALEUR DU JOUR

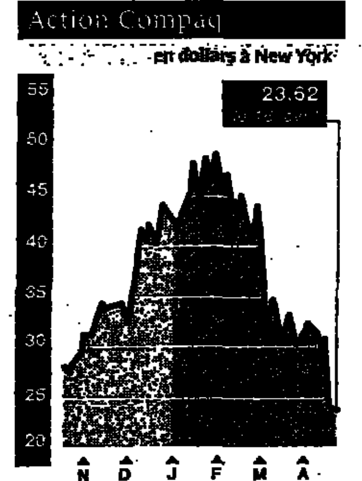
Le PDG de Compaq remercié

ECKHARD PFEIFFER, le PDG de Compaq, a été invité à démissionner, dimanche 18 avril, par Benjamin Rosen, président et co-fondateur du numéro un mondial des ordinateurs personnels. M. Pfeiffer avait annoncé, il y a neuf jours, que les résultats du premier trimestre seraient inférieurs de moitié aux prévisions des analystes. Pour justifier ces mauvais résultats, qui ont fait perdre plus de 20 % à l'action, il avait invoqué le ralentissement de la croissance du marché informatique et la guerre des prix entre constructeurs (*Le Monde* du 15 avril). Les investisseurs lui reprochent d'avoir tardé à informer de ce changement de perspectives. *« Il fallait que nous collections suffisamment d'indices pour faire une annonce aussi radicale »*, avait tenté d'expliquer M. Pfeiffer *au Monde* la semaine dernière.

Plus grave : une dizaine de dirigeants de Compaq, dont Earl Mason, le directeur financier lui aussi démissionnaire, auraient vendu pour 50 millions de dollars (46,7 millions d'euros) de titres au cours du premier trimestre. Plusieurs plaintes ont été déposées par des actionnaires, relayées par le cabinet d'avocats Spector et Roseman, qui accuse *« Compaq d'avoir violé les lois boursières fédérales en présentant de façon erronée et/ou en ne révélant pas des informations sur l'affaiblissement de la demande »*.

Arrivé dans l'entreprise en 1983, et nommé PDG en 1991, M. Pfeiffer a fait passer les ventes de Compaq de 3,2 à 31 milliards de dollars en huit ans. Il est devenu en quelques jours le bouc émissaire de son conseil d'administration, qui lui reproche de n'avoir pas su trouver de parade à la montée en puissance de son rival Dell, devenu le leader sur le marché lucratif des entreprises, grâce à la vente directe par téléphone et par Internet. Le rachat de Tandem et de Digital Equipment a, semble-t-il, monopolisé l'attention du management de Compaq. Le nouveau positionnement « tout Internet », présenté le 12 avril, est en outre apparu comme la réplique de la stratégie d'IBM, leader mondial de l'informatique, mise en œuvre depuis deux ans.

Christophe Jakubyszyn



SUR LES MARCHÉS

PARIS

EN MILIEU DE SÉANCE, lundi 19 avril, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris progressait de 0,78 %, à 4334,66 points. Vendredi 16 avril, le CAC 40 avait terminé dans le rouge à la suite du recul de la Bourse américaine au moment de la fermeture des marchés européens. L'indice avait clôturé à 4 300,91 points, en repli de 0,23 %.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort était bien orienté lundi 19 avril en milieu de journée. Il poursuivait sa hausse de 1,49 %, à 5 219,63 points, après avoir clôturé par une perte de 0,90 %, à 5 143,02 points vendredi 16 avril. Les investisseurs avaient préféré adopter une attitude prudente à la veille du week-end, sous la pression de la guerre au Kosovo.

LONDRES

L'INDICE VEDETTE de la Bourse de Londres, le Footsie des cent principales valeurs, a clôturé vendredi 16 avril en baisse de 0,70 %, à 6 420,6 points. Le FTSE-100 avait été influencé par la faiblesse affichée par Wall Street lors de la clôture des places boursières européennes.

TOKYO

LUNDI 19 AVRIL, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé la séance en retrait de 1,1 %, à 16 674,21 points, affecté par la baisse du Nasdaq vendredi 16 avril, et principalement par celle des valeurs de haute technologie.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a fini, vendredi 19 avril, sur un cinquième record consécutif, à 10 493,89 points, en hausse de 0,31 %. L'indice est même passé, en cours de séance, au-dessus de la barre historique des 10 500 points. John Lonski, le principal économiste de la firme financière Moody's, a estimé que l'indice vedette de la Bourse de New York est probablement proche de ses sommets pour 1999.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français à 10 ans s'inscrivait à 4,01 %, lundi 19 avril, lors des premiers échanges. Celui des bunds allemands s'établissait à 3,89 %. Outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait progressé, vendredi, à 5,565 %, contre 5,518 % jeudi. La vigueur de l'économie continue de soulever des questions sur le niveau des taux d'intérêt.

MONNAIES

L'EURO montrait de nouveau des signes de faiblesse contre le dollar, lundi 19 avril, lors des premières transactions. Il cotait 1,0696 dollar, contre 1,0698 dollar à New York vendredi. Le billet vert était en hausse face au yen après des déclarations d'un responsable japonais indiquant qu'une hausse excessive du yen n'était pas souhaitable. Il se négociait à 118,13 yens. L'euro était aussi en progression face à la devise nippone, à 126,50 yens.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	16/04
COURONNE DANOISE	7,4332
COUR. NORVÉGIENNE	8,2875
COUR. SUÉDOISE	8,8825
COURONNE TCHÈQUE	37,922
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6535
DOLLAR CANADIEN	1,5881
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9638
DRACHME GRECQUE	324,45
FLORINT HONGROIS	252,68
ZLOTY POLONAIS	4,2839

Cours de change croisés

19/04 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	—	0,84872	1,06450	0,16234	1,61975	0,66554
YEN	117,82500	....	125,36500	19,12500	190,85000	78,41500
€URO	0,93941	0,79767	....	0,15245	1,52105	0,62465
FRANC	6,15960	5,22990	6,55957	....	9,97730	4,09770
LIVRE	0,61738	0,52400	0,65745	0,10025	....	0,41070
FRANC SUISSE	1,50256	1,27630	1,60085	0,24405	2,43500	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/04 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,55	2,50	3,99	4,92
ALLEMAGNE	2,58	2,62	3,87	4,88
GDE-BRETAG.	5	5,08	4,52	4,52
ITALIE	2,93	2,90	4,14	5,12
JAPON	0,05	0,08	1,61	....
ÉTATS-UNIS	4,66	4,34	5,20	5,55
SUISSE	....	0,90	2,40	3,79
PAYS-BAS	2,54	2,58	4,02	4,95

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 19/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	9987	95,48	95,93
Euribor 3 mois			
JUIN 99	406	97,38	97,39

Matières premières

En dollars ▶	Cours 16/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1528,5	−0,62
ALUMINIUM 3 MOIS	1314,5	−0,49
PLOMB 3 MOIS	532	−0,75
ETAIN 3 MOIS	5445	−0,27
ZINC 3 MOIS	1050,5	−0,43
NICKEL 3 MOIS	5320	−0,19
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,08	1,80
PLATINE A TERME	*81063,27*	1,63
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	254	−0,97
MAÏS (CHICAGO)	218	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	133,6	−0,07
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1054	−1,50
CAFÉ (LONDRES)	1476	0,34
SUCRE BLANC (PARIS)	179	—

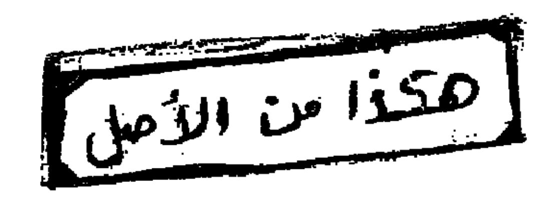
Pétrole

En dollars ▶	Cours 16/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	15,69	—
WTI (NEW YORK)	17,37	0,23
LIGHT SWEET CRUDE	17,34	1,43

Or

En €uros ▶	Cours 16/04	Var % 15/04
OR FIN KILO BARRE	8520	+0,47
OR FIN LINGOT	8530	+1,55
ONCE D'OR (LO) $	284,20	+0,19
PIÈCE FRANCE 20 F	49,50	+1,44
PIÈCE SUISSE 20 F	52	+3,79
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	261	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	490	+2,07
PIÈCE 50 PESOS MEX	317,25	+1,68

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse



هكذا من الأصل

VALEURS EUROPÉENNES

● Les groupes d'électricité espagnols ont fortement baissé, vendredi 16 avril, après que le gouvernement eut annoncé qu'il contraindrait les sociétés d'électricité à abaisser de nouveau leurs tarifs de 1,5 %, ce qui porterait leur réduction de prix à 4 % en 1999. L'action de la compagnie **Endesa** a chuté de 5,6 %, à 20,30 euros.

● L'action **Electrolux** a bondi de 8,1 %, à 180 couronnes suédoises, vendredi. Whirlpool a annoncé une forte amélioration de ses profits au premier trimestre 1999, due à une demande soutenue en Amérique du Nord et en Europe. Du coup, les investisseurs ont considéré qu'Electrolux pourrait également bénéficier d'une tendance similaire.

● La valeur **Telecom Italia** a grimpé de 3 %, vendredi, à 9,88 euros, bénéficiant de la tenue de négociations entre Deutsche Telekom et le groupe italien, qui cherche à contrer l'offensive d'Olivetti.

● Le titre **RWE Energie** a perdu, vendredi, 6,76 %, à 40,7 euros, les discussions entre le gouvernement allemand et les groupes d'électricité sur la réforme des taxes ayant été retardées.

● L'action **Royal Dutch Petroleum** a pris 4,9 %, à 52 euros, vendredi, après la hausse de 2,4 % des cours du pétrole à échéance juin.

STOXX 653 — 306,32
315 / 294 / 273 / 253 / 232 / 212 — 27 AVRIL · 16 OCT. · 19 AVRIL
M 307,44 · M 306,65 · J 304,86 · V 304,46 · L 306,32

EURO STOXX 50 — 3675,50
3725 / 3464 / 3202 / 2941 / 2680 / 2419 — 20 AVRIL · 16 OCT. · 19 AVRIL
M 3725,49 · M 3690,27 · J 3652,24 · V 3656,18 · L 3675,50

19/04 12 h 19 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	37,15	+1,54
BASF AG	BE •	41,65	-0,48
BMW	DE •	676,5	+0,37
CONTINENTAL AG	DE •	23,1	+2,67
DAIMLERCHRYSLER	DE •	92,2	+2,05
FIAT	IT •	3,14	....
FIAT PRIV.	IT •	1,55	+0,65
LUCAS VARITY	GB	4,33	....
MICHELIN -B- /RM	FR •	47,1	+0,77
PEUGEOT /RM	FR •	166	+3,11
PIRELLI	IT •	2,94	+1,38
RENAULT	FR •	38,05	+2,64
VALEO /RM	FR •	85,9	+0,94
VOLKSWAGEN	DE •	68,6	+1,93
VOLVO -A-	SE	25,56	-0,67
VOLVO -B-	SE	28,12	-0,43
▶ DJ E STOXX AUTO P		264,84	+1,28

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	20,55	-1,94
ABN AMRO HOLDIN	NL •	20,7	+1,22
ALLIED IRISH BA	GB	15	-2,45
ALPHA CREDIT BA	GR	68,10	....
ARGENTARIA R	ES •	21,17	-2,22
B PINTO MAYOR R	PT •	17,41	....
BANCO ESSI R	PT •	10,5	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	55,25	+1,10
BANK OF IRELAND	GB	18,92	-0,55
BANK OF PIRAEUS	GR	27,12	....
BANKINTER R	ES •	37,85	-0,66
BARCLAYS PLC	GB	28,93	+1,53
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	57,1	+1,60
BCA FIDEURAM	IT •	5,48	+1,48
BCA INTESA	IT •	5,54	+1,28
BCA ROMA	IT •	1,54	-1,28
BCO BILBAO VIZC	ES •	14,67	+0,62
BCO POPULAR ESP	ES •	61,8	+4,13
BCO SANTANDER	ES •	21,26	-1,12
BCP R	PT •	24,45	....
BNP /RM	FR •	73,45	-2,33
CCF /RM	FR •	90,85	+0,72
CHRISTIANIA BK	NO	3,69	+0,66
COMIT	IT •	7,45	+2,05
COMM.BANK OF GR	GR	165,66	....
COMMERZBANK	DE •	30	+1,01
DEN DANSKE BK	DK	102,92	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,49	....
DEUTSCHE BANK A	DE •	47,38	-0,15
DEXIA CC	BE •	149,6	+1,08
DEXIA FCE RM	FR •	133,8	+0,98
DRESDNER BANK	DE •	37,45	+2,04
ERGO BANK	GR	85,19	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	576	....
FOERENINGSSB A	SE	22,91	+2,78
FOKUS BK	NO	9,29	....
HALIFAX	GB	13,48	-1,76
HSBC HOLDS	GB	33,86	+0,27
IONIAN BK REG.S	GR	58,27	....
JYSKE BANK REG	DK	73,72	-0,90
KAPITAL HOLDING	DK	36,05	+1,13
KBC BANCASSURAN	BE •	61,1	+1,83
LLOYDS TSB	GB	14,56	-2,43
MERITA	FI •	5,18	+2,37
NAT BANK GREECE	GR	64,72	....
NATEXIS	FR •	51,1	+1,19
NATL WESTM BK	GB	22,96	-0,20
NORDBANKEN HOLD	SE	5,55	+2,92
ROLO BANCA 1473	IT •	22,5	-2,17
ROYAL BK SCOTL	GB	21,60	-1,04
S-E-BANKEN -A-	SE	11,54	+3,54
STE GENERAL-A-/	FR •	161,8	+1,13
SV HANDBK -A-	SE	34,06	+1,17
UBS REG	CH	287,31	+0,42
UNICREDITO ITAL	IT •	5,07	-0,78
UNIDANMARK -A-	DK	82,66	-1,08
XIOSBANK	GR	29,87	....
▶ DJ E STOXX BANK P		260,03	-0,49

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALUMINIUM GREEC	GR	68,96	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,73	+1,12
ASSIDOMAEN AB	SE	20,32	+0,28
AVESTA	SE	4,03	....
BEKAERT	BE •	463,5	+2,25
BILTON	GB	4,67	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	52,7	+7,55
BRITISH STEEL	GB	2,32	+1,99
BUHRMANN NV	NL •	16,75	+1,21
BUNZL PLC	GB	4,13	+3,01
CART.BURGO	IT •	6,5	-0,15
ELKEM ASA, OSLO	NO	14,84	....
ELVAL	GR	11,80	....
INPARSA	PT •	16,05	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,44	+1,82
MAYR-MELNHOF KA	AT •	41,25	+0,61
METSAE-SERLA A	FI •	8	....
MODO B FR	SE	24,16	-1,61
NORSKE SKOGIND-	NO	33	+0,55
OUTOKUMPU OY -A	FI •	11,5	-0,86
PECHINEY-A-	FR •	39	-2,50
PORTUCEL INDUST	PT •	6,07	....
RAUTARUUKKI K	FI •	7,16	....
RIO TINTO	GB	15,47	+0,39
SIDENOR	GR	24,63	....
SILVER & BARYTE	GR	29,87	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,68	+1,79
SONAE INDUSTRIA	PT •	10,58	....
SOPORCEL	PT •	9,8	....
SSAB SW ST A FR	SE	11,76	-2,79
STORA ENSO -A-	FI •	10,6	-1,65
STORA ENSO -R-	FI •	10,9	-1,80
SVENSKA CELLULO	SE	23,19	-0,72
THYSSEN	DE •	174	....
TRELLEBORG B	SE	10,13	+4,05
UNION MINIERE	BE •	35,4	+4,12
UPM-KYMMENE COR	FI •	27,65	+0,73
USINOR	FR •	14,74	-1,07
VIOHALCO	GR	28,97	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	31,59	+4,88
▶ DJ E STOXX BASI P		162,58	-0,30

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	13,12	-0,43
AGA -B-	SE	13,12	-0,43
AIR LIQUIDE /RM	FR •	154,5	+2,66
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	41,65	-0,48
BAYER AG	DE •	40,7	-1,45
BOC GROUP PLC	GB	16,36	-0,28
CIBA SPEC CHEM	CH	76,89	+2,51
CLARIANT N	CH	480,44	+0,62
DEGUSSA-HUELS	DE •	41,5	+3,75
DYNO INDUSTRIER	NO	17,01	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4626,57	+0,20
HENKEL KGAA VZ	DE •	74,2	+3,06
ICI	GB	9,95	-2,87
KEMIRA	FI •	6,1	+2,18
LAPORTE	GB	11,11	+1,94
PERSTORP -B-	SE	10,92	+3,74
SNIA	IT •	1,22	-0,81
SOLVAY	BE •	65,4	-2,39
TESSENDERLO CHE	BE •	48,99	+1,32
▶ DJ E STOXX CHEM P		340,76	-0,15

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	12,67	+7,14
CGIP /RM	FR •	48,16	+2,23
CIR	IT •	1,05	+1,94
D'IETEREN SA	BE •	449	+0,02
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,55	+1,12
GBL	BE •	177,9	+0,96
GENL ELECTR CO	GB	8,84	+0,17
GEVAERT	BE •	69,4	+2,81
HAGEMEYER NV	NL •	30,2	+3,50
INCHCAPE PLC	GB	2,34	+8,93
INVESTOR -A-	SE	41,20	....
INVESTOR -B-	SE	41,88	+1,64
KVAERNER -A-	NO	18,82	+4
LVMH / RM	FR •	228,1	+6,09
MYTILINEOS HOLD	GR	13,64	....
NORSK HYDRO	NO	40,54	+3,23
OERLIKON-BUEHRL	CH	137,27	....
ORKLA -A-	NO	14,54	+1,26
ORKLA -B-	NO	12,67	+0,96
SONAE INVESTIME	PT •	35,01	....
VEBA AG	DE •	50,8	+2,42
▶ DJ E STOXX CONG P		287,55	-3,28

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,11	-4,11
CABLE & WIRELES	GB	12,41	+4,44
DEUTSCHE TELEKO	DE •	38,8	+2,65
EUROPOLITAN HLD	SE	67,59	+1,17
FRANCE TELECOM	FR •	77,4	-4,33
HELLENIC TELE (	GR	20,74	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	39,3	+3,42
CAMDEN NATIONAL	GR	....	....
PORTUGAL TELECO	PT •	40,9	....
SWISSCOM N	CH	330,69	+0,38
TELE DANMARK	DK	97,80	+1,25
TELECEL	PT •	149,94	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,88	....
TELECOM ITALIA	IT •	5,04	....
TELEFONICA	ES •	41,38	+1,05
TIM	IT •	5,8	....
VODAFONE GROUP	GB	16,61	-2,13
▶ DJ E STOXX TCOM P		663,77	-0,01

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCIONA	ES •	48,7	+1,56
ACESA REG	ES •	12,09	+0,42
AKTOR SA	GR	16,34	....
ASKO OY	FI •	14,6	+0,69
AUMAR R	ES •	20,08	-0,74
AUTOSTRADE	IT •	6,88	+0,44
BCA INTESA	IT •	5,54	+1,28
BICC PLC	GB	1,60	....
BLUE CIRCLE IND	GB	6,20	+4,05
BOUYGUES /RM	FR •	225,5	+0,67
BPB	GB	5,08	+0,30
CARADON	GB	2,34	+6,16
CBR	BE •	88,45	+0,86
CHARTER	GB	6,62	....
CIMPOR SGPS R	PT •	28,1	....
COLAS /RM	FR •	178	+0,40
CRH PLC	GB	18,27	+2,28
CRISTALERIA ESP	ES •	48	+2,13
DRAGADOS CONSTR	ES •	31,93	+3,67
FOM CON CONTRAT	ES •	55,8	+1,45
GROUPE GTM	FR •	87,9	+2,21
HANSON PLC	GB	8,08	....
HEIDELBERGER ZE	DE •	65	+3,01
HELL.TECHNODO.R	GR	11,19	....
HERACLES GENL R	GR	24,88	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	34,5	+2,58
HOLDERBANK FINA	CH	252,70	+1
HOLDERBANK FINA	CH	1106,01	-1,34
IMETAL /RM	FR •	119,2	+0,42
ITALCEMENTI	IT •	10,65	+0,47
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,57	-0,65
LAFARGE /RM	FR •	94,5	+0,16
MICHANIKI REG.	GR	8,48	....
PARTEK	FI •	10,1	+1
PHILIPP HOLZMAN	DE •	144	+3,60
PILKINGTON PLC	GB	1,31	....
RMC GROUP PLC	GB	14,35	-0,31
RUGBY GRP	GB	1,70	-1,74
SAINT GOBAIN /R	FR •	159	+3,92
SEMAPA	PT •	16,5	....
SKANSKA -B-	SE	36,70	+2,52
SUPERFOS	DK	12,24	....
TARMAC	GB	1,87	+0,81
TAYLOR WOODROW	GB	2,92	+2,11
TECHNIP /RM	FR •	111,2	+2,02
TITAN CEMENT RE	GR	70,27	....
UNICEM	IT •	9,9	-0,50
URALITA	ES •	8,58	....
VALENCIANA CEM	ES •	8,95	-1,97
WIENERB BAUSTOF	AT •	173	+1,35
WILLIAMS	GB	6,90	-2,97
▶ DJ E STOXX CNST P		199,2	+1,33

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	236,6	+0,68
ADIDAS-SALOMON	DE •	87	+1,75
ALITALIA	IT •	3,19	-0,62
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	32,75	+1,71
BANG & OLUFSEN	DK	63,50	+0,43
BARRATT DEV PLC	GB	5,50	+4,58
BEAZER GROUP	GB	3,24	+0,47
BENETTON GROUP	IT •	1,87	....
BERKELEY GROUP	GB	11,20	+1,78
BRITISH AIRWAYS	GB	7,93	-0,19
BRYANT GROUP PL	GB	2,11	+0,72
CHARGEURS RM	FR •	50,5	-0,98
CLUB MED. /RM	FR •	89,8	+0,90
COATS VIYELLA	GB	0,68	-2,17
COMPASS GRP	GB	10,34	-0,44
COURTAULDS TEXT	GB	2,34	....
DT.LUFTHANSA N	DE •	22,25	-1,98
ELECTROLUX -B-	SE	20,66	+1,94
EMI GROUP	GB	7,31	-0,21
EURO DISNEY /RM	FR •	1,21	-0,82
FINNAIR	FI •	4,8	....
G WIMPEY PLC	GB	2,34	....
GRANADA GROUP P	GB	20,29	+2,06
HERMES INTL	FR •	68,7	-0,14
HPI	IT •	0,83	....
HUNTER DOUGLAS	NL •	34,5	+5,50
KLM	NL •	27,9	+6,49
LADBROKE GRP	GB	4,51	-0,99
MOULINEX /RM	FR •	10,29	-0,29
NCL HLDG	NO	2,53	+5
PATHE /RM	FR •	282	-1,28
PENTLAND GRP	GB	1,63	-1,82
PERSIMMON PLC	GB	3,93	+2,35
PREUSSAG AG	DE •	49	-1,61
RANK GROUP	GB	4,33	+2,14
SAIRGROUP N	CH	210,27	+1,81
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	+2,44
SEB /RM	FR •	64,5	+3,95
THE SWATCH GRP	CH	597,74	+3,57
THE SWATCH GRP	CH	129,47	+0,36
WILLIAM BAIRD	GB	1,61	+2,88
WILSON BOWDEN	GB	11,35	+3,15
WOLFORD AG	AT •	44,4	-0,22
WWWW UK UNITS	GB	0,84	+7,69
▶ DJ E STOXX CYC GO P		164,71	+0,69

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	19,70	+1,45
ASTRA -B-	SE	19,70	+2,04
ELAN CORP	GB	66,35	....
GLAXO WELLCOME	GB	28,16	+6,54
HOECHST AG	DE •	42,5	+3,16
NOVARTIS N	CH	1490,61	+1,27
NOVO NORDISK B	DK	97,54	+0,69
ORION A	FI •	20	+1,52
ORION B	FI •	19,2	....
RHONE POUL./RM	FR •	43,21	+2,27
ROCHE HOLDING	CH	16846,57	+1,14
ROCHE HOLDING G	CH	10882,92	+0,87
SANOFI /RM	FR •	148,5	-0,14
SCHERING AG	DE •	107,25	-0,23
SMITHKLINE BEEC	GB	12,14	-1,35
ZENECA GROUP	GB	44,63	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		377,97	+1,49

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	10,98	+9,64
BG	GB	5,23	-1,14
BP AMOCO	GB	17,17	+0,96
BURMAH CASTROL	GB	16,63	+3,08
CESPA	ES •	30,55	-1,13
ELECTRAFINA	BE •	116	+0,78
ELF AQUITAINE /	FR •	141,3	+3,90
ENI	IT •	5,87	+0,86
ENTERPRISE OIL	GB	6,12	+5,45
F.OLSEN ENERGY	NO	7,36	+7,02
LASMO	GB	2,25	+11,19
OMV AG	AT •	90	+6,08
PETROFINA SA BR	BE •	530,5	+1,05
PETROLEUM GEO-S	NO	18,45	+8,78
PRIMAGAZ /RM	FR •	69,65	+2,05
PROSAFE	NO	7,24	+6,19
REPSOL	ES •	45,3	....
ROYAL DUTCH CO	NL •	52,1	+0,19
SAGA PETROLEUM	NO	10,56	+2,54
SAIPEM	IT •	3,87	+2,38
SHELL TRANSP &	GB	6,53	-0,92
SMEDVIG -A-	NO	11,10	+1,10
TOTAL /RM	FR •	119,4	+1,10
▶ DJ E STOXX ENGY P		282,89	+1,09

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	10,19	....
ALMANIJ	BE •	65,95	+2,25
ALPHA FINANCE	GR	33,75	....
AMVESCAP	GB	8,44	+0,97
BAIL INVEST /RM	FR •	126,5	+2,02
BPI-SGPS R	PT •	27,47	....
BRITISH LAND CO	GB	8,68	-1,87
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,73	-1,55
COBEPA	BE •	66,9	....
CORP FIN ALBA -	ES •	138,6	-0,57
CPR /RM	FR •	47,8	-3,63
CS GROUP N	CH	179,70	+0,17
EURAFRANCE /RM	FR •	444,5	+0,61
FONCIERE LYONNA	FR •	122,5	-2
GECINA /RM	FR •	102	-1,83
HAMMERSON	GB	7,09	+0,21
KAPITAL HOLDING	DK	36,05	+1,13
LAND SECURITIES	GB	12,66	....
LIBERTY INT.HDG	GB	6,69	+0,23
MEDIOBANCA	IT •	12,3	+3,36
MEDIOLANUM	IT •	6,28	+1,13
MEPC PLC	GB	7,16	-0,84
METROVACESA	ES •	21,15	....
MEDIOLANUM	NL •	6,28	+1,13
PARIBAS	FR •	96,25	-1,79
PROVIDENT FIN	GB	15,83	+0,19
RODAMCO NV	NL •	22,4	....
SCHRODERS PLC	GB	21,66	+0,14
SEFIMEG N /RM	FR •	60	-1,23
SIMCO N /RM	FR •	80,6	-0,49
SLOUGH ESTATES	GB	4,99	-0,30
UNIBAIL /RM	FR •	125	+1,63
UNIM	IT •	0,51	+2
VALLEHERMOSO	ES •	9,82	+0,72
WOOLWICH PLC	GB	6,03	-0,74
▶ DJ E STOXX FINS P		250,34	+1,08

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,61	+1,81
ASSOCIATE BRIT	GB	6,58	+5,58
BASS	GB	13,30	+2,44
BBAG OE BRAU-BE	AT •	42	+2,44
BONGRAIN /RM	FR •	348	-0,51
BRAU-UNION	AT •	47,3	-1,54
CADBURY SCHWEPP	GB	13,36	-0,34
CARLSBERG -B-	DK	41,70	+0,32
CARLSBERG AS -A	DK	40,49	....
CHR. HANSEN HLD	DK	96,19	....
CULTOR -1-	FI •	17,5	-0,28
DANISCO	DK	43,06	+1,23
DANONE /RM	FR •	250,4	+3,69
DELTA DAIRY	GR	15,26	....
DIAGEO	GB	9,84	+1,24
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,15	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	138	+2,64
GREENCORE GROUP	GB	3,44	....
HEINEKEN	NL •	45,75	+1,10
HELLENIC BOTTLI	GR	26	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,06	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	32,4	-0,31
KERRY GRP-A-	GB	12,44	....
MONTEDISON	IT •	0,91	....
NESTLE N	CH	1723,34	-0,18
PARMALAT	IT •	1,42	-0,70
PERNOD RICARD /	FR •	59,9	+0,84
RAISIO GRP V	FI •	8,39	+0,48
RIEBER & SON -B	NO	8,91	....
TATE & LYLE	GB	6,17	+0,99
UNICER R	PT •	21,86	....
UNIGATE PLC	GB	6,21	+0,73
UNILEVER	NL •	63,95	+0,87
UNILEVER	GB	8,32	-0,72
▶ DJ E STOXX F & BV P		234,93	+1,70

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	12,27	....
ABB AB -B-	SE	12,33	+0,46
ABB BADEN	CH	1291,57	+1,12
ADECCO CHESEREX	CH	467,96	+0,27
ALSTOM	FR •	29,08	-1,76
ALUSUISSE LON G	CH	1062,58	+0,83
ASSOC BR PORTS	GB	4,27	-1,39
ATLAS COPCO -A-	SE	26,63	-0,21
ATLAS COPCO -B-	SE	26,23	+0,43
ATTICA ENTR SA	GR	8,61	....
BAA	GB	9,71	+2,55
BBA GROUP PLC	GB	7,88	+0,58
BERGESEN	NO	12,85	-0,93
BONHEUR	NO	22,32	+5,71
CMB	BE •	37,78	+5,24
CMG	GB	24,57	-2,51
COOKSON GROUP P	GB	2,68	+2,89
DAMPSKIBS -A-	DK	7533,77	+3,70
DAMPSKIBS -B-	DK	7802,83	+4,50
DAMSKIBS SVEND	DK	11098,86	+5,77
DELTA PLC	GB	2,43	-1,83
DET SONDENFJ NO	NO	7,08	+9,35
ELECTROCOMPONEN	GB	7,99	+4,54
EQUANT NV	DE •	82	....
FINNLINES	FI •	30	+5,26
FKI	GB	2,78	+4,57
FLS IND.B	DK	20,58	+3,38
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,75	-1,42
GKN	GB	17,10	+3,85
GLYNWED INTL PL	GB	3,41	+0,89
HALKOR	GR	8,91	....
HAYS	GB	10,81	+1,70
HEIDELBERGER DR	DE •	54	+3,85
HELLAS CAN SA P	GR	21,67	....
IFIL	IT •	3,59	-1,64
IMI PLC	GB	4,78	+3,85
ISS INTL SERV-B	DK	57,85	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	99,28	+0,61
KON.NEDLLOYD	NL •	28	+7
KONE B	FI •	108,5	-2,29
LAHMEYER	DE •	46,95	-0,02
LEGRAND /RM	FR •	229	+7,01
LEIF HOEGH	NO	11,34	....
LINDE AG	DE •	614,5	+0,08
MAN AG	DE •	30,8	+1,15
MANNESMANN AG	DE •	119,9	+1,27
METALLGESELLSCH	DE •	20	....
METRA A	FI •	20,25	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,13	+8,73
NFC	GB	2,31	+2,68
NKT HOLDING	DK	69,28	....
OCEAN GROUP	GB	14,25	+1,50
PENINS.ORIENT.S	GB	13,99	+0,43
PREMIER FARNELL	GB	3,36	+1,59
RAILTRACK	GB	18,48	-0,92
RANDSTAD HOLDIN	NL •	41,46	+0,73
RATIN -A-	DK	147,98	-0,21
RATIN -B-	DK	158,76	+1,29
RAUMA OY	FI •	12,9	-1,53
RENTOKIL INITIA	GB	5,41	....
REXAM	GB	3,89	+0,39
REXEL /RM	FR •	77,4	+6,74
RHI AG	AT •	28,7	+3,49
RIETER HLDG N	CH	544,71	+1,87
SANDVIK -A-	SE	20,26	+0,26
SANDVIK -B-	SE	20,49	+1,11
SAURER ARBON N	CH	536,35	+6,58
SCANIA AB -A-	SE	24,77	-0,68
SCANIA AB -B-	SE	24,98	-0,45
SCHINDLER HOLD	CH	1405,26	+0,40
SCHINDLER HOLD	CH	1466,28	-1,26
SCHNEIDER /RM	FR •	58,8	-0,50
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,17	+4,46
SECURICOR	GB	8,79	-0,17
SECURITAS -B-	SE	14,80	+1,54
SGS GENEVA BR	CH	953,58	+2,86
SHANKS & MCEWAN	GB	3,57	-0,84
SIDEL /RM	FR •	74,4	+4,79
BTR SIEBE	GB	5,05	+7,72
SITA /RM	FR •	198	-0,30
SKF -A-	SE	14,30	....
SKF -B-	SE	15,14	-0,74
SOPHUS BEREND -	DK	27,18	....
STORK NV	NL •	21,15	+4,70
SULZER FRAT.SA1	CH	628,32	+0,81
SVEDALA	SE	17,11	-1,94
SVENDBORG -A-	DK	10224,40	+3,50
T.I.GROUP PLC	GB	7,16	+1,50
TOMRA SYSTEMS	NO	46,06	+2,79
VA TECHNOLOGIE	AT •	81,2	+1,25
VALMET	FI •	11,9	-2,46
▶ DJ E STOXX IND GO P		339,85	+1,11

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	49,23	+0,06
ALLEANZA ASS	IT •	10,95	+1,39
ALLIANZ AG	DE •	299	+0,64
ALLIED ZURICH	GB	12,27	-2,28
ASPIS PRONIA GE	GR	15,28	....
AXA /RM	FR •	121,4	-0,08
CGU	GB	14,67	-1,52
CNP ASSURANCES	FR •	23,84	+0,17
CORP.MAPFRE REG	ES •	17,87	+0,22
ERGO VERSICHERU	DE •	113,6	-1,30
ETHNIKI GEN INS	GR	47,45	....
FONDIARIA ASS	IT •	5,1	-1,35
FORSIKRING CODA	DK	100,23	....
FORTIS AMEV NV	NL •	....	....
GENERALI ASS	IT •	36,95	-1,20
GENERALI HLD VI	AT •	196,5	+0,77
INA	IT •	2,49	+1,22
IRISH LIFE	GB	8,96	-1
LEGAL & GENERAL	GB	11,07	+0,55
MUENCH RUECKVER	DE •	188,5	+2,72
NORWICH UNION	GB	6,77	-1,75
POHJOLA GRP.B	FI •	50,2	+0,80
PRUDENTIAL CORP	GB	12,20	+1,38
RAS	IT •	9,96	+0,61
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,05	+0,58
SAMPO -A-	FI •	28,2	+0,71
SWISS RE N	CH	2078,99	-0,39
SEGUROS MUNDIAL	PT •	27,56	....
SKANDIA INSURAN	SE	17,17	....
STOREBRAND	NO	7,18	+1,71
SWISS LIFE BR	CH	608,48	+0,73
TOPDANMARK AS	DK	188,82	....
TRYG-BALTICA	DK	24,22	+2,27
ZURICH ALLIED N	CH	585,87	-0,31
▶ DJ E STOXX INSU P		340,79	+0,79

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,44	+0,72
CANAL PLUS /RM	FR •	290,7	+3,82
CARLTON COMMUNI	GB	8,63	+0,16
ELSEVIER	NL •	13,46	-1,10
HAVAS ADVERTISI	FR •	182	+1,11
INDEPENDENT NEW	IR •	4,6	....
LAGARDERE SCA N	FR •	31,7	+3,26
MEDIASET	IT •	8,06	+0,63
PEARSON	GB	19,12	-0,70
REED INTERNATIO	GB	8,07	-2,90
REUTERS GROUP	GB	14,17	-0,53
SCHIBSTED	NO	13,03	+2,37
TELEWEST COMM.	GB	4,13	....
TF1	FR •	198,8	+5,64
UNITED NEWS & M	GB	9,21	....
WOLTERS KLUWER	NL •	169,36	+0,66
WPP GROUP	GB	7,88	-0,38
▶ DJ E STOXX MEDIA P		317,82	+1,72

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	36	-0,55
ASDA GROUP PLC	GB	3,02	+1,01
ATHENS MEDICAL	GR	19,64	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	59,4	+0,68
BEIERSDORF AG	DE •	68,5	-1,15
BIC /RM	FR •	46,7	+1,74
BRIT AMER TOBAC	GB	7,16	-1,86
CASINO GP /RM	FR •	88,8	+2,07
CFR UNITS -A-	CH	1488,11	....
CPT MODERNES /R	FR •	513	....
DELHAIZE	BE •	85,5	+1,12
ESSILOR INTL /R	FR •	307,9	+0,29
ETS COLRUYT	BE •	660	+0,15
FYFFES	GB	2,31	+3,38
GIB	BE •	35,1	-1,82
GOODYS	GR	24,60	....
IMPERIAL TOBACC	GB	8,59	-0,87
KESKO OY	FI •	13,7	....
L'OREAL /RM	FR •	593,5	+3,94
MODELO CONTINEN	PT •	19,13	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,98	....
PROMODES /RM	FR •	611	+0,16
RECKITT & COLMA	GB	9,98	-1,49
SAFEWAY	GB	4,01	-0,37
SAINSBURY J. PL	GB	6,03	+2,04
SEITA /RM	FR •	57,8	-2,53
SMITH & NEPHEW	GB	2,55	+2,42
STAGECOACH HLDG	GB	3,33	-1,78
TABACALERA REG	ES •	17,85	-0,28
TAMRO	FI •	4,04	+1
TESCO PLC	GB	2,73	-0,55
TNT POST GROEP	NL •	25	-1,19
▶ DJ E STOXX N CY G P		405,76	-1,25

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	4,04	-2,19
BOOTS CO PLC	GB	12,85	-1,99
CARREFOUR /RM	FR •	739	+2,92
CASTO.DUBOIS /R	FR •	208	-0,95
CENTROS COMER P	ES •	18,85	-0,26
CONTINENTE	ES •	23,76	-8,61
DIXONS GROUP PL	GB	20,20	-0,15
GEHE AG	DE •	44	+2,09
GREAT UNIV STOR	GB	11,02	+0,69
GUILBERT /RM	FR •	132,7	-0,60
HENNES & MAURIT	SE	98,24	+3,93
JERONIMO MARTIN	PT •	31,8	....
KARSTADT AG	DE •	399	+6,68
KINGFISHER	GB	12,42	-1,90
MARKS & SPENCER	GB	6,33	-1,64
METRO	DE •	65,6	+1,94
NEXT PLC	GB	11,70	-3,24
PINAULT PRINT./	FR •	147,8	+0,68
RINASCENTE	IT •	7,56	+0,27
STOCKMANN A	FI •	18,95	-0,79
VALORA HLDG N	CH	211,62	-1,17
W.H SMITH GRP	GB	11,04	-2,79
WOLSELEY PLC	GB	8,17	+3,24
▶ DJ E STOXX RETL P		359,31	+2,01

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	123,5	-1,04
ALTEC SA REG.	GR	13,96	....
BAAN COMPANY	NL •	7,5	+1,35
BARCO	BE •	178,3	+0,59
BRITISH AEROSPA	GB	6,81	-3
CAP GEMINI /RM	FR •	141,5	+2,17
COLOPLAST B	DK	94,17	-1,41
COLT TELECOM NE	GB	17,32	+1,32
DASSAULT SYST./	FR •	34,4	+0,56
FINMECCANICA	IT •	0,93	-1,06
FRESENIUS MED C	DE •	53,3	-1,48
GAMBRO -A-	SE	9,06	....
GETRONICS	NL •	35,5	-2,07
GN GREAT NORDIC	DK	31,61	-0,53
INTRACOM N	GR	59,49	....
KON. PHILIPS EL	NL •	78	+0,64
MERKANTILDATA	NO	8,45	+2,19
MISYS	GB	8,74	+1,93
NERA ASA	NO	1,93	+1,27
NETCOM ASA	NO	27,75	....
NOKIA	FI •	71,99	-2,58
NOKIA -K-	FI •	157,5	....
NYCOMED AMERSHA	GB	7,42	-0,81
OCE	NL •	25,45	+2,41
OLIVETTI	IT •	2,92	-1,35
ROLLS ROYCE	GB	4,54	+3,44
SAGEM	FR •	506	+0,80
SAP AG	DE •	258	-1,18
SAP VZ	DE •	291,5	-0,51
SEMA GROUP	GB	9,65	+3,28
SIEMENS AG	DE •	67	+4,04
SMITHS IND PLC	GB	15,17	+0,10
STMICROELEC SIC	FR •	88,5	-3,53
TANDBERG DATA A	NO	5,08	+0,72
THOMSON CSF /RM	FR •	28,1	+1,08
WILLIAM DEMANT	DK	65,25	+1,64
▶ DJ E STOXX TECH P		498,15	-0,33

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,98	-0,41
BRITISH ENERGY	GB	7,91	-2,05
CENTRICA	GB	1,69	-0,88
EDISON	IT •	8,65	-0,12
ELECTRABEL	BE •	315	+0,64
ELECTRIC PORTUG	PT •	17,63	....
ENDESA	ES •	19,94	-1,77
EVN	AT •	126	+1,90
GAS NATURAL SDG	ES •	78,45	+0,46
HAFSLUND -A-	NO	6,03	....
HAFSLUND -B-	NO	3,56	-1,34
IBERDROLA	ES •	12,46	+1,22
ITALGAS	IT •	4,3	-1,15
NATIONAL GRID G	GB	6,48	....
NATIONAL POWER	GB	7,15	+0,42
OESTERR ELEKTR	AT •	145,57	+0,05
POWERGEN	GB	10,68	+1,29
SCOT POWER	GB	7,81	+1,17
SEVERN TRENT	GB	12,57	+3,36
SUEZ LYON EAUX/	FR •	161,3	-0,43
SYDKRAFT -A-	SE	25,22	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,11	-0,65
THAMES WATER	GB	13,60	+0,22
TRACTEBEL	BE •	144,7	+1,19
UNION EL.-FENOS	ES •	13,04	-0,46
UNITED UTILITIE	GB	11,16	+8,56
VIAG	DE •	457	+1,13
VIVENDI/RM	FR •	221	+1,10
▶ DJ E STOXX PO SUP P		297,82	+0,72

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/04 12 h 19 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	25,35	+0,60
ANTONOV	0,65	+3,17
CITAC	12,3	+1,65
CARDIO CONTROL	8,75	-1,69
CSS	13,3	-3,97
HITT NV	6,55	+0,77
INNOCONCEPTS NV	20,35	+0,25
NEDGRAPHICS HOLD	16,5	-2,94
POLYDOC	2,25	+2,27
PROLION HOLDING	82,15	-1,14
RING ROSA	6,5	+1,56
RING ROSA WT	0,8	....
UCC HOLDING NV	12,65	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2	-0,50
FARDEM BELGIUM ABC	25,98	+4,34
INTERNOC HLD	3,95	....
INTL BRACHYTHER B	13,5	-2,53
LINK SOFTWARE B	12	+1,69
PAYTON PLANAR	2,4	-4
SYNERGIA	8,3	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	133,9	+0,68
AIXTRON	213,5	-2,08
AUGUSTA BETEILIGUN	63	-0,79
BB BIOTECH ZT-D	31,1	+0,32
BB MEDTECH ZT-D	18,15	....
BERTRANDT AG	65,5	+2,68
BETA SYSTEMS SOFTW	15,2	-1,30
CE COMPUTER EQUIPM	182	+1,39
CE CONSUMER ELECTR	422	+3,18
CENIT SYSTEMHAUS	224,5	+0,67
DRILLISCH	128	....
EDEL MUSIC E 98	350	+1,30
ELSA	58	+0,35
EM.TV & MERCHANDI	905	-2,27
EUROMICRON	25,4	-2,31
GRAPHISOFT NV	17,7	....
HOEFT & WESSEL	160	....
HUNZINGER INFORMAT	100	-1,48
INFOMATEC	235	-8,56
INTERSHOP COMMUNIC	217	-9,58
KINOWELT MEDIEN	190	+0,26
LHS GROUP	32,65	+0,77
LINTEC COMPUTER	136	-1,45
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	....
MENSCH UND MASCHIN	39	+2,63
MOBILCOM	200,61	-3,09
MUEHL PRODUCT & SE	16,7	-3,19
MUEHLBAUER HOLDING	67	....
PFEIFFER VACU TECH	38,5	+0,13
PLENUM	130,15	+4,12
PSI	71,7	....
QIAGEN NV	69,4	+1,31
REFUGIUM HOLDING A	32	+1,59
SACHSENRING AUTO	13,7	-0,72
SALTUS TECHNOLOGY	32,2	+0,63
SCM MICROSYSTEMS	66,4	+0,61
SER SYSTEME	377	-2,84
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	130	-0,76
SOFTM SOFTWARE BER	61,5	+2,50
TDS	88	+2,21
TECHNOTRANS	49,3	....
TELDAFAX	36,9	-7,75
TELES AG	216,4	-2,89
TIPTEL	8,3	+5,06
TRANSTEC	54,5	+1,87
W.E.T. AUTOMOTIVE	48	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Paribas** baissait de 0,51 %, à 97,55 euros, lundi 19 avril, bien qu'AXA ne puisse céder sa participation dans Paribas sans son accord. Aux cours d'ouverture de **BNP** (74,6 euros) et de **SG** (163 euros), l'offre de la BNP valorise l'action SG à 159,8 euros et l'action Paribas à 102,5 euros, tandis que celle de SG sur Paribas valorise cette dernière à 101,87 euros.

● La valeur **France Télécom** s'échangeait, lundi, en baisse de 2,34 %, à 79 euros. Deutsche Telekom a indiqué discuter d'*« un possible partenariat industriel »* avec Telecom Italia.

● En hausse de 1,02 %, à 148,2 euros, lundi, le titre Sanofi profitait de la signature d'un accord de joint-venture avec le groupe américain Eli Lilly portant sur le développement et la commercialisation, aux Etats-Unis, d'un agent anti-cancéreux de Sanofi.

● La valeur **Carrefour** prenait 3,08 %, à 735 euros, lundi. Le groupe de distribution détient 42,3 % du capital de Cora. Selon le quotidien *Les Echos*, Cora annoncerait un rapprochement de ses centrales d'achat avec celles de Casino, dont la cotation était retardée.

● L'action **STMicroelectronics** gagnait 1,17 %, à 103,3 euros, lundi matin. Le groupe a annoncé une augmentation de 16,5 % de ses profits au premier trimestre 1999, une division du nominal de ses actions et une émission d'actions préférentielles.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 19 AVRIL — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 23 avril

France ▶	Précédent en Euros	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	150	[illegible]	983,94	—	− 1,80
CR.LYONNAIS(TP)	143	[illegible]	938,02	—	+ 2,51
RENAULT (T.P.)	408	405	2656,63	− 0,97	− 2,90
SAINT GOBAIN(T.P	182,50	182,50	1197,12	—	− 0,65
THOMSON S.A (T.P	150	150	983,84	....	+ 4,67
ACCOR	235	[illegible]	1550,03	+ 0,55	+ 28,07
AGF	49,20	[illegible]	321,55	− 0,36	− 3,69
AIR FRANCE GPE N	17,58	[illegible]	112,96	− 2,04	+ 23,35
AIR LIQUIDE	150,50	[illegible]	1011,48	+ 2,45	− 1,34
ALCATEL	124,80	[illegible]	813,39	− 0,64	+ 18,88
ALSTOM	29,60	[illegible]	190,29	− 1,99	+ 45,28
ALTRAN TECHNO. #	235	[illegible]	1534,94	− 0,42	+ 13,86
ATOS CA	75,60	[illegible]	503,12	+ 1,58	− 24,69
AXA	121,50	[illegible]	791,08	− 0,74	− 2,34
BAIL INVESTIS	124	[illegible]	829,79	+ 2,01	+ 1,98
BAZAR HOT. VILLE	102,10	[illegible]	714,99	+ 6,75	− 8,32
BERTRAND FAURE	53,90	[illegible]	354,22	+ 0,18	− 6,81
BIC	45,90	46,95	307,97	+ 2,28	− 0,85
BIS	82,20	—	—	—	+ 3,72
B.N.P.	75,20	73,95	481,14	− 2,46	+ 4,58
BOLLORE	174	173	1134,81	− 0,57	− 0,51
BONGRAIN	349,80	348,10	2283,39	− 0,48	− 8,65
BOUYGUES	224	225,50	1479,18	+ 0,66	+ 28,41
BOUYGUES OFFS	31,18	31,19	204,59	—	+ 58,72
BULL#	5,95	6,11	40,08	+ 2,68	− 4,38
CANAL +	280	291,50	1912,11	+ 4,10	+ 25,37
CAP GEMINI	138,50	141,60	928,84	+ 2,23	+ 3,58
CARBONE LORRAINE	48,80	50	327,98	+ 2,45	+ 23,76
CARREFOUR ■	713	739,50	4850,80	+ 3,71	+ 15
CASINO GUICHARD	87	88,80	582,49	+ 2,06	+ 0,05
CASINO GUICH.ADP	53,60	54,55	357,82	+ 1,77	− 0,36
CASTORAMA DUB.(L	210	210	1377,51	—	+ 8,02
C.C.F.	90	90,85	595,94	+ 0,94	+ 14,85
CEGID (LY)	141	141,50	928,18	+ 0,35	− 8,88
CERUS	6,90	6,80	44,61	....	+ 0,74
CGIP	47,10	48,15	315,84	+ 2,22	+ 2,55
CHARGEURS	51	50,65	332,24	− 0,68	+ 7,51
CHRISTIAN DALLOZ	45,15	45,40	297,80	+ 0,55	− 34,95
CHRISTIAN DIOR	112	117	767,47	+ 4,46	+ 24,20
CIC -ACTIONS A	80	80	524,77	—	+ 12,58
CIMENTS FRANCAIS	53	52,50	344,38	− 0,94	+ 10,38
CLARINS	84,70	84,75	555,92	+ 0,05	+ 38,82
CLUB MEDITERRANE	89	89,80	589,05	+ 0,89	+ 17,30
CNP ASSURANCES	23,80	23,63	155	− 0,71	− 8,72
COFLEXIP	68,65	74	485,41	+ 7,79	+ 28,02
COLAS	175,30	177,40	1163,67	+ 1,19	− 1,05
COMPTOIR ENTREP	2,10	2,14	14,04	+ 1,90	+ 10,30
CPR	49,60	47,50	311,58	− 4,23	+ 20,77
CRED.FON.FRANCE	15,45	15,60	102,33	+ 0,97	+ 20,93
CFF.(FERRAILLES)	35,50	33,67	220,86	− 5,15	− 7,01
CREDIT LYONNAIS	38,50	38,60	253,20	+ 0,25	+ 19,98
CS SIGNAUX(CSEE)	53	54,80	359,46	+ 3,39	− 12,32
DAMART	64	65	426,37	+ 1,56	− 10,95
DANONE	241,50	249,90	1639,24	+ 3,47	+ 2,46
DASSAULT-AVIATIO	140,10	140,40	920,96	+ 0,21	− 19,21
DASSAULT SYSTEME	34,21	34,38	225,52	+ 0,49	− 14,15
DE DIETRICH	48,75	49,70	326,01	+ 1,94	+ 10,51
DEVEAUX(LY)#	68,10	71	465,73	+ 4,25	− 38,95
DEV.R.N-P.CAL LI	10,75	10,75	70,52	—	+ 3,68
DEXIA FRANCE	132,50	134	878,98	+ 1,13	+ 2,05
DMC (DOLLFUS MI)	6	6,05	39,69	+ 0,83	− 38,01
DYNACTION	27,45	27,45	180,06	—	+ 12,68
ECIA	108	111,90	734,02	+ 3,61	− 2,01
EIFFAGE	62,50	62,50	409,97	—	− 7,47
ELF AQUITAINE	136	141,10	925,56	+ 3,75	+ 43,24
ERAMET	37,50	38,25	250,90	+ 2	+ 49,41
ERIDANIA BEGHIN	132,50	136	892,10	+ 2,64	− 7,73
ESSILOR INTL	307	307,10	2014,44	+ 0,03	− 8,43
ESSILOR INTL.ADP	309,70	304	1994,11	− 1,84	+ 2,25
ESSO	75	77,70	509,68	+ 3,60	+ 7,54
EURAFRANCE	441,80	443,10	2906,55	+ 0,29	− 21,43
EURO DISNEY	1,22	1,21	7,94	− 0,81	+ 10
EUROPE 1	225	—	—	—	+ 13,12
EUROTUNNEL	1,49	1,51	9,90	+ 1,34	+ 39,81
FIMALAC SA	96	96	629,72	—	− 5,41
FINEXTEL	18,20	18,31	120,11	+ 0,60	+ 2,63
FIVES-LILLE	71,50	72	472,29	+ 0,69	+ 2,93
FRANCE TELECOM	80,90	77,35	507,38	− 4,38	+ 14,25
FROMAGERIES BEL	670	668	4381,79	− 0,29	− 2,41
GALERIES LAFAYET	1202	1202	7884,60	—	+ 31,43
GASCOGNE	75	76,80	503,77	+ 2,40	+ 8,09
GAUMONT #	58,75	58,05	387,34	− 1,17	+ 1,89
GAZ ET EAUX	40,10	40,89	268,22	+ 1,97	− 9,89
GECINA	103,90	102	669,08	− 1,82	+ 0,59
GEOPHYSIQUE	40,20	42,94	281,67	+ 6,81	− 13,51
GRANDVISION	25,90	25,91	169,96	+ 0,03	+ 21,41
GROUPE ANDRE S.A	123	116,30	762,88	− 5,44	+ 10,55
GR.ZANNIER (LY)	19,90	19,99	131,13	+ 0,45	− 3,56
GROUPE GTM	86	87,90	576,59	+ 2,20	− 0,55
GPE VALFOND ACT.	44,80	44,50	291,90	− 0,66	− 9,62
GROUPE PARTOUCHE	63,30	63	413,25	− 0,47	− 4,32
GUILBERT	133,50	132,40	868,49	− 0,82	+ 15,83
GUYENNE GASCOGNE	400	400	2623,83	....	+ 4,71
HACHETTE FILLME	222	223	1462,78	+ 0,45	+ 10,83
HAVAS ADVERTISIN	180	180	1180,72	—	+ 26,31
IMETAL	118,70	119,90	786,49	+ 1,01	+ 40,43
IMMEUBLES DE FCE	15,05	15,15	99,38	+ 0,66	− 20,43
INFOGRAMES ENTER	68	69,50	455,89	+ 2,20	+ 23,22
INGENICO	20,65	20,70	135,78	+ 0,24	− 16,22
INTERBAIL	22,10	22,11	145,03	+ 0,04	− 0,40
INTERTECHNIQUE	300	300	1967,87	....	+ 10,01
ISIS	65,85	68	446,05	+ 3,26	+ 11,75
JEAN LEFEBVRE	87,30	85,80	562,81	− 1,71	+ 7,38
KLEPIERRE	83,95	84	551	+ 0,05	− 3,33
LABINAL	224	214	1403,75	− 4,46	+ 17,64
LAFARGE	94,35	94,30	618,57	− 0,05	+ 16,49
LAGARDERE	30,70	31,67	207,74	+ 3,15	− 12,53
LAPEYRE	70	70,40	461,79	+ 0,57	+ 15,89
LEBON (CIE)	42,10	—	—	—	+ 12,77
LEGRAND	214	228,20	1496,89	+ 6,63	+ 1,06
LEGRAND ADP	119	128,50	842,90	+ 7,98	− 5,30
LEGRIS INDUST.	42,74	42	275,50	− 1,73	+ 3,57
LOCINDUS	120,10	120	787,15	− 0,08	− 2,20
L'OREAL	571	592	3883,27	+ 3,67	− 3,89
LVMH MOET HEN.	215	227,70	1493,61	+ 5,90	+ 35,05
MARINE WENDEL	162	161	1056,09	− 0,61	− 3,99
METALEUROP	5,23	5,62	36,86	+ 7,45	+ 59,65
MICHELIN	46,74	47,07	308,76	+ 0,70	+ 38,15
MONTUPET SA	32,62	33,19	217,71	+ 1,74	− 5,33
MOULINEX	10,32	10,34	67,83	+ 0,19	− 21,12
NATEXIS	50,50	51,10	335,19	+ 1,18	− 6,92
NEOPOST	17	17,50	114,79	+ 2,94	—
NORBERT DENTRES.	27,80	28,70	188,26	+ 3,23	− 4,90
NORD-EST	26,23	26,22	171,99	− 0,03	+ 14,64
NORDON (NY)	71	—	—	—	− 3
NRJ #	173	174,10	1142,02	+ 0,63	+ 14,23
OLIPAR	7,85	7,95	52,15	+ 1,27	+ 8,71
PARIBAS	98	95,80	628,41	− 2,24	+ 29,37
PATHE	235	232	1521,82	− 1,27	− 2,43
PECHINEY ACT ORD	40	38,09	249,85	− 4,77	+ 36,91
PERNOD-RICARD	59,40	59,80	392,26	+ 0,67	+ 3,03
PEUGEOT	161	167,59	1099,38	+ 4,09	+ 27,06
PINAULT-PRINT.RE	146,50	148,50	974,10	+ 1,36	− 8,78
PLASTIC OMN.(LY)	77,65	78	511,65	+ 0,45	− 4,35
PRIMAGAZ	68,25	69,50	455,89	+ 1,83	− 12,98
PROMODES	610	609	3994,78	− 0,16	− 1,69
PUBLICIS ●	155	156,20	1024,60	+ 0,77	+ 2,49
REMY COINTREAU	15,05	15,05	98,72	—	− 10,68
RENAULT	37,07	38,01	249,33	+ 2,53	− 0,65
REXEL	73,20	77,40	507,71	+ 5,73	− 4,38
RHODIA	17,89	16,82	110,33	− 5,98	+ 29,78
RHONE POULENC A	42,25	43,20	283,37	+ 2,24	− 1,45
ROCHEFORTAISE CO	100	100	655,96	—	− 4,21
ROCHETTE (LA)	2,70	2,78	18,24	+ 2,96	+ 12,09
ROYAL CANIN	50,50	50,60	331,91	+ 0,19	− 5,15
RUE IMPERIALE (L	1000	1001	6566,13	+ 0,10	+ 3,89
SADE (NY)	37,25	37,45	245,66	+ 0,53	+ 7,27
SAGEM SA	502	506	3319,14	+ 0,79	− 10,28
SAINT-GOBAIN	153	159,20	1044,28	+ 4,05	+ 32,33
SALVEPAR (NY)	73	73	478,85	—	+ 2,52
SANOFI	145,70	146,20	959,01	− 0,34	+ 4,20
SAUPIQUET (NS)	45,80	46	301,74	+ 0,43	− 22,42
SCHNEIDER SA	59,90	59,80	392,26	− 0,16	+ 15,66
SCOR	50	51,75	339,46	+ 3,50	− 8,16
S.E.B.	62,05	64,20	421,12	+ 3,46	− 9,44
SEFIMEG CA	60,75	60	393,57	− 1,23	− 0,33
SEITA	59,30	58	380,46	− 2,19	+ 8,71
SELECTIBANQUE	10,60	10,40	68,22	− 1,88	− 5,28
SFIM	36,36	36,90	242,05	+ 1,48	− 50,40
SGE	40	40,50	265,66	+ 1,25	+ 1,40
SIDEL	71	74,60	489,34	+ 5,07	+ 3,25
SILIC CA	152	153	1003,61	+ 0,65	− 3,40
SIMCO	81	80,60	528,70	− 0,49	+ 4,26
S.I.T.A	199,60	200	1311,91	+ 0,20	− 10,43
SKIS ROSSIGNOL	11,61	11,63	76,29	+ 0,17	− 5,82
SOCIETE GENERALE	160	161,70	1060,68	+ 1,06	− 17,17
SOC.FONC.LYON.#	125	122,50	803,55	− 2	− 8,51
SODEXHO ALLIANCE	154	157	1029,85	+ 1,94	− 17,62
SOGEPARC (FIN)	71,75	71,70	470,32	− 0,06	− 5,90
SOMMER-ALLIBERT	27	27,36	179,47	+ 1,33	+ 18,75
SOPHIA	35,99	37,75	247,62	+ 4,89	+ 4,25
SPIR COMMUNIC. #	56,55	57	373,90	+ 0,79	+ 12,09
STRAFOR FACOM	80,30	80,80	530,01	+ 0,62	+ 30,85
SUEZ LYON.DES EA	162	161,40	1058,71	− 0,37	− 7,77
SYNTHELABO	190,10	188,70	1237,79	− 0,73	+ 4,65
TECHNIP	109	113	741,23	+ 3,66	+ 40,89
THOMSON-CSF	27,80	27,90	183,01	+ 0,35	− 23,74
TOTAL	118,10	120,50	790,43	+ 2,03	+ 39,62
UNIBAIL	123	124,90	819,29	+ 1,54	+ 0,56
UNION ASSUR.FDAL	115	115	754,35	..	+ 1,67
USINOR	14,90	14,80	97,08	− 0,67	+ 56,44
VALEO	85,10	85,80	562,81	+ 0,82	+ 27,77
VALLOUREC	32,38	33,30	218,43	+ 2,84	+ 0,21
VIA BANQUE	28,14	28,03	183,86	− 0,39	− 4,23
VIVENDI	218,60	221,30	1451,63	+ 1,23	+ 0,09
WORMS (EX.SOMEAL	12,45	13	85,27	+ 4,41	− 3,12
ZODIAC EX.DT DIV	206	208	1364,39	+ 0,97	+ 13,91

International ▶	Précédent en Euros	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	122,10	121,60	797,64	− 0,40	+ 39,93
A.T.T. #	80,05	78,70	516,24	− 1,68	+ 19,33
BARRICK GOLD #	17,10	17,60	115,45	+ 2,92	+ 5,70
CROWN CORK ORD.#	30	30,71	201,44	+ 2,36	+ 17,12
DE BEERS #	20,95	21,92	143,79	+ 4,63	+ 96,94
DU PONT NEMOURS	63,25	63,80	418,50	+ 0,86	+ 36,32
ERICSSON #	23,89	23,62	154,94	− 1,13	+ 15,55
FORD MOTOR #	59,10	60,25	395,21	+ 1,94	+ 17,10
GENERAL ELECT. #	105	104	682,20	− 0,95	+ 18,45
GENERAL MOTORS #	80,15	82,15	538,87	+ 2,49	+ 34,01
HITACHI #	6,75	6,75	44,28	....	+ 32,09
I.B.M #	161,60	160,20	1050,84	− 0,86	+ 1,26
ITO YOKADO #	64,50	63,95	419,48	− 0,85	+ 14,50
MATSUSHITA #	18,15	18,15	119,06	..	+ 25,95
MC DONALD'S #	42	41,52	272,35	− 1,14	+ 27,63
MERCK AND CO #	71	72,50	475,57	+ 2,11	+ 13,90
MITSUBISHI CORP.	6,55	6,80	44,61	+ 3,81	+ 42,85
MOBIL CORPORAT.#	85	93,10	610,70	+ 9,52	+ 22,50
MORGAN J.P. #	124,30	125,60	823,88	+ 1,04	+ 37,34
NIPP. MEATPACKER	13	13	85,27	....	− 1,73
PHILIP MORRIS #	32,55	33,22	217,91	+ 2,05	− 27,21
PROCTER GAMBLE	89,35	91,80	602,17	+ 2,74	+ 15,54
SEGA ENTERPRISES	18,14	18,30	120,04	+ 0,88	+ 0,54
SCHLUMBERGER #	56,90	59,50	390,29	+ 4,56	+ 50,32
SONY CORP. #	92,20	91	596,92	− 1,30	+ 48,81

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 19 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	[illegible]	137,76	+ 5
AB SOFT ♦	[illegible]	118,07	—
ALPHAMEDIA	[illegible]	163,99	+ 3,95
ALPHA MOS	[illegible]	32,14	—
ALTAMIR & CI	[illegible]	924,90	− 0,70
APPLIGENE ON ♦	2	13,12	—
ASTRA	[illegible]	5,77	− 1,12
ATN	10	65,60	—
AVENIR TELEC	[illegible]	321,42	....
BELVEDERE	80	524,77	+ 2,56
BIODOME #	[illegible]	112,76	− 3,69
BVRP Ex DT S	[illegible]	281,73	+ 2,01
CAC SYSTEMES	4,40	28,86	− 0,22
CEREP	[illegible]	58,38	—
CHEMUNEX #	[illegible]	6,36	—
COIL	48	314,86	− 2,04
CRYO INTERAC	[illegible]	113,48	+ 1,11
CYBER PRES.P	43	282,06	—
CYRANO #	[illegible]	65,27	− 0,50
DESK #	24	157,43	—
DESK BS 98	2,70	17,71	—
DMS #	[illegible]	50,05	− 4,62
DURAND ALLIZ	[illegible]	50,57	− 9,92
DURAN DUBOI	[illegible]	564,12	—
EFFIK # ♦	20	131,19	....
ESKER	[illegible]	140,37	− 2,28
EUROFINS SCI	[illegible]	281,41	+ 0,94
EURO.CARGO S	[illegible]	69,40	− 7,59
EUROPSTAT #	[illegible]	296,16	− 0,78
FABMASTER #	[illegible]	84,62	− 0,76
FI SYSTEM #	[illegible]	195,02	− 0,56
FLOREANE MED	8	52,48	− 2,43
GENERIX #	[illegible]	339,79	− 2,28
GENESYS #	[illegible]	84,49	− 0,15
GENSET	44	288,62	+ 1,85
GROUPE D #	[illegible]	123,32	− 1
GUILLEMOT #	[illegible]	341,10	− 0,95
GUYANOR ACTI	0,40	2,62	+ 5,26
HF COMPANY	80	524,77	+ 1,20
HIGH CO.	[illegible]	340,11	+ 0,67
HOLOGRAM IND.	50,80	333,23	+ 5,83
IGE + XAO	[illegible]	24,93	− 0,78
ILOG #	5,20	34,11	− 0,95
IMECOM GROUP.	2,30	15,09	—
INFONIE	17,53	114,99	− 0,90
INFOTEL #	[illegible]	150,87	+ 4,54
LEXIBOOK #	[illegible]	125,29	+ 0,52
JOLIEZ-REGOL	[illegible]	48,48	+ 2,78
JOLIEZ-REGOL ♦	[illegible]	1,97	—
LACIE GROUP	[illegible]	59,38	+ 1,11
MEDIDEP #	14,50	95,11	+ 3,57
MILLE AMIS #	5,99	39,29	+ 3,45
MONDIAL PECH ♦	7,75	50,84	—
NATUREX	9	59,04	—
OLITEC	[illegible]	354,22	+ 3,84
OMNICOM ♦	184,50	1210,24	—
OXIS INTL RG	[illegible]	10,63	+ 0,62
PERFECT TECH	19,90	130,54	− 0,50
PHONE SYS.NE	10,75	70,52	+ 18,78
PICOGIGA	[illegible]	75,30	+ 5,32
PROSODIE	76,95	504,76	− 0,06
PROLOGUE SOF	23	150,87	—
QUANTEL	4	26,24	+ 0,75
R2I SANTE	40	262,38	+ 0,02
RADOUX INTL	30,50	200,07	—
RECIF #	13	85,27	—
REPONSE #	16	104,95	+ 6,66
REGINA RUBEN	[illegible]	32,14	− 5,58
SAVEURS DE F	27,50	180,39	+ 2,23
SILICOMP #	12,21	80,09	− 0,73
SERP RECYCLA	[illegible]	910,47	+ 0,72
SOI TEC SILI	25,50	167,20	− 0,06
STACI # ♦	22,87	150,02	—
STELAX	0,75	4,92	+ 10,29
SYNELEC #	33,80	221,71	− 8,40
LA TETE D.L	[illegible]	10,56	—
THERMATECH I	[illegible]	161,04	− 9,04
TITUS INTERA	97	636,28	+ 3,19
TITUS INTER. ♦	100,60	659,89	—
TRANSGENE #	34	223,03	− 1,44
TR SERVICES	11	72,16	—
VALORUM # ♦	[illegible]	9,97	—
V CON TELEC	[illegible]	33,72	—
WESTERN TELE	4,75	31,16	− 2,66

SECOND MARCHÉ

LUNDI 19 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	[illegible]	423,09	− 0,81
AIGLE #	[illegible]	518,21	—
ALGECO #	[illegible]	432,93	+ 5,09
APRIL S.A.#(	[illegible]	469,01	+ 0,56
ARKOPHARMA #	[illegible]	363,73	− 0,89
ASSUR.BQ.POP	96	629,72	—
ASSYSTEM #	17	111,51	− 6,02
BENETEAU CA#	155,20	1018,05	+ 1,23
BISC. GARDEI ♦	5,69	37,32	—
BOIRON (LY)#	56,50	370,62	− 0,44
BOISSET (LY)	29,40	192,85	+ 3,88
BOIZEL CHANO	69,80	457,86	− 1,55
BONDUELLE	16,77	110	− 0,17
BOURGEOIS (L ♦	6,09	39,95	—
BRICE	44	288,62	+ 2,89
BRICORAMA #	41	268,94	+ 0,56
BRIOCHE PASQ	94,60	620,54	− 1,45
BUT S.A.	43,40	284,69	—
SOLERI	52,50	344,38	− 3,49
CDA-CIE DES	29,50	193,51	—
CEGEDIM #	35,65	233,85	+ 0,42
CERG-FINANCE	92,20	604,79	+ 0,21
CGBI	30,40	199,41	+ 4,82
CLAYEUX (LY) ♦	7,62	49,98	—
CNIM CA#	39,10	256,48	− 1,75
COFITEM-COFI	58,50	383,73	− 0,67
CIE FIN.ST-H	64,50	423,09	—
C.A. PARIS I	148,10	971,47	− 0,83
C.A.ILLE & V	49,10	322,07	—
C.A.LOIRE/H.	42,95	281,08	—
C.A.MORBIHAN	49	321,42	—
C.A.DU NORD#	74,70	490	—
C.A. OISE CC	60,70	398,17	—
C.A.PAS DE C	90,50	593,64	− 0,44
C.A.TOULOUSE	81	531,33	—
CRCAM CCI NV ♦	42	275,50	—
CRCAM TOUR.P	56,50	370,62	+ 0,17
CROMETAL	44,99	295,12	+ 2,36
DAPTA-MALLIN	—	—	—
GROUPE J.C.D	55,50	364,06	....
DAUPHIN OTA	74,95	491,64	....
DECAN GROUPE	39,80	261,07	—
DU PAREIL AU	54,90	360,12	+ 1,66
EXPAND S.A	32,50	213,19	− 1,21
L ENTREPRISE ♦	95	623,16	—
ETAM DEVELOP	34	223,03	+ 0,02
EUROPEENNE C	83	544,44	− 1,19
EUROP.EXTINC	41	268,94	− 4,65
EXEL INDUSTR	42	275,50	− 2,32
FACTOREM	149,80	982,94	+ 0,68
FACTOREM NV. ♦	126,70	831,10	—
FAIVELEY #	20,70	135,78	− 0,24
FINACOR	4	26,24	—
FINATIS(EX.L	72,40	474,91	− 1,09
FININFO	155	1016,73	− 1,89
FLO (GROUPE)	35,50	232,86	+ 2,60
FOCAL (GROUP	40,70	266,97	+ 0,38
FRAIKIN 2#	47,99	314,79	− 1,86
GAUTIER FRAN	45,40	297,80	− 0,11
GEL 2000	1,75	11,48	—
GENERALE LOC	25	163,99	—
GEODIS #	67	439,49	—
G.E.P PASQUI ♦	3,50	22,96	—
GFI INDUSTRI	32,49	213,12	+ 3,30
GFI INFORMAT	115,40	756,97	+ 0,34
GO SPORT	67	439,49	—
FINANCIERE G ♦	7,52	49,33	—
GRAND MARNIE	4810	31551,53	—
GROUPE BOURB	47,50	311,58	− 1,04
GUERBET S.A	17,30	113,48	+ 0,58
GUY DEGRENNE	37	242,70	—
GUYOMARC H N	48	314,86	+ 2,12
HERMES INTL	69,40	455,23	− 0,57
HYPARLO #(LY	100	655,96	—
I.C.C.#	28,21	185,05	+ 0,03
IMMOB.BATIBA	50,40	330,60	− 0,88
IMS(INT.META	10	65,60	− 3,28
INFO REALITE	34,76	228,01	− 0,65
INT. COMPUTE	6,11	40,08	—
JET MULTIMED	85	557,56	− 4,11
LATECOERE #	92,50	606,76	− 0,53
L.D.C.	96,50	633	+ 2,60
LECTRA SYST.	7,20	47,23	− 1,09
LEON BRUXELL	38	249,26	+ 3,85
LOUIS DREYFU	18,43	120,89	+ 4,12
LVL MEDICAL	14	91,83	− 3,44
M6-METROPOLE	159	1042,97	+ 1,27
MEDASYS DIGI	2	13,12	− 0,49
MANITOU #	132,50	869,14	+ 3,35
MANUTAN INTE	48,50	318,14	+ 4,18
MARC ORIAN	100	655,96	+ 1,11
MARIONNAUD P.	47,70	312,89	+ 1,48
MECATHERM #	26,60	174,48	+ 1,91
MGI COUTIER	35	229,58	+ 1,74
MICHEL THIER	124,50	816,67	+ 2,13
NAF-NAF #	9,90	64,94	+ 1,02
PENAUILLE PO	232	1521,82	− 2,10
PHYTO-LIERAC	24	157,43	+ 4,25
POCHET	75	491,97	—
RADIALL #	55,70	365,37	+ 2,01
RALLYE(CATHI	55,30	362,74	+ 1,46
REYNOLDS	35,50	232,86	+ 2,27
RUBIS #	23,35	153,17	− 0,63
SABATE SA #	128,90	845,53	+ 2,30
SEGUIN MOREA	63	413,25	+ 0,71
SIDERGIE	101	662,52	—
SIPAREX (LY)	23,40	153,49	− 0,42
SOCAMEL-RESC	19,06	125,03	+ 0,36
SOPRA #	52	341,10	+ 0,19
SPORT ELEC S	4,05	26,57	—
STALLERGENES	14,36	94,20	− 3,82
STEF-TFE #	37	242,70	+ 4,25
SUPERVOX (B) ♦	2,25	14,76	—
SYLEA	59,65	391,28	+ 2,40
TF1	196,20	1286,99	+ 4,36
TOUPARGEL (L	11,12	72,94	+ 2,96
TRANSICIEL #	112,90	740,58	+ 0,80
TRIGANO	28	183,67	+ 1,26
UBI SOFT ENT	117	767,47	− 1,69
UNILOG	455	2984,60	− 1,72
VIEL ET CIE	22	144,31	+ 2,08
VILMOR.CLAUS	76,80	503,77	+ 4,13
VIRBAC	48	314,86	—
WALTER #	86,95	570,35	− 0,82
AFIBEL	36	236,14	− 0,02
AIRFEU#(NS)	35,90	235,49	—
ALAIN MANOUK	28,80	188,92	− 0,68
BQUE TARNEAU	75	491,97	+ 1,28
BIOPAT ♦	77,95	511,32	—
C.A.GIRONDE	92,20	604,79	—
C.A. MIDI CC	60	393,57	—
C.A. SOMME C	55,50	364,06	− 0,09
CR.AG.SUD RH	57,50	377,18	—
CIDER SANTE	55,20	362,09	+ 2,88
CODETOUR	73	478,85	+ 0,68
COFIDUR #	10,12	66,38	+ 10,11
CORA INDUSTR ♦	36	236,14	....
DELACHAUX S.	125	819,95	....
DELMON INDUS	32	209,91	− 1,53
DIGIGRAM #	19,99	131,13	+ 2,51
DISTRIBORG G.	50	327,98	..
EMIN-LEYDIER	46	301,74	—
FLAMMARION S.	28	183,67	− 2,60
GRAVOGRAPH	9,60	62,97	− 2,04
GPE GUILLIN	19,90	130,54	− 2,45
JEANJEAN #	16,10	105,61	—
HBS TECHNOLO	36	236,14	+ 2,85
HOT.REG.PARI ♦	128,90	845,53	—
HUREL DUBOIS	91,60	600,86	+ 0,65
IDI ♦	121,90	799,61	....
IMV TECHNOLO	22	144,31	....
INTER PARFUM	29,49	193,44	+ 2,04
IPO (NS) #	46	301,74	− 0,21
LABO.PHARMYG ♦	21	137,75	—
M.B.ELECTRON ♦	104	682,20	....
NSC GPE (NY)	75	491,97	+ 0,13
NOCIBE ♦	45,27	296,95	....
ONET #	112	734,67	+ 0,71
ORGASYNTH	16,50	108,23	+ 0,79
PARIS EXPO	37,35	245	− 0,40
PAUL PREDAUL	24,80	162,68	+ 1,63
PIER IMPORT	7,74	50,77	− 2,64
PISC. DESJOY	18,75	122,99	+ 1,35
PLAST.VAL LO.	23	150,87	....
REGIONAL AIR	31,90	209,25	− 0,62
SECHE ENVIRO	27,10	177,76	− 2,51
SERVICES ET ♦	62	406,69	....
SICAL	21,22	139,19	....
SMOBY (LY) #	49,10	322,07	+ 0,20
SODICE EXP.(	109,80	720,24	+ 0,09
SOFIBUS	51,75	339,46	..
SOGEPAG(PARC ♦	31,97	209,71	....
SOLVING #	50	327,98	+ 2,45
S.T. DUPONT	7,58	49,72	+ 1,06
STEDIM #	39	255,82	− 2,50
SURCOUF	13,60	89,21	—
SYLIS #	89,50	587,08	− 1,64
TEAMLOG #	57	373,90	− 1,72
THERMADOR GP.	46	301,74	....
THERMOCOMPAC ♦	14,05	92,16	....
UNION FIN.FR	107,40	704,50	+ 0,56
VRANKEN MONO.	53,20	348,97	− 1,48
VULCANIC # ♦	28,78	188,78	....

SICAV FCP

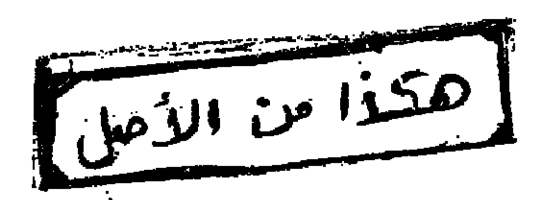
Une sélection.

Cours de clôture le 16 avril

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires euros	francs	Date cours
NORD SUD DÉVELOP. D	[illegible]	2385,26	15/04
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	[illegible]	329,49	18/04
PATRIMOINE RETRAITE D	[illegible]	311,91	18/04
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	[illegible]	20761,83	15/04
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	[illegible]	20698,85	18/04
MONÉ.J D	[illegible]	11544,32	16/04
OBLIFUTUR C	[illegible]	625,52	16/04
OBLIFUTUR D	[illegible]	556,32	16/04
ORACTION	[illegible]	1309,49	16/04
REVENU-VERT	[illegible]	1205,19	16/04
SÉVÉA	[illegible]	119,52	15/04
SYNTHÉSIS	[illegible]	21580,20	16/04
UNIVERS ACTIONS	[illegible]	340,38	16/04
MONÉ ASSOCIATIONS	[illegible]	1203,75	16/04
UNIVAR C	[illegible]	1295,25	16/04
UNIVAR D	[illegible]	1214,37	16/04
LION COURT TERME D	[illegible]	23811,83	16/04
LIONPLUS C	272,57	1787,94	16/04
LIONPLUS D	239,30	1569,71	16/04
LION TRÉSOR	392,01	2571,42	16/04
OBLILION	383,98	2518,74	16/04
SICAV 5000	153,93	1009,71	16/04
SLIVAFRANCE	262,88	1724,38	16/04
SLIVAM	107,83	707,32	16/04
SLIVARENTE	42,14	276,42	16/04
SLIVINTER	159,93	1049,07	16/04
TRILION	791,57	5192,36	16/04
INTENSYS D	17,14	112,43	15/04
KALEIS DYNAMISME C	220,23	1444,61	15/04
KALEIS DYNAMISME D	217,18	1424,28	15/04
KALEIS ÉQUILIBRE C	194,09	1273,15	15/04
KALEIS EQUILIBRE D	191,07	1253,34	15/04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	179,71	1178,82	15/04
KALEIS SÉRÉNITÉ D	176,27	1156,28	15/04
LATITUDE C	23,70	155,46	15/04
LATITUDE D	20,65	135,46	15/04
OBLITYS D	105,43	691,58	18/04
PLÉNITUDE D PEA	41,04	269,20	15/04
POSTE GESTION D	2234,87	14659,79	15/04

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.



هكذا من الأصل

SPORTS Alors que la campagne des classiques cyclistes 1999 va s'achever, dimanche 25 avril, avec l'Amstel Gold Race, le cyclisme français présente un triste bilan qui démontre que la lutte contre le dopage n'est pas menée partout avec la même détermination. ● EN ITALIE, c'est la justice qui a dû montrer la voie en ouvrant pas moins de six enquêtes mettant en cause des médecins réputés. ● LE PROFESSEUR SANDRO DONATI, un des responsables du Comité olympique national italien (CONI), explique au *Monde* que *« les acteurs du cyclisme ne sont pas capables de sortir du dopage »*. ● L'ESPAGNE, elle, utilise tous les arguments pour retarder la mise en place d'un suivi médical sérieux. ● MANOLO SAIZ, directeur sportif de l'équipe ONCE, celle du champion de France, Laurent Jalabert, est le principal artisan de cette politique de l'autruche.

A l'instar du peloton cycliste, la lutte contre le dopage connaît deux vitesses

Si la France mène un combat efficace contre le dopage, principalement dans le milieu cycliste, les autres pays européens se montrent moins empressés. En Italie, c'est la justice qui pousse le pouvoir politique à agir, tandis qu'en Espagne l'immobilisme semble être la règle

ROME
de notre envoyé spécial

Les épreuves cyclistes du début de la saison 1999 se suivent et se ressemblent. Les champions français ne sont pas en mesure de suivre le rythme toujours aussi infernal du peloton dans les derniers kilomètres de course. Liège-Bastogne-Liège, dimanche 18 avril, l'a montré. La victoire est revenue au Belge Frank Vandenbroucke (Cofidis). Le premier Français, Laurent Roux (Casino), a fini dixième, à 56 secondes. Ce résultat est le meilleur obtenu jusqu'ici par un Tricolore sur les courses d'un jour de la saison 1999. Si le cyclisme est désormais à deux vitesses, comme le déplorait récemment le coureur Jean-Cyril Robin (La Française des jeux), c'est que la lutte antidopage l'est elle aussi.

D'un côté, la France, où, sous l'impulsion des pouvoirs publics puis de la Fédération française de cyclisme (FFC), un arsenal législatif et médical a été mis en place. De l'autre, ceux qui hésitent, qui tardent ou, pis, font semblant de s'intéresser au problème. Aux Pays-Bas et en Belgique, on préfère innocenter, donc laisser faire. En Espagne, on argumente, on se donne du temps et on en offre aux tricheurs. En Italie, les magistrats ont devancé les politiques. Ils mènent l'enquête sans faiblir, sans se cantonner au milieu cycliste.

La réaction est récente. C'est que le cri de certains spécialistes est alarmant. *« Le sport de haut niveau n'est plus qu'un moyen de commercialiser des produits pharmaceutiques. »* Sandro Donati, maître de recherches au Comité olympique national italien (CONI), parle en connaissance de cause. Comme en janvier 1997, lors de la publication de son rapport sur le dopage dans le cyclisme, il est en première ligne. Mais, cette fois, il n'est plus seul. Pour emprunter au langage du peloton, les instances sportives et les magistrats ont « pris sa roue ».



© LA GAZZETTA DELLO SPORT

Le 16 février, à l'arrivée du Trophée de Laigueglia, le juge Giovanni Spinosa a procédé à l'interpellation de six coureurs, dont Paolo Salvodelli (Saeco).

RÉUNION AU SOMMET

Mardi 20 avril, Gianni Petrucci, nouveau président du CONI, véritable ministère des sports, devait rencontrer Giancarlo Ceruti, président de la Fédération italienne de cyclisme, et Carmine Castellano, le patron du Tour d'Italie. A l'ordre du jour : la lutte antidopage. Jour après jour, interpellations et interrogatoires se succèdent. Roberto Rempi, médecin officiel de l'équipe cycliste italienne Mercatone Uno, a été mis en examen par le parquet de Bologne (Emilie Romagne) le 12 avril ; le 10, les carabiniers ont interrogé un phamarcien suisse de Lugano, Gian Michele Merloni, soupçonné de contrebande de médicaments.

Les investigations dévoilent des pratiques anciennes et répétitives. Bien au-delà du cyclisme, c'est l'ensemble du sport italien que les juges de Turin, Ferrare, Bologne, Venise, Brescia et Rome mettent en cause. Outre le cyclisme, l'athlétisme, le football, sont dans le collimateur. Des champions célèbres – Zinedine Zidane, Didier Deschamps, Youri Djorkaeff ou la star brésilienne Ronaldo, le Danois Bjarne Riis, vainqueur du Tour de France 1996, ou le jeune Belge Axel Merckx – ont été entendus.

Contrairement à leur confrère français de Lille, le juge Patrick Keil, chargé du dossier Festina, les magistrats italiens n'ont procédé à aucune mise en examen de sportifs. Leurs investigations visent les médecins, les entraîneurs et les dirigeants. En l'absence de loi contre le dopage, les magistrats traquent les violations de la loi sur les médicaments, les trafics et les abus de prescription de produits dangereux.

L'OMBRE DE LA MAFIA

Le juge Pierguido Soprani, à Ferrare, s'intéresse tout particulièrement au rôle du docteur Francesco Conconi, professeur à l'université de la ville, longtemps chargé par le CONI de la préparation des sportifs italiens aux compétitions internationales. *« Cette collaboration, qui a commencé dès 1980 et s'est terminée en 1996, représente des milliards de lires*, précise un enquêteur. *Elles concernent la préparation médicale et engagent aussi l'Etat pour le financement de recherches de dépistage de l'EPO, recherches qui n'ont jamais abouti, ni donné lieu à de réels travaux scientifiques. »*

Aux soupçons de détournements de fonds, s'ajoutent ceux de dopage massif et systématique. De nombreux sportifs de la Péninsule sont passés par l'université de Ferrare. Lors d'une perquisition effectuée le 29 octobre 1998 les policiers se sont emparés de disquettes contenant des informations relatives aux hématocrites (taux de globules rouges) de deux cents athlètes italiens. Depuis, le professeur Conconi, toujours en activité au sein des commissions médicales et antidopage de l'Union cycliste internationale (UCI) et du Comité international olympique (CIO), a été mis en examen par le juge Soprani.

Comme son collègue Giovanni Spinosa, à Bologne, le magistrat de Ferrare s'est également penché sur les activités d'un autre médecin très connu des sportifs, Michele Ferrari, élève de Francesco Conconi et ancien médecin de l'équipe cycliste italienne Gewiss, la première, en 1993-1994, a recourir systématiquement à l'EPO. Michele Ferrari, qui affirmait alors que *« tout ce qui ne se décèle pas au contrôle n'est pas du doping »*, est aujourd'hui en examen. Des cahiers de suivi médical de nombreux athlètes ont été découverts à son domicile. L'enquête de Bologne démarrée en mai 1997 par la mise au jour d'un trafic de médicaments provenant de Suisse a permis la saisie d'ordonnances rédigées par Michele Ferrari et le docteur Luigi Cecchini, ancien préparateur de Bjarne Riis, également en examen.

Loin d'être bouclées, les « affaires » italiennes devraient connaître bientôt de nouveau rebondissements. D'autant qu'en Italie, véritable plaque tournante européenne des produits interdits, le marché du dopage se chiffre en milliards de lires. Pour ne s'en tenir qu'à l'EPO, sa commercialisation « parallèle », donc illégale, représente 80 % des ventes. Selon les enquêteurs, les sommes en jeu autour de ce fléau sont telles qu'elles mêlent probablement les milieux mafieux à ce juteux négoce.

Y. B.

Sandro Donati, responsable du centre de recherche du CONI

« Les acteurs du cyclisme ne sont pas capables de sortir du dopage »

ROME
de notre envoyé spécial

Sandro Donati, cinquante et un ans, est responsable du centre de recherche du Comité olympique national italien (CONI). Entraîneur de l'équipe du demi-fond italien au début des années 80, il a été le premier à dénoncer les dérives « médicales » du sport de la Péninsule. Auteur d'un rapport sur le dopage dans le cyclisme, rendu public en janvier 1997, deux années après qu'il fut rédigé, il a mené son combat seul durant près de quinze ans, souvent contre les instances dirigeantes du CONI.

« Les enquêtes sur le dopage menées depuis plusieurs mois par les juges mettent en cause l'ensemble du sport italien. Comment expliquez-vous l'étendue du fléau ?

– Pour comprendre le dopage en Italie, il faut comprendre les rapports entre le CONI et l'université de Ferrare, où exerce le professeur Francesco Conconi. Au lendemain des Jeux olympiques de Moscou en 1980, le CONI a développé une collaboration très étroite avec Francesco Conconi. Celui-ci pratiquait à cette époque les transfusions sanguines sur les meilleurs sportifs, dans le dessein d'améliorer leurs performances. A ce moment-là, j'étais entraîneur du demi-fond. Il m'a proposé de recourir à cette méthode sur mes athlètes. J'ai refusé. Il s'en est plaint auprès de Primo Nebiolo, alors président de la Fédération italienne d'athlétisme, mais je n'ai pas cédé. Dès lors, des pressions ont été exercées sur moi et mes athlètes, notamment à l'approche des JO de Los Angeles en 1984.

– Francesco Conconi est mis en cause par le procureur de Ferrare, mais il conserve toutes ses responsabilités au sein de l'Union cycliste internationale et du Comité international olympique. Il semble que la justice sportive ait du retard par rapport à la justice pénale...

– Le monde du sport d'élite est un petit monde composé de petits hommes qui ont une petite mentalité. Ils ne recherchent que les résultats et sont capables de mentir, de tricher, de se corrompre et de corrompre les autres pour y parvenir. Le sport n'a pas compris que le dopage est inutile. Quand on en est à doper tous le monde, cela ne sert plus à rien, sauf à faire marcher les laboratoires qui fabriquent de l'EPO ou des hormones de croissance. Aujourd'hui, le sport de haut niveau permet aux ventes d'EPO et d'hormones de croissances de s'envoler. L'EPO, qui est un médicament d'un usage peu courant en médecine, est pourtant au quatrième rang mondial en termes de chiffre d'affaires. L'hormone de croissance occupe la septième place.

– Pensez-vous que les instances sportives sont parfaitement au courant de ces dérives ?

– En Italie, durant les années 80 et jusqu'au milieu des années 90, elles ont couvert, voire encouragé, le dopage et les tricheries. Primo Nebiolo, aujourd'hui président de la Fédération internationale d'athlétisme et vice-président du CIO, a dirigé la Fédération italienne d'athlétisme jusqu'en 1987, et c'est lui, alors, qui a développé les relations avec le professeur Conconi. Mario Pescante, responsable du Comité olympique national italien jusqu'en septembre 1998, actuellement mis en examen par le juge Soprani pour avoir couvert les fausses analyses du laboratoire antidopage de Rome, a tout fait pour étouffer mon rapport sur le dopage dans le cyclisme italien, rédigé en 1995 et rendu public deux ans plus tard, dans lequel je pointais les ravages de l'EPO et le rôle du professeur Conconi et de ses adeptes. Tous sont désormais inquiétés par la justice. Enfin, que dire de l'UCI et du CIO qui, malgré toutes ces révélations, continuent de travailler avec Francesco Conconi ?

– Pour quelles raisons le cyclisme, en Italie comme en France, semble toujours avoir une longueur d'avance en matière de dopage ?

– Le cyclisme est un laboratoire du dopage. Les professeurs Conconi et Ferrari ont commencé à travailler avec le milieu cycliste et se sont appuyés sur la réputation ainsi aquise pour diffuser leur méthode et promouvoir l'EPO auprès d'autres champions. Plusieurs médecins prescrivent illégalement des médicaments dangereux. Il y a autour des équipes cyclistes de véritables réseaux, qui, compte tenu des sommes engagées, impliquent probablement le grand banditisme.

– Le cyclisme peut-il se débarrasser du dopage ?

– Il faut être clair : les acteurs actuels du cyclisme ne sont pas capables de sortir de cette situation. Si l'on veut vraiment en finir avec le dopage, ce sont les gouvernements qui doivent intervenir. En France, vous avez une loi, et une action est entamée. En Italie, les politiques commencent à prendre conscience, et un projet de loi est à l'étude, qui devrait permettre d'encourager la lutte. Depuis six mois, le CONI est dirigé par un nouveau président, Gianni Petrucci, qui vient du basketball et n'a aucune histoire commune avec le dopage. Il a déjà dit que, pour les JO de Sydney, seuls les athlètes qui accepteront les contrôles sanguins seront retenus. Pour le cyclisme, je propose une série de mesures concernant le Tour d'Italie 1999. Si les organisateurs les réfutent, je militerai pour l'ajournement de l'épreuve. »

Propos recueillis par
Yves Bordenave

En Italie, un suivi médical minimum

ROME
de notre envoyé spécial

Les bureaux de la Fédération italienne de cyclisme (FCI) occupent le premier étage du stade olympique de Rome et une partie du deuxième, qu'elle partage avec la fédération de rugby. C'est Marcello Faina, responsable de la commission médicale de la FCI, qui coordonne ici la lutte contre le dopage. Contrairement à la France, l'Italie ne dispose pas d'une loi antidopage. Cependant, un groupe de huit députés travaille depuis plusieurs mois sur un texte que le Sénat a retenu et qui devrait être discuté prochainement par la commission de santé du Parlement.

En matière de prévention, la FCI développe depuis 1995 un système de suivi médical, conformément à une directive énoncée par le ministère de la santé italien dans le but de *« sauvegarder la santé des professionnels »*. *« Ce suivi concerne les coureurs ayant une licence internationale, de la catégorie junior à la catégorie élite*, explique Marcello Faina. *Ces coureurs doivent obligatoirement effectuer des examens sur le sang, pour le moment très simples. »* En fait, le cyclisme italien s'en tient aux normes UCI, lesquelles proposent une batterie de tests moins exigeants et moins « pointus » que ceux menés à Troyes par Gérard Dine, initiateur de la méthode française (*Le Monde* daté des 28 et 29 mars).

Le 7 avril, Giancarlo Ceruti, président de la FCI, a rencontré Daniel Baal, son homologue français. A l'issue de cette réunion, les deux hommes ont souligné *« la grande affinité d'idées »* communes aux deux instances nationales dans leur effort réciproque. *« Nous sommes attentifs et intéressés par ce qui se passe en France*, affirme Marcello Faina. *Quand le projet expérimental mis en œuvre par le docteur Dine sera scientifiquement validé, nous serons très heureux de pouvoir l'utiliser ici. »*

Rafaelle Guariniello, le juge de Turin qui enquête depuis l'été 1998 sur les affaires de dopage dans le Calcio, semble pour sa part plus prompt à ouvrir des relations avec le créateur du suivi longitudinal *« à la française »*. Il vient de le commettre expert scientifique étranger auprès d'une commission du CONI chargée de la lutte antidopage.

Y. B.

Le point sur les enquêtes transalpines

● **Bologne.** Instruite par le juge Giovanni Spinosa, c'est la plus ancienne. Elle a démarré au printemps 1997 par la mise au jour d'un trafic de médicaments dans une pharmacie proche de la ville. Lors d'une perquisition, les *carabinieri* ont mis la main sur des ordonnances qui mettent en cause les docteurs Michele Ferrari, Luigi Cecchini et Guiliano Peruzzi, tous médecins associés à des équipes cyclistes. De nombreux cyclistes italiens, mais aussi français, suisses, néerlandais, espagnols, étaient des habitués du docteur Ferrari.

● **Brescia.** Instruite depuis septembre 1998 par le juge Sergio Bonfigli, elle repose sur la déposition d'un ex-coureur relative à des injections de produits. Elle met notamment en cause un technicien de la Fédération italienne de cyclisme (FCI), Antonio Fusi, et un directeur sportif, Pierino Gavazzi, de l'équipe Brescialat-Resine Ragnoli. Tous les deux sont mis en examen, avec une dizaine d'autres personnes dont les identités n'ont pas été révélées.

● **Ferrare.** Instruite par le juge Pierguido Soprani depuis mars 1998, elle sommeillait depuis plusieurs années. Elle s'attaque notamment aux relations entre le CONI et le centre du docteur Francesco Conconi dans cette ville. Elle concerne le recours à des *« produits dangereux pour la santé »*, mais également des détournements financiers. Outre Francesco Conconi, mis en examen, elle vise également Mario Pescante, président du CONI démissionné en septembre 1998 après les révélations sur les fausses analyses du laboratoire antidopage de Rome. Au total, 13 personnes sont mises en examen dans ce dossier qui atteint la hiérarchie du sport italien des années 80 et 90.

● **Rome.** Instruite par les procureurs Silvio Piro et Vincenzo Roselli, elle fait suite aux révélations en septembre 1998, par le juge turinois Rafaelle Guariniello, sur les dysfonctionnements du laboratoire antidopage accrédité par le CONI et le CIO. Une dizaine de personnes sont mises en examen dans les milieux dirigeants du football et de la fédération des médecins du sport.

● **Turin.** Instruite par le juge Rafaelle Guariniello depuis les révélations en juillet 1998 de l'entraîneur tchèque de l'équipe de football de l'AS Roma, Zdenek Zeman, concernant des cas de dopage à la Juventus Turin, elle vise directement le Calcio, le championnat de football de la Péninsule. Les investigations ne se limitent pas au dopage. Elles s'étendraient également à d'éventuelles tricheries.

● **Venise.** Instruite par le juge Felice Casson, cette enquête part des déclarations d'un dirigeant d'un club cycliste de Trévise et d'un kayakiste, Daniele Scarpa, venu spontanément chez le juge pour dénoncer des pratiques de dopage dans sa fédération. Concernant le cyclisme, elle touche les milieux professionnels et amateurs de la région, et s'intéresse à des cas de morts suspectes chez des jeunes pratiquants.



PRESSE-SPORTS

Laurent Jalabert en discussion avec son directeur sportif, Manolo Saiz, lors du dernier Tour de France. Depuis, le coureur français n'a plus participé à aucune course en France.

Les Espagnols entretiennent les ambiguïtés

L'IMAGE DEMEURE. Forte. Celle d'un 28 juillet 1998 où l'équipe cycliste espagnole ONCE, le Français Laurent Jalabert en tête, a claqué la porte du Tour de France, entraînant les autres formations ibériques (Banesto, Kelme, Vitalicio). Survenu sur fond d'interrogatoires et de perquisitions, suite à la découverte de produits dopants auprès de la formation Festina, ce repli a laissé penser que les Espagnols n'avaient pas la conscience tranquille.

Depuis, peu de choses sont venues infirmer ce sentiment. Certains, au contraire, ont multiplié les actes contribuant à le renforcer. Manolo Saiz, le directeur sportif de l'équipe ONCE, particulièrement. Ce dernier a tout fait pour se soustraire, ainsi que ses coureurs, aux enquêteurs diligentés par le juge lillois Patrick Keil, chargé de l'« affaire Festina ». ONCE a évité les courses en France. Et si l'équipe a repassé les Pyrénées fin mars – comme Banesto –, à l'occasion du Critérium international, c'est, à deux exceptions près, avec des coureurs absents du Tour de France 1998 et sans Laurent Jalabert.

Les autorités espagnoles ont donné quelques signes tendant à contrebalancer ces impressions. Mi-mars, Francesco Villar, qui préside le Conseil supérieur des sports, est venu à Paris voir son homologue française, Marie-George Buffet. Il lui a affirmé sa détermination à lutter contre le dopage. *« Nous luttons au même titre que tous nos voisins »*, souligne Alberto Palomar, sous-directeur du Conseil des sports et membre de la Commission nationale antidopage, qui rappelle qu'une loi antidopage existe depuis 1990. A la différence de la loi française, celle-ci n'inclut pas de sanctions pénales pour l'entourage des sportifs.

Une délégation espagnole sera de nouveau à Paris le 20 avril. *« Il s'agit de travailler dans un climat de collaboration maximale afin que les coureurs puissent participer au Tour de France sans frayeur »*, explique Alberto Palomar.

CONTRÔLES SANGUINS

Les autorités espagnoles ont par ailleurs décidé de procéder à 1 500 contrôles antidopage inopinés dans différents sports d'ici à la fin de l'année. Dont 150 auprès des cyclistes espagnols : les 10 premiers ont eu lieu le 4 mars au Tour de Murcie. En cas de résultat positif, les sportifs peuvent être suspendus deux ans.

« Ce sont des contrôles urinaires et non sanguins », tempère Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC). Or certains dopants ne sont pas décelables dans les urines. *« Il faudrait que les mondes scientifique et sportif se mettent d'accord sur le fait que les contrôles sanguins sont efficaces,* relève Alberto Palomar. *Dans ce cas, nous ne disons pas que nous sommes opposés à ce type de tests. »*

Les contrôles sanguins constituent aussi un sujet sur lequel le cyclisme espagnol, et surtout Manolo Saiz, s'est distingué. Au centre des débats : le suivi médical longitudinal, cette série de tests sanguins (quatre par an) auxquels les coureurs doivent se soumettre, depuis le 1er janvier, afin de constater d'éventuelles anomalies, qui permettraient d'établir l'usage de produits dopants. Si Manolo Saiz accepte les règles instituées par l'Union cycliste internationale (UCI), il s'oppose à la version française de ce suivi.

Laurent Jalabert ne s'y est pas soumis et, le 11 mars, Manolo Saiz a fait voter par l'Association internationale des groupes sportifs professionnels, qu'il préside, un texte dénonçant la fiabilité du système français dont il redoute qu'il fasse école. *« Si on venait à nous imposer quoi que ce soit, nous ne ferions pas le Tour de France. Ou même le Giro, si le contrôle français venait à être expérimenté en Italie comme on l'a dit »*, a-t-il menacé.

« Il ne veut pas de tests réalisés indépendamment des équipes », relève Yvon Sanquer, directeur sportif de Festina et président d'AC 2000, association des équipes françaises, qui a dénoncé la position de Manolo Saiz. Les règles UCI, elles, laissent aux différentes formations le soin de pratiquer ces tests. *« Sachant ce que l'on sait désormais, ce système du tout interne ne peut plus être accepté »*, plaide Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour de France.

« LA LOI UCI DOIT PRIMER »

Selon Luis Gomez, journaliste de sport au quotidien *El País*, le patron de la formation ONCE ne représenterait pas l'opinion du *« cyclisme espagnol en général »*. *« Il dit tout haut ce que les autres ne peuvent pas dire »*, assure au contraire Cyrille Guimard, ancien directeur sportif. *« Nous ne disons pas que ce qu'a mis en place la France est mauvais, mais il faut appliquer les règles UCI, car si un pays change seul la règle c'est la cacophonie »*, plaide Rafael Torres, secrétaire général de la Fédération espagnole de cyclisme. *« Sur les courses internationales, la loi UCI doit primer »*, assure également José Miguel Echavarri, directeur sportif de Banesto, qui estime qu'en matière de contrôles il *« n'y a pas de raison que l'on ne fasse pas aussi bien en Espagne »*. *« Nous avons de bons médecins,* assure-t-il, *et en interne cela fait des années que l'on contrôle la santé des coureurs. »*

L'affaire Festina a pourtant démontré que ces structures médicales n'empêchent rien. *« Les Espagnols n'ont pas les mêmes vues que nous sur l'EPO »*, ajoute Jean-Claude Ducasse, président de l'Union nationale des coureurs professionnels. *« Je crois que ces médecins font leur travail dans le cadre de la loi »*, fait valoir José Maria Odriozola, président de la Fédération espagnole d'athlétisme et membre de la commission antidopage et du Comité olympique, selon qui *« il y a beaucoup de spéculations »*.

Autour de Sabino Padilla, par exemple, ancien médecin de Miguel Indurain. L'un de ses « patients », le marathonien Martin Fiz, *« aurait été contrôlé positif »*, selon Luis Gomez, qui précise que *« l'affaire n'est pas claire »*. *« Ce sont des rumeurs. Je pense que Sabino Padilla œuvre dans le cadre légal »*, rétorque José Maria Odriozola. *« Padilla n'est peut-être pas un Conconi ou un Ferrari »*, ces médecins mis en cause par la justice italienne, convient Luis Gomez. Il note toutefois : *« Il travaille seul, c'est peut-être pour cela que personne n'a rien sur lui. Pour le moment. »*

Philippe Le Cœur (avec Valérie Demon à Madrid)

Les grandes classiques ne sourient pas aux cyclistes français

Frank Vandenbroucke gagne Liège-Bastogne-Liège

LE JEUNE BELGE Frank Vandenbroucke a gagné, dimanche 18 avril, la classique Liège-Bastogne-Liège (les 264 km en 6 h 25 min 36 s, soit une moyenne de 41,079 km/h), en devançant deux Néerlandais de la formation Rabobank, Michaël Boogerd et Maarten Den Bakker. L'Italien Michele Bartoli (Mapei), lauréat en 1997 et 1998, a pris la quatrième place. Un seul Français a pu rivaliser avec les meilleurs dans le final, Laurent Roux (Casino), 10e. Cette victoire permet à Frank Vandenbroucke de prendre la tête de la Coupe du monde.

● **HET VOLK**

1. Franck Vandenbroucke (Bel./Cofidis)
2. Wilfried Peeters (Bel./Mapei)
3. Tom Steels (Bel./Mapei)

1er Français : Frédéric Moncassin (Crédit agricole), 20e, à 1 min 44 s (en 1998, Ludovic Auger était 11e, à 2 min 2 s).

● **TIRRENO-ADRIATICO**

1. Michele Bartoli (Ital./Mapei)
2. Davide Rebellin (Ital./Polti)
3. Stefano Garzelli (Ital./Mercatone Uno)

1er Français : Laurent Jalabert (ONCE), 4e, à 21 s (en 1998, Laurent Desbiens était 23e, à 27 min 41 s).

● **PARIS-NICE**

1. Michaël Boogerd (Hol./Rabobank)
2. Marcus Zberg (Sui./Rabobank)
3. Santiago Botero (Col./Kelme)

1er Français : Richard Virenque (Polti), 14e, à 3 min 45 s (en 1998, Laurent Jalabert était 2e, à 4 s).

● **MILAN-SAN REMO**

1. Andrei Tchmil (Bel./Lotto Mobistar)
2. Erik Zabel (All./Telekom)
3. Zbigniew Spruch (Pol./Lampre)

1er Français : François Simon (Crédit agricole), 22e du sprint final dans le même temps que le vainqueur.

● **TOUR DES FLANDRES**

1. Peter Van Petegem (Bel./TVM)
2. Franck Vandenbroucke (Bel./Cofidis)
3. Johan Museeuw (Bel./Mapei)

1er Français : Laurent Roux (Casino), 46e, à 1 min 52 s (en 1998, Emmanuel Magnien était 4e).

● **GAND-WEVELGEM**

1. Tom Steels (Bel./Mapei)
2. Zbigniew Spruch (Pol./Lampre)
3. Tristan Hofman (Hol./TVM)

1er Français : Stéphane Barthe (Casino), 19e, à 3 min 20 s (en 1998, Laurent Desbiens était 5e).

● **PARIS-ROUBAIX.** Andrea Tafi (Ital./Mapei)

2. Wilfried Peeters (Bel./Mapei)
3. Tom Steels (Bel./Mapei)

1er Français : Emmanuel Magnien (Française des jeux), 26e, à 4 min 37 s (en 1998, Frédéric Moncassin était 5e).

● **FLÈCHE WALLONNE**

1. Michele Bartoli (Ital./Mapei)
2. Marteen Den Bakker (Hol./Rabobank)
3. Mario Aerts (Bel./Lotto Mobistar)

1er Français : Laurent Genty (BigMat Auber 93), 27e, à 5 min 58 s (en 1998, Luc Leblanc était 6e).

● **LIÈGE-BASTOGNE-LIÈGE.** Franck Vandenbroucke (Bel./Cofidis)

2. Michaël Boogerd (PB/Rabobank)
3. Maarten Den Bakker (PB/Rabobank)

1er Français : Laurent Roux (Casino), 10e (en 1998, Laurent Jalabert était 2e).

Manolo Saiz, directeur sportif au comportement très controversé

PORTRAIT

Le patron de l'équipe espagnole ONCE est violemment opposé au suivi médical français

PHYSIQUEMENT, le personnage est tout en rondeurs. Cheveu et œil noirs, Manolo Saiz peut volontiers se montrer affable. Souriant même. *« C'est un bon gars, sur le fond... »*, dit à son propos Luis Gomez, journaliste du service des sports du quotidien espagnol *El País*. Mais c'est pour préciser aussitôt : *« ... dans des conditions normales. »* Celles-ci ne sont manifestement plus d'actualité pour le directeur sportif de l'équipe cycliste espagnole ONCE. Au point que, depuis plusieurs mois, ce natif de Santander présente une tout autre facette de sa personnalité, où l'arrogance cède le pas aux propos provocateurs, voire aux insultes.

« Il est un peu traqué », relève Cyrille Guimard. L'ancien directeur sportif français fait référence aux prolongements de l'« affaire Festina ». La découverte, en juillet 1998, de produits dopants dans un véhicule de cette formation et différents aveux, notamment de coureurs, ont conduit à la mise en cause d'autres équipes. ONCE, entre autres, dont le médecin, Nicola Terrados, a été mis en examen par le juge lillois Patrick Keil, qui instruit cette affaire. *« Manolo Saiz et la ONCE se savent soupçonnés, et, s'ils ne cernent pas ce qui va leur arriver, ils savent que tout pourrait s'écrouler »*, analyse Luis Gomez.

D'où, sans doute, l'escalade dans la provocation. Avec, le 28 juillet 1998, un départ fracassant du Tour de France. *« Je mets un doigt au c... du Tour de France »*, avait lancé Manolo Saiz à l'adresse de Jean-Marie Leblanc, directeur de l'épreuve. Depuis, le jeune patron (il a trente-neuf ans) de l'équipe ONCE a également pratiqué le bras d'honneur – symbolique celui-ci – à l'égard de la justice française, faisant tout pour ne pas répondre aux convocations des policiers travaillant avec le juge Patrick Keil.

A en croire nombre de ceux qui le côtoient, on ne peut parler d'une « rupture » chez Manolo Saiz. *« Un peu caractériel »*, aux yeux de Jean-Marie Leblanc, *« impulsif, avec un comportement parfois désagréable »*, selon Cyrille Guimard, qui se souvient d'*« un Paris-Nice où il avait failli y avoir une partie de stock-cars entre lui et Roger Legeay* [NDLR : alors directeur sportif de l'équipe GAN] *»*, *« capable d'insulter tout le monde, de se battre, quand il est en colère »*, affirme Luis Gomez.

MÉTHODE DE « PERSÉCUTION »

Manolo Saiz a encore démontré sa vigueur, fin mars, au Critérium international. Sur les routes de Vaucluse, où la formation ONCE effectuait son retour en France pour la première fois depuis juillet 1998, il a pris à partie un coureur de La Française des jeux, Jean-Cyril Robin, qui avait déploré l'existence d'un cyclisme *« à deux vitesses »* à la suite de la mise en place du suivi médical longitudinal. Le sujet a le don d'ébouriffer Manolo Saiz. Surtout dans sa version française, dont il redoute qu'elle fasse école. Pour lui, il s'agit d'une méthode de *« persécution »* des coureurs.

Manolo Saiz est sans conteste conforté par son élection, à l'automne 1998, à la présidence de l'Association internationale des groupes sportifs professionnels. Pouvoir parler au nom de l'ensemble des équipes cyclistes, voilà bien, sans doute, une petite revanche pour celui qui, en juillet 1996, déclarait dans un entretien à *Vélo Magazine* qu'on ne lui a *« pas facilité la tâche »* à son arrivée dans le peloton, en 1989.

« IL FAIT UN PEU PEUR »

Son « profil » a suscité des remarques narquoises. Car, à la différence de la plupart des autres directeurs sportifs, Manolo Saiz n'a pas de palmarès de coureur. Diplômé de l'Institut national d'éducation physique de Madrid, qui forme de futurs professeurs, il est venu au cyclisme *« par hasard »*. Avant ONCE, il avait entraîné les équipes nationales espagnoles juniors et amateurs.

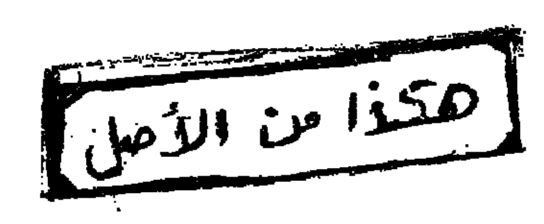
Sa conception de la course – *« un spectacle permanent, sans temps mort »* –, ses choix tactiques et sa gestion d'équipe ont été critiqués. Certains champions, comme l'Espagnol Melchor Mauri, l'ont quitté – avant de revenir, puis de repartir – ne supportant plus un personnage qui se définit comme *« le père, le frère, l'ami »* de ses coureurs. Mais, *« sur certains sujets, comme le système de points de l'Union cycliste internationale ou les programmes de courses, il a eu des positions loin d'être idiotes »*, tempère Cyrille Guimard.

« Il m'arrive, et on me le reproche, de parler fort, mais c'est parce que, dans le vélo, il n'est pas toujours facile de faire avancer les choses », argumentait-il dans un entretien accordé au *Figaro*, début février. Cela semble lui réussir. *« Il fait un peu peur à haut niveau »*, avance un acteur de premier plan du monde du vélo, qui requiert l'anonymat.

Si les directeurs sportifs français ont exprimé leur *« désaccord »* avec les positions de Manolo Saiz sur le suivi médical, et si quelques voix en Italie ont apporté de légers bémols, le patron de l'équipe ONCE peut se targuer du soutien objectif de Hein Verbruggen, le président de l'UCI. Début avril, ce dernier a mis en cause la crédibilité du système français.

De quoi, sans doute, redonner un peu d'allant à un Manolo Saiz qui, au Critérium international, était apparu un brin affecté. *« Le temps que je resterai dans le vélo, c'est pour laisser à ceux qui viendront après une bonne situation »*, avait-il déclaré alors. Interrogé sur le sens de cette phrase, il avait précisé : *« Je ne vais pas rester longtemps. Je suis encore motivé par l'équipe, mais l'ambiance n'est plus idéale. »*

Ph. L. C.



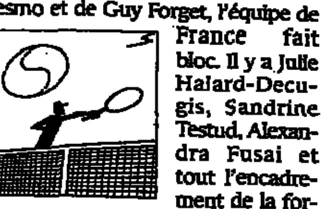
هكذا من الأصل

Nathalie Tauziat précipite la défaite de la France en Fed Cup

La mauvaise prestation de la numéro 2 française, en simple et en double, a permis à la Russie de gagner (3-2), samedi 17 et dimanche 18 avril, à Moscou, une rencontre dont elle n'était pourtant pas la favorite

L'équipe de France de Fed Cup, vainqueur de l'épreuve en 1997, a été éliminée au premier tour de la compétition par la Russie. Si Amélie Mauresmo a gagné ses deux simples face à Elena Likhovtseva et Tatiana Panova, Nathalie Tauziat, en très petite forme, s'est nettement inclinée contre les mêmes adversaires avant de sombrer en double, où elle était exceptionnellement associée à Aurélie Mauresmo, face à la paire Likhovtseva-Makarova. Heureux en Coupe Davis, épreuve dans laquelle les Français ont dominé les Pays-Bas à l'occasion du premier tour, le capitaine Guy Forget n'a pas été aussi inspiré en Fed Cup. Il persiste et assume : *« Si je devais refaire ces choix, je les referais. »* Grâce à la nouvelle formule de l'épreuve, mise en place en 2000, l'équipe de France n'aura pas à disputer les barrages pour se mêler de nouveau à l'élite.

MINE des mauvais jours, visage rougi par l'effort et la tristesse, Nathalie Tauziat s'enfuit dans les vestiaires. Autour d'Amélie Mauresmo et de Guy Forget, l'équipe de France fait bloc. Il y a Julie Halard-Decugis, Sandrine Testud, Alexandra Fusai et tout l'encadrement de la formation, paralysés par la déception. C'est fini, la France est éliminée par la Russie (3-2) au premier tour de la Fed Cup. Dans le cinquième et dernier match, le double, Elena Likhovtseva et Elena Makarova ont pris le meilleur sur Nathalie Tauziat et Amélie Mauresmo (6-0, 7-6 (7/5)).


TENNIS

Cette paire inédite avait été assemblée in extremis par le capitaine Guy Forget, qui espérait faire profiter Nathalie Tauziat de l'excellente forme d'Amélie Mauresmo, vainqueur de ses deux simples. Brillante lors des entraînements, à l'exception de vendredi où elle avait été battue par Julie Halard-Decugis (6-4, 6-4), Nathalie Tauziat a probablement passé l'un des pires week-ends de sa vie de joueuse. Terrible désillusion pour celle qui brûlait de renouer avec la Fed Cup en simple après en avoir été éloignée – injustement, selon elle –, par le capitaine Yannick Noah pendant près de deux ans. A Moscou, malgré la confiance du nouveau capitaine, elle a perdu ses deux matches, ne grappillant que douze jeux en quatre sets.

TOUT AVAIT BIEN COMMENCÉ

Pour l'équipe de France, tout avait bien commencé. En un peu plus d'une heure, samedi 17 avril, Amélie Mauresmo apporte le premier point à la France en balayant Elena Likhovtseva (6-2, 6-2). Las, en fin d'après-midi, Nathalie Tauziat cède devant le tennis opiniâtre de Tatiana Panova (6-2, 6-4). Haute de 1,58 m, la Russe, 71e joueuse mondiale, a la réputation de n'avoir jamais perdu un match de Fed Cup. Pourtant, loin de la performance de Tatiana Panova, c'est la prestation de Nathalie Tauziat qui inquiète. Hors de forme, les jambes lourdes, la finaliste de Wimbledon 1998 n'a jamais été à la mesure de son adversaire. *« Je me suis bien révoltée intérieurement, mais rien n'y a fait sur le court »*, a expliqué la Française.

Guy Forget reste confiant. Il a connu cette même situation il y a quinze jours, à Nîmes, lors du premier tour de la Coupe Davis contre les Pays-Bas avant que la France se qualifie pour les quarts de finale (*Le Monde* du 6 avril). Mais, pour l'équipe féminine, la situation se corse. Dans la soirée, Julie Halard-Decugis se blesse aux abdominaux à l'entraînement et vient ajouter son nom à l'infirmerie : Sandrine Testud n'a pas été sélectionnée en raison d'une blessure chronique au tendon d'Achille. Guy Forget doit faire jouer Nathalie Tauziat. Il n'a pas d'autre solution.

La Tropézienne lance la journée du dimanche 18 avril en jouant face à une Elena Likhovtseva enchantée par l'enjeu. Menée 4-0 dès les premières minutes du match, Nathalie Tauziat est totalement dépassée. Elle perd sa concentration et lâche ses nerfs contre sa raquette, mais même sa colère ne peut la sortir de ce faux pas. Elle perd (6-2, 6-4) une nouvelle fois. Amélie Mauresmo égalise pour permettre à l'équipe de France de sortir, momentanément, de cette mauvaise passe (6-2, 5-7, 6-1).

Le temps d'une douche, c'est elle qui prend place aux côtés de Nathalie Tauziat pour le double. Alexandra Fusai, sa partenaire attitrée, a dû décliner. Elle semble avoir craqué. Après une première manche catastrophique de mésentente (6-0), Amélie Mauresmo porte une Nathalie Tauziat en pleine déprime dans une deuxième manche plus solide. Il est trop tard, les deux joueuses russes finissent en trombe dans le tie-break (7-6 (7-5)) et ferment le ban en deux manches.

Pourtant forte de quatre joueuses parmi les 20 meilleures mondiales, l'équipe de France, vainqueur de la Fed Cup en 1997, s'efface donc dès le premier tour sans qu'il soit jamais question d'« exception Fed Cup » : tous les matches ont été disputés devant un public très clairsemé – on a péniblement atteint le millier de spectateurs – et très timide. Un tour pris à la légère ? *« Si je devais refaire ces choix, je les referais »*, a expliqué Guy Forget, qui a eu moins d'intuition en Fed Cup qu'en Coupe Davis, sans doute par manque d'expérience.

Rien n'est totalement perdu, car, grâce à la nouvelle formule, inaugurée en 2000, les Françaises n'auront pas à passer par les matches de barrages pour rester dans le groupe mondial. En demi-finales, les 24 et 25 juillet, la Russie rencontrera la Slovaquie, qui a battu la Suisse sans Martina Hingis et Patty Schnyder. L'autre demi-finale opposera les Etats-Unis à l'Italie, qui a battu l'Espagne, tenante du titre, privée d'Arantxa Sanchez-Vicario et de Conchita Martinez.

Bénédicte Mathieu

Amélie Mauresmo, courageuse pour deux

DANS ce terne premier tour de l'équipe de France en Russie, il y a eu son sourire, son optimisme et son sérieux. A Moscou, Amélie Mauresmo a montré une nouvelle fois son affection pour la Fed Cup et pour la performance. Du haut de ses dix-neuf ans et de sa superbe, la 14e joueuse mondiale a ouvert la voie, samedi 17 avril, en marquant le premier point de la compétition, contre Elena Likhovtseva, 22e joueuse mondiale (6-2, 6-2). Le lendemain, elle a dû ramasser les pots cassés, et a égalisé à deux victoires partout, en dominant Tatiana Panova (6-2, 5-7, 6-1).

Appelée en double par Guy Forget, la coqueluche du tennis français n'a pu faire le coup de Cédric Pioline quinze jours auparavant en Coupe Davis, quand il avait rapporté les trois points de la victoire. Mais elle s'est une nouvelle fois posée en championne pour sa deuxième sélection en Fed Cup. Perdante passionnée lors de la demi-finale de la compétition face à la Suisse, en juillet, où elle s'était fait connaître du grand public en s'inclinant contre Patty Schnyder et surtout contre Martina Hingis, no 1, Amélie Mauresmo a encore porté le moral de l'équipe de France grâce à son tennis brûlant et à son tempérament fougueux.

UNE SOLIDE JOUEUSE

La finaliste des Internationaux d'Australie et de l'Open de Paris, aujourd'hui 14e joueuse mondiale, n'était pas venue à Moscou en pleine confiance. *« J'ai eu du mal à digérer mon début d'année »*, expliquait-elle, à la veille du stage de préparation. Après ses exploits, Amélie Mauresmo avait réalisé une campagne américaine médiocre, perdant au deuxième tour au Tournoi de Key Biscayne, face à Elena Likhovsteva, puis au premier tour, à Hilton Head. Elle disait : *« Je compte aussi sur la Fed Cup pour repartir sur de nouvelles bases. »*

Elle a répondu à ses interrogations et retrouvé son énergie, son tennis et son moral en travaillant avec application. Elle s'est révélée une solide joueuse de Fed Cup et pourquoi pas une chef de file : *« Amélie est montée en puissance dans les entraînements »*, a noté Guy Forget, qui a qualifié sa victoire, samedi, de *« superbe »*. Il reste, certes, à revoir ce service trop irrégulier, tempérer encore cette impatience, mais il y a toujours cette puissance et ce revers avec lequel elle sait tout faire. A un mois des Internationaux de France de Roland Garros, Amélie Mauresmo a montré, à Moscou, qu'elle savait être fidèle aux grands rendez-vous.

B.M.

Le Stade français et ses internationaux se refont une santé sur le dos de Pau

SIX ESSAIS pour une victoire sans appel sur de pâles Palois (49-13). C'est la manière, choisie, avec laquelle le Stade français et sa cohorte d'internationaux, pris dans une inquiétante spirale de défaites depuis le début du printemps, ont décidé de chasser un doute de plus en plus menaçant avant de recevoir la Section paloise, samedi 17 avril, pour le compte de la deuxième phase du championnat de France de rugby (poule 2). Trois échecs en quatre matches dans le Tournoi des cinq nations, deux revers en trois rencontres dans le Top 16 : même les plus endurcis des joueurs parisiens étaient atteints dans leurs certitudes de champions de France en titre. *« On voulait tous prouver qu'on peut passer à travers sur un match, mais qu'on reste de bons joueurs »*, souligne l'ailier Christophe Dominici, une des rares satisfactions des Bleus le week-end précédent.


RUGBY

Depuis le début de la saison, le Stade français est le club qui fournit le plus grand nombre d'internationaux : sept d'entre eux – David Auradou, Franck Comba, Christophe Dominici, Christophe Juillet, Christophe Laussucq, Thomas Lombard et Sylvain Marconnet – étaient du XV de France bousculé par la déferlante écossaise au Stade de France. Tous étaient revenus anéantis, moralement et physiquement, de leur ultime stage en équipe de France, de ce match catastrophique – *« une défaite dont on n'a pas fini d'entendre parler »*, selon Christophe Dominici.

« À L'ÉCOSSAISE »

Du côté de la Section paloise, seuls deux joueurs, David Aucagne et Thierry Cleda, avaient participé au naufrage écossais, mais, si l'on en juge par leur terne prestation, le revers écossais ne passe pas. *« On ne peut pas dire qu'ils étaient moralement à 200 % »*, remarque justement Bernard Laporte. Afin de ménager l'orgueil et le moral de ses troupes, l'entraîneur parisien avait prescrit une semaine d'entraînement allégée pour ses internationaux : *« Quelques grasses matinées réparatrices »*, précise Christophe Juillet. Les plus chambreurs de leurs partenaires se sont abstenus d'appuyer là où ça fait mal. *« Il n'y a pas eu trop de paroles cette semaine »*, convient le pilier Sylvain Marconnet. *« International ou pas, tout le monde s'est senti humilié, vexé par cette défaite »*, explique l'ailier Thomas Lombard.

Les Parisiens ont revu et commenté les images de ce France-Ecosse qui, en quatre-vingts minutes, a totalement déstabilisé le rugby français. *« Bernard Laporte voulait nous montrer que le rugby est un jeu simple,* reprend Christophe Dominici. *Sur la vidéo, on a vu que les Ecossais n'étaient pas des foudres de guerre, mais qu'ils étaient moins fatigués que les Français. »* Au passage, en décortiquant les beaux mouvements d'attaques écossais, les Stadistes ont repéré quelques combinaisons de jeu, mises à profit contre Pau. *« Il faut toujours s'inspirer du jeu qui gagne »*, sourit Christophe Dominici. Ce jeu « à l'écossaise » a envoyé six fois les trois-quarts parisiens dans l'en-but palois : Franck Comba et Arthur Gomes, deux fois chacun, Christophe Dominici et Cliff Mytton.

« Une victoire comme celle-là, ça ne relance pas totalement, mais, au moins, ça fait du bien », relève Christophe Juillet, pas mécontent d'avoir réussi, avec son entraîneur, à *« se reconcentrer sur les fondamentaux du rugby, le combat et la conquête »*. Et, puisque la victoire donne des ailes, il peut dénoncer, avec tous ses partenaires, *« le système haché »*, une semaine de Tournoi, une semaine de championnat, qui contraint les organismes et empêche une bonne approche des deux compétitions. Bernard Laporte, lui, suggère de *« restructurer le rugby français pour donner à l'équipe de France des joueurs dans leur meilleure forme possible »*. *« Il ne faut plus que les clubs donnent au XV de France des débris, des joueurs qui jouent sous infiltration »*, conclut-il.

Eric Collier

Toulouse, Bourgoin et Bègles-Bordeaux chutent

Toulouse, Bourgoin et Bègles-Bordeaux, les trois seules équipes invaincues du Top 16, se sont toutes inclinées en déplacement lors de la 4e journée. Dans la poule 1, Toulouse s'est heurté à la défense basque de Biarritz et a chuté à Aguilera (15-10), pendant que Bourgoin trébuchait à Agen (21-16). Stéphane Prosper, l'ouvreur agenais, a inscrit tous les points de son équipe. Malgré leurs échecs respectifs, Toulouse et Bourgoin conservent la première place. Dans la poule 2, Colomiers s'est imposé face à Narbonne (14-8), dans la poule 3, le pack Perpignanais a mis un terme (34-20) à la série de trois matches sans défaite de Bègles-Bordeaux. Malgré la victoire de Castres à Dax (41-18), ce succès fait renaître l'espoir de qualification chez les Catalans. Dans la poule 4, Montferrand a souffert contre Toulon (19-14). Mais, leaders, l'ouvreur Gerald Merceron (auteur des 19 points auvergnats) et ses coéquipiers attendent Brive, défait à Grenoble (29-20), avec sérénité.

Avec Bernard Lindauer, Mitsubishi a mis un tigre français dans son moteur

A EN CROIRE son père, *« il démontait tous ses jouets pour les remonter sous une autre forme ; une fois, de retour d'une visite d'aéroport, il nous a même construit une réplique du Concorde en Lego »*. Lui affirme avoir été marqué par le spectacle des bolides tournant « à toute blinde » sur l'autodrome de Montlhéry (Essonne) dont il franchissait le mur en douce, chaque fois qu'un week-end à la campagne le lui permettait.

Si ses origines restent mystérieuses, la vocation mécanique de Bernard Lindauer est bien réelle. Elle a fait de ce Français de quarante ans l'ingénieur en chef du département rallye de la firme Mitsubishi.

Trois titres de champion du monde des pilotes (1996, 1997 et 1998 avec le Finlandais Tommi Makinen) et un titre de champion du monde des constructeurs (1998) ont fait du surdoué des Lego un des techniciens les plus admirés – et, sans doute, un des plus courtisés – du circuit international. En Catalogne, où la 5e manche du championnat 1999 s'achèvera mercredi 21 avril, après quatre jours de course, la marque japonaise aura besoin de tout le talent de son ingénieur en chef pour conserver son avance au classement des pilotes et repousser les assauts de la surprenante nouvelle Ford Focus, déjà lauréate au Kenya et au Portugal.

Ford, Bernard Lindauer connaît bien. Il a participé à l'aventure de la firme américaine dont l'Escort confiée à l'Espagnol Carlos Sainz terrorisait la concurrence. A l'époque, de 1993 à 1996, Bernard Lindauer était ingénieur exploitation-développement. Il venait de passer six ans chez Mazda, au même poste, s'était auparavant aguerri durant deux années chez Peugeot et avait débuté, en 1981, chez Renault Sport, en formule 1, au temps où Alain Prost et René Arnould tenaient le volant. Une expérience que peu de Français partagent.

Son goût pour la mécanique de précision ne lui vient assurément pas de son père Lucien, soixante-huit ans, officier à la retraite, élu RPR du XIIe arrondissement de Paris, que l'idée de bricoler rebute. Il lui aura, en revanche, légué son sens de la compétition, lui qui fut coureur à pied de bon niveau et reste responsable de l'équipe de football des vétérans du club de quartier de la Camillienne.

« ILS SONT TRÈS THÉORIQUES »

Une qualité que les Japonais apprécient, comme ils aiment l'ingéniosité de ses solutions. *« Ils sont très théoriques,* insiste Bernard Lindauer. *Tout doit être étayé, démontré, établi. Mais une fois qu'ils ont confiance en vous, c'est gagné. »*

Défendre ses projets n'effraie pas Bernard Lindauer, lui qui fut lauréat du concours Philips France avant d'être sélectionné pour la finale européenne avec son modèle d'aéroglisseur à moteur Citroën et pales d'hélicoptère, aujourd'hui désossé après avoir vieilli quelques années dans un hangar de banlieue. C'est curieuse une réalisation – *« Il faisait des trucs dans la maison, ça nous faisait peur »*, reconnaît son père – qui, à l'issue de son BTS, lui valut d'être repéré puis embauché par Renault Sport au nez et à la barbe de Peugeot et d'Aérospatiale, également sur les rangs.

S'il a finalement séduit les constructeurs japonais, il a également dû convaincre les Anglais, car le département rallye de Mitsubishi a été confié à Ralliart Europe, installé à Rugby, en Grande-Bretagne. *« Ici, on se méfie un peu des Français,* dit-il. *Mais on juge sur les performances. Quand vous prouvez que vous savez faire, ça marche. »* Ses preuves techniques, il les a faites chez Mazda puis chez Ford. Ses preuves affectives, il les fait tous les jours un peu plus quand il ne trouve plus ses mots dans sa langue maternelle : *« Ça devait arriver. Ça fait six ans que je vis en Angleterre avec ma femme. Notre fils y est né. »*

La suite de sa carrière ? Revenir à la F1 ne l'intéresse pas. Bernard Lindauer trouve ce monde-là un peu coincé, voire pas marrant du tout. *« Franchement,* assure-t-il, *je ne me vois pas faire autre chose. Même si les saisons sont longues et répétitives, le rallye, c'est vraiment ma passion. »* Revenir en France l'intéresserait beaucoup plus. *« Pourquoi pas,* admet-il, *si on me propose un programme long terme... »* En attendant, il a fait l'acquisition d'une maison à la Norville (Essonne), à deux pas de Montlhéry.

Michel Dalloni

Lens et Metz qualifiés pour la finale de la Coupe de la Ligue

LA FINALE de la Coupe de la Ligue, qui se disputera le 8 mai au Stade de France, opposera Lens, champion de France 1998 et vainqueur samedi 17 avril de Sochaux (2-0 a. p.), à son dauphin, Metz, auteur d'une belle victoire, le lendemain, face à Montpellier (4-3). Les hommes de Joël Muller ont pris l'avantage au tableau d'affichage à trois reprises – grâce à des buts signés par le Yougoslave Nenad Jestrovic (13e, 49e, 86e) et Frédéric Meyrieu (52e) – avant d'être rejoints à chaque fois dans les minutes suivantes par les Montpelliérains, (buts de Franck Silvestre 18e, Nicolas Ouédec 48e et Philippe Delaye 57e). De leur côté, les Lensois, face à Sochaux, ont dû attendre la dernière minute de la prolongation pour ouvrir le score par Daniel Moreira, avant de doubler la mise par Philippe Brunel (123e).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le Milan AC, auteur d'un large succès devant** Udinese (5-1), est revenu à un point de la Lazio Rome, qui s'est inclinée devant la Juventus (1-3), dimanche 18 avril, lors de la 29e journée du championnat d'Italie. La Fiorentina, troisième à 5 points, a été largement dominée (3-0) par Bologne, adversaire de Marseille en demi-finales de la Coupe de l'UEFA.

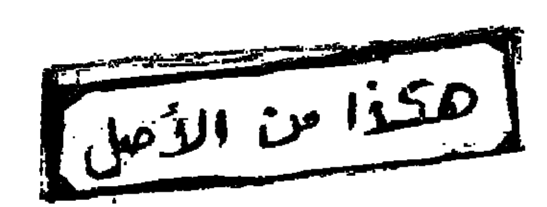
■ **Caen, qui pointe à la 7e place du championnat de France de** D2, s'est fait surprendre (1-3) par Sedan, samedi 17 avril, en match en retard de la 29e journée. Ce succès permet aux Ardennais de revenir à un point de Troyes, dauphin de Saint-Etienne.

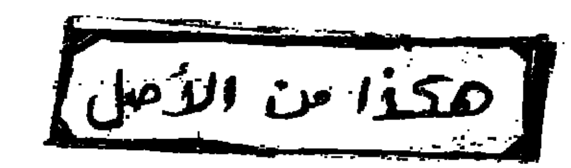
■ **Tirage au sort des demi-finales de la Coupe de France**, qui se dérouleront les 27 et 28 avril prochains : Nantes (D1)-Nîmes (D2) ; Sedan-Le Mans (D2).

■ **HOCKEY SUR GLACE : le Canadien Wayne Gretzky** a disputé son dernier match professionnel, dimanche 18 avril, à New York. Agé de trente-huit ans, le célèbre centre no 99 de l'équipe new-yorkaise était devenu le meilleur réalisateur de tous les temps, en inscrivant, le 29 mars, le 1 072e but de sa carrière.

■ **MOTOCYCLISME : l'Américain Kenny Roberts Jr. (Suzuki), âgé de vingt-cinq ans, a quasiment** mené de bout en bout le Grand Prix 500 cc de Sepang (Malaisie), l'épreuve d'ouverture du championnat du monde. L'Italien Loris Capirossi (Honda), tenant du titre, s'est imposé en 250 cc et, en 125 cc, la victoire est revenue de justesse au Japonais Masao Azuma (Honda). Le Français Arnaud Vincent (Aprilia), parti en position de pointe, a terminé quatrième.

■ **LOTO : résultats des tirages no 31 effectués samedi 17 avril**
Premier tirage : 9, 15, 20, 21, 26, 48 ; numéro complémentaire 30.
Rapports pour six numéros : 1 794 840 F (273 621,59 €). 5 numéros et le complémentaire : 46 560 F (7 098,02 €). 5 numéros : 7 425 F (1 131,93 €). 4 numéros et le complémentaire : 294 F (44,82 €). 4 numéros : 147 F (22,41 €). 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €). 3 numéros : 15 F (2,28 €)
Second tirage : 18, 22, 26, 28, 34, 37 ; numéro complémentaire 5. Rapports pour six numéros : 7 669 830 F (1 169 258 €). 5 numéros et le complémentaire : 92 870 F (14 157 €). 5 numéros : 4 065 F (619 70 €). 4 numéros et le complémentaire : 238 F (36,28 €). 4 numéros : 119 F (18,14 €). 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €). 3 numéros : 15 F (2,28 €).







NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

11e arrondissement

11/15A, rue Godefroy Cavaignac
75011 Paris
à 50 m du Métro Voltaire et à 100 m du Métro Faidherbe

Réalisation : SEFIMA
40/42, avenue Raymond Poincaré
75782 PARIS CEDEX 16
Tél. : 01 55 73 08 18

DES APPARTEMENTS DE CHARME SUR JARDIN DU STUDIO AU 5 PIÈCES.

Au cœur du Paris traditionnel, profitez au quotidien du charme d'une vie de quartier Parisien et du calme d'un jardin intérieur. Très bien situé, Paris XI est à 10 minutes du Châtelet et à proximité de la mairie, des écoles, et des lycées.

Livraison 3ème trimestre 2000.

Bureau de vente : 11/15 A, rue Godefroy Cavaignac Paris 11e, ouvert tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi et mercredi.
Téléphone 01 43 73 40 64

SEFIMA

15e arrondissement

Villa Hadrien
rue du Hameau
75015 Paris
Métro : Porte de Versailles

Réalisation :
GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http://www.bouygues-immobilier.com

PRIX DE LANCEMENT

Choisissez le charme et l'intimité d'une petite résidence.

Venez découvrir une nouvelle résidence de 20 appartements, du studio au 5 pièces, à proximité immédiate des services et des transports. 13 appartements sont disponibles. Leur conception et leurs prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer espace, confort, sécurité et bien-être au quotidien.

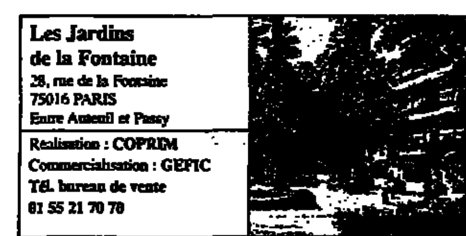
Pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement téléphonez dès maintenant au : 01 55 38 25 38
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

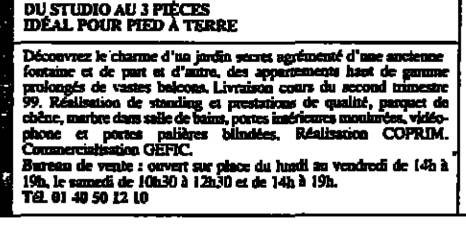
Bouygues Immobilier

16e arrondissement

Les Jardins de la Fontaine
28, rue de la Fontaine
75016 PARIS
Entre Auteuil et Passy

Réalisation : COPRIM
Commercialisation : GEFIC
Tél. bureau de vente
01 55 21 70 70





DU STUDIO AU 3 PIÈCES
IDÉAL POUR PIED À TERRE

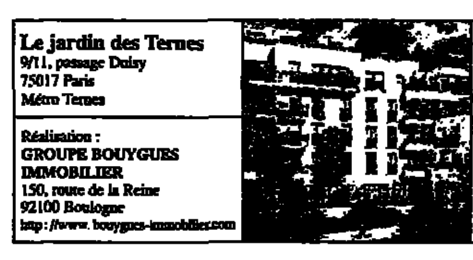
Découvrez le charme d'un jardin secret agrémenté d'une ancienne fontaine et de part et d'autre, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison cours du second trimestre 99. Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet de chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COPRIM. Commercialisation GEFIC.
Bureau de vente : ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 40 50 12 10



17e arrondissement

Le jardin des Ternes
9/11, passage Doisy
75017 Paris
Métro Ternes

Réalisation :
GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http://www.bouygues-immobilier.com



EXCEPTIONNEL

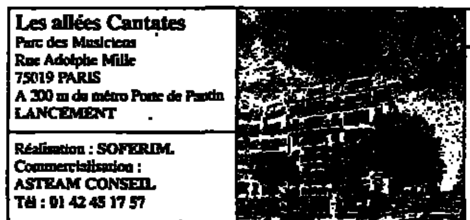
Dans un espace protégé, au cœur du XVIIème arrondissement, venez découvrir une nouvelle résidence de 26 appartements dont 14 disponibles du studio au 5 pièces + 1 maison sur jardin. La conception et les prestations (grands balcons et belles terrasses) ont été étudiées avec soin pour vous offrir espace, confort, sécurité et bien-être au quotidien. L'emplacement idéal vous offrira une vue superbe et dégagée sur un espace vert intérieur protégé.
Prix : nous consulter.
Bureau de vente : 20, avenue Mac Mahon, ouvert du lundi au jeudi de 14h à 19h et le week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 0 801 152 125

Bouygues Immobilier

19e arrondissement

Les allées Cantates
Parc des Musiciens
Rue Adolphe Mille
75019 PARIS
A 200 m du métro Porte de Pantin
LANCEMENT

Réalisation : SOFERIM.
Commercialisation :
ASTEAM CONSEIL
Tél : 01 42 45 17 57



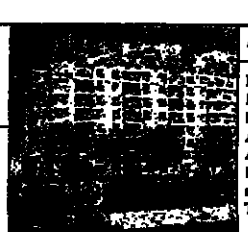
DU STUDIO AU 5 PIÈCES - À PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL

Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation.
48 appartements disponibles.
Prestations de standing : parquet chêne dans les séjours et entrées, chauffage norme Vivrelec. Chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualitel.
Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.



Les Allées Buissonnières
Parc des Musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL



A 200 m du métro Porte de Pantin

LIVRAISON IMMÉDIATE.
Reste quelques appartements exceptionnels avec terrasse sur Parc de la Villette et Paris.
Appartement décoré.
Amortissement Périssol : nous consulter.
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h Rue Adolphe Mille, 75019 Paris.
Tél. 01 42 45 17 59 ou n° vert 0 800 524 524.



Résidence Paris Buttes-Chaumont
75019 Paris

Réalisation :
PIERRE & VACANCES

NOUVEAU PROGRAMME
DÉFISCALISATION PÉRISSOL

Investissez dans une résidence de qualité à deux pas du parc des Buttes-Chaumont et bénéficiez des avantages fiscaux de l'amortissement Périssol : économies d'impôts, récupération de la TVA, rentabilité nette garantie pendant 9 ans.

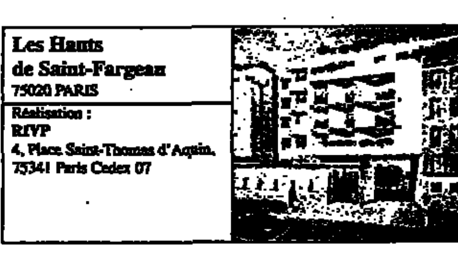
Renseignements et vente : 01 53 98 70 72

PIERRE & VACANCES

20e arrondissement

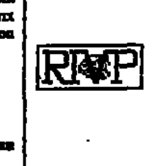
Les Hauts de Saint-Fargeau
75020 PARIS

Réalisation :
RIVP
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07



NOUVEAU PROGRAMME : au cœur du quartier de Saint-Fargeau (Métro St-Fargeau ou Porte de Bagnolet), dans un environnement calme et résidentiel, 112 logements du studio au 5 pièces à des prix exceptionnels. Prestation de qualité, label QUALITEL ou VIVRELEC demandés.
Livraison à partir du 2e semestre 2000.
Premier prix à partir de 13 000 F/m² habitable.
Investissement Périssol.

Renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 93

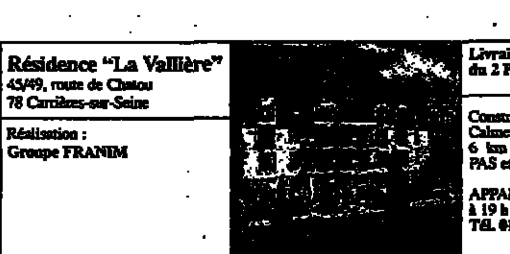


RÉGION PARISIENNE

78 Carrières sur Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
Groupe FRANIM



Livraison immédiate. Superbes appartements du 2 P au 4 P. A partir de 14 000F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

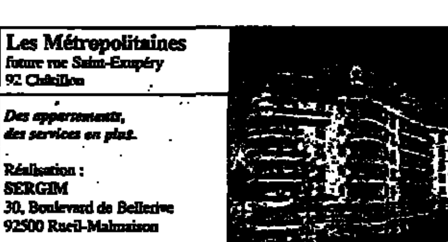
FRANIM

92 Châtillon

Les Métropolitaines
future rue Saint-Exupéry
92 Châtillon

Des appartements, des services en plus.

Réalisation :
SERGIM
30, Boulevard de Bellerive
92500 Rueil-Malmaison



Venez découvrir une nouvelle résidence très particulière de 110 appartements où tous les services résidentiels vous feront aimer la vie au Métropolitaines... Une architecture moderne et élégante, des appartements du studio au 4/5 pièces, vastes et lumineux, des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.

Prix : nous consulter

Espace de vente :
angle rue de Paris / rue des Combattants d'Afrique du Nord à Châtillon. Ouvert tous les jours de 14h30 à 19h.
Tél : 01 41 806 810
Minitel : 3615 CAPRI (2,23 F la minute)



92 Courbevoie

Les Métropolitaines
92 Courbevoie

Des appartements, des services en plus

Réalisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 Boulogne

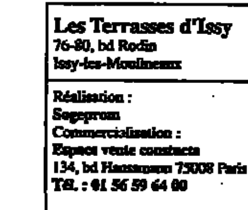
UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE.
Au cœur d'un quartier en pleine expansion, le Faubourg de l'Arche à Courbevoie / La Défense. Une nouvelle résidence très particulière, du 2 pièces au 5/6 pièces avec « les services résidentiels » propres aux Métropolitaines de CAPRI Résidences.
Une architecture moderne et élégante, des appartements vastes et lumineux, des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.
Prix : à partir de 594 000 F parking, sous-sol inclus.
Espace de vente : rue A. Séon (ex rue de Brest) à Courbevoie
Ouvert tous les jours de 14h30 à 19h.
Tél : 0.141.800.790
Minitel : 3615 CAPRI (2,23F/mn).



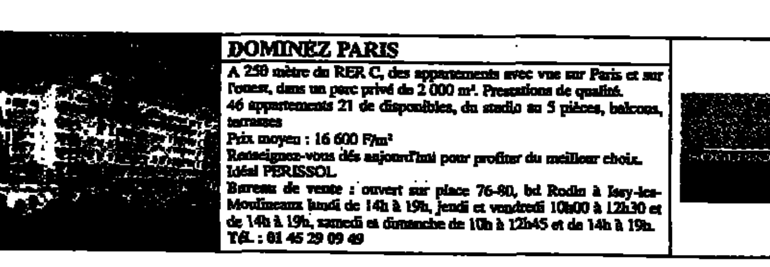
92 Issy-les-Moulineaux

Les Terrasses d'Issy
76-80, bd Rodin
Issy-les-Moulineaux

Réalisation :
Sogeprom
Commercialisation :
Espace vente constructa
134, bd Haussmann 75008 Paris
Tél. : 01 56 59 64 00



DOMINEZ PARIS
A 250 mètre du RER C, des appartements avec vue sur Paris et sur l'ouest, dans un parc privé de 2 000 m². Prestations de qualité.
46 appartements 21 de disponibles, du studio au 5 pièces, balcons, terrasses
Prix moyen : 16 600 F/m²
Renseignez-vous dès aujourd'hui pour profiter du meilleur choix.
Idéal PERISSOL.
Bureau de vente : ouvert sur place 76-80, bd Rodin à Issy-les-Moulineaux lundi de 14h à 19h, jeudi et vendredi 10h00 à 12h30 et de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h45 et de 14h à 19h.
Tél. : 01 45 29 09 49



92 Neuilly sur Seine

Neuilly Marine
Angle rue de la Marine et bd Sénat. 92 Neuilly/Seine

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL

Réalisation : GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http://www.bouygues-immobilier.com





Profitez des dernières disponibilités : un studio, un 4 pièces et une maison de 5 pièces.

Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Île de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie

Livraison 2ème trimestre 99

Prix : Nous consulter

Renseignements et vente : 01 55 38 25 38
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

Bouygues Immobilier

NEUF ET RÉSIDENTIEL
CHAQUE LUNDI (DATÉ MARDI)

IMMOBILIER




FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES



LE CARACTERE "MANIFESTEMENT EXAGERE" DES PRIMES DANS LES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

Le caractère attractif de l'assurance-vie a suscité, ces dernières années, la souscription d'une multitude de contrats dont les "supports", sont variés.

La masse des capitaux drainés a d'ailleurs conduit le législateur fiscal à en limiter les avantages.

Tant le juge que l'administration fiscale ont veillé à éviter les abus et, notamment à ne pas léser les autres héritiers.

C'est ainsi qu'au plan civil, le juge pourra, en fonction des circonstances propres à chaque dossier, se fonder sur l'âge du souscripteur, sur l'utilité que présentait la souscription pour ce dernier, ou encore sur l'importance des primes versées au regard du patrimoine global, pour apprécier si le contrat souscrit est régulier ou non à l'égard des autres héritiers.

Concernant en particulier la notion de caractère exagéré des primes eu égard à l'importance du patrimoine, certaines décisions de la Cour de Cassation ont retenu qu'un contrat représentant le tiers du patrimoine total du défunt pouvait apparaître excessif.

Lorsque les conditions sont réunies, la sanction sera double :

- *elle sera tout d'abord civile : le bénéficiaire du contrat, qu'il soit ou non héritier, devra rapporter les sommes dans l'actif de la succession ;*
- *elle sera ensuite, par voie de conséquence, fiscale : les sommes jugées excessives seront sujettes aux droits de succession.*

Il convient donc, lors de la souscription d'un contrat ou lors du versement de nouvelles primes, d'avoir ces aspects de la question bien présents à l'esprit.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

FONDS DE COMMERCE

92. PAPETERIE 200 M²
Fournitures bureau
CA : 7 958 000 F
Prix. : 3 200 000 F
OFL 01-53-00-98-07

16ᵉ Lib.-papet. s/gde artère
mag. moderne informat.
CA 2 419 000 F
Prix. : 1 400 000 F
OFL 01-53-00-98-07

ENCHÈRES

YVELINES 78

● VERSAILLES ●
12, rue Neuve-Notre-Dame
A 300 mètres du château.
Ensemble immobilier
(1 292 m² env.)
Vente aux enchères
MAP 8 000 000 F
(1 219 592 euros)
Vis. 27/04 de 10 h à 12 h 30
20 et 30/04 de 13 h 30 à 16 h.
Isabelle NICOLAS
Notaire : 01-39-24-24-40
www.minenchères.com

APPARTEMENTS

PARIS 3ᵉ

50 m. PL. DES VOSGES
Elégant loft 87 m² s/cour
pavée & fleurie. Verrière
Gd séj. 1 chbre, lumineux
2 150 000 F –
06-60-42-33-54.

LE MARAIS Rambuteau
2 P. 43 m², 3,20 m s/plafond
Poutres, 2ᵉ ét. Charme.
970 000 F – 01-44-94-04-40

PARIS 4ᵉ

Cœur du Marais
Appt. de caractère
dernier ét. en duplex.
2/3 P. Plein soleil.
1 800 000 F – 01-45-71-01-40

PARIS 6ᵉ

Rennes/Cassette
Bel imm. 3 P. 90 m², 3ᵉ ét.
asc. soleil.
LITTRÉ 01-45-44-44-45

PARIS 7ᵉ

GRENELLE BOSQUET
Sympathique appt.
séj. 2 chbres, asc.
Px : 2 150 000 F
01-45-71-01-40

PARIS 10ᵉ

CANAL ST-MARTIN
Jrd. plein ciel,
duplex dern. ét.
146 m², 2 terrasses
vue panoramique. Dble séj.
4/5 chbres. Parfait état
4 100 000 F – 06-60-42-33-54

PARIS 12ᵉ

BERCY. Beau 3/4 P.
93 m² + gd balcon, 9ᵉ ét.
VUE. Soleil, park. dble
1 780 000 F – 01-44-94-04-40

PARIS 14ᵉ

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE – 01-42-89-82-79
222, av. du Maine – 6ᵉ ét.
4 P. 102,95 m² – balcon
MAP 900 000 F, 137 204,12 €
Visites 20, 28/4 de 13 h. à 15 h. 24/4 de 10 h à 12 h.

EDGAR-QUINET stand.
s/jardin 2/3 P. 60 m²
balcon calme soleil
park 01-43-35-18-36

PARIS 15ᵉ

Sèvres-Lecourbe imm. 30,
duplex style atel 2/3 P. 85 m²
tr. bon état calme
01-43-35-18-36

Falguière-Ch.-Midi
séj. 3 chbres – Véranda
120 m², état exceptionnel.
LITTRÉ – 01-45-44-44-45

PARIS 16ᵉ

AV. HENRI-MARTIN
8 P. 309 m² – 11 500 000 F
X'IMMO 01-40-25-07-05

LA MUETTE Beau 3 P. 75 m²
2ᵉ asc. Imm. stand. park.
2 200 000 F – 01-44-94-04-40

H.-MARTIN Faisanderie
3 P. 100 m² + BALCON
2 500 000 F – 01-44-94-04-40

PARIS 17ᵉ

Mᵒ LA FOURCHE
R. Jacquemont – 3 P. 77 m²
2ᵉ ét. asc. 1 007 000 F
GÉRER Mᵐᵉ Michaut
06-07-74-89-62 ou
01-42-65-03-03

PARIS 18ᵉ

DUPLEX 95 m², 5ᵉ ét. et 6ᵉ ét.
5/6 P. Triple expo. Parquet,
moulures. Très calme. Etat
impeccable. Idéal artistes
musiciens. 1 270 000 F
Tél. : 01-42-51-64-20

PARIS 19ᵉ

6 MAISONS DE VILLE EXCEPT.
en bordure du parc de La Villette
125 m² hab., séj., av. gde haut.
Possibilité cheminée, 4 chbres
60 m² terrasse et jardin
Grand s.-s. privatif av. dép.
Chauffage individuel au gaz.
Accès dans allées plét. priv.
De 2 650 000 à 2 850 000 F
Tél. : 01-47-42-13-93.

FACE AUX 55 HECTARES
du parc de La Villette, neuf
Livraison été 99, dernier ét.
Vue parc et Paris
Un 3 P. de 72 m² + 60 m² terrasse
Un 4 P. de 95 m² + 60 m² terrasse
Un 4-5 P. de 92 m² + 26 m² terrasse.
De 2 130 000 à 2 840 000 F,
avec un parking
Tél. : 01-42-45-17-57.

92 HAUTS-DE-SEINE

Proche Mᵒ & commerces.
Récent studio 27 m²,
cave, park. 450 000 F.
GÉRER Mᵐᵉ Michaut
06-07-74-89-62 ou
01-42-65-03-03

94 VAL-DE-MARNE

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE – 01-44-58-60-51
VINCENNES
5, rue Lejemptel,
3 P. 46 m² – 3ᵉ ét. + cave
Loué 6 452 F/an (983,6 €)
MAP 215 000 F, 32 776,54 €
Visites 26/4 et 6/5 de 14 h à 16 h. 29/4 de10 h à 12 h.

HÔTEL PARTICULIER

14 • Près. av. Jean-Moulin
200 m² avec gar. Bon état.
Calme, dble expo., soleil,
4 850 000 F – 01-45-04-41-00

MAISONS

Paris Rég. parisienne

Bougival Château Jonchère
comme une maison.
Luxueux 200 m² caractère +
100 m² terrasse
verdure garages. 3 800 000 F
01-43-59-12-96

4 Km Paris sud Castel
Napoléon III + folie + maison
de gardien. parc. 6 000 m²
6 800 000 F – 01-45-62-04-99

Province

SIGEAN (11) 5' MER
Part. vd mais. d'archit. 180 m²
Habit., 6 P + stud. ind., 3 Sdb.,
3 WC, chauf. cent. gaz,
volumes
Gar, patio, dossier/demande,
1,310 MF. T : 04-68-48-39-40.

PROPRIÉTÉS

PROVINCE

PROVENCE PLEIN SUD
Vue exceptionnelle
sur massif des Dentelles de Montmirail.
Sur terrain arboré
1 500 m² env. Très beaux
arbres dont oliviers.
Piscine et cuisine d'été.
Très belle maison,
impeccable 152 m²
+ cellier et garage.
R.d.c. : séjour
35 m² + cuisine équipée
+ chbre avec coin bureau
wc + Sdb.
Etage : 2 chbres + WC
+ salle de bains + lingerie.
PRESTATIONS DE HAUT NIVEAU.
Prix : 2 700 000 F
Tél. : 04-90-46-97-95.

AUVERGNE SANCY
45 mn CLERMONT
CHATEAU XVIᵉ très agreable
20 min.
USSEL-LE-MONT-DORE
ch. hôtes. Lic. IV. Px. 1 7 MF
04-73-23-29-47 18/20 h.

Vd à St-Rémy-de-Provence (13.)
Vx mas provençal rest. 440 m²
3 chem. dép. 170 m² sur 2 hect.
Tranq. Prix 3,5 M FF
Tél. :
00-33-34-90-95-44-37(s)

ST-TROPEZ
SUR PLAGES
PAMPELONNE
SITUATION EXCEPTIONNELLE
vue mer 160 °,
villa (travaux à faire)
piscine de rêve avec île,
tennis
2ᵉ habitation, logement gardien,
1 ha., véritable jardin tropical,
palmiers, etc.
FF 16 000 000.
Tél. : 04-94-97-76-51
06-80-53-19-47

TERRAINS

ÉTRANGER

Bruxelles, quartier résid.
Terrain pour villa ou centre
séminaire sur 30 ares, accès
privé, excellente situation.
Px. : 650 FF/m²
Tél. : 00-32-27-32-52-44

ACHATS

APPARTEMENTS

PARIS

ACH. 100 à 120 m² Paris.
préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ
01-48-73-48-07 même soir.

ACH. Studio. à prix intéressant
Quart. latin.
M. MARCHETTI
Tél. : 00-39-05-32-24-75-86
Fax : 00-39-05-32-24-80-44

Part. achète appt.
Paris 17ᵉ, 8ᵉ Nord ou 16ᵉ Nord.
180 à 250 m², trav. possibles,
1ᵉʳ ét. accepté. Tél. :
01-39-64-60-48 (B)
ou 01-30-32-52-76 (S + W-E).

PROPRIÉTÉS

PROVINCE

RECHERCHE URGENT
Pour acheteurs Natio. & Inter.
Châteaux, Villas, Appts.
Stand.
N 21 International :
04-70-41-00-07
http:/www.n2i.fr.

LOCATIONS

OFFRES VIDES

PARIS

AGIFRANCE LOCATIONS 01 49 03 43 40

PARIS 16ᵉ
Proche avenue Foch
Appt d'exception refait neuf
Superbe 7 P. de 280 m²
dernier ét. réception 85 m²,
4 chbres, 4 s. de bains
Loyer 35 368 F ch. comp.
Com. 22 432 F.

PARIS 14ᵉ
Mᵒ GAITÉ
Très beau 3 P., 72 m²
refait entièrement, 3ᵉ ét.
Loyer 8 142 F ch. comp.
Com. 5 104 F.

PARIS 8ᵉ
Rue Jean-Goujon
Dans superbe imm. 1930
pierre de taille,
luxueusement rénové
6 P., 289 m², 3ᵉ ét.
gde réception, dble séj.
salle à manger, 4 chbres
4 s. de bains, lingerie,
nbreux rangements
Loyer 38 770 F
cave + park. en s/sol inclus.

– 8ᵉ GEORGE-V Beau studio, park. 6 700 F net
– MADELEINE 2 P. meublé 4 700 F net
– 9ᵉ TRINITÉ 2 P. nf. 2ᵉ asc. Park. 6 200 F + ch.
– 16ᵉ PASSY Vue Seine 2/3 P. 78 m², 6 500 F + ch.
– MUETTE Luxe 2 P. 2ᵉ ét. s/jardin, 6 750 F net.
– 17ᵉ AV. VILLIERS 4 P. 105 m², 4ᵉ ét. asc., 9 800 F + ch.
– 16ᵉ PTE ST-CLOUD 4/5 P. 125 m², 5ᵉ ét. asc., soleil, 10 500 F + ch.
– AUTEUIL 4/5 P. 125 m² 5ᵉ asc. stdg 11 200 F + ch.
– ÉTOILE 4/5 P. 150 m², 7ᵉ ét. asc. Park. 14 500 F + ch.
VALMONT – 01-44-94-04-40

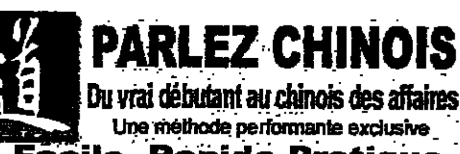
DEMANDES VIDES

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau – 75116
Rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
&VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

MASTER GROUP
47, rue Vaneau 75007 Paris
recherche. appartements vides ou meublés
Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

AGENDA

COURS



BATEAUX

Péniche hollandaise de
plaisance Luxmoter 30 × 5
130 m² habit. 100 m²
pont soleil, aménagt. bois
luxe, stand, tt équip.,
living lumin. 4 cabns. 3 sd'e.
Appt., indép. pr équipage,
moteur DAF 195 CV 3 génér.
poss. empt. rég. paris
Px : 1 200 000 F, contact.
M. PASTORIZA
Tél. : 01-43-44-66-77
06-09-16-97-04
Fax : 01-43-44-74-18

A vendre THUNDERCRAFT
8 places Bi-Cadorettes
240 express Berlioz 2.
7,56 long × 2,46 large
Mercruiser 260 CV 4ᵉ cat.
nbreux access. remorque
satellite, annexe avec moteur,
Survie Bombard 6 places,
VHF RT 220
Sonar/soudeur Eagle, etc.
Tél. : M. CANU
01-47-94-05-74 BUR.
01-47-99-28-02 DOM.

VINS

Direct. Producteur
vin à découvrir
MONTLOUIS-S/LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux.
Méthode traditionnelle
Plus millésimes dispon.
tarifs sur demande
L-CHAPEAU
15, rue des Aitres
HUSSEAU
37270
MONTLOUIS-SUR-LOIRE
Tél. : 02-47-50-80-64.

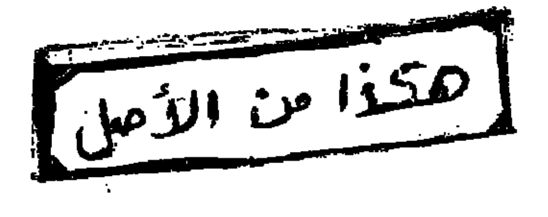
VACANCES

JURA
(près Métabief)
frontière suisse.
3 h. de Paris par TGV
en pleine zone nordique
Cbres en pension ou
demi-pension chez ancien
sélectionné olympique,
ambiance familiale, tir à l'arc,
VTT, randonnée, pêche, salle
remise en forme, etc.
Réservation 03-81-49-00-72

HOME D'ENFANTS

JURA
(900 m altitude près frontière Suisse). Agrément Jeunesse et Sports

Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIᵉ siècle, confortablement rénovée, 2 ou 3 enfants par chambre avec salles de bains, WC. Situé au milieu des pâturages et forêts. Accueil volontairement limité à 15 enfants, idéal en cas de 1ʳᵉ séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. accompt. poss. TGV. Activitées : VTT, jeux, collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiation échecs, fabric. du pain.
2 590 F enfant/semaine.
Tél. : 03-81-38-12-51
Fax : 03-81-38-16-58



Pluie au nord, printemps au sud

MARDI, le courant de nord froid et instable cèdera la place à un flux d'ouest doux mais humide. Deux perturbations pluvieuses vont se succéder, affectant principalement la moitié nord du pays. En contrepartie, l'orientation du vent au sud va faire monter les températures.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. – Une première vague pluvieuse s'évacuera vers l'est en matinée, laissant quelques éclaircies à l'arrière. A la mi-journée, des pluies soutenues arriveront en Bretagne, qui décalent vers la Normandie et les pays de Loire l'après-midi. Il fera de 14 à 15 degrés.

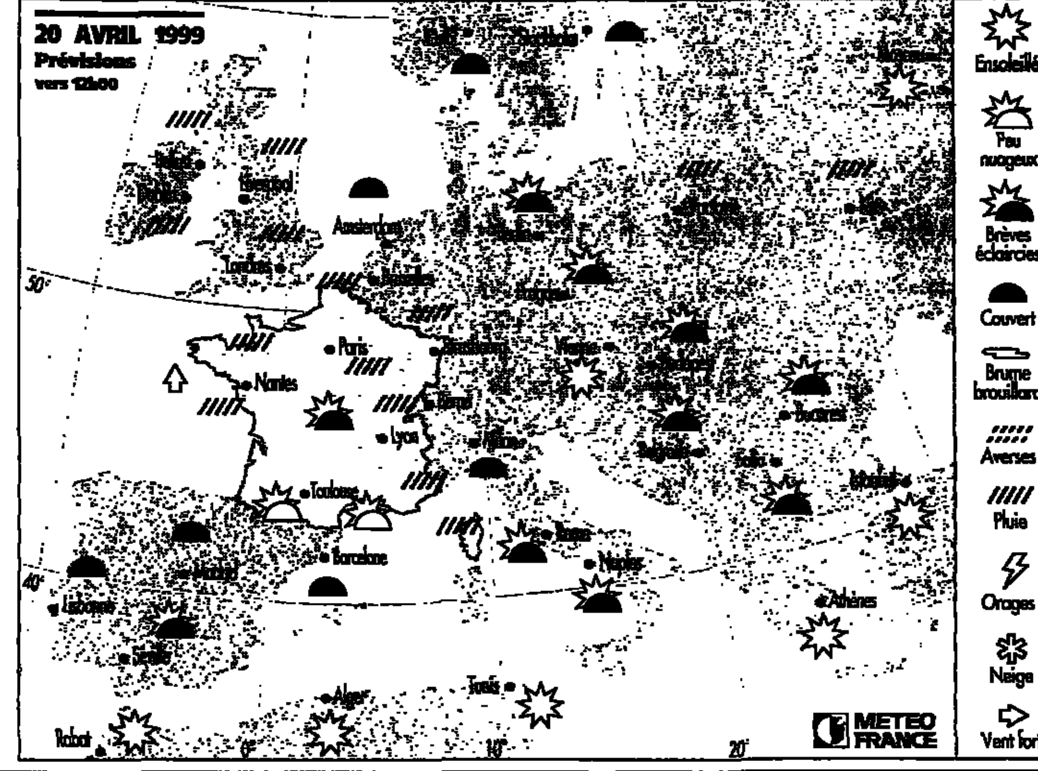
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Timides éclaircies en mi-journée du Centre à l'Ile-de-France, mais il faudra supporter deux passages pluvieux, l'un en matinée, l'autre en soirée. Temps plus sec des Flandres aux Ardennes. Il fera de 13 à 16 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Des petites pluies se généraliseront à l'ensemble des régions. Timide amélioration l'après-midi avec un ciel plus lumineux mais toujours encombré de nuages. Il fera de 12 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au pied des Pyrénées, un soleil voilé et un mercure affichant 20 à 24 degrés donneront une impression printanière. Plus au nord, il fera de 16 à 19 degrés, les nuages l'emporteront et la pluie arrivera en force en soirée en Poitou-Charentes.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Matinée maussade sous un ciel bouché et de petites pluies. L'après-midi, le soleil percera fugitivement. Les thermomètres afficheront 16 à 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Un ciel assez nébuleux en matinée, avec quelques gouttes, laisse entrevoir le soleil l'après-midi. En Corse, le soleil brillera toute la journée. Il fera de 16 à 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AÉRIEN.** A partir de fin juin, la compagnie AOM propose, au départ d'Orly-Sud, des fréquences renforcées sur plusieurs destinations. Papeete sera ainsi desservi cinq fois par semaine *via* Los Angeles (à noter, en classe opale, d'importantes réductions accordées aux abonnés et aux *« advanced purchases »*), Nouméa, trois fois par semaine *via* Colombo et Sydney ; et Cayenne, six fois par semaine. Renseignements au 0-803-00-1234 et dans les agences de voyages.

■ **NEW YORK.** Un nouvel hôtel de luxe appartenant à la chaîne Regent International ouvrira cet été à Wall Street. Situé dans l'ancien Merchants Exchange, il ne comptera que cent quarante chambres afin de recréer l'atmosphère d'un hôtel particulier. Ce qui ne l'empêchera pas de disposer d'une salle de bal pour trois mille personnes, de trois salles de réunions et d'un centre de remise en forme.

PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	25/31	N	KIEV	6/11	P	VENISE	7/13	C	LE CAIRE	16/29	N
						POINTE-A-PIT.	23/30	N	LISBONNE	14/19	C	VIENNE	4/13	S	MARRAKECH	12/30	S
						ST-DENIS-RÉ.	22/29	S	LIVERPOOL	8/13	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	17/25	C
						EUROPE			LONDRES	6/13	P	BRASILIA	18/26	N	PRETORIA	15/30	S
						AMSTERDAM	3/12	C	LUXEMBOURG	3/9	P	BUENOS AIR.	9/21	S	RABAT	12/21	S
FRANCE métropole			NANCY	-1/11	P	ATHENES	13/19	S	MADRID	8/20	C	CARACAS	24/29	S	TUNIS	11/25	S
AJACCIO	9/17	P	NANTES	7/14	P	BARCELONE	12/19	C	MILAN	7/15	C	CHICAGO	3/11	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	10/22	N	NICE	10/17	N	BELFAST	4/9	P	MOSCOU	5/19	S	LIMA	17/23	N	BANGKOK	26/33	P
BORDEAUX	6/21	N	PARIS	3/15	P	BELGRADE	6/13	N	MUNICH	1/12	C	LOS ANGELES	15/22	S	BOMBAY	24/32	S
BOURGES	5/15	N	PAU	8/21	N	BERLIN	4/13	N	NAPLES	8/17	N	MEXICO	12/24	N	DJAKARTA	26/31	N
BREST	9/13	P	PERPIGNAN	7/19	N	BERNE	1/12	P	OSLO	1/7	C	MONTREAL	2/11	N	DUBAI	21/30	S
CAEN	6/13	P	RENNES	7/14	P	BRUXELLES	4/13	P	PALMA DE M.	9/21	C	NEW YORK	10/14	P	HANOI	26/29	P
CHERBOURG	6/14	N	ST-ETIENNE	4/18	N	BUCAREST	3/13	N	PRAGUE	2/12	N	SAN FRANCS.	11/17	C	HONGKONG	23/26	C
CLERMONT-F.	5/18	N	STRASBOURG	0/13	P	BUDAPEST	6/14	N	ROME	10/16	N	SANTIAGO/CHI	9/20	S	JERUSALEM	15/24	C
DIJON	1/14	P	TOULOUSE	6/20	N	COPENHAGUE	1/7	S	SEVILLE	12/24	N	TORONTO	5/12	N	NEW DEHLI	23/41	S
GRENOBLE	5/18	P	TOURS	6/16	N	DUBLIN	6/10	P	SOFIA	6/12	N	WASHINGTON	10/18	N	PEKIN	9/16	N
LILLE	2/12	P	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	3/11	C	ST-PETERSB.	10/20	S	**AFRIQUE**			SEOUL	11/16	N
LIMOGES	6/14	N	CAYENNE	24/29	P	GENEVE	3/12	C	STOCKHOLM	3/9	C	ALGER	9/24	S	SINGAPOUR	26/31	P
LYON	4/19	N	FORT-DE-FR.	25/29	N	HELSINKI	7/15	S	TENERIFE	13/18	N	DAKAR	19/24	C	SYDNEY	15/24	S
MARSEILLE	8/17	N	NOUMEA	23/27	P	ISTANBUL	11/17	S	VARSOVIE	1/8	P	KINSHASA	22/30	S	TOKYO	15/21	C

Situation le 19 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 21 avril à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Le premier cortège de planètes extrasolaires a été découvert

LORSQUE, en octobre 1995, après une très longue traque, Michel Mayor et Didier Queloz ont découvert l'obscur compagnon de l'étoile 51 Pegasi, tous leurs collègues ont fêté bruyamment l'événement. Ce que le monde soupçonnait depuis longtemps était enfin démontré. Le système solaire et son cortège de planètes n'étaient pas une exception dans l'Univers. Un astre de la taille de Jupiter tournait autour de 51 Pegasi. Il n'en fallait pas plus pour relancer la recherche trop souvent déçue de telles géantes gazeuses en formation ou en orbite, et exciter l'appétit d'astronomes soucieux de découvrir de nouvelles Terre dans notre galaxie.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. *« Dix-sept planètes pour dix-sept étoiles ont été découvertes depuis 1995 »*, se réjouit Jean Schneider (Observatoire de Paris-CNRS). Et d'ajouter que *« les programmes de recherche en cours étofferont rapidement ce premier catalogue »* (*Le Monde* du 28 janvier). Il manquait toutefois un trophée au tableau : la découverte d'une étoile accompagnée non pas d'une seule mais de plusieurs planètes formant cortège. C'est aujourd'hui chose faite. L'Américain Geoffrey Marcy, « chasseur » renommé de la San Francisco State University, vient de mettre en évidence avec Debra Fischer un ensemble de trois planètes extrasolaires en orbite autour d'une étoile, Upsilon Andromedae, située à 44 années-lumière de la Terre.

La nouvelle, soumise à l'*Astrophysical Journal*, a été confirmée par une autre équipe du Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics. Sur les graphiques de ces équipes apparaissent nettement trois planètes. La première, située à seulement 0,06 unité astronomique d'Upsilon Andromedae (1 UA équivaut à 150 millions de kilomètres, soit la distance séparant la Terre du Soleil), n'est pas une inconnue. Il s'agit d'un astre découvert en 1996 par Geoffrey Marcy et Paul Butler et qui tourne autour de son étoile en 4,6 jours. Sa masse est à peu près les trois quarts de celle de Jupiter.

La deuxième comme la troisième de ces planètes sont nouvelles. L'une, grosse comme deux Jupiter, parcourt son orbite en 242 jours à une distance de son étoile équivalente à celle qui sépare le Soleil de Vénus (0,83 UA). Quant à l'autre, une autre géante gazeuse de la taille de quatre Jupiter, elle croise à quelque 2,5 UA de son soleil et accomplit sa révolution en environ quatre ans. Qu'un tel ensemble de planètes gravite autour d'Upsilon Andromedae intrigue les astronomes qui s'interrogent moins sur l'existence d'autres systèmes extrasolaires dans l'Univers que sur leur composition. Comment des planètes géantes peuvent-elles exister si près de leur étoile alors que celles qui gravitent à distance équivalente dans la proche banlieue du Soleil (Mercure, Vénus, la Terre et Mars) sont de taille modeste ?

NOYAU DE GLACE

« Cela m'intrigue vraiment », confesse Geoffrey Marcy, qui ajoute que ces découvertes *« secouent drôlement la théorie de formation des planètes »*. Jean Schneider acquiesce. Difficile d'imaginer que des planètes gazeuses de la taille de Jupiter, ou plus, aient pu se former aussi près de leur étoile. En effet, le cœur de ces astres est un noyau de glace que les feux brûlants de ce soleil auraient dû rapidement vaporiser, empêchant ainsi la capture des grandes quantités d'hélium et d'hydrogène nécessaires à la formation de la planète. *« On peut penser*, suggère Jean Schneider, *que ces planètes géantes, comme Jupiter, se sont formées à de grandes distances de leur soleil, dans des régions froides où leurs cœurs de glace ne risquaient rien. Ce n'est qu'après qu'elles se sont rapprochées de leur étoile »* sous l'action conjuguée de deux types de forces (effets de marée et frottements internes).

De nouvelles découvertes devraient préciser les choses rapidement. De nombreuses équipes se mobilisent pour trouver, bien sûr, des « Jupiter-like », mais surtout des « Earth-like » qui, comme la Terre, abritent peut-être des formes de vie. Le satellite Corot proposé par le Centre national d'études spatiales pourrait, s'il est financé, passer en revue quelque 50 000 étoiles à partir de 2002-2003 et chercher par occultation de telles planètes telluriques. Les Américains ne sont pas en reste. En 2005, ils devraient lancer la plate-forme SIM (Space Interferometry Mission) destinée à tester de nouvelles techniques de détection. Sans oublier le télescope spatial Hubble qui se consacrera à la fin de l'année à la recherche de planètes extrasolaires.

Quoi qu'il en soit, il y a *« du travail pour au moins un demi-siècle »*, affirme Jean Schneider. On en voudrait pour preuve les autres projets d'observatoires spatiaux que les Américains avec TPS et les Européens avec Darwin peaufinent avec l'idée peut-être de les fondre un jour. On en voudrait pour preuve aussi l'installation prochaine de nouveaux instruments de détection sur des télescopes terrestres comme le Very Large Telescope européen (projet UVES) et le 3,60 m (projet Harps) que l'European Southern Observatory a construits au Chili.

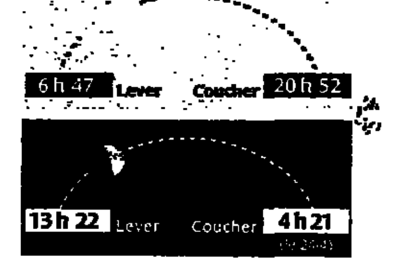
Jean-François Augereau

★ **Vient de paraître *Il pleut des planètes*, d'Alfred Vidal-Madjar (éd. Hachette), 284 p., 140 F (21 €).**

Le début d'une longue liste

Dix-sept nouveaux mondes. Dix-sept planètes gazeuses de la taille d'un ou plusieurs Jupiter. Mais pas de planète tellurique. Toujours pas de super-Terre (dix fois la taille de notre globe) en orbite autour d'une étoile lointaine. Les moyens d'observation ne sont pas encore assez performants. Cela étant, personne ne doute qu'elles existent. Et ce pour la raison toute simple que les statistiques sont en faveur des astronomes. Notre galaxie est riche en effet de 100 à 200 milliards d'étoiles, dont la grande majorité sont des soleils analogues au nôtre. De là à penser que l'exception n'est pas la règle, il n'y a qu'un pas, que les planétologues, dopés par la découverte du premier système extrasolaire, vont désormais franchir allègrement, avec pour objectif à long terme d'observer enfin une autre Terre avec – qui sait ? – de la vie.

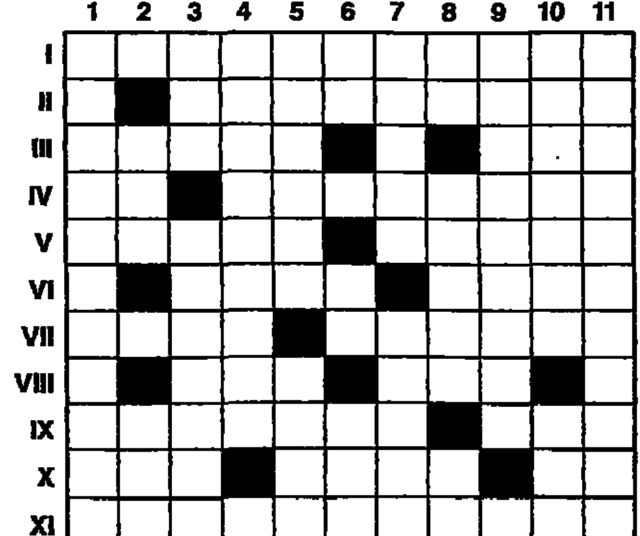
SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 23 avril 1999 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99093

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Qui passe et dépasse les bornes. – II. Prend la tête, et malgré ses allures n'est pas anglais. – III. Pleurniche. Forme d'avoir. – IV. Après, au départ. Faire un arrêt parfois à froid. – V. Protège les saints et le saint-bernard. Accent espagnol. – VI. Lance un appel. Amène l'eau à la machine. – VII. Perdre les eaux. Nobel sur la voie de la canonisation. – VIII. Couche douillette. Dix chez des voisins, et impeccable dans l'autre sens. – IX. Malhonnête mais ne manque pas d'intérêt. Supporte les essais. – X. En route. Fournit du travail à son père. Note. – XI. Capables de tout arrêter.

VERTICALEMENT

1. Distribuent le travail au jour le jour. – 2. Fâché avec le chef. Unité qui résiste au temps. – 3. Choix organisé. Marquées par les ans. – 4. Faire un peu plus que son voisin. – 5. Bien présent aujourd'hui. Reprend des forces. – 6. Spectacle nippon. Fait la liaison. Chevalier ou « chevalière ». – 7. Prend de la hauteur. Tous les vivants. – 8. Au cœur du bide. Peut agir à sa guise. Mesure sur la Muraille. – 9. Qui donne de la souplesse aux tissus. – 10. Famille pleine d'anoures. Grand passage historique. – 11. A ce moment-là, à condition que ce soit sur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99092

HORIZONTALEMENT

I. Gratte-papier. – II. Ladre. Relogé. – III. Ajourné. Atre. – IV. Dû. Ire. Etain. – V. Is. Sétacé. Lg. – VI. Atome. Cisela. – VII. Tête. Nem. Gag. – VIII. Ere. Le. Avare. – IX. Nais. Tilde. – X. Ratisse. Nées.

VERTICALEMENT

1. Gladiateur. – 2. Rajuster. – 3. Ado. Otent. – 4. Truisme. Ai. – 5. Terrée. Lis. – 6. Net. Ness. – 7. Pré. Ace. – 8. Ae. Ecimât. – 9. Plates. Vin. – 10. Iota. Egale. – 11. Egrillarde. – 12. Réengagées.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 117

La fraction du cancre

DRÔLE de méthode pour simplifier une fraction !

Car il faut être un cancre pour écrire l'égalité ci-dessous, où A, B et C sont des chiffres distincts non nuls :

$$\frac{ABBBBBBB}{BBBBBBBC} = \frac{A}{C}$$

Pourtant, le résultat est exact ! Reconstituez la fraction !
(Il y a plusieurs solutions, trouvez-les toutes.)

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999

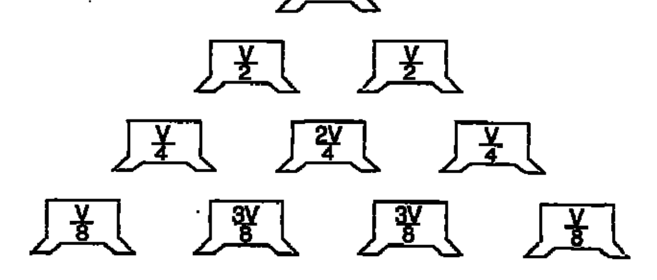
Solution dans *Le Monde* du 27 avril.

Solution du n° 116 paru dans *Le Monde* du 13 avril.

Réponse : 6,4 litres ont été versés dans la vasque supérieure.

Dans le cas général, en appelant V le volume d'eau déversé dans la vasque supérieure, les quantités d'eau transitant dans les vasques du niveau n sont proportionnelles aux coefficients de la ligne $(n-1)$ du triangle de Pascal : elles valent :

$$\frac{V}{2^{n-1}},\ \frac{(n-1)V}{2^{n-1}},\ \ldots$$



Si 1 litre transite par la vasque blanche, c'est que la quantité totale d'eau versée est :

$$V = \frac{2^{n-1}}{n-1}\ litres$$

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Naissances

Marie-Laure, Bozidar et Milena DJELIC
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Alma,

le 13 avril 1999.

142, rue de Courcelles,
75017 Paris.

Corinne GUINTINI et Frédéric OLIVO
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Baptiste,

le 15 avril 1999, à Aix-en-Provence.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire en ce beau jour à

Béatrice et Elisabeth.

Maman.

Mariages

Anne-Laure VEAUX
et
Thomas GELOT

unissent leurs destins, samedi 24 avril 1999, à Sers (Charente).

Décès

– Anne, Paul et Claude,
ses enfants,
La famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne BARBICHON,
née TESSEREAU,

survenu le 14 avril 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Noues (quartier de l'Epine-Guyon), à Franconville (Val-d'Oise).

10, résidence Leclerc,
95130 Franconville.

– Mme Arlette Combe,
son épouse,
Mme Annie Combe,
sa fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André COMBE,

survenu à Paris, le 13 avril 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Selon sa volonté, son corps a été confié à la Faculté de médecine de Paris.

148, rue de Lourmel,
75015 Paris.
18 *bis*, rue Fessart,
75019 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 11 avril 1999, à Paris, dans sa centième année, de

Robert DESCHAMPS,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique 1920 N,
officier de la Légion d'honneur.

Sa carrière professionnelle s'est en totalité déroulée dans le groupe Compagnie générale d'électricité - Alcatel-Alsthom, chez Delle-Alsthom, Compagnie industrielle des téléphones, SAFT Leclanché.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis.

Ses cendres vont regagner son Berry natal.

76, avenue Paul-Doumer,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. François GOGUEL,
ancien membre
du Conseil Constitutionnel,
secrétaire général honoraire du Sénat,
président d'honneur
de la Fondation Nationale
des Sciences Politiques,
de l'Association Française
des Sciences Politiques
et du Conseil de Direction de
l'Institut d'Etudes Politiques de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 15 avril 1999,
à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

De la part de
Mme Roger Labrousse,
sa sœur,
M. et Mme Denis Goguel,
Mlle Catherine Goguel,
M. et Mme Sylvestre Baumgartner,
M. et Mme Fabrice Goguel,
M. Nicolas Goguel,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
et des familles Goguel, Labrousse, Juillard et Pacquement.

Un service religieux sera célébré
le vendredi 7 mai, à 10 h 30,
au temple de l'Oratoire du Louvre,
145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

« Heureux ceux qui sont intègres et marchent selon la loi de l'Eternel. »
(Psaume 119).

– Le président,
Et les membres du Conseil constitutionnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François GOGUEL,
ancien membre
du Conseil constitutionnel,
secrétaire général honoraire du Sénat,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 15 avril 1999.

(*Le Monde* du 17 avril.)

– Mme Yvette Guénard,
son épouse,
M. et Mme Francis Guénard,
ses enfants,
M. Jean-Christophe Guénard,
son petit-fils,
Mme Yvonne Baroux,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUÉNARD,

survenu le 15 avril 1999, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Meaux (Seine-et-Marne).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 avril, à 14 heures, en la chapelle du Vieux-Chapitre (cathédrale) à Meaux, où l'on se réunira.

Un registre du souvenir recevra vos témoignages de sympathie.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Meaux dans le caveau de famille.

D11 - jardin des Cordeliers,
10, rue des Moines,
77100 Meaux.
8, allée des Buttes,
77124 Crégy-lès-Meaux.

– Mme Hélène Mirlesse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et leurs familles,
ont le grand chagrin de faire part du décès, survenu brusquement, le 12 avril 1999, à Genève, de

Albert MIRLESSE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec citation
à l'ordre de l'armée,
ancien des Forces Aériennes
Françaises Libres,
responsable de la création en URSS
de l'Escadrille de Chasse
Normandie-Niémen.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 16 avril, à Issy-les-Moulineaux.

Selon le vœu du défunt, si vous désirez faire un don en sa mémoire, pensez aux œuvres pour les réfugiés dans le monde.

8, chemin Beau-Soleil,
CH 1206 Genève.

(*Le Monde* du 18-19 avril.)

– M. Roger Guerre,
président du Festival international de musique de Sully-sur-Loire,
M. Didier Bidaux,
délégué général du festival,
Les bénévoles et amis du festival,
M. Eric Doligé,
président du Conseil général du Loiret,
M. Jean-Noël Cardoux,
conseiller général, maire de Sully-sur-Loire,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François SERRETTE,
officier des Arts et Lettres,
directeur artistique
du Festival de Sully-sur-Loire,
compositeur, producteur
à Radio-France,
ancien directeur
du Conservatoire de Bobigny,

survenu dans sa soixante-douzième année, le 7 avril 1999.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de la Madeleine, à Paris, le vendredi 30 avril, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

« Les jeunes Français sont des musiciens. »
François Serrette.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Boîte postale 58,
45600 Sully-sur-Loire.

(*Le Monde* du 11-12 avril.)

– Hachette Livre,
Et les Editions Albert-René,
ont la tristesse de faire part du décès de

Anthea SHACKLETON,

survenu le mardi 13 avril 1999, à Paris.

Anniversaires de décès

– Les prières du mois de

Marcos IFRAH

seront dites le jeudi 22 avril 1999, à 19 heures, à l'ENIO, 6 *bis*, rue Michel-Ange, Paris-16e.

Anniversaires

Papa,

tu aurais eu aujourd'hui quatre-vingt-sept ans.

Tu nous manques.

Catherine et Martine.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée par le Père Thierry de l'Epine, en l'église Saint-Roch, Paris-1er, le jeudi 22 avril 1999, à 18 h 30, en la mémoire de

Mgr Daniel PEZERIL,

rappelé à Dieu, il y a un an.

Messes anniversaires

– La famille,
Et les amis du

colonel François de LA ROCQUE

et de

Mme de LA ROCQUE

(trentième anniversaire de sa mort), de leurs deux fils, morts pour la France, des deux vice-présidents du PSF :

Jean MERMOZ,

Noël OTTAVI,

mort en déportation en avril 1945,

et de tous leurs amis disparus,
feront célébrer une messe à leur mémoire, le samedi 24 avril 1999, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, chapelle de la Vierge, Paris-8e.

Les Amis de La Rocque,
7, rue Constant-Coquelin,
95120 Ermont.

Cours

INSTITUT ALEPH-PARIS-XV
Stages intensifs individuels d'hébreu biblique et moderne : analyse novatrice de la Bible ; initiation à la Kabbale : **01-40-61-06-67.**

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**
Beppe Sebaste : **« Le Dire et son ombre »**
21 et 28 avril, 5 et 12 mai, 14 h 30-16 h 30, département de philosophie, université de Bologne, via Zamboni 38, Bologne (Italie).

Maurizio Ferraris : **« Qu'est-ce que l'intentionnel ? »**
21 et 28 avril, 5, 12 mai, 19 et 26 mai, 2 juin, 17 heures-20 heures, département de philosophie, université de Turin, via Po 18, Turin (Italie).

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

Journée technique du GARF

EURO et FORMATION
Rendre l'entreprise
« EUROpérationnelle »
Un vrai projet de formation
5 mai – FIAP – Paris

Le 1er janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie de onze pays de l'Union européenne. Qu'en est-il des actions de formation organisées par les entreprises des secteurs non financiers pour favoriser un démarrage rapide de la circulation de l'euro ?
Par le témoignage d'entreprises et de la CEGOS, il est proposé de comprendre comment construire les bases de la culture euro, d'envisager les impacts sur le citoyen qui sommeille en chaque coopérateur, de développer les compétences euro, d'apprendre à surmonter les difficultés psychologiques induites par le changement de monnaie...
Renseignements – inscription :
GARF : Catherine Puzenat.
Tél. : 01-42-61-34-44;
Fax : 01-42-60-09-90.

هكذا من الأصل

CHANSON Le neuvième album de Francis Cabrel, *Hors saison*, vient de sortir. Le chanteur, né en 1953, qui a enregistré son premier disque en 1977, a rejoint deux ans plus tard le peloton de tête de la variété avec *Je l'aime à mourir*. Il nous dit pourtant se méfier autant du grand public que de la télévision, et *« ne parle pas d'argent »*. ● AUTEUR-COMPOSITEUR-interprète, Francis Cabrel est aussi l'éditeur et le producteur de ses œuvres. ● *« DE GAUCHE »*, Cabrel s'en prend dans son dernier disque aux tenants de l'enrichissement personnel au détriment de l'intérêt collectif. ● EN DOUZE morceaux, caractérisés par la limpidité musicale et la clarté de l'expression, il rend aussi hommage à ses références américaines, folk et country mais surtout blues. ● JAMES TAYLOR, chanteur et guitariste américain des années 70, est revendiqué par Cabrel comme un modèle.

Francis Cabrel, le succès sans faire riche

Auteur-compositeur, interprète et éditeur de ses propres textes, le chanteur, qui vient de sortir « Hors saison », tient le cap entre un public consensuel et la fidélité à ses idées

« À ASTAFFORT, la vie est douce » : le chanteur dont le village est un palais est un Gascon discret. A contrepied des débordements supposés de ces sudistes bons vivants, l'Occitanie de Francis Cabrel n'est pas gargantuesque, mais une stèle dressée à la patience, la solidité. *« Je suis rivé dans la mosaïque occitane »*, dit cet enfant du Lot-et-Garonne, né à Agen en 1953 *« d'un père ouvrier dans une usine de gâteaux et d'une mère caissière dans une cafétéria »*, et dont les grands-parents avaient quitté le Frioul dans les années 30. *« L'entend-on dans ma musique ? »*, demande-t-il en connaissant déjà la réponse : peu. Il y a la pointe d'accent, un côté clair comme la lumière du sud dans le style Cabrel, des idées (anti)corrida et calmement conviviales, sur une base résolument anglo-saxonne, mais vallonnée comme un pays français.

« James Taylor est mon modèle, sur tous les plans. la guitare. le vocal. la composition », et aussi les grands qui font rêver par générations entières, Neil Young et Bob Dylan et son *Like a Rolling Stone*, Leonard Cohen, les Cream et Led Zeppelin. A dix-sept ans, on fait comme on peut. On chante ses idoles en français dans les bals le samedi soir – dans les années 70, avec Ray Frank et les Jazzmen, *« devenus ensuite Les Gaulois, à cause des cheveux longs et des moustaches »*. Cabrel avoue tout, le reniement n'est pas de son monde. Lui, et toute une jeunesse française née de la classe ouvrière, pouvait rêver en secret à James Taylor, le chanteur à textes que le blues et la drogue avaient bouleversé, à ces vies terriblement *« rock »*, débridées, folles, mythiques. Ils pouvaient gratter des guitares et se laisser pousser les cheveux en cascade [ceux de Francis furent coupés en 1983] sans pour autant se vendre corps et âme au modèle américain ou à l'OTAN, renoncer au confit et aux champs fleuris.

Cabrel a enregistré son premier disque, *Les Murs de poussière*, en 1977 – *Petite Marie* fait alors un tube – et deux ans plus tard *Je l'aime à mourir* consacre le blondinet baba dans le peloton de tête de la variété. En 1989, Francis Cabrel est papa (deux filles à ce jour), il compose *Sarbacane*, en vend un million sept cent mille exemplaires, un score *« qui lui plaisait »*, dit-il aujourd'hui, en jeans, chemise sport, blazer bleu et petite moustache. *« Mieux en tout cas que les deux millions huit cent mille de* Samedi soir sur la terre [paru en 1993, et qui a tenu les ondes et les premiers rangs du classement des ventes de disques pendant des années]. *C'est trop, je pensais écrire pour un certain public, qui a un certain goût, et là, ça m'a paru étrange. Tout le monde a aimé, donc cela doit être consensuel. »*

Francis Cabrel se méfie autant du grand public que de la télévision, un média *« qu'il n'aime pas » « où* [il] *apparaît peu »*, seulement pour les bonnes causes, *« les Restos du cœur, ou SolEnSi* [Solidarité enfant sida] ». Il n'aime ni les grosses voitures ni les fonctions de représentant de commerce. *« Comment trouver son naturel à la télévision ? »*

Le naturel : un sésame. Un don qui se passe de provoc, de *hype*, de guitare en morceaux, de déclarations superfétatoires. *« Les jeunes sont plus intelligents que l'industrie du disque ne le pense. Ils aiment le naturel. »* Homme de pays, de voisinage, chaque fois que Cabrel sort un disque, c'est un non-événement national, aussi tranquille qu'une Fête de *L'Huma*, aussi familialement efficace qu'une première communion. *« Je suis discret, comme je chante. »* Dans la vie comme dans la musique, *« il faut chercher l'équilibre mental des enfants. »* Album épuré aux guitares, *Hors saison* a été testé dans les petites salles, *« dans les théâtres de sous-préfecture. Là je vais au minimum, guitare-batterie-contrebasse. Je veux murmurer à l'oreille de l'auditeur »*.



CLAUDE GASSIAN

Francis Cabrel, « Je vais au minimum, guitare - batterie - contre-basse. Je veux murmurer à l'oreille de l'auditeur. »

Rien de tout cela n'empêche Francis Cabrel d'être, avec Jean-Jacques Goldman, l'un des plus gros bénéficiaires du commerce de la chanson en France, un secteur, de l'aveu même d'un patron de major, *« où les Français sont bien plus privilégiés que leurs pairs anglo-saxons »*. Auteur-compositeur-interprète, Francis Cabrel est également l'éditeur et le producteur de ses œuvres – par l'intermédiaire de Chandelle Productions, société dont est aussi actionnaire Charles Talar (Pomme Musique, producteur de *Notre-Dame de Paris*).

Il ne laisse ainsi aux mains étrangères à Astaffort (sa maison de disque Columbia/Sony) que la portion congrue, néanmoins appétissante, du contrat de licence et de distribution. Est-il souhaitable que, à l'instar des journaux anglo-saxons, la presse française publie avec régularité le palmarès des stars les plus fortunées de la musique pop ? *« Je ne parle pas d'argent. Par pudeur devant l'argent trop vite gagné. Mes parents ont ramé pour trois francs six sous. Il ne faut pas oublier qu'on est, comme disait Coluche, à la place de nouveau riche, un "ancien pauvre". J'éprouve de la culpabilité devant l'argent, je suis troublé par la facilité de la vie qu'il procure. »*

Pudeur à la française, esquive hexagonale. *« Je suis*, dit Cabrel aux yeux bleus, *à l'abri du besoin. »*

Le naturel : un sésame. Un don qui se passe de provoc, de hype, de guitare en morceaux, de déclarations superfétatoires

Etre chanteur, c'est aussi chroniquer l'état des choses, *« ne pas rester dans l'étroitesse du confort »*. Francis Cabrel, l'auteur antiraciste de *Saïd et Mohammed*, a des mouvements d'humeur. Il écrit alors des chansons d'humeur, *Le monde est sourd* (le travail des enfants et autres turpitudes), *Madame X* (la misère), *Cent ans de plus* (l'esclavage).

« A Agen, ou chez moi, on voit aussi le monde. Le manque de vigilance citoyenne est dramatique. Des gens biaisent, trompent avec de grosses ficelles. En France, nous venons de vivre une décennie d'idolâtrie du malhonnête. » Hors saison traite de sentiments, du blues américain et de la politique. Cabrel s'en prend aux tenants de l'enrichissement personnel au détriment de l'intérêt collectif.

« On ne peut vivre comme un nabab quand autant de gens souffrent. Surtout quand on est de gauche, dit Francis Cabrel, qui l'est. *En 1981, l'explosion de joie populaire a été formidable, on n'en a retrouvé d'égale qu'en 1998 pour le Mondial de football. Or, les citoyens ont été trahis, les pernicieux en ont profité. On s'est laissé endormir par la gauche. Lionel Jospin tente de se libérer de ce poids. L'affaire Roland Dumas décourage d'être un honnête homme, et tous ces gens, comme François Pinault, qui savent tourner la loi, qui ont une armée d'avocats pour étudier les moyens de ne pas payer d'impôts ! »*

Que souhaite le citoyen Cabrel, conseiller municipal d'Astaffort ? Un Parti communiste français plus fort, plus présent, qui rééquilibrerait la gauche française par sa force d'opposition. Francis Cabrel songe à coupler la tournée *Hors saison* (début septembre) avec le Secours populaire français. Pour l'heure, il s'apprête à réunir la douzième Session d'Astaffort : une vingtaine d'auteurs et compositeurs s'y réunissent sous sa direction et celle de Richard Seff, compagnon d'armes musicales depuis le début, pendant dix jours au bout desquels ils chantent en concert ce qu'ils ont écrit dans la semaine.

« Notre but est de briser les solitudes artistiques. » Francis Cabrel dit qu'il écrit ses chansons sur des cahiers Clairefontaine, *« rouge, 250 pages »* en regardant la campagne de la fenêtre de son grenier. *« J'écris peu*, confie Cabrel, *longuement. Je bricole pour le chanteur que je suis. L'attitude compte autant que le répertoire. »* La terre en bas, le ciel en haut, Cabrel au milieu : tel est l'ordre des choses.

Véronique Mortaigne

Engagés, les chanteurs ?

DANS son livre consacré à l'idéologie des chanteurs de variété, Thierry Maricourt évoque entre autres Francis Cabrel :

« Les chanteurs aiment beaucoup plus s'inventer de prodigieux chagrins d'amour et nous les conter en deux ou trois minutes que se pencher sur les malheurs du monde. Pourtant, à intervalles réguliers, l'humanisme fait son entrée dans la variété et signe quelques beaux succès. Correspondraient-ils à des périodes de "crise" de la civilisation ou, pour le moins, à des périodes de remise en cause des valeurs établies ?...

» La chanson de variété est à présent consensuelle au possible et de ses refrains suinte un humanisme soft sans conséquence. Elle se gorge des plus impérieux motifs de révolte et les recrache méconnaissables. Daniel Balavoine, Francis Cabrel, Alain Souchon, Francis Lalanne, Jean-Jacques Goldmann : autant d'auteurs somme toute talentueux qui contribuent, par le biais de ce remarquable instrument de chirurgie intellectuelle, à dévitaliser toutes les colères, à laisser les auditeurs bras ballants et voix éteinte. Rien n'est caché, non : tout est repeint. Décor hollywoodien. On vous dit tout, chers auditeurs, mais vos oreilles sont sourdes ; quel malheur pourrait encore vous concerner, dès lors qu'il ne vous atteint pas directement ? »

★ ***La Parole en chantant, show-business et idéologie*, de Thierry Maricourt, éditions EPO (*Bruxelles*), *1996, 183 pages, 99 F* (15,09 €).**

« Hors saison », épuré, limpide et clair : un disque d'artisan

UNE des jolies ballades de *Hors saison*, neuvième album de Francis Cabrel, égrène quelques vers comme autant de choix esthétiques. Dans *Presque rien* (déjà un programme en soi), on entend : *« C'est comme un rêve, comme un jeu/ des pensées prises dans des perles d'eau claire/ ... / Rien que des musiques légères/ une source entre deux cailloux/ du linge blanc sur tes années de guerre/ c'est tout ce que je sais faire c'est tout... »*

Le credo d'un artisan de la chanson, préoccupé avant tout par l'épure, la limpidité musicale et la clarté de l'expression. Avec la patience – ou la lenteur – des gens qui *ne se laissent pas exciter par l'air du* temps, le bluesman d'Astaffort a mis cinq ans pour dégager ses douze nouveaux morceaux de la moindre scorie, trouvant dans le labeur la voie de la simplicité. *Hors saison*, intemporel donc et forcément mélancolique.

Le dépouillement met au jour les racines. Celles des musiques fondatrices du patrimoine américain – folk, country, blues –, tellement terriennes qu'elles s'adaptent sans mal à l'accent du terroir gascon. *Hors saison* s'est rapproché encore de ces valeurs de base, comme pour mieux exprimer les correspondances entre l'homme, son destin et son environnement.

Par deux fois, l'hommage au blues est littéral. Dans *Cent ans de plus*, le chanteur énumère les grandes voix des souffrances afro-américaines – *« Son House et Charlie Patton/ Howlin'Wolf et Blind Lemon »* –, avant de revisiter, dans *Hell Nep Avenue*, le mythe du *crossroads*.

LE QUOTA DE RÉVOLTE

Le reste de l'album baigne dans une élégance *laid-back* héritée d'une vision blanche de cet art noir. James Taylor, Bob Dylan, Jackson Browne, J. J. Cale, le groupe Dire Straits, Chet Atkins sont les éternels parrains du Français.

Souvent réchauffées par le bois d'une guitare (agrémenté d'un rien d'électricité, de piano, d'accordéon et de cordes), les chansons s'indignent à l'occasion. Boogie mordant pour *Le monde est sourd* (*« Pendant qu'on se promène/ l'enfant pour cinq francs par semaine/ vient broder des survêts/ pour l'homme blanc qui golfe en voiturette »*), hommage un peu appliqué aux esclaves de l'Amérique dans *Cent ans de plus* (*« Bien rouge le sang de l'Afrique/ sur la jolie fleur de coton »*), pudeur naturaliste dans *Madame X*, instantané sur l'échec social et le fatalisme. Un quota de révolte réglementaire pour le créateur de *Saïd et Mohammed* et *Leila et les chasseurs*.

Sur un tempo pas très éloigné de *La Dame de Haute-Savoie*, *La Belle Debbie* voit le mousquetaire se fendre d'allitérations et d'estocs verbaux pour une danse égrillarde. Mais Francis Cabrel excelle dans un autre registre. Celui de saisir des instants du quotidien, de dessiner avec des mots simples un charme, une ambiance, des émotions sourdes qui paraissaient invisibles. Il peut décrypter les mécanismes amoureux sans user du pathos.

Même un slow potentiellement torride – *Depuis toujours*, adaptation du *I've Been Loving You Too Long (to Stop Now)* d'Otis Redding – sait finement retenir son falsetto. *Presque rien*, *Le Reste du temps*, *Loin devant*, *Comme eux* touchent ainsi subtilement. Mais c'est la chanson-titre, évocation parfaite d'une ville côtière à la morte-saison, qui métamorphose le mieux le musicien en aquarelliste. *« C'est le silence/ qui se remarque le plus/ les volets roulants tous descendus/ De l'herbe ancienne/ dans les bacs à fleurs/ sur les balcons/ On doit être hors saison »*. Il faut de la précision et beaucoup de grâce pour réussir ce genre de chanson.

Stéphane Davet

★ ***Hors saison*, 1 CD Columbia COL494202 2. Distribué par Sony.**

James Taylor, le modèle

Dans la famille des cousins d'Amérique, Francis Cabrel choisit en priorité James Taylor, fils de la bonne société bostonienne, qui fut l'un des *« cauchemars de la frange dure du rock »* dans les années 70 pour être le défenseur de la chanson pop américaine – du folk très légèrement électrifié, couplé à des textes autobiographiques (*Le Monde* du 5 mars 1998).

Epoux finalement quitté, en 1981, de Carly Simon, l'héritière des éditions Simon & Schuster, James Taylor fut découvert par Paul Mc Cartney en 1969 à Londres. Il y enregistre *Sweet Baby James* avec au piano Carole King, dont il reprend en 1971 avec Joni Mitchell *You Have Got a Friend* (sur l'album *Mud Slide Slim* – en photo avec des cheveux longs et des bacchantes de mousquetaire, pas loin du Cabrel d'alors). Chanteur à la voix fragile, mélancolique, guitariste concis, James Taylor fut un héroïnomane notoire. De lui, on retiendra encore *Macadam à deux voies*, film culte de Monte Helman (1972), où il figure aux côtés de Dennis Wilson, batteur des Beach Boys, mort noyé, et de Warren Oates.

Bourges redore le blason de son Printemps

La vingt-troisième édition a réuni un public éclectique et nombreux

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Pour durer, le Printemps de Bourges se devait, à l'occasion de sa vingt-troisième édition, qui s'est terminée le 18 avril par un concert de Jacques Higelin, de tenir son équilibre financier, mais aussi de suivre la courbe des goûts du jeune public qui constitue le socle de ses recettes à venir. Le Printemps de Bourges avait-il pris de la bedaine ? Il a maigri : 57 spectacles ont été proposés en 1999 contre 75 l'an dernier, mais il a réuni un nombre égal d'artistes, têtes d'affiche en moins, pour un coût artistique réduit de près de 2 millions de francs – 9 millions en 1998 contre 7 en 1999 (*Le Monde* du 14 avril).

La fréquentation – 61 000 spectateurs dont 48 000 payants (5,4 millions de francs de recettes), auxquels s'ajoutent les badauds des scènes ouvertes et des cafés en ville – satisfait les organisateurs. Le budget prévisionnel de 20 millions de francs, amputé de 4,4 millions de francs par rapport à 1998, est respecté.

Daniel Colling, directeur de la manifestation, a rappelé dans une conférence de presse bilan, tenue le 18 avril, qu'il s'était *« donné trois ans pour éponger les 4 millions de francs de déficit enregistré en 1998 »*. Cette nouvelle flambée de sève servira de toile de fond favorable à l'audit commandité par l'Etat et le conseil régional, à la suite d'un rapport un peu méchant de la chambre régionale des comptes. Daniel Colling a répété qu'il souhaitait, *« parallèlement à cet audit, une totale mise à plat des fonctionnements complexes qui ont cours dans le spectacle vivant et que les collectivités locales et les pouvoirs publics ne connaissent pas toujours à fond »*. Ainsi a-t-il été évoqué la mise en place d'un conseil de gestion associant la SARL Printemps de Bourges et ses pourvoyeurs de subventions.


SAM O'SELMO/SUN REPORTER
Le New York Ska Jazz Ensemble, en concert le 16 avril au Pavillon.

LA LIBERTÉ SELON LES LYCÉENS

Le Printemps, créé il y a vingt-deux ans, a renoué en 1999 avec sa philosophie première : la sensibilité aux courants novateurs. Hier anti-yéyé, anti-Claude François et militant pour la nouvelle vague de la chanson française (Higelin, Le Forestier), il est aujourd'hui à l'écoute des musiques électroniques, du dub (Iration Steppas), de l'électro-punk (les murs soniques des Berlinois Atari Teenage Riot) ou de l'*asian beat* (State of Bengale) avec la même fringale. Il n'a pas pour autant négligé la grande variété française. Mais aujourd'hui, ses représentants auprès des 15-20 ans ne sont ni Pascal Obispo ni Lara Fabian, encore moins Julien Clerc ou Véronique Sanson, mais des groupes qui ont le bal et la scène pour credo, tels Matmatah, Tryo, Sinsemilia, Armens ou autres tenants du reggae-fest-noz. Ces groupes ont en commun de ne pas proposer d'innovation particulière, ni d'identification en profondeur, mais de répondre aux critères de base de la liberté selon les lycéens.

Cette revendication passe par celle de la dépénalisation des drogues douces. En un an, le phénomène a pris beaucoup d'ampleur. Pas un groupe de ces jeunes musiciens qui ne milite en faveur de l'herbe – ici (chez Sinsemilia, reggae à la française), c'est une fouille par douaniers ; là (chez Tryo, pour *La Main verte*), c'est un cours de plantation de cannabis à la maison ; ailleurs (chez Matmatah), c'est un plaidoyer contre le tabac et l'alcool qui indigne les viticulteurs du Cher et les amateurs de quincy. Mais le tabou est tombé. La cigarette roulée, comme la diatribe anti-FN, récurrente, est ici chose normale. Bourges a cette particularité de favoriser l'éclectisme des publics mais aussi d'offrir un tableau assez précis des tribus qui s'entrecroisent au centre de la France.

RISQUES DU MÉTIER

Le « public local » (comprendre la classe moyenne de Bourges) a été dérouté, selon des organisateurs. Il a déserté des concerts qui en principe s'adressaient à lui – La Vieja Trova Santiaguera, les chants sacrés irlandais présentés par Hector Zazou à la cathédrale, les soirées blues de la Soute, et même le répertoire de musique classique arabo-andalouse joué par Enrico Macias avec l'orchestre de Taoufik Bastandji. Petite faiblesse également pour l'*Electro Fédération*, nuit électronique du samedi soir, suivie par trois mille amateurs dans l'Igloo, qui pouvait en contenir quatre mille, malgré une jolie programmation (Rythmes Digitales, Freestylers, Scott Grooves). Accroc de dernière minute, enfin, avec l'annulation *in extremis* du concert de Zazie, dimanche à 18 heures, à la suite du malaise de son bassiste. Les tickets seront remboursés, ce sont les risques du métier de spectateur.

Véronique Mortaigne

Le rendez-vous annuel des socialistes mélomanes

BOURGES
de notre envoyé spécial

« Maman est dans la Soute. » Daniel Colling, patron du Printemps de Bourges, a la formule affectueuse. La Soute est une salle de spectacles et « Maman » est Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, qui passait la journée du 17 avril au cœur du festival. Entre deux bains de foule, un arrêt dans une friperie indienne, un cocktail avec des professionnels du spectacle, un essayage de charentaises compensées – *« aux Eurockéennes de Belfort, j'ai reçu des bottes fluo »* –, un déjeuner avec des chanteurs, la ministre a même trouvé le temps d'écouter de la musique.

Depuis le plaidoyer mémorable de Jean-François Kahn dans *Les Nouvelles littéraires*, en 1980, intitulé « Messieurs les politiques, venez à Bourges ! », certains élus se risquent dans le Cher pour découvrir des chansons qui illustrent ou anticipent les problèmes de société. Le déplacement n'est pas sans risque. *« Cette jeunesse est parfois turbulente »*, dit un animateur du festival, qui rappelle que Jacques Chirac a été accueilli par une pluie de pommes en 1995. Pour Catherine Trautmann, le risque était minime. *Elle a laissé la vedette à François Hollande*, tête de liste socialiste aux élections européennes de juin. Costume sévère et chemise à carreaux roses, il est en campagne, mais il s'amuse : *« Je viens pour la musique, et pas pour les élections, puisque je n'ai plus d'adversaire... »*

Le coup d'éclat de Philippe Séguin rend guillerette la riche délégation socialiste venue à Bourges, alors que Daniel Cohn-Bendit a annulé sa visite deux jours auparavant et que Jacques Toubon s'y est collé pour le RPR.

« VOS TEXTES SONT CHOUETTES »

Il y a là Michel Sapin, président de la région Centre, André Laignel, maire d'Issoudun, Yann Galut, député du Cher. Et puis Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture, dont le nom est évoqué pour remplacer la ministre après les élections. François Hollande : *« Mes goûts sont ceux de mes enfants ; Manau, NTM. Je n'ai plus le droit d'écouter autre chose. Ma culture est plutôt celle des premières années de Bourges, Higelin, Jonasz, Ferré. »* On l'informe des groupes qui ont fait l'apologie des *« cultivateurs »* de drogues douces : *« Ça mériterait qu'on en discute. »*

Le socialisme festivalier énerve le jeune producteur Charles Bensmaine, *« piégé »* dans un déjeuner à côté du candidat socialiste : *« On lui a soufflé deux questions avant de venir ; il se fait prendre en photo avec des jeunes et il est content. S'il veut parler, prenons le temps. »* Enrico Macias, en concert le lendemain, en a vu d'autres : *« Ce sont des pros qui font leur métier, comme nous. Moi, j'ai parlé foot avec Hollande. »* François Hollande quitte Bourges à l'heure où Catherine Trautmann bavarde avec Magdid, chanteur beur, groupe toulousain Zebda, à quelques minutes de son entrée en scène. Ils sont heureux de se retrouver. Magdid, gobelet de whisky en main, appartient à la *« communauté de motivés »* qui chante avec bonheur *« On est tous chez nous »* et égratigne les *« beaux discours »* de Dominique Baudis, maire (UDF) de Toulouse. *« Vos textes sont chouettes »*, lui dit la ministre. Magdid répond : *« On est dans les "assos" depuis quinze ans, dans une culture sociale, du quotidien. Un jour, on a même joué Yvette Horner pour faire plaisir au public. »* Catherine Trautmann : *« Elle est sympa, Yvette. »*

Magdid raconte que Maurice Druon, de l'Académie française, n'a pas apprécié leur interprétation du *Chant des partisans*. Catherine Trautmann : *« Le travail d'un artiste, c'est l'interprétation. »* La ministe assistera à vingt-cinq minutes de concert, avant de s'éclipser de la salle surchauffée par des adolescents conquis. *« Il faut entendre ça pour comprendre. Comme j'ai dû lire plein de textes de rap pour comprendre. »*

Michel Guerrin

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : un comité de soutien à Marcel Maréchal vient** d'être créé, pour protester contre le non-renouvellement par le ministère de la culture du contrat du directeur du Théâtre du Rond-Point à Paris, après sa date d'expiration, le 31 décembre 1999. Ce comité réunit des acteurs (Pierre Arditi, Michel Aumont...), des auteurs (Valère Novarina...) et des personnalités comme Edmonde Charles-Roux, Christian Lacroix ou encore le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius. Il *« demande au ministère de la culture, ou bien que Marcel Maréchal soit maintenu au Théâtre du Rond-Point, ou bien que lui soit proposé un nouveau lieu pour continuer à mener à bien son action en faveur de la création vivante »*.

■ **ROCK : le chanteur américain Michael Jackson a écrit une chanson, intitulée *What More Can I Give ?*** (*Que puis-je donner de plus ?*), consacrée au drame des réfugiés kosovars. Dans un entretien accordé au quotidien britanique *The Mirror*, Michael Jackson explique que les bénéfices de la vente de ce disque iront à la cause des réfugiés, ajoutant qu'il prévoit de tourner un vidéoclip auquel participeront de nombreuses vedettes de la chanson.

■ ***JAZZ* : le saxophoniste français Julien Lourau**, distingué comme meilleur « nouveau talent jazz » aux récentes Victoires de la musique, vient de débuter une tournée internationale qui le conduira en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe du Nord. Après l'Argentine, le Chili, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua, le Salvador, le Honduras et le Guatemala, le musicien, âgé de vingt-huit ans, et son groupe Groove Gang, dont la composition a été récemment renouvelée, jouera dans les Caraïbes en mai. Par son ampleur, cette tournée est une première pour un jeune musicien de jazz.

■ **ARTS : l'exposition « Monet au XXe siècle » à la Royal Academy de Londres devrait rester ouverte pendant trente-quatre heures sans interruption** avant de fermer ses portes dimanche soir 18 avril, pour répondre à l'engouement exceptionnel du public ; environ 8 200 personnes en moyenne ont admiré chaque jour les quelques 80 toiles du peintre français depuis l'ouverture en janvier de la manifestation, organisée en association avec le Musée des Beaux-Arts de Boston. Le nombre total de visiteurs pourrait dépasser 600 000, malgré un prix d'entrée élevé, de 9 livres (12,5 €) par adulte. Cette nuit "non stop" *« devrait permettre à 8 000 personnes supplémentaires de venir »*, a indiqué une porte-parole de la Royal Academy. Plusieurs tableaux de cette exposition n'avaient jamais été présentés au public (*Le Monde* du 2 février).

Des nouvelles du Grand Palais, mais toujours pas de décision

APRÈS avoir réglé le sort du Palais de Tokyo (*Le Monde* du 9 avril), le ministère de la culture, qui n'a pas toujours été aussi prolixe, donne des nouvelles du Grand Palais, dont la grande nef est fermée depuis cinq ans. Les travaux devraient enfin démarrer avant la fin de 1999, après plus de deux ans d'un retard dû à une bourde administrative – une erreur dans la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre. Le chantier – reprise des fondations, de toutes les charpentes et des toitures – devrait durer trente-sept mois et est estimé à 410 millions de francs. Les lois de finances de 1998 et 1999 ont ouvert, à cet effet, un crédit de 317 millions de francs, qui n'a toujours pas été entamé.

Le démarrage des travaux sera certainement facilité par le départ, fin juin, de la direction des affaires régionales (Drac) de l'Ile-de-France, précédant celui d'une antenne de l'université Paris-I. Ainsi seront libérées les galeries sud. Le ministère de la culture estime qu'il faudra 400 millions de francs et trois années pour, ensuite, restaurer les façades – 150 millions de francs – et réaménager l'intérieur. Le Grand Palais réouvrirait ainsi entièrement vers 2005 ou 2006. Mais coût et durée sont fonction du programme à venir. Or, de programme, il n'y en a point.

DES PROJETS NON RETENUS

Il avait été demandé à Serge Louveau, un ancien de l'Etablissement public du Grand Louvre (EPGL), de réfléchir à l'avenir de ce superbe espace d'exposition. Il avait, dans un rapport de novembre 1998, proposé plusieurs pistes pour utiliser au mieux ce vaste parapluie de verre et d'acier. Sachant que le Palais de la découverte, qui occupe l'aile ouest, ne bougerait pas, il suggérait notamment une meilleure utilisation de la grande nef, qui aurait pu devenir l'accès central de tous les secteurs d'activités abrités par le Grand Palais. Il demandait la création d'une mission de préfiguration dont il serait chargé. Cette mission semble prématurée au ministère de la culture, qui la lui a donc refusée et a préféré confier à l'Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EPMOTC), successeur de l'EPGL, la gestion de l'ensemble du bâtiment pendant la durée des travaux.

Le Figaro faisait état, dans son édition du 13 avril, de l'implantation à l'intérieur du Grand Palais de deux musées, un Palais de l'image et un Musée du design, qui aurait été proposée par Laurent Gervereau, un des responsables de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). Le cabinet de Catherine Trautmann fait savoir qu'aucun de ces projets n'a été retenu et que la réflexion continue. Néanmoins, il est vrai que certains songent toujours à loger sous ces verrières des institutions fixes, estimant que l'espace du Grand Palais est trop petit pour de grandes expositions et que la vocation de l'État n'est pas de gérer des activités commerciales.

Si la seconde partie du raisonnement semble juste, pourquoi dans ce cas ne pas affermer sa gestion ou transformer le Grand Palais en Etablissement public, industriel et commercial (EPIC) ? La première méconnaît totalement l'esprit du bâtiment et ses ressources réelles. Sa forme, son emplacement, sa surface, son histoire le prédisposent à être ce qu'il a toujours été : un vaste abri pour des manifestations temporaires. Il n'est trop exigu que dans la configuration minimale que l'on connaît aujourd'hui, mais pas si l'on rouvre ses coursives et ses péristyles et si l'on enterre ses équipements techniques.

La Rue de Valois dispose de suffisamment de bâtiments vides si elle tient à créer de nouvelles institutions parisiennes. Il est, en outre, nécessaire que le ministère de l'éducation nationale, tuteur du Palais de la découverte, soit étroitement associé à ces réflexions sur l'avenir du Grand Palais.

Emmanuel de Roux

Un film japonais est saisi à la Cinémathèque de Grenoble

GRENOBLE
correspondance

La cinémathèque de Grenoble s'est vu saisir la copie qu'elle possédait du film *L'Empereur Tomato Ketchup*, un court-métrage de vingt-six minutes réalisé par le cinéaste japonais Shuji Terayama. Cette mesure a été ordonnée *« à titre provisoire »* par le parquet de Grenoble, dans l'attente des résultats de l'enquête confiée à la brigade des mineurs.

Des spectateurs qui avaient assisté à la projection, le 28 mars, dans le cadre d'un festival coorganisé avec une association étudiante, s'étaient plaints à la police du caractère licencieux de certaines scènes.

Tourné en 1970 par le cinéaste, aujourd'hui disparu, le film est exploité commercialement en France depuis 1978, grâce à une autorisation d'exploitation qui date, elle, de 1975. Initialement interdit aux mineurs de moins de quinze ans, cette limitation avait été transformée, en 1983, en interdiction aux mineurs de moins de seize ans.

« Une autorisation administrative n'a pas valeur d'excuse absolutoire vis-à-vis de la loi pénale », a indiqué le procureur de la République de Grenoble, Xavier Richaud, qui a confirmé que *« certains passages du film, mettant en scène de très jeunes mineurs dans une situation pornographique, pouvaient faire l'objet de poursuites »*.

« On ne peut pas laisser croire que tout est permis sous le couvert de l'art », a souligné le magistrat. *« La réaction des spectateurs a été celle de gens qui ont regretté qu'une mise en garde sur la présence de certaines scènes n'ait pas figuré au programme »*, a-t-il précisé.

Entendu par la police, le directeur de la Cinémathèque, Michel Warren, s'est dit *« étonné »*. *« Il s'agissait d'un public averti, exclusivement composé d'adultes »*, a justifié celui-ci, en invoquant la difficulté devant laquelle allaient se trouver les salles *« si elles ne pouvaient plus considérer qu'une autorisation d'exploitation vaut autorisation de projection »*.

Nicole Cabret

Regards de Vieira Da Silva vers l'au-delà

La Fondation Dina-Vierny rend à l'artiste un hommage en forme de marche funèbre

Vieira Da Silva, Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De *11 heures à 18 heures*. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 13 juin. Entrée 40 F. Catalogue, 178 p. 240 F (37 €).

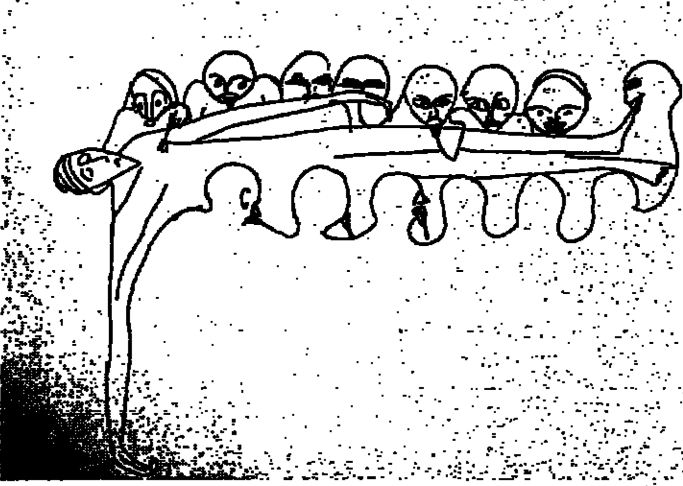
On croyait Maria Helena Vieira Da Silva (1908-1992) attirée par le paysage, visions complexes et abstraites de villes en terrasses que l'on disait inspirées de sa Lisbonne natale. L'exposition de la Fondation Dina-Vierny, la première de cette importance à Paris depuis la rétrospective organisée au Grand Palais en 1988, laisse entrevoir autre chose.

Soit un autoportrait, petite gouache de 1931 : Vieira Da Silva a vingt-trois ans. Elle a reçu d'une famille bourgeoise libérale une éducation complète, principalement tournée vers les arts, peinture et musique. Mais elle n'a pas eu d'enfance. *« Ni poupées ni copines,* confirme Jean-François Jaeger, qui fut durant près d'un demi-siècle son marchand avant d'être l'un de ses exécuteurs testamentaires. *Des adultes qui lui disaient : "On n'a pas le droit de s'ennuyer. Quand on s'ennuie c'est qu'on ne fait pas de piano, qu'on ne peint pas, qu'on ne réfléchit pas, qu'on ne regarde pas la nature." Elle pensait avoir deux cents ans, ce qui correspond, en gros, au tremblement de terre de Lisbonne.* » Une jeunesse pesante. D'où ces signes que ses proches identifient comme des symboles de fuite : échelles, perspectives métamorphosant des pièces en couloirs, portes entrouvertes.

Sa première échappée la conduit à Paris, en 1928. Elle y rencontre le peintre hongrois Arpad Szenes, qui deviendra son mari, et fréquente les académies d'art, tâtant de la sculpture chez Bourdelle puis Despiau. Une exposition de Bonnard, et l'exemple de Bissière lui font choisir la peinture.

> « Quand elle décide de représenter quelque chose, c'est toujours invraisemblable »

Soit un second tableau, *Les Amies*, peint en 1942, au Brésil où elle s'est réfugiée pour fuir la guerre. Dans un salon à la perspective étirée, deux femmes discutent autour d'une table. A droite, comme écrasé contre le dossier d'un divan, un homoncule, qui rappelle celui du *Cri*, de Munch : Arpad Szenes, devenu partie intégrante du canapé. Du divan, les figures se collent parfois aux parois d'un cube perspectif qu'elles envahissent et brouillent presque totalement.



« L'Opération », encre de Chine sur papier (20,3 × 27 cm). ADAGP

« Quand elle décide de représenter quelque chose, dit Jean-François Jaeger, *c'est toujours invraisemblable. Ainsi* Le Jeu de cartes, *de 1937. Un petit jeu avec le destin. De la même année date* La Scala, *autrement nommée* Les Yeux, *qui est le prolongement de son regard. Ce regard de mouche qui couvre, voit, admet, englobe tout. Elle regarde, et ensuite la peinture choisit. Elle commence un tableau sans idée préconçue ni schéma, elle découvre en marchant. Ses structures urbaines sont comme des ruches. Elle disait peindre comme une abeille, des alvéoles qui se remplissent petit à petit de substance. »*

Viennent les grandes architectures abstraites, qui ont rendu Vieira Da Silva célèbre au sein de ce qu'il est convenu de nommer l'école de Paris. Une combinaison de petits éléments, parfois contradictoires, qui se combinent et entrent en résonance, provoquant une harmonie qui rend l'ensemble cohérent. Des paysages mentaux, et musicaux selon Jean-François Jaeger : *« Pour moi, c'est comme une grande fugue de Bach, il y a un grand bruit et en même temps une subtilité extrême, et la capacité de suggérer une durée hors du temps logique. C'est une peinture que l'on écoute. »*

Et qui sonne parfois comme une marche funèbre, blanchie par le deuil. C'est le cas de *Stèle*, peint en 1964, en hommage à sa mère, morte cette année-là. *« On a l'impression,* dit Jean-François Jaeger, *qu'elle a accompagné sa mère jusque dans l'autre monde, avec cette qualité de blanc d'une transparence et d'une légèreté totale. »*

A mesure que le temps passe, les harmonies de couleurs de Vieira Da Silva deviennent plus diaphanes, les gris et les blancs envahissent tout. Jusqu'à quatre petites peintures sur papier, des temperas, un médium apprécié pour sa transparence justement. Il s'agit d'une série intitulée *La Lutte avec l'ange*, écritures griffées durant les deux mois qui précédèrent son trépas, opalescences d'où surgissent des figures fantomatiques, hiératiques et solitaires. Œuvres ultimes, où l'artiste cherche à entrevoir l'autre côté du miroir. Et tente, comme Dubuffet l'avait fait dans ses *« Non-Lieux »*, de se représenter l'au-delà.

Harry Bellet

SORTIR

PARIS

Marina Ballo Charmet
Cette Italienne élégante et discrète développe depuis quelques années une œuvre photographique qui détonne, dans un pays dominé par une photographie créative assez formaliste et une documentation du paysage héritée d'une tradition américaine. Marina Ballo Charmet cerne des fragments anodins, qui *a priori* n'attirent pas l'attention mais structurent notre environnement visuel. Elle s'est fait connaître avec des détails de l'espace urbain, notamment ceux que nous foulons au sol. Au Centre national de la photographie, elle associe des fragments de personnes, cadrées entre le torse et le menton – il ne s'agit pas de portraits –, des architectures modernistes (balcons cubistes) et des intérieurs réduits à des coins de pièce vides. A sa façon, Marina Ballo Charmet « écoute » un quotidien qui le mérite, et qui prend, au mur, une dimension poétique. On peut rapprocher cette attention de celle qu'elle porte à des enfants en difficulté, en tant que psychothérapeute à Milan.
Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo George-V. Tél. : 01-53-76-12-32. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 24 mai.

Vieja Trova Santiaguera
Dans le sillage de Compay Segundo, ces rayonnants papys savent eux aussi donner le goût du *son* cubain aux Européens. Leurs ballades romantiques et piquantes mélodies mettent de la joie au cœur et du bonheur dans les gambettes (CD *La Manigua*/Virgin).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F

FÉCAMP

Festival Les Déferlandes
Il y aura le Service de nettoyage des oreilles bouchées, ou Snob, une formation burlesque de cuivres, vents et percussions. Il y aura *The Great Disaster*, – monologue du fantôme d'un passager clandestin du *Titanic*, joué par Jean-Louis Jacopin dans un hangar du port. Il y aura des enfants des rues de Bucarest, entraînés par le clown Miloud ; une *Revue miraculeuse belge* ; merveilleuses *Aberrations du documentaliste*, de Garcia Ezechiel-Romeu ; Marc Perrone qui accompagnera à l'accordéon les projections de *La Petite Marchande d'allumettes*, de Jean Renoir et *L'Emigrant*, de Charlie Chaplin...
Tout cela adviendra à Fécamp, du 20 au 25 avril, dans le cadre du festival nommé Déferlantes.
Bureau du Festival, 113, rue Alexandre-le-Grand, 76400 Fécamp. Tél. : 02-35-28-51-01.

José Van Dam donne un « Falstaff » logé à Windsor Station

FALSTAFF, de Giuseppe Verdi. Livret d'Arrigo Boito. Avec José Van Dam (Falstaff), Ludovic Tézier (Ford), Sophie Fournier (Alice), Hélène Le Corre (Nanetta), Roberto Iuliano (Fenton), Elena Zilio (Mrs Quickly), Marie-Belle Sandis (Meg), Bruno Ranc (Caïus), Etienne Lescroart (Bardolphe), Jérôme Varnier (Pistola), Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Christian Badea (direction), Willy Decker (mise en scène), John Macfarlane (décors et costumes), David Finn (éclairages). OPÉRA DE LYON, le 15 avril. Prochaines représentations : les 19, 21, 23 avril à 20 heures, le 25 à 16 heures. Prix : de 70 F à 380 F (11 € à 58 €). Durée : 2 h 40. Tél. : 04-72-00-45-45.

Le 9 février 1893, un octogénaire lançait sur la scène de la Scala de Milan la plus juvénile, la plus drôle, la plus verte des comédies musicales. A partir de la pièce de Shakespeare *Les Joyeuses Commères de Windsor*, ramassée, concentrée et enrichie d'emprunts à *Henri IV*, son complice Boito lui avait mitonné un livret plein de verve et une dramaturgie irrésistible. Avec *Falstaff*, Verdi disait adieu au monde de l'opéra, n'ayant plus rien à prouver et donc osant tout.

La soixantaine arrivant, José Van Dam est, lui aussi, au sommet de son art et de sa liberté d'artiste. Sur la scène de l'Opéra de Lyon, dès la première interjection, il incarne un Falstaff tout en nuances. Goguenard, ironique, lucide, plutôt que lubrique, paillard, coléreux. Sa voix de bronze, savamment conduite, et sur laquelle les ans paraissent ne pas avoir de prise, se pare des couleurs de l'irritation, de l'attendrissement et du dépit, jusqu'au constat final : *« Tutti gabbâti ! Tous dupés ! »*

Alors que le personnage s'y prêterait, il ne tire pas la couverture à lui et s'intègre avec une jubilante gourmandise à la jeune distribution qui l'entoure. Le baryton Ludovic Tézier brille dans le rôle de Ford, le mari finalement berné : présence scénique, autorité vocale, souplesse du chant équilibré dans tous les registres de la tessiture.

Le quatuor des femmes de Windsor, qui ont décidé de faire payer à Falstaff sa goujaterie et à la gent masculine son machisme, est dominé par le soprano fruité de Sophie Fournier (Alice). Et le trio des hommes, Caïus, Bardolphe et Pistola, ligués eux aussi contre le vieux brigand, s'équilibre plaisamment.

CENT POUR CENT POCHARD

Dans la fosse, Christian Badea privilégie la dynamique, l'action dramatique dans une œuvre où la fusion entre les chanteurs et l'orchestre est primordiale. Les ensembles, capitaux, sont en place, les instruments ne couvrent jamais les voix, et la géniale fugue qui clôt l'ouvrage file avec prestesse. Mais on aimerait entendre davantage les raffinements sonores dont Verdi a parsemé sa partition : le frétillement des flûtes dans la scène de féerie, où Falstaff est tourmenté par des farfadets et des lutins, ne saurait suffire à faire jaillir la poésie de cette direction efficace.

La production, créée au Teatro communale de Florence par Willy Decker, part d'une idée amusante, sinon originale. Le décor unique représente le buffet de la gare de Windsor, au début des années 1950. C'est là, entre le bar, la salle et les toilettes, que crèche Falstaff, à moitié clochard, cent pour cent pochard. Dans une agitation de hall des pas perdus, les protagonistes circulent au gré de la musique, collant trop littéralement aux fluctuations orchestrales.

Le dispositif sert aimablement la farce au premier acte, mais, à la longue, les deux murs qui ferment le plateau emprisonnent l'espace et l'esprit.

Pierre Moulinier

NOUVEAUX FILMS

TERRES AFRICAINES III. JEUX ET JOUETS
■ Sous le titre *Terres africaines III. Jeux et jouets* ont été rassemblés trois courts métrages. Les deux premiers, *A nous la rue* et *Bilakoro*, saisissent de façon impressionniste les réactions diverses d'enfants livrés à leurs jeux dans les rues de la ville. *A nous la rue* se signale surtout par son montage, des plans très courts dans une succession qui laisse deviner le passage répété des heures. Le second tente davantage de construire un récit à partir des relations entre un jeune garçon et une fille qui le taquine. *Le Jeu* est le plus remarquable des trois. Il a été réalisé en 1988 pour l'Institut d'Etat du cinéma de l'Union soviétique par Abderrahmane Sissako, cinéaste repéré à juste titre au Festival de Cannes en 1998 avec *La Vie sur Terre*. Un jeune garçon s'amuse à la guerre avec ses camarades pendant que son père, combattant, rejoint le front où il sera tué. Le réalisateur utilise avec talent la photogénie naturelle du désert et révèle une inspiration plastique continue qui est mise savamment au service de la dimension allégorique de son sujet.

Jean-François Rauger.
« A nous la rue » : film burkinabé de Mustapha Dao, « Bilakoro » : film burkinabé de Dany Kouyaté, Issa Traoré et Sekou Traoré. « Le Jeu » : film mauritanien d'Abderrahmane Sissako.

GLORIA
■ Après avoir passé trois ans en prison à la place d'un malfrat, Kevin, Gloria décide de se venger et découvre que le tueur séquestre un jeune garçon. Elle s'enfuit avec lui et se découvre une fibre maternelle qu'elle n'avait jamais soupçonnée. Seul film de genre de John Cassavetes avec *Meurtre d'un bookmaker chinois*, *Gloria* était le film du réalisateur américain qui se prêtait le plus facilement à un remake. Sharon Stone, de plus en plus éloignée des rôles de vamp sulfureuse qui ont lancé sa carrière, semble se recycler dans un emploi de femme mûre et responsable. Elle a jeté son dévolu sur le personnage interprété par Gena Rowlands dans le film de Cassavetes, croyant, avec un tel rôle de femme forte, y trouver une possible nomination à un Oscar. Son jeu ressemble étonnamment à celui de Rowlands, dont elle a copié les tics. Sidney Lumet semble détaché d'un film qui n'a pas d'autre souci que de mettre en valeur son actrice principale. Ni bon ni franchement mauvais, *Gloria* apparaît surtout comme un film inutile.

Samuel Blumenfeld

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chute de la Maison Usher
de Roger Corman, avec Vincent Price, Mark Damon, Myrna Fahey.
Américain, 1960, copie neuve (1 h 25).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).

Le crime était presque parfait
d'Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland.
Américain, 1954 (1 h 45).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

Scarface (*)
de Brian De Palma, avec Al Pacino, Steven Bauer, Michelle Pfeiffer.
Américain, 1983, copie neuve (2 h 45).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma et Résistance
Rome ville ouverte (Roberto Rossellini, 1945) : le 19, à 17 h 30 ; *Aïd el-Kébir* (Karin Albou, 1998) et *L'Algerian TV Show, territoire(s)* (Malek Bensmaïl, 1996) : le 19, à 22 h 15 ; *Une journée portée disparue* (Philip Brooks et Alan Hayling) : le 19, à 22 h 15 ; *L'Espoir pour mémoire* (Jorge Amat, 1993) : le 19, à 19 h 30 ; *Tzedek, les Justes* (Marek Alter, 1994) : le 20, à 13 h 30 ; *Sarajevo Film Festival Film* (Johan Van der Keuken, 1993) : le 20, à 14 h ; *Le Rendez-vous de Sarajevo* (Helen Doyle, 1997) : le 20, à 14 h ; *Les Enfants du feu* (Maï Masri et Jean Chamoun, 1990) : le 20, à 15 h 45 ; *Abidjan des enfants* (Idriss Diabaté, 1997) : le 20, à 15 h 45 ; *Ali au pays des mirages* (Ahmed Rachedi) : le 20, à 16 h 20 ; *Le Charbonnier* (Mohammed Bouhamari, 1972) : le 20, à 18 h ; *Victor Schoelcher, l'abolition* (Paul Vecchiali, 1998) : le 20, à 18 h 30.
Images d'ailleurs, 21, rue de la Clef, Paris 5e. Mo Censier Daubenton. Tél. : 01-45-87-18-09. 30 F et 35 F.

Le Film noir
L'Enigme du Chicago-Express (Richard Fleischer, 1952) : le 19, à 16 h, 20 h, 22 h ; *Les Amants de la nuit* (Nicholas Ray, 1948).
Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-29-11-30. 30 F et 40 F.

Orson Welles
Macbeth (1947) : le 19, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Citizen Kane* (1940) : le 20, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.

Frank Capra
La Vie est belle (1946) : le 19, à 17 h 40, 20 h ; *Lady for a Day* (1933) : le 20, à 16 h 40, 18 h 20, 20 h 10.
Le Champo, 51, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-51-60).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Irina Muresanu (violon)
Dana Ciocarlie (piano)
Brahms : *Scherzo*. Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 23*. Enesco : *Sonate pour violon et piano op. 25 « Dans le style populaire roumain »*. Gershwin-Heifetz : *Préludes*.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. De 70 F à 100 F.

Henri Texier Azur Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 19 et 20, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Elliott Smith
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 19, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 137 F.

Arnaud Méthivier
Tourtour, 20, rue Quincampoix Paris 4e. Mo Châtelet. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. 60 F.

Adame Drame
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 90 F.

RÉSERVATIONS

Tambours sur la digue
d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, Paris 12e. A partir du 12 mai. Tél. : 01-43-74-24-08. 90 F et 150.

Laurent de Wilde
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 28 et 29 avril et le 1er mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F.

Rufus Wainwright
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 4 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 132 F.

Baaba Maal
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Le 29 mai, à 18 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. 126 F.

Bruce Springsteen & the E-Street Band
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 12e. Le 3 juin, à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 249 F à 337 F.

Dominique A.
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 16 juin. Tél. : 01-55-07-06-00. 120 F.

LUNDI 19 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 L'Occident à la rencontre de l'Orient. Forum Planète
22.00 L'Ecran témoin. Tant qu'il y aura des moines... RTBF 1
23.20 Le Cancer du sein. Forum Planète

MAGAZINES

19.10 Nulle part ailleurs. Invités : The Roots, Bixente Lizarazu, Guillaume Canet. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Invité : François Fillon. LCI
20.00 20h Paris Première. Francis Cabrel. Paris Première
21.00 Lundi soir. Avec Guy Forget et François Bayrou. Eurosport
21.05 Le Point. Bébé en série. Moi député ?...Jamais ! TV 5
22.35 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des jumeaux. Invités : Jean-Pierre Castaldi, Virginie Lemoine. TF 1
22.40 D'un monde à l'autre. Spécial humanitaire Kosovo. France 2
0.35 Le Cercle. Fado. France 2

DOCUMENTAIRES

18.40 Miles. Planète
18.45 Mémoire arménienne. Histoire
19.00 Nature. Dialogues avec la nature. Arte
19.25 L'Univers du rhinocéros indien unicorne. Odyssée
19.45 Lonely Planet. L'Inde du Nord. Planète
20.15 La Vie en feuilleton. A l'ombre des arènes [1/4]. Arte
20.20 Les Derniers Sanctuaires. Contla, les ombres du fleuve. Odyssée
20.30 L'Esprit du Tibet. Forum Planète
20.35 Avions de ligne. [2/13]. L'ère du jet. Planète
21.40 Le Vaisseau spatial Terre. La belle envahissante. Odyssée
21.55 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. La «modernité» fasciste. Planète
22.30 Cancer du sein, traquez l'ennemi. Forum Planète
22.35 Les Coulisses du «Royal Opera» de Londres. [5/6]. Planète
0.25 Quelque part en Laponie. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

18.00 Marathon. Marathon de Boston. Eurosport

MUSIQUE

21.00 La Bohème. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre et les Chœurs du théâtre lyrique de Cagliari, dir. Steven Mercurio. Muzzik
22.45 Carmina Burana, de Carl Orff. Avec Kathleen Battle, soprano ; Frank Lopardo, ténor ; Thomas Allen, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur Shin-yu Kai, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
23.50 Matthias le peintre, d'Hindemith. Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. S. Baudo. Mezzo
0.55 Jazz 6. Laurent de Wilde et Eddie Henderson. M 6

TÉLÉFILMS

20.15 La Rivale. Alain Nahum. RTBF 1
20.50 Sixième classique. Bernard Stora. TF 1
20.55 Premier de cordée. Edouard Niermans et Pierre-Antoine Hiroz [1/2]. France 2
22.40 Rêveuse jeunesse. Nadine Trintignant. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.05 Courts au 13. La cible. Sylvain Ferron. 13ème Rue
23.55 Court-circuit. Fausses alertes. Sarah Lévy ; Les Fantômes du samedi soir. Olivier Dahan. Arte
1.55 Histoires courtes. Les Territoires de Maurice G. Dantec. Christophe Derouet. France 2

SÉRIES

21.35 New York Police Blues. Le videur. Canal Jimmy
22.35 Les Prédateurs. La suite nuptiale. O. 13ème Rue
23.05 Buffy contre les vampires. La soirée de Sadie Hawkins. Série Club
23.20 Profiler. Mère idéale. O. TSR
2.15 Comment devenir une rock star ? (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 2

20.55 Premier de cordée

Le fils d'un guide mort en montagne tombe amoureux de la fille du responsable de la disparition de son père. Cinquante ans après Louis Daquin, Louis-Charles Sirjacq (scénariste), Pierre-Antoine Hiroz et Edouard Niermans (réalisateurs) signent une pâle adapatation de la trilogie de Roger Frison-Roche, privilégiant l'aspect mélo aux dépens de la montagne, pourtant superbement filmée.

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Grand Débat

Cette édition spéciale du « Grand Débat » – réalisée avec *Le Monde* et animée par Alain Rollat – tente de déterminer les racines de la guerre du Kosovo au travers des affrontements de mémoire entre peuples balkaniques. Participeront à ce « Grand Débat » : Marc Ferro, Gérard Noiriel, Anne-Marie Thiesse, Muhamedin Kullashi, et Pierre et Bruno Cabanes, coauteurs de *Passions albanaises*.

ARTE

22.30 Prague ■■

Un jeune Anglais vient à Prague pour rechercher des actualités filmées de 1941 montrant l'arrestation de ses grands-parents par les nazis. Il tombe amoureux de la responsable des archives du film, qui est la maîtresse du conservateur. Ian Sellar, préoccupé par la recherche du passé, ici tragique, n'a pas fait virer son film au noir. C'est une comédie de mœurs réaliste, un peu mélancolique. En v.o.

FILMS

20.30 Un temps pour aimer ■ Aaron Kim Johnston (Canada, 1994, 130 min) O. Festival
20.40 Batman et Robin ■ Joel Schumacher (Etats-Unis, 1997, 118 min) O. Canal +
20.40 Le Survivant d'un monde parallèle ■ David Hemmings (Australie, 1981, 85 min) O. 13ème Rue
20.45 Un flic sur le toit ■ Bo Widerberg (Suède, 1976, v.o., 105 min) O. Arte
20.55 Que les gros salaires lèvent le doigt ■ Denys Granier-Deferre (France, 1982, 100 min) O. France 3
20.55 Le Voyage de noces ■ Nadine Trintignant (France, 1975, 95 min) O. Téva
22.00 Un pyjama pour deux ■ Delbert Mann (Etats-Unis, 1961, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 1
22.05 Horizons lointains ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1992, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3
22.05 Infidèlement vôtre ■■ Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
22.05 Le Miraculé ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min) O. Ciné Cinéma 2



22.30 Prague ■■ Ian Sellar. Alan Cumming, Sandrine Bonnaire (France - Grande-Bretagne, 1992, v.o., 85 min) O. Arte
22.30 Les Quatre Malfrats ■ Peter Yates (Etats-Unis, 1972, 105 min) O. Canal Jimmy
23.00 Napoléon ■■■ Abel Gance [3/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. Histoire
23.00 Un mariage ■■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1978, 120 min) O. Téva

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sixième classique. Téléfilm. Bernard Stora. O.
22.35 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des jumeaux.
0.05 Culture.
0.40 Football.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Premier de cordée. Téléfilm. Edouard Niermans et Pierre-Antoine Hiroz [1/2]. O.
22.40 D'un monde à l'autre.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle. Fado.
1.55 Histoires courtes. *Les Territoires de Maurice G. Dantec.* O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 Que les gros salaires lèvent le doigt ■ Film. Denys Granier-Deferre. O.
22.35 Météo, Soir 3, L'Euro.
23.10 Le Clan des Siciliens ■ Film. Henri Verneuil. O.
1.10 La Case de l'Oncle Doc. Monastère, captivées par l'amour.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Batman et Robin ■ Film. Joel Schumacher. O.
22.38 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Un doigt de délicatesse. O.
22.40 Omelette ■ Film. R. Lange. O.
0.00 Boxe hebdo.
1.10 Football. Championnat d'Angleterre. Arsenal - Wimbledon.
2.50 Vesna va veloce ■ Film. Carlo Mazzacurati. O.

ARTE

19.00 Nature. Dialogues avec la nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [1/4].
20.45 Un flic sur le toit ■ Film. Bo Widerberg (v.o.). O.
22.30 Prague ■■ Film. Ian Sellar (v.o.). O.
23.55 Court-circuit. *Fausses alertes.* O. *Les Fantômes du samedi soir.* O.
0.20 Chantage mortel. Téléfilm. Heinrich Breloer [1/2]. O.
1.50 L'Aventure humaine. La Guerre de pacification en Amazonie.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Pinocchio. Film. S. Barron. O.
22.35 Opération Green Ice. Film. Ernest Day. O.
0.35 Culture pub. Ça tourne à Baïkonour.
0.55 Jazz 6. Laurent de Wilde et Eddie Henderson.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Eric Faye.
21.00 Le Grand Débat. Par Alain Rollat en collaboration avec *Le Monde*. Spécial Kosovo.
22.10 Fiction. *Besame Mucho*, d'Annie Cohen.
23.00 Nuits magnétiques. Projet X.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Portrait d'un musicien en concert. (nº 1). Christian Ivaldi, interprète mélomane. Œuvres de R. Schumann, Berg, Schoenberg, Hersant, Brahms.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bellocq, Gonneville.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Zeller, Kyburz, Riehm, Rihm.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Haydn. 20.40 Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach. Œuvres de Brahms, Schoenberg.
22.21 Les Soirées... (suite). Œuvres de von Weber, Schubert, Beethoven.

MARDI 20 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 La Cagoule : Procès d'une *société* secrète. Avec Philippe Bourdel, Olivier Dard, Frédéric Monier, Jacques Nobecourt, Lucien Sabah, Marie-Thérèse Guichard. Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Droit d'auteurs. Invités : Tibor Fischer ; Pascale Casanova ; Fouad Laroui. La Cinquième
13.20 On s'occupe de vous. France 3
14.00 20 h Paris Première. Francis Cabrel. Paris Première
14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science. La Cinquième
16.55 Zapping Zone. Disney Channel
17.00 Les Lumières du music-hall. Joséphine Baker. Sacha Distel. Paris Première
18.00 Stars en stock. Clint Eastwood. Jean Harlow. Paris Première
19.00 Archimède. Voir : Ça se bouscule. Pourquoi : Jumeaux. Expérience : Yoyo. Sciences animées : Mouvement brownien. Application : Bilan. Livre : *Le Système périodique*, de Primo Levi. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Elisabeth Guigou. LCI
20.00 20 h Paris Première. Claude Sérillon. Paris Première
20.10 Le Talk Show. LCI
20.50 Spécial E = M 6. La 200e. M 6
20.55 C'est pas la mer à boire. La voix. Invités : Natalie Dessay ; Marianne James ; Claude Nougaro ; Laura Mayne ; Yves Lecoq ; Roger Carel ; etc. France 3
21.05 Temps présent. Les méthodes du privé débarquent à l'Etat. TV 5
23.05 Science 3. Sur la piste du crime [2/3] : Scène de crime. France 3
23.20 Place de la République. Y-a-t'il une vie après le profit ? France 2
1.20 Saga-Cités. On est parti écrire. France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 Cinq colonnes à la une. Planète
17.15 Voix indiennes. Odyssée
17.30 Mémoire arménienne. Les survivants dans la tourmente. Histoire
17.55 Le Futur en marche. [3/21]. La Cinquième
18.15 1918, de la guerre à la mer. Planète
18.30 Le Vaisseau spatial Terre. La belle envahissante. Odyssée
19.00 Inde, naissance d'une nation. Une société en pleine mutation. Odyssée
19.05 Une fille contre la Mafia. Planète
19.25 Trois grands peintres. [2/3]. Goya (1746-1826), les deux regards. Odyssée
20.05 Les Tribus indiennes. [17/20]. Les Sioux Yankton. Planète
20.10 Vatikan. [3/5]. Paul VI et la pilule. Odyssée
20.15 La Vie en feuilleton. A l'ombre des arènes. [2/4]. Le cadeau de Palha. Arte
20.35 L'Autre Algérie. Les oiseaux chantent toujours la liberté, échos des stades. Planète
20.45 La Vie en face. Les Portes de la mort. Arte
20.45 Les Descendants. [11/13]. Les Bourbons d'Espagne. Histoire
21.30 Miles Davis. Planète
21.40 Un siècle d'aviation. [3/4]. Un siècle d'aviation civile mondiale. Histoire
21.55 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [1/3]. Les années eskimo. Odyssée
23.15 Les Derniers Sanctuaires. Contla, les ombres du fleuve. Odyssée
23.35 Sur la piste du crime. [3/3]. Avis d'experts. TSR
0.00 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [1/3]. Histoire
0.05 Le Flambe. La vie quotidienne des accros du jeu. Odyssée
0.30 Dans les coulisses de... L'Infirmerie du lycée. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.30 Basket-ball. Euroligue. Final Four (1re demi-finale) : Team System Bologne - Kinder Bologne. 21.00 (2e demi-finale) : Kaunas - Olympiakos. AB Sports
19.30 Football. Coupe de l'UEFA (demi-finale retour) : Bologne - Marseille. (22.30 En différé sur Eurosport). Canal +
20.30 Handball. Coupe de France masculine. Demi-finale : Toulouse - PSG. Eurosport
2.05 Basket NBA. Utah - San Antonio. Canal +

MUSIQUE

18.00 The Atlantic Living Legends. Muzzik
19.30 Haydn. *Messe en si majeur.* Par La Petite Bande, dir. Sigiswald Kujiken. Mezzo
19.35 Bach. *Concerto brandebourgeois nº 2.* Par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard. Muzzik
19.55 Cesaria Evora. Festival de Montréal 1995. Muzzik
21.00 Tchaïkovski. *Concerto pour violon.* Avec Silvia Marcovici, violon. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Serge Baudo. Muzzik
21.40 Water Music et Music for the Royal Fireworks de Haendel. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. Mezzo
21.40 Serge Baudo dirige... *Oberon*, de Weber et *Matthias le peintre*, de Hindemith. Par l'Orchestre de la Suisse italienne Muzzik
22.25 Solti dirige Beethoven. Avec Murray Perahia, piano. Par le London Symphony Orchestra, dir. sir Georg Solti. Muzzik
22.45 The Rake's Progress. Par la Camerata Academica et le Chœur de l'opéra de Vienne, dir. Sylvain Cambreling. Mezzo

TÉLÉFILMS

17.45 Le Tueur du dimanche. José Giovanni. Festival
18.30 Le Complot de la haine. Paul Wendkos [2/2]. O. Téva
19.30 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld [2/3]. Festival
20.30 Les Yeux de Cécile. Jean-Pierre Denis. Festival
22.00 Voltaire, ce diable d'homme. Marcel Camus [2/3]. Festival

SÉRIES

18.30 Deux flics à Miami. Trop, c'est trop tard. RTL 9
19.20 L'Homme de fer. L'heure perdue. 13ème Rue
20.05 Zorro. La croix de Andes. Disney Channel
20.40 The Practice. Burden of Proof. Ties That Bind. Série Club
21.45 Ally McBeal. Making Spirits Bright (v.o.). Téva
22.15 Les Moissons de l'océan. François Luciani [1/4]. TV 5
22.50 High Secret City, la ville du grand secret. Un maire en accusation. Une question de confiance. TF 1
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. Cauchemars (v.o.). Canal Jimmy
23.40 American Gothic. Episode pilote : la vérité. 13ème Rue
23.45 Star Trek, Deep Space Nine. Les devises de l'acquisition (v.o.). Canal Jimmy
23.55 Serpico. A Secret Place. Série Club
1.15 Friends. The One with the Girl Who Hits Joey (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CINÉMA 2

18.55 La Double Vie de Véronique ■■■

Deux fillettes sont nées le même jour, l'une à Varsovie, Weronika, l'autre à Clermont-Ferrand, Véronique. A vingt ans, elles ont, toutes deux, des dons pour le chant, ont perdu leur mère et entretiennent une relation privilégiée avec leur père. Krzysztof Kieslowski établit entre elles des correspondances subtiles. Irène Jacob reçut à Cannes le prix d'interprétation.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Florent Schmitt

Florent Schmitt (1870-1958) suivit l'enseignement de Massenet, puis de Fauré. Il mérite d'être redécouvert, lui qui, de son vivant, jouissait d'une célébrité acquise dès ses débuts, par la création, coup sur coup, du *Psaume XLVII* (1906), de *La Tragédie de Salomé* (1907) et du *Quintette pour piano et cordes* (1908), et qui se prolongea jusqu'à la création de sa *Deuxième Symphonie*, l'année de sa mort.

FRANCE 3

23.05 Sciences 3

Après la médecine légale, *Scènes de crime*, le deuxième volet de la série « Sur la piste du crime », propose de nous faire suivre l'évolution de diverses enquêtes criminelles, jusqu'à leur résolution. A travers les nouvelles techniques et leurs progrès, on découvre toute l'histoire de la criminologie. Le troisième et dernier volet de cette série (diffusé le 18 mai) sera consacré aux experts.

FILMS

14.20 Boomerang ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
14.30 Jugement à Nuremberg ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1961, N., 175 min) O. Cinétoile
14.30 Marion ■■ Manuel Poirier (France, 1996, 105 min) O. Cinéstar 1
15.10 La Comédie de Dieu ■■ Joao Cesar Monteiro (Fr. - Port., 1995, v.o., 170 min) O. Ciné Cinéma 2
16.15 Luna Park ■■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 110 min) O. Cinéstar 1
17.25 Les Deux Anglaises et le Continent ■■ François Truffaut (France, 1971, 125 min) O. Cinétoile
18.30 Napoléon ■■■ Abel Gance [3/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. Histoire
18.35 Mac ■■ John Turturro (Etats-Unis, 1992, 115 min) O. Cinéstar 1
18.40 Infidèlement vôtre ■■ Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
18.55 La Double Vie de Véronique ■■■ Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1991, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
20.30 Dédée d'Anvers ■■ Yves Allégret (France, 1947, N., 90 min) O. Ciné Classics



20.30 Le Miraculé ■■ Jean-Pierre Mocky. Avec Michel Serrault, Jean Poiret (France, 1987) O. Ciné Cinéma 1



20.50 Jumpin'Jack Flash ■■ Penny Marshall. Avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins (Etats-Unis, 1986, 120 min) O. TF 1
22.35 Ce soir ou jamais ■■ Michel Deville (France, 1961, N., 105 min) O. Paris Première
22.50 To be or not to be ■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
23.47 Violent Cop ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1989, v.o., 98 min) O. Canal +
0.25 L'Homme le plus dangereux du monde ■■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, 100 min) O. Ciné Cinéma 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.35 Vidéo gag.
16.50 Sunset Beach. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Jumpin'Jack Flash ■■ Film. Penny Marshall. O.
22.50 High Secret City, la ville du grand secret. Un maire en accusation. O. Une question de confiance. O.
0.35 Minuit sport.
1.10 TF 1 nuit, Météo.
1.25 Reportages. La justice est dans l'escalier.
1.50 Musiques en France. Eglise de l'Assomption.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 23.05 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.50 Permis de tuer. Film. John Glen. O.
23.10 Bouche à oreille.
23.20 Place de la République. Y-a-t'il une vie après le profit ?
0.50 L'Euro, Journal, Météo.
1.20 Le Cercle. Une pyramide de dix ans (*Les grands travaux*).

FRANCE 3

16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.18 L'Euro, mode d'emploi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 C'est pas la mer à boire. La voix.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 Science 3. Sur la piste du crime [2/3] : Scène de crime.
0.00 Magazine olympique.
0.30 Dans les coulisses de... L'Infirmerie du lycée.
1.20 Saga-Cités. On est parti écrire.

CANAL +

16.55 Commandements ■ Film. Daniel Taplitz. O.
► En clair jusqu'à 19.30
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
19.15 Football. Coupe de l'UEFA. Demi-finales. Matches retour 19.30 Bologne - Marseille. 21.30 Parme - Atlético Madrid.
23.45 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Pas de pitié pour le public. O.
23.47 Violent Cop ■■ Film. Takeshi Kitano (v.o.). O.
1.26 Surprises.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
16.30 Les Dessous de la Terre. [2/2].
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Le Futur en marche. [3/21].
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. A l'ombre des arènes [2/4].
20.45 La Vie en face. Les Portes de la mort.
21.35 Comedia. La Servante aimante ■ Film. J. Douchet et J. Lassalle. O.
0.20 Chantage mortel. Téléfilm. Heinrich Breloer [2/2]. O.
1.55 La Mort d'un banquier. Roberto Calvi et le Vatican.

M 6

16.15 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco. O.
18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Spécial E = M6 : La 200e. Les plus belles images de la science.
22.35 Portrait dans la nuit. Téléfilm. Jack Sholder. O.
0.15 Capital. Téléphone fixe : peut-on payer moins cher ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. Guy Bechtel (*Le Dictionnaire des révélations*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Nantet (*L'Invention du désert*).

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Peter Erckens : Œuvres de Henze, Mozart, Schubert.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bellocq, Bouchard.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour violon nº 4* K 218, de Mozart, par la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Christian Tetzlaff, violon. 20.40 Concert. Florent Schmitt (1), compositeur. Œuvres de Fauré, Schmitt, Ferroud, Caplet, Szymanowski.
22.37 Les Soirées... (suite). Œuvres de C.P.E. Bach, Boccherini, Jadin, Benda.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- ■ On peut voir
- ■■ A ne pas manquer
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

هكذا من الأصل

Le Monde
MARDI 20 AVRIL 1999

L'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent admet avoir perçu 18 millions de francs en Suisse

De nouvelles révélations dans le dossier Elf Aquitaine

ALORS QU'À GENÈVE, les recherches se poursuivent sur les destinataires des nombreux versements effectués en Suisse par l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf Aquitaine, Alfred Sirven, les juges d'instruction parisiennes Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont reçu, le 13 avril, le témoignage de l'ancienne épouse de Loïk Le Floch-Prigent – alors PDG du groupe pétrolier –, qui compte parmi les bénéficiaires de ces mouvements de fonds. Mise en examen depuis 1996, Fatima Belaid a reconnu avoir perçu, la même année, 18 millions de francs sur un compte helvétique, destinés selon elle au *« règlement de son divorce »* avec M. Le Floch-Prigent. *« A part des petits retraits, je n'ai pas touché au capital »*, a-t-elle ajouté, précisant que les fonds avaient été placés sous couvert d'une fondation à Zurich.

« Cela faisait quelques temps que je voulais venir vous parler spontanément, mais il y avait des raisons pour que je me taise jusqu'alors », a-t-elle déclaré aux juges, sans être questionnée sur ces *« raisons »*. Négocié avec les magistrates, l'interrogatoire de l'ex-épouse du PDG d'Elf apparaît surtout comme la conséquence de la découverte de ce compte par le juge Paul Perraudin, chargé du versant helvétique de l'affaire Elf. Depuis plusieurs mois, ce dernier avait identifié le circuit bancaire ainsi que la fondation qui abritait ces sommes. La saisie de documents auprès des banquiers et la convocation de l'avocat zurichois qui administrait ladite fondation n'ont pu qu'inciter Mme Belaid à prendre les devants.

Dans sa déposition, elle établit un lien formel entre son divorce, prononcé en juin 1992, et les 18 millions de francs virés à Zurich *« en trois versements, entre février et avril 1996 »*. Elle explique ce décalage dans le temps par les difficultés éprouvées à obtenir le paiement qui lui avait été promis, au nom de M. Le Floch-Prigent, par l'ami et partenaire en affaires de ce dernier, Maurice Bidermann. Ainsi les aveux de Fatima Belaid replongent-ils aux sources de l'affaire Elf, dont le véritable départ fut la mise au jour d'avantages financiers consentis par M. Bidermann à l'ancienne épouse du PDG d'Elf, à l'époque où le groupe pétrolier investissait pour aider au redressement du groupe Bidermann.

Ironisant sur *« ces nouvelles vérités prétendument spontanées »*, l'un des défenseurs de M. Le Floch-Prigent, Me Olivier Metzner, a déclaré au *Monde* qu'il *« [s]'étonnait qu'après avoir accepté un divorce sans compensation financière, Mme Belaid ait obtenu, quatre ans après, une telle somme, d'ailleurs injustifiée »*. Les enquêteurs pourraient s'interroger sur la coïncidence entre les versements suisses ordonnés par M. Sirven et la progression des investigations vers Mme Belaid : son domicile avait été perquisitionné le 19 janvier 1996, avant que Mme Joly ordonne sa mise en examen le 26 mars de la même année ; la plus grosse part des 18 millions lui fut versée entre ces dates. Voulait-on acheter son silence ? La chronologie pourrait le donner à penser, mais aucune question ne lui a, pour l'heure, été posée sur ce point.

DES MENACES RÉPÉTÉES

Indiquant avoir été *« inquiétée »* par la perquisition conduite chez elle, puis *« terrorisée »* par une série de menaces qu'elle attribue à plusieurs protagonistes de l'affaire – dont M. Sirven et *« une haute personnalité africaine »* –, Mme Belaid a livré quelques explications sur l'appartement mis à sa disposition à Londres par M. Bidermann en 1992 et qui avait été, lui aussi, à l'origine de ses tracas judiciaires. Acquis par M. Bidermann au prix de 3,2 millions de francs, cet appartement était officiellement détenu par une société de droit britannique dont les titres avaient été remis à Fatima Belaid. Cette dernière a expliqué qu'il s'agissait d'une sorte de *« garantie »* sur le versement attendu après son divorce. Les titres auraient été restitués à l'avocat Claude Richard, alors défenseur de M. Bidermann.

Pour justifier l'importance de ces *« compensations »*, l'ex-femme du PDG d'Elf assure que ce dernier lui paraissait *« immensément riche »*, tout en admettant qu'il vivait *« chichement »*. Mais elle certifie aussi n'avoir *« rien reçu jusqu'en 1994 »*, alors que l'enquête a déjà établi que M. Bidermann lui avait fait verser des mensualités de 30 000 francs pendant plus d'un an, ainsi que d'importants virements en 1992 et – de son propre aveu – des sommes en espèces.

Devenue témoin à charge contre son ancien mari, Mme Belaid a enfin déclaré l'avoir vu *« acheter pour lui »*, en 1990, un appartement, rue de la Faisanderie, à Paris. Plusieurs documents découverts par les enquêteurs il y a trois ans présentaient l'épouse du président gabonais Omar Bongo comme l'acquéreur de ce bien. A Genève, l'enquête du juge Perraudin a établi que les 45 millions de francs de cette transaction ont été extraits de l'un des comptes suisses de M. Sirven, intitulé « Mineral ».

Hervé Gattegno

3 000 CRS et gendarmes seront affectés à la lutte contre les violences urbaines

Le conseil de sécurité intérieure réforme les forces mobiles

LE CONSEIL de sécurité intérieure présidé, lundi 19 avril, par Lionel Jospin devait annoncer les orientations du gouvernement dans l'utilisation des forces mobiles que sont les CRS et les gendarmes mobiles. Au total, 3 000 hommes, dont 1 500 CRS, seront affectés dans les trois prochaines années à de nouvelles missions, plus sédentaires, en particulier dans les quartiers dits sensibles. Un effort important est prévu dès 1999. *Cette réforme, qui* touche une partie des 13 000 CRS et des 16 200 gendarmes mobiles, vise à renforcer leur participation dans la police de proximité, sans toutefois remettre en cause leur mission traditionnelle de force de maintien de l'ordre, à disposition du gouvernement. Cette dernière activité ne représente aujourd'hui que 25 % de l'emploi des gendarmes mobiles et 18 % des CRS.

Intitulées *« missions de fidélisation »*, les nouvelles tâches des forces mobiles s'inscriront notamment dans la lutte contre les violences urbaines. Les unités de CRS et de gendarmes pourront, par exemple, être stationnées dans les vingt-six départements classés parmi les plus sensibles en matière d'insécurité, pour des durées variant de quatre à dix mois. Elles prendront alors en charge aussi bien des missions de prévention que la surveillance des zones difficiles, à travers des patrouilles, et le maintien de l'ordre, si nécessaire. Dans ce cadre, CRS et gendarmes seraient placés sous la responsabilité du directeur départemental de *la sécurité publique* (DDSP).

UN RISQUE DE PERTE DE REVENUS

Le conseil de sécurité intérieure de lundi devait s'en tenir à ces grandes lignes. Les ministères de l'intérieur et de la défense peaufineront les détails du dispositif dans les semaines à venir. Car certains problèmes restent en suspens. Il faut d'abord vaincre des *réticences des gendarmes*, inquiets d'être placés sous l'autorité de la police nationale lors de ces *« missions de fidélisation »* en zone urbaine. En effectifs, la mise en œuvre du nouveau dispositif reviendrait pour eux à une perte d'environ vingt escadrons. Or, en 1998, les gendarmes mobiles ont *effectué, en moyenne*, 204 *jours* de déplacement. Seront-ils en mesure de faire face en cas d'urgence, tout en assurant leur part des nouvelles *« missions de fidélisation »* ?

Pour les CRS, ce nouveau type d'emploi, momentanément sédentaire, pourrait se traduire par une perte de revenus. Actuellement, ils bénéficient pendant leurs déplacements d'une indemnité journalière *d'absence temporaire* (IJAT) d'un montant d'environ 162 francs. Une modification du décret sur l'IJAT serait toutefois à l'étude. Elle permettrait aux CRS affectés aux missions de fidélisation de conserver l'indemnité.

Cette nouvelle utilisation des forces mobiles pourrait en tout cas permettre à l'horizon 2002 de réaffecter les 2 500 hommes des *compagnies départementales* d'intervention qui accomplissent aujourd'hui des tâches de maintien de l'ordre dans la police de proximité.

Pascal Ceaux

L'agent infectieux de la « vache folle » pourrait avoir contaminé des ovins

DATÉ d'avril 1999 et signé d'un groupe de spécialistes dirigé par le professeur Jeffrey Almond (université de Reading), le rapport officiel des experts gouvernementaux *britanniques chargés des* problèmes sanitaires relatifs à l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », fournit les derniers et inquiétants éléments sur une des questions essentielles soulevées par cette nouvelle affection : l'agent de l'ESB a-t-il ou non une nouvelle fois franchi la barrière d'espèce ? Parallèlement à la contamination de l'espèce humaine, a-t-il atteint le cheptel ovin britannique ? S'ils ne répondent pas de manière définitive à ces interrogations, les experts britanniques estiment, pour la première fois, que la seule hypothèse devant être retenue est bien celle selon laquelle, des farines bovines de viande et d'os ayant été incorporées à l'alimentation des ovins, *« il existe une possibilité que certains moutons aient été infectés par l'agent de l'ESB »*.

TREMBLANTE OU ESB ?

La question de la contamination des ovins par le prion pathologique responsable de l'épidémie bovine est soulevée depuis la démonstration expérimentale, publiée en juin 1996 dans les colonnes du *Veterinary Record*, qu'un mouton pouvait être contaminé à partir de la seule absorption de 0,5 gramme de tissus cérébraux provenant d'un bovin atteint par la maladie de la « vache folle ».

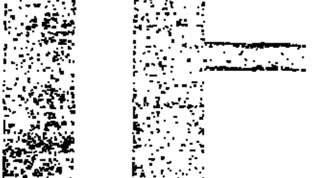
En pratique, il s'agit aujourd'hui de savoir si les moutons britanniques chez lesquels on fait le diagnostic de tremblante (affection neurodégénérative sévissant sur un mode endémique en Grande-Bretagne depuis plus de deux siècles) ne sont pas, en réalité, victimes de la maladie de la « vache folle ». Car, si le prion responsable de la tremblante n'est pas transmissible à l'espèce humaine, il en va différemment de celui à l'origine de l'ESB. Il y a un an, l'un des experts officiels français déclarait au *Monde* que certaines données expérimentales obtenues en *Grande-Bretagne plaidaient* fortement en faveur d'une telle contamination des ovins. Cette information fut démentie par Jack Cunningham, alors ministre britannique de l'agriculture.

Les experts du gouvernement britannique reconnaissent aujourd'hui qu'il existe une possibilité que certains moutons aient été contaminés par l'agent de l'ESB. Ils estiment aussi qu'il existe une forte possibilité pour que cet agent infectieux soit, comme celui de la tremblante, actuellement présent au sein du cheptel ovin britannique. Ces experts recommandent notamment au gouvernement de Tony Blair de développer de nouvelles méthodes diagnostiques permettant de faire la part entre la tremblante et la maladie de la « vache folle ». Ces experts jugent également indispensable l'identification des tissus ovins qui pourraient représenter un risque pour l'homme.

Jean-Yves Nau

Tirage du *Monde* daté dimanche 18-lundi 19 avril 1999 : 603 181 exemplaires. 3

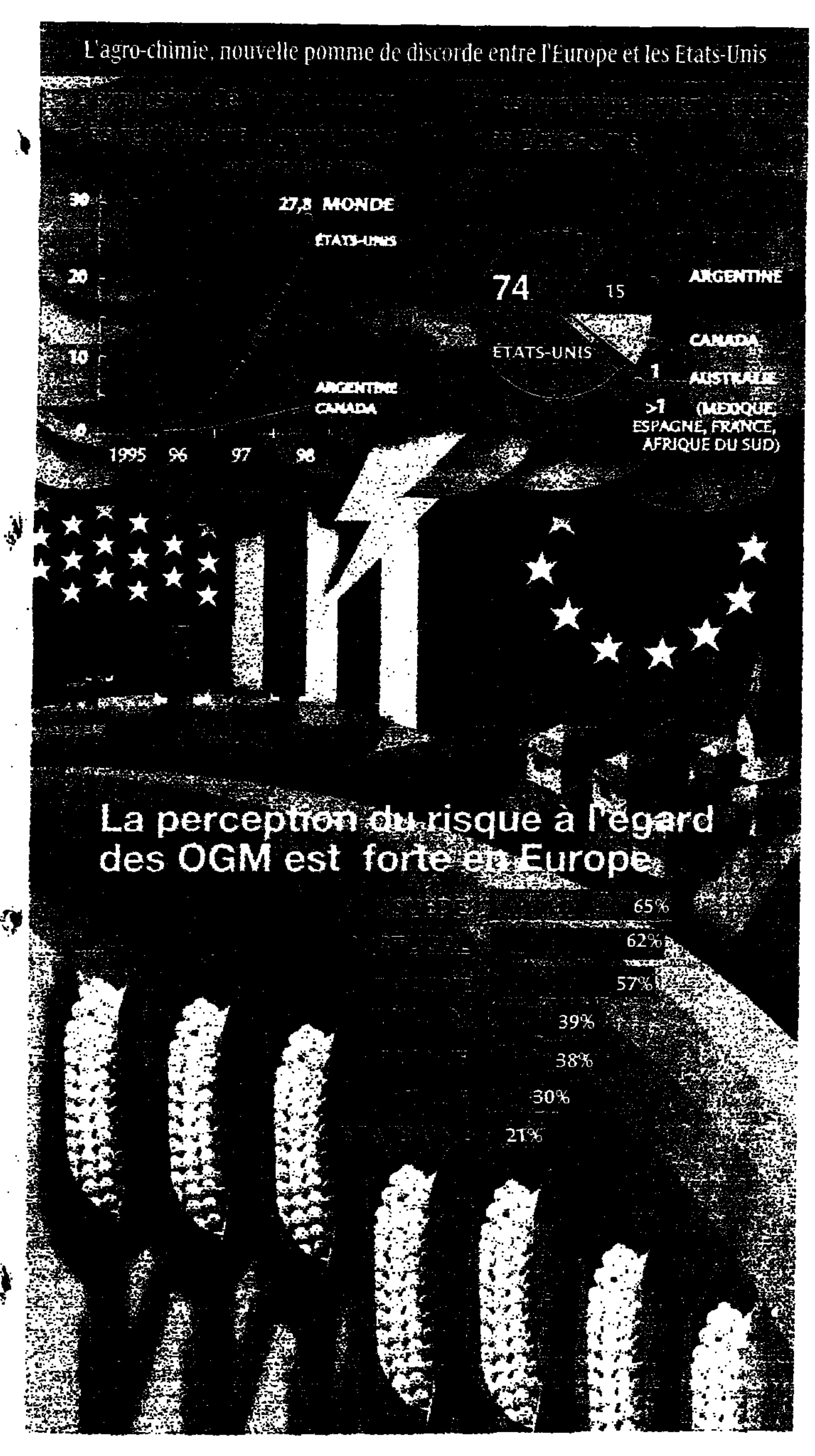
Le Monde ÉCONOMIE



LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 20 AVRIL 1999

Commerce et santé, un couple à risques



Un nouveau front s'est ouvert dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe qui, au-delà des intérêts marchands classiques, met en cause la sécurité alimentaire et la modification génétique du vivant. Après l'affaire de la banane, qui vient de se solder par la défaite des Européens, désavoués par l'Organisation mondiale du commerce, le différend sur le bœuf aux hormones américain, interdit de commercialisation sur le Vieux Continent depuis 1989 et qui entre dans cette catégorie d'un nouveau type de conflits, est sur le point de connaître un dénouement. D'ici au 13 mai, l'Union européenne, condamnée l'an dernier par cette même OMC, sera fixée sur les mesures de rétorsion que lui réserve le gouvernement américain.

De plus en plus, la mondialisation des échanges de marchandises s'accompagne d'une mondialisation des risques. Echaudés par l'affaire de la vache folle, les consommateurs européens veulent savoir ce qu'ils mangent. De même, la fronde suscitée par le recours aux organismes génétiquement modifiés (OGM), tels que le maïs ou le soja, met aux prises consommateurs, scientifiques et représentants de ce qu'on appelle déjà le complexe génético-industriel. Elle oblige la grande distribution européenne à réagir. Et constitue une nouvelle illustration des questions – économiques et politiques – que soulève le productivisme agricole.

Ces nouveaux enjeux commerciaux sont considérables. Outre-Atlantique, le département de l'agriculture a identifié quelque 300 cas où les réglementations nationales nuiraient aux exportations américaines. Il en chiffre l'impact à 5 milliards de dollars par an. A la fin janvier, sur 167 plaintes enregistrées par l'OMC, 26 (contre 22 pour l'agriculture) s'appuient sur des considérations sanitaires, phytosanitaires et techniques.

Les prochaines négociations sur le commerce multilatéral prévues pour la fin de l'année ne manqueront pas d'aborder ces questions. *« Naviguer entre les aspirations légitimes des consommateurs et la loyauté du commerce n'est pas chose facile*, explique Wayne Jones, de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries à l'OCDE. *Mais ne pas répondre aux préoccupations du public conduirait à une érosion du soutien au processus de libéralisation des échanges. »*

Chaque pays a sa propre perception du risque. La confiance des Français pour les fromages au lait cru résiste, en dépit des cas de listériose. Allemands et Autrichiens redoutent particulièrement les OGM tandis que les Américains les acceptent sans grands états d'âme.

Le bœuf aux hormones et les OGM constituent des enjeux économiques considérables

La BST (somatotropine bovine), une hormone produite à partir de bactéries génétiquement modifiées qui, injectée aux vaches, augmente leur production de lait, est autorisée aux Etats-Unis mais fait l'objet d'un moratoire en Europe.

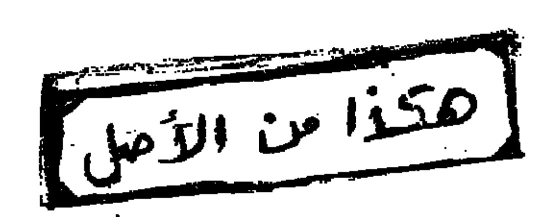
Certes, l'accord sanitaire et phytosanitaire de l'OMC reconnaît aux Etats le droit de mettre en place des normes plus restrictives que d'autres pays membres mais elles doivent reposer sur des preuves scientifiques. C'est ainsi que d'éventuels risques sanitaires n'ont pu être établis pour la viande aux hormones.

La maîtrise du risque à court terme n'empêche pas l'existence de risques ou d'incertitudes à plus longue échéance. A chaque introduction d'un nouvel organisme génétiquement modifié, *« on joue à la roulette russe écologique »*, considère l'économiste américain Jeremy Rifkin. Aux Etats-Unis, premier producteur mondial d'OGM, les multinationales assurent que ces progrès génétiques pourraient permettre de nourrir l'humanité, mais ce sont les mêmes qui concoctent un nouveau procédé biotechnologique, surnommé Terminator, dont l'application empêcherait les agriculteurs d'exploiter leurs semences d'une année sur l'autre.

Le minimum serait finalement de laisser le choix au consommateur, à travers l'étiquetage des produits. Mais les gouvernements n'arrivent pas à se mettre d'accord. A quoi bon signaler la présence d'hormones ou indiquer qu'une céréale est génétiquement modifiée si l'on n'est même pas assuré que l'embargo sera levé, estiment les Américains. D'autant qu'il n'existe pas, aux Etats-Unis, d'obligation d'étiquetage de ces produits certifiés sains pour la santé par la puissante agence du médicament. Le temps est sans doute venu d'opposer un nouveau *« principe de précaution »* aux intérêts marchands de la bio-industrie.

Martine Laronche

Lire la suite du dossier pages II et III



هكذا من الأصل

ALIMENTATION

Questions-réponses

1 Quels sont l'importance et les principaux acteurs du marché des OGM ?

Les revenus tirés des organismes génétiquement modifiés (OGM) proviennent de la vente de semences ou des redevances d'utilisation de la biotechnologie. Le chiffre d'affaires mondial de ce secteur est passé de 75 millions de dollars en 1995 à 1,5 milliard de dollars en 1998 (chiffre estimé). Le premier opérateur est l'américain Monsanto, dont le chiffre d'affaires mondial était, en 1998, de 8,6 milliards de dollars, dont 3,3 milliards dans les activités agricoles. Le suisse Novartis a réalisé, en 1998, un chiffre d'affaires équivalant à 21,42 milliards de dollars, dont 5,6 milliards dans le secteur agricole, y compris 195 millions de dollars pour les OGM. L'américain DuPont de Nemours affiche un chiffre d'affaires global de 24,8 milliards de dollars en 1998 (hors activités pétrolières), dont 3,2 milliards de dollars dans le secteur agricole. Son activité en OGM est négligable, mais la multinationale achève le rachat de l'américain Pioneer, un des principaux producteurs d'OGM.

Le français Rhône-Poulenc et l'Allemand Hoechst vont fusionner pour former Avantis ; le chiffre d'affaires du groupe atteindra plus de 20 milliards de dollars, dont environ 4,5 milliards de dollars en 1997 dans le secteur agricole. Rhône-Poulenc Agro a vendu aux Etats-Unis pour 20 millions de dollars de coton OGM. Agrevo, filiale agricole de Hoechst, annonce environ 48 millions de dollars en OGM. Le groupe anglais Zeneca réalise 9,8 milliards de dollars, dont quelque 3 milliards dans le secteur agricole. Ses ventes en OGM sont négligeables.

2 Quelle réglementation s'applique aux OGM ?

Tandis que les produits transgéniques suivent, aux Etats-Unis, la procédure appliquée à tous les produits agricoles avant commercialisation, l'Union européenne leur impose une procédure spécifique. Elle requiert, de surcroît, l'étiquetage, afin d'informer le consommateur sur le contenu en OGM des produits qu'il achète. Par ailleurs, la conférence de Carthagène a échoué en février à fixer des règles internationales sur la circulation de ces produits.

Dans les pays de l'Union européenne, la mise sur le marché des OGM est réglée par la directive 90/220 publiée en 1990. L'industriel demandeur présente à un Etat membre un dossier sur le produit concerné. S'il est jugé satisfaisant, il est adressé à la Commission européenne. Après consultation des autres Etats, celle-ci examine le dossier et l'agrée éventuellement. C'est alors à l'Etat d'où est partie la demande de délivrer l'autorisation, valable pour tous les Etats membres. Cette directive, compliquée et contestée, est en cours de réécriture. En France, les semences transgéniques doivent, de plus, suivre une procédure parallèle d'inscription au catalogue des espèces de plantes cultivées.

Par ailleurs, le règlement européen 258/97, dit *Novel Foods*, adopté en janvier 1997, pose le principe de l'étiquetage des produits contenant des OGM. Les modalités de son application restent en discussion.

3 Qui a peur des fromages au lait cru ?

Les fromages au lait cru illustrent bien les différences de perception du risque sanitaire selon les pays. Très appréciés sur le territoire français ou italien, ils sont interdits d'importation aux Etats-Unis, à l'exception de certains d'entre eux, dont la durée d'affinage dépasse soixante jours. Ce type de fromages peut, davantage que ceux à base de lait pasteurisé, développer des germes pathogènes, au premier rang desquels les listeria.

Il existe, depuis 1992, une harmonisation européenne sur la réglementation sanitaire concernant ce type de fromages, ce qui n'est pas le cas au niveau des normes internationales régies par le *Codex alimentarius*. Les Etats-Unis ont tenté d'imposer la pasteurisation du lait, mais un compromis s'est dessiné en octobre 1997, qui autoriserait des mesures sanitaires autres que cette technique. Sauf surprise, ce compromis pourrait être entériné fin juin, lors de la prochaine réunion du *Codex alimentarius*, à Rome.

4 L'irradiation des produits alimentaires est-elle autorisée ?

L'Agence internationale pour l'énergie atomique et l'Organisation mondiale de la santé ont, depuis 1980, conclu à l'absence de risques toxicologiques des aliments irradiés (ou ionisés). Mais, sur cette question, les pratiques diffèrent. Au total, trente-sept pays ont approuvé quarante produits susceptibles d'être ionisés. Cette technique, susceptible de retarder la germination ou le pourrissement des aliments, est assez largement utilisée aux Etats-Unis. En France, elle est interdite, sauf pour certains produits qui sont examinés au cas par cas et figurent sur une « liste positive ».

En Europe, où certains pays autorisent l'ionisation et d'autres non, les pratiques seront harmonisées dans les années qui viennent, comme le prévoit la directive du 22 février 1999. La Commission devra proposer, au plus tard le 31 décembre 2000, une « liste positive ».

Les Etats-Unis et l'Europe s'affrontent sur le commerce des produits transgéniques

Priorités écologiques et crise de la « vache folle » expliquent les différences de vue sur l'agriculture bio-industrielle

Le succès que rencontrent les organismes génétiquement modifiés (OGM) auprès des agriculteurs américains n'en rend que plus saisissant leur échec en Europe, où les cultures transgéniques se comptent, à peine, en milliers d'hectares plutôt qu'en millions. Hors l'Amérique du Nord, seule l'Argentine les a réellement adoptés avec quatre millions d'hectares cultivés. La bataille économique transgénique se livre donc, d'abord, sur le front géographique : ses défenseurs doivent absolument convaincre les Européens de changer leur fusil d'épaule, faute de quoi les marchés d'exportation seront bloqués.

C'est pourquoi les Etats-Unis ont adopté une position extrêmement dure, en février, à Carthagène lors de la discussion sur une éventuelle réglementation internationale du commerce des produits transgéniques (*Le Monde* du 26 février 1999). Le protocole envisagé n'a pu être adopté, Washington jouant *de facto* le renvoi du problème à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les Etats-Unis affirment que les OGM ne se différencient pas substantiellement des produits agricoles qu'ils remplacent, et qu'il n'y a donc pas lieu de leur appliquer un traitement particulier.

Mais le but des firmes promouvant les OGM n'est pas que de conquérir le marché agricole qui, entre produits phytosanitaires et semences, pèse quelque 35 milliards de dollars (32,2 milliards d'euros). La stratégie est plus ambitieuse, et vise à pénétrer l'industrie de la transformation agroalimentaire, en proposant des modifications transgéniques de la matière agricole (par exemple teneur en matière sèche ou viscosité de la pâte) pour améliorer le processus de production. Un deuxième objectif est de s'élargir au marché pharmaceutique, qui représente près de 250 milliards de dollars (232 milliards d'euros), soit directement, soit en proposant des *« alicaments »* – aliments modifiés de façon à présenter des qualités médicamenteuses.

LE MODÈLE MONSANTO

La firme qui applique cette stratégie de la manière la plus cohérente est, sans doute, Monsanto, entreprise chimique américaine qui a choisi dès la fin des années 70 de se réorienter vers les sciences du vivant, *« en changeant totalement sa base technologique »*, selon l'analyse de Pierre-Benoît Joly, économiste à l'Institut national de recherche agronomique (INRA). Monsanto, dessinant un modèle suivi à des degrés divers par ses concurrents (DuPont, Aventis, Novartis), s'est progressivement allégée de sa chimie lourde, a investi dans une recherche biotechnologique active, et a commencé à absorber des firmes semencières – pour influer sur la demande agricole – et à développer ausssi sa branche pharmaceutique.

Le paramètre que n'avait pas intégré cette stratégie est la réticence des pays européens à développer cette agriculture bio-industrielle, alors même que les préoccupations écologiques et la crise de la « vache folle » suscitent le besoin d'une qualité alimentaire moins artificielle. Avec une surprenante rapidité, un mouvement anti-OGM a pris son essor depuis 1996, particulièrement en France et au Royaume-Uni, plaçant le consommateur en position d'arbitre. De manière très originale, la grande distribution a pris ses distances avec l'industrie des OGM, refusant, pour l'essentiel, de distribuer des produits transgéniques qui ne se signaleraient pas comme tels. En mars, sept poids lourds de la distribution européenne, parmi lesquels Sainsbury's et Marks & Spencers (Royaume-Uni), Carrefour (France) ainsi que Migros (Suisse), annonçaient une préoccupation commune de séparer les produits contenant des OGM des autres.

Cette réaction conduit industriels et milieux financiers à la prudence. D'autant que le champion des OGM, Monsanto, a échoué à se rapprocher d'American Home Products puis de DuPont de Nemours, affichant une perte de 250 millions de dollars, soit 232 milliards d'euros (en 1998) et que sa dette à long terme, à 6,2 milliards, représente 70 % de son chiffre d'affaires de 8,6 milliards (7,98 milliards d'euros). Globalement, les valeurs de biotechnologie ont perdu de leur attrait, l'indice Nasdaq Biotech de Wall Street passant d'un indice situé entre 80 et 100 en 1996 à une fourchette de 60 à 70 en 1998.

TERRAIN POLITIQUE

Au total, l'issue de la bataille économique des OGM reste très incertaine. L'action se portera dans les prochains mois sur un terrain essentiellement politique. D'abord en Europe : l'Union assouplira-t-elle sa position, entre un Parlement très proche des citoyens et une Commission plutôt favorable au développement des produits transgéniques ? Puis sur le plan international : le commerce des OGM doit-il être libre sous la surveillance de l'OMC ou les risques potentiels en matière de santé et de biodiversité requièrent-ils une convention entre nations définissant des règles de prudence particulières ?

Hervé Kempf

Un marché en pleine expansion

En termes strictement économiques, l'ampleur du débat auquel donnent lieu les organismes génétiquement modifiés (OGM) pourrait sembler disproportionné : d'après l'ISAAA (International Service For The Acquisition Of Agribiotech Applications), les OGM agricoles ne génèrent qu'un chiffre d'affaires assez faible, situé entre 1,3 et 1,5 milliard de dollars en 1998. Il y a cependant une progression très forte par rapport aux 75 millions de dollars de 1995 et 670 millions de dollars de 1997. De plus, les cultures transgéniques (28 millions d'hectares dans le monde en 1998) se concentrent, à 74 %, aux Etats-Unis, où elles représentent près de 20 % de la surface agricole plantée en maïs et près de 40 % de celle en soja. Les cultures transgéniques se répartissent entre le soja pour 52 %, le maïs pour 30 %, le coton pour 9 %, la canola (céréale servant de base à la fabrication d'oléagineux) pour 9 % et la pomme de terre pour moins de 1 %.

La BST, un produit indésirable en Europe

Montesanto, la firme américaine, devra encore attendre avant que les vaches européennes puissent être traitées à la BST (somatotropine bovine), une hormone produite par des bactéries génétiquement modifiées qui permet un accroissement de la production laitière pouvant aller jusqu'à 15 %. Selon toute vraisemblance, les Quinze vont prolonger le moratoire interdisant son utilisation. Etablie pour une durée de cinq ans, l'interdiction expirait à la fin de l'année. Mais elle devrait être reconduite sur la base d'un rapport scientifique faisant état d'effets nocifs de la BST sur les animaux traités. Un autre rapport sur la santé humaine s'interroge sur d'éventuels effets cancérigènes. Sans apporter de preuves.

Commercialisée par Monsanto aux Etats-Unis sous l'appellation Prosilac, la BST est utilisée par environ 13 000 éleveurs américains et concerne 30 % des vaches laitières du pays. Autorisée par l'agence américaine du médicament (FDA) à la fin de 1993, elle est officiellement considérée, dans ce pays, sans danger tant pour la santé animale qu'humaine. L'étude adoptée, en mars, par la Commission et portant sur le bien-être et la santé animale ne partage pas ces assurances. Les vaches traitées à la BST ont, entre autres, des risques accrus de contracter des mammites (inflammation des mamelles), de souffrir de boiteries, d'avoir des cycles de reproduction perturbés. Le comité scientifique estime par conséquent que les vaches laitières ne devraient pas être traitées avec cette hormone.

Du côté de la santé humaine, la BST pourrait entraîner l'augmentation, dans le lait des vaches, du taux d'une sustance hormonale l'IGF1 (*insuline-like growth factor*) aux effets controversés. Naturellement présente chez l'être humain, cette hormone verrait son taux augmenter en cas de cancer du sein et de la prostate sans qu'on en sache plus. Mais faute d'une quelconque preuve, le comité scientifique souligne la nécessité de mener des études complémentaires.

Face à ces affirmations, Monsanto conteste fermement tout effet négatif de la BST pour la santé humaine et rappelle qu'aucune étude n'a montré de lien entre l'injection de cette substance et une quelconque augmentation de l'IGF1. En revanche, la firme ne nie pas certains risques concernant la santé animale (mammites, chute de fertilité et boiteries), mais considère qu'ils sont évités par une gestion appropriée des éleveurs. La prévention de ces risques ne pose pas de problème pour la vaste majorité des fermiers américains, assure la multinationale en faisant référence à un contrôle effectué sur le terrain par la FDA.

En janvier, le gouvernement canadien a interdit, lui aussi, l'utilisation de cette hormone, faisant notamment mention des risques de stérilité et d'infection mammaire. Prochainement, une nouvelle bataille devrait se jouer au niveau du *Codex alimentarius*. Cette organisation, sous tutelle de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est chargée d'édicter des règles sanitaires communes pour les produits échangés à travers le monde.

Le cas de la BST, qui ne fait toujours pas l'objet de règles internationales, devrait être examiné fin juin. Si elle entrait dans la liste des produits inscrits au *Codex*, les positions européennes risqueraient d'être plus difficiles à tenir. Or, d'un point de vue économique, l'arrivée en Europe d'une substance qui vise à augmenter une production de lait limitée par des quotas peut sembler paradoxale.

Martine Laronche

Le bœuf aux hormones empoisonne les relations internationales

Le principe de précaution commence toutefois à se frayer une voie à l'Organisation mondiale du commerce

GENÈVE
de notre correspondant

Au lendemain de la condamnation, le 7 avril, de l'Union européenne dans le conflit de la banane, une nouvelle échéance met à l'épreuve les relations déjà tendues de Washington et de Bruxelles devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : le 13 mai est la date limite pour que Bruxelles lève l'embargo sur la viande traitée aux hormones.

Ce conflit est exemplaire non seulement par ses enjeux économiques, mais également par les implications sanitaires qui le soustendent. En 1989, l'Union européenne avait invoqué des motifs de santé publique pour décréter l'embargo sur la viande aux hormones. Les Etats-Unis avaient porté l'affaire devant l'organe de règlement des différends de l'OMC. Dans un jugement rendu le 13 mars 1998, la commission d'arbitrage avait condamné l'Union à lever l'embargo, faute de pouvoir scientifiquement le justifier. Bruxelles s'était vu accorder un délai jusqu'au 13 mai 1999, à moins d'apporter entre-temps des preuves indiscutables de la nocivité de la viande aux hormones.

TROIS OPTIONS

Depuis ce verdict, l'Union européenne a commandé une dizaine d'études scientifiques pour analyser le risque potentiel des résidus d'hormones dans la viande. Dans la mesure où les résultats ne seront pas disponibles avant la fin de l'année, la Commission européenne a avancé trois options pour la date butoir du 13 mai. La première consisterait à maintenir temporairement l'embargo jusqu'à l'obtention des résultats définitifs, tout en offrant des compensations commerciales aux Etats-Unis et au Canada. La deuxième serait d'autoriser les importations de viande aux hormones, mais avec un label spécifique. La troisième possibilité viserait à modifier partiellement l'embargo en se référant à un article sanitaire et phytosanitaire de l'OMC, justifiant provisoirement une telle dérogation en cas de risque pour la santé.

MESURES DE RÉTORSION

Selon des contacts préliminaires avec les plaignants, la première option aurait l'avantage d'être la moins conflictuelle. En attendant, les Etats-Unis ont déjà annoncé d'éventuelles mesures de rétorsion avec la publication d'une liste de produits européens portant sur 900 millions de dollars qui pourrait être réduite à 300 millions de dollars, ce qui correspondrait au préjudice commercial subi annuellement par les producteurs américains de viande. Le Danemark serait le plus touché, suivi par la France, avec des droits de douane de 100 % frappant des denrées alimentaires de prestige.

Signe des temps, l'OMC se voit de plus en plus sollicitée pour trancher des divergences d'intérêts liées à la santé ou à l'environnement. Le bœuf aux hormones en est un exemple, comme la plainte déposée en octobre 1998 par le Canada contre la France, devenue le huitième pays de l'Union européenne à interdire l'amiante et ses dérivés. Concilier les exigences de santé publique et les obligations découlant de la libéralisation du commerce relève parfois de la quadrature du cercle. En principe, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) devraient servir de référence ultime, mais l'OMC ne saurait complètement ignorer les éventuelles incidences de certains intérêts commerciaux sur la santé, pas plus que la protection et la liberté du consommateur.

JALONS

Sans doute le principe de précaution n'en est-il encore qu'à ses premiers pas à l'OMC, mais il commence à se frayer une voie dans les esprits et la jurisprudence. Alors qu'il était quasiment absent des préoccupations premières du GATT, les accords de Marrakech qui ont donné naissance à l'OMC en 1995 en ont posé les jalons à travers l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires. En tout cas, une prise de conscience se dessine peu à peu, à mesure que l'OMC affirme une plus grande exigence de transparence.

Jean-Claude Buhrer

Bibliographie

- **Le Siècle biotech : le commerce des gènes dans le meilleur des mondes**, de Jeremy Rifkin. La Découverte, 1998, 347 p., 145 F, 22,10 €.
- **Du poisson dans les fraises, notre alimentation manipulée**, d'Arnaud Apoteker. La Découverte, 1999, 230 p., 120 F, 18,29 €.
- **Rapport de l'OCDE sur la réforme de la réglementation**, volume I : Etudes sectorielles. OCDE, 1997, 375 p., 240 F, 36,58 €.
- **Le Protectionnisme, analyse économique**, d'Antoine Bouët. Vuibert, 1998, 299 p., 210 F, 32,01 €.
- **Le Commerce international**, de Michel Rainelli. La Découverte, 1998, 128 p., 49 F, 7,47 €.
- **Les procédures de règlement des différends de l'OMC, recueil de textes juridiques**. OMC, 1995, 122 p., 123 F, 18,75 €.
- **Institutions et politiques commerciales internationales**, de Dominique Pantz. Armand Colin, 1998, 223 p., 120 F, 18,29 €.

Jeremy Rifkin, auteur du *Siècle biotech* (La Découverte)

« Je crois à la loi du marché, mais elle ne suffit pas »

WASHINGTON
de notre correspondant

« La guerre du bœuf aux hormones fait rage entre les Etats-Unis et l'Union européenne. S'agit-il uniquement de protectionnisme des Quinze, comme l'affirme Washington ?

– L'Europe a un bon dossier. Je pense qu'il s'agit plus d'un problème culturel que d'une guerre commerciale. Chez les Européens, en particulier les Français et les Italiens, l'alimentation n'est pas une fonction séparée. Elle fait partie d'un ensemble culturel national. Je suis favorable à un boycottage du bœuf aux hormones.

» La crise de la "vache folle" est grave, mais ce n'est rien par rapport à ce qui nous attend avec le développement des organismes génétiquement modifiés (OGM). Il ne s'agit pas là d'un accident mais d'un effort délibéré pour changer l'approche de l'industrie agroalimentaire dans le monde. Même si la plupart de ces OGM devaient être sans danger, les conséquences des autres risquent d'être catastrophiques à long terme.

– La biotech représente-t-elle une menace ?

– Les groupes Monsanto et Novartis veulent imposer en France la production et la consommation d'OGM. Or il s'agit de l'expérimentation la plus radicale et la plus imprévisible de toute l'histoire de l'agriculture. Monsanto affirme que les croisements d'espèces ont toujours existé et qu'il s'agit seulement d'être plus précis. C'est faux. Les croisements traditionnels concernaient des animaux ou des plantes de la même espèce – comme le cheval et l'âne –, mais pas l'âne et le pommier. Un exemple : des gènes de hamsters de Chine ont été insérés dans le génome de plants de tabac pour augmenter leur production de stérol.

» Cette ingénierie génétique s'applique désormais à la vie elle-même. Avec l'ADN, on peut copier, modifier, démonter et remonter des matériaux humains pour leur donner de nouvelles utilisations. Mais la vie n'est pas comme ça, elle est extrêmement complexe et composée d'espèces interconnectées. Utiliser la logique technologique pour transformer les modes de vie est potentiellement dangereux...

– ... Pour l'environnement, par exemple ?

– Quand vous introduisez dans l'environnement des organismes exotiques, la plupart d'entre eux s'adaptent, d'autres dégénèrent en mauvaises herbes. Que va-t-il se passer si on plante une semence génétiquement modifiée, résistante aux pesticides ou aux insectes ? Monsanto affirme que ses OGM permettront de réduire la consommation de pesticides. C'est absurde : comment les croire, alors qu'ils en produisent ?

» Cultiver en laboratoire n'est pas la même chose qu'en pleine nature : rien n'empêche les gènes de s'envoler pendant la pollinisation. Si une plante résistante aux insecticides passe dans le champ voisin, y rencontre une parente sauvage, lui implante sa résistance, elle peut se répandre comme le chiendent dans toute la région. Qui sera légalement responsable ? Les assureurs ne garantissent pas les fabricants d'OGM contre les risques à long terme. Le gouvernement américain a beau affirmer que ces OGM sont sans danger, aucune science ne permet encore de contrôler les risques de ce genre.

– Les éleveurs américains utilisent, pour accroître la production de lait, une hormone de croissance, la somatropine bovine (BST), accusée de nuire à la santé des vaches et des consommateurs. Le Canada vient de l'interdire. Le moratoire de cinq ans décrété par l'UE expire fin 1999. Faut-il le reconduire ?

– J'ai dirigé la campagne contre la BST en 1992. C'était très important, car elle est le symbole des dangers de la biotech. Je suis heureux que les Européens y soient opposés. Aux Etats-Unis, son utilisation est protégée par la collusion entre la Maison Blanche, le Congrès et l'« agro-business ». Il ne faut pas oublier que l'agrochimie représente un marché de 29 milliards de dollars (26,68 milliards d'euros), dont 81 % sont contrôlés par dix sociétés et que celui des semences est de 15 milliards de dollars (13,8 milliards d'euros).

– Vous semblez bien pessimiste. Tout est-il mauvais dans la biotech ?

Il y a deux approches, la dure, qui considère toute plante comme isolée et qui veut faire de chacune une sorte de guerrier bien armé pour lutter contre l'environnement et produire au maximum. Il y a aussi l'approche douce, plus sophistiquée, qui suit la loi du marché, mais pour développer une agriculture organique. Elle utilise la même science sans négliger les connaissances des générations précédentes. Pas d'ingénierie mais un partenariat avec la nature.

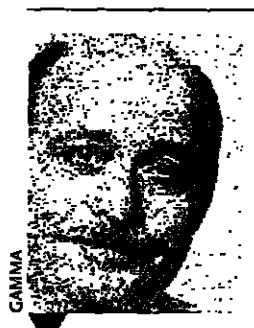
– Cette révolution de la nature, cette seconde genèse dont vous parlez, ne pose-t-elle pas des questions qui dépassent l'économie et la science pour toucher au débat fondamental sur la vie ?

– La manière dont nous approchons les autres créatures reflète celle dont nous voyons notre propre espèce. Si nous sommes prêts à transformer plantes et animaux en objets d'expérimentation dans un but purement mercantile, pourquoi ne le ferions-nous pas avec les êtres humains ? Mais ne nous y trompons pas : cette science est exaltante et peut être très bénéfique. Mais elle est aussi répulsive et considérée comme moralement erronée.

– Les Américains sont-ils, dans ce domaine, proches des Européens ?

– Les sensibilités sont différentes, comme sur la question des mères porteuses ou du clonage humain. Aux Etats-Unis, la location d'utérus est autorisée dans la plupart des Etats. Le projet de loi contre le clonage humain n'a pas été voté, faute de soutien au Congrès et en raison de l'intérêt commercial qu'il suscitait alors qu'il est interdit en Europe. Le marché est ici l'arbitre ultime. Je crois à la loi du marché, mais elle ne suffit pas : il y a aussi la culture, la société, la politique. J'espère que les Européens, pour qui le souvenir de l'Holocauste est encore proche, deviendront la référence morale du siècle prochain. »

Propos recueillis par Patrice de Beer


GAMMA

Jeremy Rifkin
● Fondateur et président de la Fondation sur les courants économiques, à Washington, Jeremy Rifkin est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'impact des mutations technologiques sur l'économie, la société et l'environnement dont *La Fin du travail* (La Découverte, 1996).
● Il est diplômé en économie de la Wharton School of Finance and Commerce de l'université de Pennsylvanie et mène un travail constant pour influencer les politiques publiques aux Etats-Unis.

CHRONIQUE

Par Erik Izraelewicz

Le Kosovo et l'euro

« The Atlantic century » : l'Atlantique restera encore, au XXI[e] siècle, l'océan autour duquel s'organiseront les principales puissances économiques du monde : contrairement à ce que l'on avait cru, le Pacifique ne viendra pas le menacer. Mais si les Etats-Unis d'Amérique et les pays d'Europe partagent et partageront encore dans l'avenir un grand nombre de valeurs en commun, un profond fossé continue et continuera à subsister entre les deux rives du vaste océan. L'idée, en particulier, que l'Europe, réunifiée, puisse prétendre jouer, au bénéfice de l'ensemble de la communauté mondiale, un rôle de « contrepoids » face à la toute-puissance des Etats-Unis reste insupportable à une partie de l'Amérique.

Ainsi résumés, les travaux du colloque organisé à Chantilly du 9 au 11 avril par l'IFRI (Institut français des relations internationales) et l'AEI (American Enterprise Institute) dans le cadre du « *New Atlantic Initiative* » se sont, en fait, focalisés autour de deux grands thèmes : le Kosovo et l'euro, autour de deux guerres actuelles, aurait-on tendance à dire à l'issue des débats. Et sur chacun de ces sujets, les Européens ont pu constater, à leur grande surprise pour certains, qu'il y avait encore, aux Etats-Unis, un lobby puissant et très méfiant à l'égard de toute velléité de l'Europe de se constituer en véritable puissance.

Evident dans le cas du Kosovo – les débats autour du rôle de l'Europe au sein de l'OTAN en sont l'un des témoignages –, ce constat l'est moins pour l'euro. Il continue, en fait, à y avoir, aux Etats-Unis, des responsables politiques, des patrons ou des experts qui ne croient pas à l'euro... ou qui, y voyant une menace pour l'hégémonie de leur propre monnaie, le dollar, n'en veulent pas. Que ces sceptiques, voire ces opposants à la monnaie unique, se recrutent, pour l'essentiel, parmi les conservateurs du Parti républicain – l'AEI est un institut de recherche proche de ce parti – n'y change rien.

Plus que le commerce sur lequel, en dépit des guerres de la banane, du bœuf aux hormones et des organismes génétiquement modifiés, un consensus se dégageait, la monnaie a donné lieu, à Chantilly, à de vives confrontations entre Européens et Américains. Pour les premiers, presque unanimes, l'euro est d'ores et déjà un fait et l'instrument d'une autonomie retrouvée. En exacerbant la concurrence, il favorisera l'adaptation de l'Europe aux évolutions du monde.

Si l'administration Clinton et les banquiers new-yorkais ont tendance à accepter aujourd'hui ces arguments, les conservateurs américains n'y adhèrent pas encore. A Chantilly, ils ont fait part de leur doute sur ce qu'ils considèrent encore comme un projet. Membres pour nombre d'entre eux des équipes de George Bush Jr, l'un des candidats à la candidature au Parti républicain pour la prochaine présidentielle, ils considèrent encore que l'euro n'est qu'une opération politique, sans rationalité économique.

Derrière cette argumentation finalement assez classique perce une profonde opposition, politique, à toute forme d'intégration européenne. Pour cette Amérique-là, la monnaie unique est d'abord un instrument de puissance pour l'Europe. Qu'avec l'euro, celle-ci puisse prétendre par exemple imposer un système monétaire mondial plus stable ne plaît guère à une Amérique hégémonique et jalouse de sa suprématie. Que cette opposition à l'euro, outre-Atlantique, ne concerne que quelques cercles restreints et pour l'instant éloignés du pouvoir importe peu. Il faut savoir qu'elle existe. Pour le Kosovo comme pour l'euro.

Les OGM, un bien ou un mal pour les pays en développement ?

Les organismes génétiquement modifiés pourraient représenter un espoir, mais ils ne sont pas la panacée

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) peuvent-ils contribuer à réduire la sous-alimentation, qui touche actuellement 800 millions de personnes dans le monde ? Assureront-ils demain la sécurité alimentaire de la planète, peuplée, en 2025, selon les prévisions les plus basses, de 9 milliards d'habitants ? A ces deux questions, la réponse est : non. A moins que... A moins que soit modifiée l'organisation économique mondiale, à moins de promouvoir une autre distribution des ressources alimentaires, à moins que les pays en développement inventent une autre exploitation de leurs terres...

Pis : si le génie génétique constitue un indéniable atout pour l'amélioration des variétés végétales, ces avantages concernent, pour l'essentiel, les agricultures des pays industrialisés. A mesure que s'étend la culture des plantes transgéniques (elle concerne déjà plus de 30 millions d'hectares, situés pour l'essentiel aux Etats-Unis), le fossé entre le Nord et le Sud pourrait donc s'accentuer. D'autant que certaines innovations génétiques, loin de répondre aux préoccupations agronomiques du tiers-monde, pourraient rendre inutiles des produits dont il était jusqu'alors l'unique fournisseur. Ainsi l'huile laurique, traditionnellement extraite des noix de coco ou des palmiers, peut-elle désormais être produite par du colza transgénique.

Une évolution qui pourrait menacer la sécurité alimentaire de nombreux pays tributaires des recettes engendrées par l'exportation de ces substances.

En théorie, pourtant, les cultures les plus répandues dans les pays du Sud, tels le manioc ou le riz, pourraient, elles aussi, bénéficier de la transgenèse. En introduisant dans leur patrimoine héréditaire des gènes étrangers, on pourrait les rendre plus productives, plus résistantes à certaines maladies, mieux adaptées aux conditions climatiques, moins consommatrices de pesticides. Mais ces avancées impliquent que soient pris en compte les intérêts domestiques et locaux des populations concernées. Pas ceux des marchés internationaux, seuls visés par les grandes firmes agrochimiques et semencières.

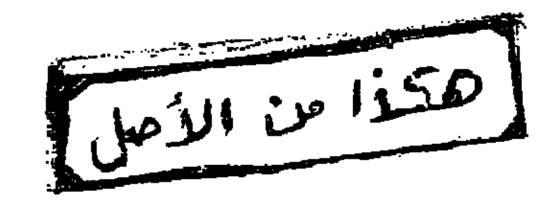
Sur quels critères économiques ces multinationales, principales détentrices du potentiel de recherche dans le domaine des OGM, feraient-elles une production adaptée aux besoins de l'Afrique subsaharienne ? « *Répondre au défi d'une alimentation suffisante pour la planète entière implique de travailler sur des variétés locales cultivées dans les pays en développement* », affirme Philippe Gay, directeur des recherches Europe-Novartis, qui précise que sa société met « *certaines technologies à la disposition de l'IRRI et du Cimmyt, instituts de recherche internationaux sur le riz et le blé* ». Le géant américain Monsanto, qui axe depuis plusieurs années ses campagnes publicitaires sur la sécurité alimentaire – censée être résolue au niveau mondial par le développement des biotechnologies végétales –, mène, avec le Mexique et quelques pays d'Afrique, des actions ponctuelles de coopération technologique pour améliorer la résistance aux virus du manioc, de la patate douce ou du piment rouge. Mais cette contribution reste très modeste au regard de son chiffre d'affaires (48 milliards de francs en 1997, 7,31 milliards d'euros).

Suprématie des pays industrialisés en matière de prise de brevets et de production de semences, priorité donnée aux produits d'exportation au détriment des cultures vivrières : le seul moyen, pour les pays en développement, d'espérer des innovations qui leur soient réellement utiles, est de posséder un secteur de recherche public assez puissant pour imposer ses choix.

Si les moyens manquent, nombre de pays relèvent la tête. Ainsi, en Inde, où l'Agricultural Research Institute développe depuis plusieurs années des variétés transgéniques, certains travaux visent à contrecarrer les perspectives les plus alarmantes évoquées par les multinationales, telle la technologie Terminator. Cette construction génétique, à laquelle s'intéressent toutes les grandes firmes semencières, présente, entre autres propriétés, celle de permettre la stérilisation des graines, et pourrait ainsi empêcher les agriculteurs d'exploiter leurs semences d'une année sur l'autre (*Le Monde* du 12 mars 1999).

« *Le risque d'un monopole des multinationales sur les plantes transgéniques existe donc. C'est aux pouvoirs publics d'y résister* », résume Anil Gupta, professeur à l'Indian Institute for Management. Et de fait, ainsi que le révèle cet expert dans un dossier consacré aux OGM par *Courrier de la planète* (juillet-août 1998), la recherche publique indienne s'oriente vers la mise au point de variétés agricoles porteuses d'un gène dont l'action serait exactement inverse de celle de la technologie Terminator. « *Toute plante, hybride ou transgénique, qui possédera ce gène pourra être réensemencée chaque année sans que les caractères de la plante mère se diluent au cours des générations. Le paysan n'achèterait donc la semence que la première année* », précise-t-il. Elle sera alors, pour les pays pauvres, la première semence transgénique de l'espoir.

Catherine Vincent



مكبرا من الأصل

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Otto Kaufmann

Les indépendants sur la sellette

Les Etats membres de l'Union européenne ont toujours compétence en matière de sécurité sociale. Malgré certains points communs au sein des législations, un certain nombre de différences persistent. Partout, la protection sociale est un droit fondamental dont les modalités d'accès, l'étendue ainsi que les individus qui en bénéficient sont déterminés par le droit national. Si, pour certaines catégories, l'assujettissement obligatoire est prévu, pour d'autres, l'assurance volontaire est la règle.

Le travail salarié donne lieu à assujettissement obligatoire ; pour le travail indépendant, c'est aussi le cas dans certains régimes particuliers. Mais, souvent, c'est l'assurance volontaire qui domine. Le travail indépendant est fourni par une personne hors contrat de travail, la rémunération perçue en contrepartie n'étant pas un salaire alors que le travail salarié suppose notamment une subordination et un salaire. Mais il existe des situations mixtes où l'assurance devient obligatoire. C'est notamment le cas pour les travailleurs à domicile, les artistes, souvent les journalistes, mais aussi les petits commerçants. Pour des catégories comme celles des VRP, les solutions nationales divergent.

Le travailleur « apparemment indépendant » est dans une situation qu'il faut souvent résoudre au cas par cas. Son assujettissement à l'assurance obligatoire n'a pas été toujours évidente, comme en France avec la loi Madelin de 1994 : pour pouvoir bénéficier du statut de salarié, il faut notamment faire la démonstration d'un lien de subordination permanent avec un donneur d'ordres. Cette loi est largement ignorée par la jurisprudence. Deux autres pays ont récemment légiféré en faveur de la prise en compte de certaines activités au titre de l'assurance obligatoire. En Autriche, certaines formes de travail tel le *télétravail*, mais aussi des relations de services assimilables au travail salarié sont soumises à assurance. De plus, les prétendus « nouveaux indépendants », ces personnes non inscrites au registre du commerce et jusqu'alors non assujetties, sont désormais obligatoirement assurées dès lors que leur revenu dépasse un certain seuil.

Une loi allemande entrée en vigueur cette année vise à clarifier la situation des travailleurs indépendants mais assimilés à des salariés du fait des particularités de leur activité, et de ceux qui sont « apparemment » indépendants. Son objectif et son champ d'application sont doubles. D'une part, elle déclenche une augmentation du nombre de cotisants obligatoires qui permet l'amélioration de la situation financière et l'arrêt de l'érosion de la branche assurance vieillesse et invalidité. Seulement, bon nombre de personnes concernées souhaitent garder l'intégrité de leur statut d'indépendant et s'opposent à l'assurance obligatoire.

Il s'agit aussi de consolider le principe d'assurance obligatoire pour les travailleurs apparemment indépendants et de clarifier les conditions de leur assujettissement. Mais pour bien atteindre ces deux objectifs, le législateur aurait dû mieux cerner la notion de travail « apparemment » indépendant. La loi détermine quatre critères. Ne sont plus considérés comme indépendants les travailleurs en activité qui, dans l'exercice de leur travail, n'emploient pas d'autres personnes que des membres de leur famille ; ceux qui travaillent essentiellement et de façon constante pour un seul donneur d'ordres ; ceux qui remplissent les conditions typiques au travail salarié et sont notamment soumis aux directives du donneur d'ordres et inclus dans l'organisation de travail de ce dernier ; enfin, ceux dont l'offre n'a pas de traduction commerciale concrète sur le marché. Dès lors que deux critères sur les quatre prévus sont remplis, il est conclu au travail « apparemment » indépendant, donc à un statut de salarié.

Les conséquences de l'application de cette loi sont surprenantes. Si un travailleur emploie d'autres personnes, il est présumé « apparemment » indépendant s'il s'agit de membres de sa famille, tandis que quelqu'un employant une personne sans lien de parenté peut se prévaloir du statut d'indépendant. En Allemagne, 44 % des indépendants n'ont pas de salariés. Le critère d'unicité de donneur d'ordres est lui aussi surprenant parce qu'il ignore les solutions jurisprudentielles anciennes et ne tient pas compte de la pratique bien établie. Enfin, l'obligation d'une traduction commerciale de l'offre de l'indépendant sur le marché est peu compatible avec la réalité, car cette présence peut prendre des formes variées et spécifiques ; pour le travail indépendant et salarié il peut s'agir de l'offre de la force du travail, ou d'un service, ou d'une marchandise, la forme de l'offre variant en fonction de sa nature, indépendante ou non. Les exemples paraissent démontrer que le renforcement de la protection sociale des travailleurs « apparemment » indépendants, jugé nécessaire, devrait se faire de concert avec les intéressés, en tenant compte des spécificités de leur situation.

Otto Kaufmann est chercheur à l'Institut Max-Planck de droit social, (Mu*nich) et maître de conférences associé à l'Université Robert-Schuman, Stras*bourg.

Trois scénarios pour le Vieux Continent à l'horizon... 2008

Ultralibérale ou ultraréglementée ? Unifiée ou fragmentée ? Andersen Consulting propose trois visions de l'Europe du début du prochain siècle

Pour Vernon Ellis, associé responsable de la zone Europe chez Andersen Consulting, de nationalité britannique et basé à Londres, l'an 2000 est déjà du passé. Depuis un an et demi, il collationne données et enquêtes pour définir ce que sera l'Europe en 2008. Prudent, dans son étude *Europe beyond the Millenium-Making sense of tomorrow*, il envisage trois scénarios, trois visions de ce que pourrait être la situation politique et socio-économique du Vieux Continent. *« Nous n'essayons pas de dire quel est le scénario le plus probable, ou même quelle serait la meilleure option. La réalité se situera probablement quelque part au milieu. »* Ces trois tableaux invitent en tout cas à la réflexion.

PREMIER SCÉNARIO

L'Europe concurrentielle.

Le libéralisme triomphe dans une Europe réellement unifiée. *« L'Europe est un endroit où il fait bon vivre, pour ceux qui appartiennent à la nouvelle classe cosmopolite européenne, éduquée, riche et connectée. Mais les pauvres le sont de plus en plus ; ils ne manquent pas seulement d'argent mais aussi d'information, car ils ne peuvent accéder aux réseaux dont l'importance est de plus en plus grande. »*

Dans cette hypothèse, l'euro est une monnaie puissante. Tous les pays de l'Union l'ont adopté, car ils n'avaient pas le choix, s'ils voulaient continuer d'appartenir à l'Union. Les Etats membres ont intérêt à bien se tenir, et à respecter les directives communautaires. Les institutions européennes, basées à Berlin, concentrent, désormais, l'essentiel du pouvoir. Elles ne l'utilisent pas pour répartir des subventions, mais plutôt pour assurer un environnement favorable aux affaires. Les pratiques anticoncurrentielles sont bien évidemment bannies.

L'individualisme et l'esprit d'entreprise règnent en maître. Depuis 2005, les monopoles d'Etat on disparu. Deux types d'entreprises coexistent : de grandes multinationales constituées après de nombreuses fusions et acquisitions, et des petites entreprises innovantes concentrées sur des marchés de niche. L'Etat-providence est du domaine du passé, avec pour conséquence la création de nombreux fonds de pension. Leur entrée au capital de la plupart des grandes entreprises a entraîné des changements stratégiques ; les firmes naviguent à plus court terme pour satisfaire le désir de rentabilité rapide de ces nouveaux actionnaires.

« Les règlements et législations en matière d'emploi, qu'elles soient nationales ou communautaires, ont été balayées. » Conséquence : l'emploi est encore plus précaire. Les contrats à durée déterminée, les temps partiels se sont multipliés. *« Il y a quelques années, l'immigration était encouragée pour remédier aux problèmes démographiques posés par une population vieillissante. Mais cette population, très qualifiée, suscite la jalousie des catégories les plus pauvres. Les conflits sociaux vont croissant. »* Ce qui n'a pas empêché nombre d'entreprises de se déplacer, au contraire, vers l'est pour profiter de ressources et de main-d'oeuvre meilleur marché.

DEUXIÈME SCÉNARIO

L'Europe humaniste.

Le continent est très réglementé, pour assurer, en particulier, une bonne protection sociale. Les institutions de l'Union, situées aussi à Berlin dans ce deuxième scénario, sont devenues extrêmement puissantes. Mais les Etats continuent à jouer un rôle. *« Les fusions et acquisitions sont sévèrement contrôlées, non seulement pour éviter les prises de position dominante, mais aussi pour veiller aux conséquences en matière d'emploi. Nombre de ces opérations sont soumises à des évaluations d'impact social. »*

Un *« salaire européen minimum garanti »* imposé par la loi a pour but de réduire le fossé entre les riches et les pauvres. On assiste à la création d'une large classe moyenne. En contrepartie, l'Union et les pays qui la composent se serrent les coudes face à la concurrence étrangère. Les produits venant de pays n'ayant pas les mêmes exigences sociales auront du mal à pénétrer *« la forteresse Europe »*. Ce qui enclenche un cercle vicieux : les entreprises, protégées de l'extérieur, sont moins innovantes, ce qui accroît encore le besoin de protection.

Pour les entreprises, cet environnement contraignant a l'avantage de leur offrir un avenir plus prévisible, confortable. Les recrutements sont faits pour le long-terme. Ce scénario est aussi du pain bénit pour les experts, lobbyistes, stratèges et juristes en tous genres. *« On a besoin d'eux pour s'assurer que les entreprises comprennent bien la législation européenne, les possibilités en matière de subventions, et qu'elles en font le meilleur usage. »*

Les petits malins n'ont, néanmoins, pas trop de mal à contourner la « forteresse Europe ». *« L'attaque de la forteresse est devenue le nom d'un jeu pour les entreprises non européennes et leurs clients. Dégoûtés du prix élevé des produits et des faibles possibilités de choix, les consommateurs avisés surfent sur Internet pour trouver des CD bon marché, des films de Hollywwood interdits en Europe pour cause de quotas, et tout autre produit téléchargeable à l'abri du regard des douaniers. »*

TROISIÈME ET DERNIER SCÉNARIO

L'Europe éclatée.

« Nombreux sont ceux qui songent, avec émotion à cette époque du milieu des années 90, où l'on parlait d'une Europe à deux vitesses ; car maintenant, l'Europe fonctionne plutôt à vingt vitesses. » L'euro n'est plus utilisé que dans un très petit nombre de pays. La plupart ont remis en circulation leur propre monnaie, malgré le coût engendré.

Les manœuvres protectionnistes sont courantes. Les institutions européennes ont le plus grand mal à faire appliquer les directives dans les Etats membres. Il y a de plus en plus d'entraves à la circulation du travail et du capital. Les gouvernements nationaux jouent encore un rôle important ; mais des *« structures politiques multicouches »* se sont développées, avec en particulier la mise en place d'institutions régionales transfrontalières. *« Il devient très difficile pour les entreprises d'avoir de bonnes relations avec une couche gouvernementale sans offenser l'autre. Le recours à des lobbyistes professionnels s'avère de plus en plus nécessaire. »*

Ce paysage complexe incite de nombreuses entreprises à se délocaliser. Les pays d'Europe centrale et Europe de l'Est attirent les investisseurs, car les contraintes opérationnelles y sont moindres et les retours sur investissement plus prometteurs. A défaut de savoir quel scénario prévaudra, *« les entreprises doivent s'attendre et se préparer à tout »*, conseille Vernon Ellis. Du bon pain sur la planche... des consultants !

Annie Kahn

Karel Gacoms, ex-leader des Renault-Vilvorde, prône un eurosyndicalisme contestataire

Le porte-parole charismatique belge regrette l'inexistence d'un état-major syndical européen qui ne soit pas soumis à la culture allemande et scandinave

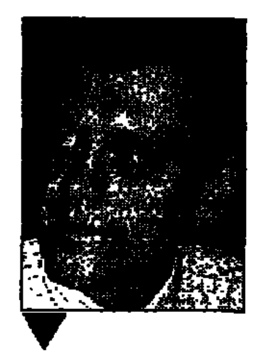
VILVORDE
de notre envoyée spéciale

L'usine est toujours là, qui s'étend sur plusieurs centaines de mètres le long de la route reliant Bruxelles à Vilvorde, dans la périphérie flamande de la capitale. *Interminable bâtiment, mais silencieux.* Renault n'a conservé que 400 emplois, aux perspectives d'avenir incertaines, sur les 3 100 que comptait l'établissement il y a deux ans.

Un faible score, peut-être, mais honorable quand même, au regard de la volonté initiale de Louis Schweitzer, le PDG de Renault, de rayer l'usine de la carte, souligne Karel Gacoms, président de la FGTB (Fédération générale de travailleurs belges) d'obédience socialiste, du Brabant flamand et secrétaire fédéral de la Centrale de l'industrie du métal de Belgique (CMB). La restructuration n'a pas provoqué *« jusqu'à présent de licenciements »*, ajoute ce syndicaliste de 44 ans, porte-parole charismatique des salariés de Renault Vilvorde pendant le conflit déclenché par l'annonce brutale, le 27 février 1997, de la fermeture de cette usine moderne et performante.

Les fermeture d'usines, Karel Gacoms en a trop vu. En un quart de siècle, la région de Vilvorde a perdu plus d'une vingtaine d'entreprises métallurgiques. Syndiqué depuis l'âge de dix-sept ans et demi, dès son premier jour en usine, *« par tradition, comme 80 % des travailleurs belges »*, Karel Gacoms a connu son *« premier grand conflit »* en 1989, en qualité de secrétaire permanent de la CMB pour le Brabant Nord. Philips voulait délocaliser à Singapour sa production de Louvain, où travaillaient 2 000 personnes. L'usine a été occupée un mois. Seuls 200 emplois ont été sauvegardés.

Avec l'affaire Renault Vilvorde, il a vécu une expérience d'un nouveau genre : c'est la première fois qu'une mobilisation syndicale européenne s'organisait pour défendre une usine. Une piste obligée, aux yeux de Karel Gacoms : *« Renault, entreprise européenne, n'avait plus besoin de produire à Vilvorde. Si nous voulions construire un rapport de force pour contraindre le PDG à revoir sa décision, il fallait mobiliser les salariés français et essayer de bloquer la production en France. »*



Karel Gacoms
● Engagé en 1975 comme magasinier, il devient, quatre ans plus tard, délégué syndical de la CMB (Centrale de l'industrie du métal de Belgique, affiliée à la FGTB), avant d'en être le secrétaire permanent pour la région du Brabant nord en 1986, puis le secrétaire fédéral en 1991.
● Depuis 1998, il préside la centrale FGTB pour la région du Brabant flamand.

Cette orientation n'a pas été un échec, dit-il, même si elle a révélé des *« faiblesses »*, tant côté belge que français, dues, en partie, à l'improvisation. *« Il n'y avait pas de stratégie précise. Chaque matin, il fallait survivre, proposer des actions. Nous n'avions pas le temps de discuter ni de rencontrer nos collègues français. Il a manqué un état-major syndical européen pour gérer le conflit ensemble. »* Une leçon à tirer pour l'avenir.

Les militants de Renault avaient la chance de déjà se connaître, grâce au comité d'entreprise européen. *« Sans cela, il n'y aurait pas eu cette solidarité »*, affirme Karel Gacoms, estimant que dans toutes les entreprises, il faut faire en sorte que *« les délégués de base se rencontrent beaucoup plus »*. Et aussi que des syndicalistes *« osent poser les problèmes. Or, beaucoup disent que l'on ne peut rien faire contre la fermeture d'une usine. Pour nous, au contraire, il était évident de la refuser. Heureusement, la majorité des syndicats français a pris la même position. »* Toutefois, reconnaît-il, *« une partie des salariés de Vilvorde et du syndicat belge CSC (chrétien) disaient, tout comme Force ouvrière, qu'il ne restait qu'à négocier un bon plan social. »*

Depuis ce conflit qui l'a placé sous les projecteurs des télévisions, Karel Gacoms est souvent invité à participer à des débats par *« des syndicats, des partis politiques et des patrons »*, que ce soit en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Italie et bientôt en Grèce. *« Les syndicats cherchent des idées d'actions face à une Europe technocratique,* constate-t-il. *Ils se rendent compte que même s'il existe des comités d'entreprise européens, il n'y a pas de solidarité, de contre-projet. »*

Karel Gacoms en a la conviction : le syndicalisme européen va se contruire, *« par nécessité »*. *« De plus en plus, des directives européennes vont intervenir, ce qui imposera la nécessité d'un contre-pouvoir syndical européen. Mais surtout, les patrons vont commencer à proposer des accords d'entreprise européens lorsqu'existera le statut d'entreprise européenne. »* Evidemment, donner plus de pouvoir aux structures syndicales européennes signifie que celles de dimension nationale en détiendront moins. *« Cela en dérange certains,* constate Karel Gacoms. *Mais le train est en marche. »*

Pour les syndicats belges, en tout cas, il n'y a pas d'autre issue que l'euro-syndicalisme. *« La Belgique est un si petit pays qu'il nous est nécessaire de militer dans des structures européennes pour exister. »* Sans bruit, *« la petite Belgique »* a déjà commencé à baliser le terrain. Une loi sur les salaires stipule que les augmentations sont basées sur la moyenne de celles pratiquées aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. *« Dès lors, ce qui se passe dans les branches de ces pays nous intéresse. »* En outre, dans la métallurgie, lors des récentes négociations en Belgique, des représentants d'IG Metall étaient présents. Et vice versa. Dans la presse, on a alors pu lire des articles évoquant une future fusion entre la CMB et le mastodonte IG Metall. *« Bien sûr, nous n'en discutons pas. Pour l'instant. »* La CMB entretient aussi des relations de longue date avec la CGT. La récente entrée de la centrale française dans la CES (Confédération des syndicats européens), que la CMB *« demande depuis trente ans »*, se réjouit Karel Gacoms. *« J'espère que la CGT va renforcer la tendance contestataire à la CES, qui aujourd'hui est dominée par les syndicats allemands et scandinaves, plus proches de la cogestion que de l'action. »*

Francine Aizicovici

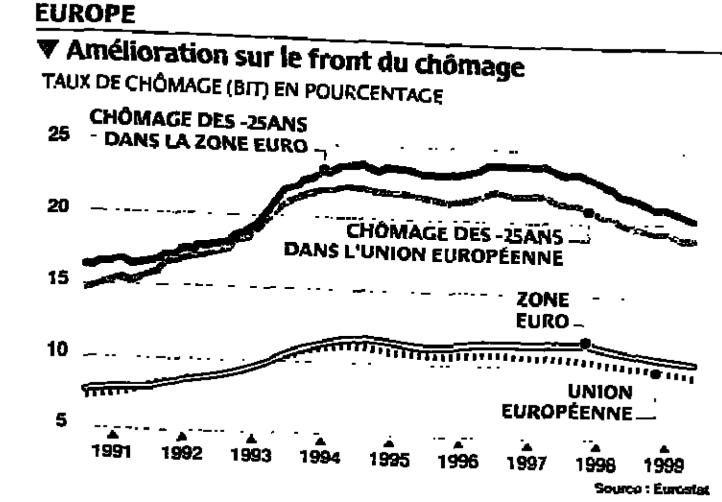
Les aléas

L

EUROPE

▼ Amélioration sur le front du chômage

TAUX DE CHÔMAGE (BIT) EN POURCENTAGE



Source : Eurostat

■ **APRÈS UNE AMÉLIORATION CONTINUE** en 1998, le taux de chômage (au sens du Bureau international du travail) de la zone euro se stabilise à 10,5 % en février 1999, soit 0,7 point de moins qu'un an auparavant.

■ **LE TAUX DE CHÔMAGE** de l'Union européenne est à un niveau inférieur (9,6 % en février) en raison des taux de chômage britannique et danois qui se situent en dessous de la moyenne communautaire.

■ **LE TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES** poursuit sa décrue tant dans la zone euro que dans l'Union européenne. Une amélioration rapide est enregistrée en Espagne (– 3,8 points en un an), alors que le pays présentait le plus fort taux de chômage des jeunes (36,6 % en février 1998). C'est désormais l'Italie qui affiche le plus mauvais score en matière de chômage des jeunes (33,6 % en janvier 1999).

FRANCE

▼ La dynamique informatique de l'euro et de l'an 2000

en pourcentage — en milliards de francs

50 / 40 / 30 / 20 / 10 / 0 — 25 / 20 / 15 / 10 / 5 / 0 — 50 / 40 / 30 / 20 / 10 / 0

1997 1998 — Entreprise ayant un budget
1997 1998 — Dépenses dans le budget informatique
1997 1998 — Montant total des dépenses

EURO . AN 2000

Source : IDC

■ **EN 1998,** selon le cabinet International Data Corporation (IDC), les entreprises ont consacré 73 milliards de francs aux seuls projets euro et an 2000, soit environ 40 % de leur budget total informatique contre 18 % en 1997.

■ **LE MARCHÉ,** à en croire la lettre mensuelle de conjoncture du Centre d'observation économique (COE) de mars 1999, devrait continuer à croître en 1999. En effet, 56 % des entreprises françaises n'ont toujours pas de budget destiné à régler le problème du passage à l'an 2000. Pour autant, la France semble se situer dans la moyenne européenne. En 1998, 40 milliards de dollars (42,8 milliards d'euros) ont été investis en France pour l'an 2000, soit autant qu'au Royaume-Uni, mais deux fois moins qu'en Allemagne.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO11	UE15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,0 (janv.)	– 6,0 (janv.)	1,6 (déc.)	– 5,2 (déc.)	3,4 (déc.)	0,3 (déc.)	– 7,7 (déc.)	– 1,9 (déc.)	0,3 (janv.)	– 0,2 (déc.)	– 0,2 (déc.)
Sur trois mois	0,3 (déc.)	– 0,6 (déc.)	0,1 (déc.)	– 0,2 (déc.)	0,4 (déc.)	0,4 (déc.)	– 0,8 (déc.)	0,2 (déc.)	– 0,5 (déc.)	– 0,3 (déc.)	– 0,2 (déc.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (janv.)	4,3 (sept. 98)	9,1 (janv.)	8,4 (janv.)	17,5 (janv.)	11,6 (janv.)	12,3 (oct. 98)	3,6 (nov. 98)	6,2 (oct. 98)	10,5 (janv.)	9,6 (janv.)
PRIX A LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,7 (janv.)	– 0,1 (juil.)	0,2 (fév.)	1,0 (fév.)	1,5 (fév.)	0,3 (fév.)	1,4 (fév.)	2,0 (fév.)	1,5 (fév.)	0,8 (fév.)	1,0 (fév.)
Sur un mois	0,2	– 0,6	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,7	0,2	0,3	0,3
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	3e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	4e trimestre 1998	4e trim. 1998	4e trim. 1998
Sur un an	4,3	– 3,0	2,6	2,2	3,6	2,8	0,9	3,3	1,1	2,5	2,2
Sur trois mois	1,5	– 0,8	0,1	2,3	0,7	0,7	– 0,3	1,2	0,1	0,2	0,2
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,5	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)**	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trimestre	3e trim.	3e trim.
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,49	0,7	– 0,19	1,13	0,21	0,72	0,91	0,74	0,23	0,39	0,36

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Sources : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

Les chiffres de l'économie française

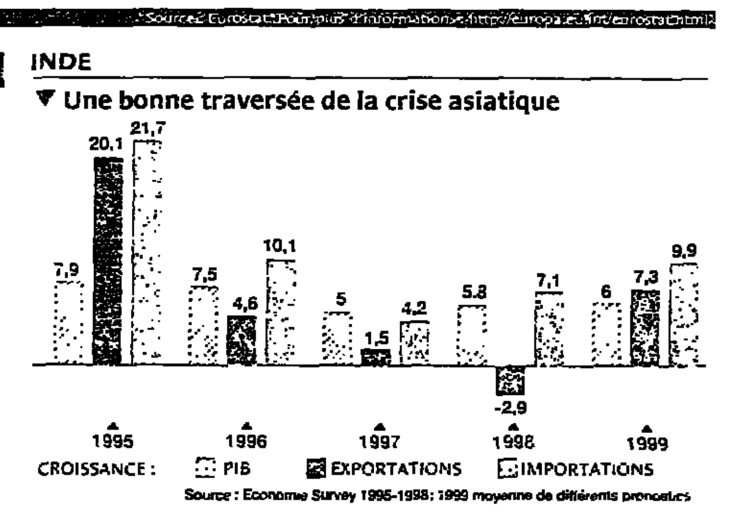
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	– 3,4 % (fév.)	– 4,6 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,2 % (3e trim. 98)	– 5,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,5 % (3e trim. 98)	2,6 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	– 0,3 % (4e trim. 98)	– 1,2 %
INVESTISSEMENT	+ 1,4 % (4e trim. 98)	– 0,4 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 9,477 MdF / + 1,4 milliard d'euros (janv.)	[illegible]
(solde cumulé sur 12 mois)	– 151,850 MdF / – 23,2 milliards d'euros (98/99)	[illegible]
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 7 (fév.)	– 21**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 22 (mars)	– 22**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	17,3 % (fév.)	– 4,6 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38,3 % (fév.)	– 0,4 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 054 900 (fév.)	– 0,87 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	383 428 (fév.)	– 9,1 %
INTÉRIM	532 098	+ 28,8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS — ** solde net douze mois auparavant

Sources : Insee, Dares, Douanes et Unedic

INDE

▼ Une bonne traversée de la crise asiatique



Source : Economic Survey 1995-1998 ; 1999 moyenne de différents pronostics

■ **LE PAYS** n'a pas oublié l'humiliante crise des paiements de 1991. Dans un contexte de compétition asiatique accrue et d'une économie intérieure toujours tributaire d'incertaines performances agricoles, le gouvernement a décidé de privilégier les équilibres extérieurs. Les pouvoirs publics s'appuient sur une utilisation accrue de la politique monétaire pour permettre une relance prudente de l'investissement et un glissement en douceur de la roupie. Le déficit budgétaire de 6,5 % du PIB serait, cette année, ramené à 4 %.

■ **LA PÉRIODE DE SORTIE DE CRISE** des paiements (1990-1994) avait connu une croissance moyenne de 5,1 %. Entre 1995 et 1999, l'Inde aura traversé le plus dur de la crise asiatique avec un taux de croissance moyen de 6,2 %. (*Nord Sud Export*, Groupe Le Monde.)

UN CHIFFRE

30 %

LA PART DE LA POPULATION ACTIVE NON DIPLÔMÉE

Vingt-quatre ans après la loi de 1971 qui a créé, en France, le dispositif de formation continue, encore 30 % des actifs, salariés ou chômeurs, possédaient, en 1995, un niveau de formation inférieur au CAP ou au niveau de troisième. Cette proportion décroît certes progressivement (elle était de 61 % en 1971 et de 39 % en 1987), mais cela tient plus à l'arrivée de générations mieux formées sur le marché du travail qu'à l'amélioration du niveau de qualification des travailleurs.

Nicole Péry, la secrétaire d'Etat, a appelé les partenaires sociaux à se saisir de la question, proposant deux objectifs : la création d'un « *droit individuel, transférable et garanti collectivement* » à la formation qualifiante ; le recours massif à la validation des acquis professionnels.

Mais la négociation semble loin de pouvoir s'engager rapidement : patronat et syndicats s'affrontent autour de la seconde loi sur les 35 heures, qui devra exclure (selon le premier) ou inclure (selon les seconds) le temps de formation dans le temps de travail. Tandis que les syndicats craignent que la discussion ne mène à un transfert du risque de déqualification sur chaque salarié, le patronat craint qu'elle ne mène à créer une nouvelle « usine à gaz » dans un dispositif déjà complexe. Surtout, les différentes institutions qui, aujourd'hui, collectent, gèrent et répartissent les financements de la formation professionnelle et de l'alternance, ou encore offrent des prestations de formation, pèsent de tout leur poids pour éviter une telle remise à plat.

Les aléas de la conjoncture pétrolière pèsent sur le Koweït

L'Etat-providence est remis en cause. Une certaine austérité et des réformes visant à limiter le déficit budgétaire sont actuellement à l'ordre du jour

La baisse sensible des prix du pétrole remet en cause le système d'Etat-providence sur lequel fonctionne l'émirat depuis son indépendance et fragilise le pacte passé entre la famille régnante, qui gère les richesses, et le reste de la population, qui en reçoit les dividendes. Si la situation est loin d'être catastrophique, une restructuration économique s'impose.

Troisième producteur arabe de pétrole avant l'invasion de son territoire par l'Irak (août 1990), le Koweït a des réserves estimées à 94 milliards de barils, soit 10 % du total mondial. Il a subi de plein fouet la crise pétrolière. Face à ce choc, les autorités doivent choisir entre l'endettement ou la réduction des dépenses de l'Etat, favoriser l'ouverture économique pour attirer les investisseurs ou puiser dans les fonds placés à l'étranger dont l'importance les met à l'abri de graves difficultés de paiement.

Depuis la libération du territoire en 1991, les rapports entre le Parlement et le gouvernement n'ont jamais été aussi mauvais que maintenant. Même si les députés ne peuvent pas véritablement infléchir la politique (le poste de premier ministre est réservé au prince héritier et l'émir peut annuler les décisions des députés), ils ont une réelle capacité d'obstruction et ne manquent pas une occasion de dénoncer la corruption, plus particulièrement dans le domaine de la défense.

Lors de la dernière session parlementaire, les députés ont critiqué l'achat de chars américains et demandé un audit avant d'approuver le contrat. La tension permanente avec l'Irak explique le montant élevé des dépenses militaires de l'émirat. Certains des investissements sont critiqués par des parlementaires car ils n'empêchent pas pour autant le stationnement de troupes étrangères sur le sol koweïtien. Selon *The Military Balance 1998-1999* le budget de la défense représente 12,5 % du PIB, soit un montant de 4 milliards de dollars. C'est le deuxième budget le plus important de la région après celui de l'Arabie saoudite, où les dépenses militaires atteignent 12,6 % du PIB.

L'autre thème sensible qui agite actuellement la classe politique porte sur l'ouverture de l'amont de la filière des hydrocarbures aux sociétés pétrolières étrangères. Or ce sujet suscite de nombreuses polémiques. Le Parlement est vivement opposé à cette option prônée par le Conseil supérieur du pétrole. Il craint une remise en cause de la souveraineté du pays. Jusque-là, la participation de firmes étrangères était limitée à des contrats d'assistance technique en vertu desquels elles reçoivent une rémunération fixe.

RESTRUCTURATION

Face aux aléas de la conjoncture pétrolière, les autorités koweïtiennes ont décidé de restructurer l'économie en prônant une certaine austérité et en adoptant des réformes visant à limiter le déficit budgétaire. En effet, les Koweïtiens, minoritaires dans l'émirat (750 000 sur un peu plus de 2 millions), vivent dans un système d'Etat-providence : absence d'impôts sur le revenu, gratuité de la santé et de l'éducation, emploi garanti, logements fortement subventionnés et tarifs très réduits sur l'eau, l'électricité, les communications et les carburants. L'émir, Cheikh Jaber El-Ahmed El-Sabah, a demandé aux citoyens de se serrer la ceinture, les appelant à « *abandonner la vie luxueuse et l'exagération dans les dépenses. Il existe encore des Koweïtiens parmi nous qui vivent avec faste comme si le Koweït n'avait pas été affecté par sept mois d'occupation irakienne et par l'effondrement des cours du pétrole. Ceux qui ne se réveilleront pas à temps seront emportés par le torrent* », a-t-il déclaré.

Mais les mesures préconisées par le gouvernement devront être approuvées par le Parlement avant d'entrer en vigueur. Celui-ci a déjà voté, le 29 décembre 1998, en faveur d'une assurance sociale obligatoire pour les résidents étrangers. Sans cette assurance, ces derniers ne pourront pas obtenir de permis de résidence ou son renouvellement. Des mesures sont également prises, à l'image de ce qui se passe dans les autres Etats pétroliers de la région, à l'encontre des travailleurs immigrés clandestins. Le ministère de l'Intérieur avait déjà annoncé, fin 1997, le départ de 11 000 d'entre eux, alors que 12 000 obtenaient la régularisation de leur situation.

Ces décisions, dont certaines sont symboliques, n'empêcheront pas un déficit budgétaire pour l'année fiscale en cours (juillet 1998-juillet 1999) estimé à 6 milliards de dollars, le plus important que le pays ait connu depuis la guerre du Golfe en 1991 (soit 15 % du PIB). En effet, les revenus issus du pétrole représentent plus de 90 % du montant total des recettes de l'Etat. Par ailleurs, la seule masse salariale du secteur public dépasse la somme des revenus pétroliers. Les salaires des fonctionnaires pour 1998-1999 ont totalisé 7,6 milliards de dollars, soit 94 % des revenus de l'Etat. Ce montant est nettement supérieur aux revenus pétroliers prévus, de 6,3 milliards de dollars.

Le budget pour l'année 1998-1999 a été calculé sur la base de 13 dollars le baril alors que le prix est, par la suite, descendu en dessous de la barre des 10 dollars. Les revenus pétroliers sont, de ce fait, estimés à 1,89 milliard de dinars koweïtiens, ce qui représente une baisse de 30 % par rapport au budget précédent, 1997-1998. Prudent, le ministre du pétrole vient d'annoncer que la préparation du budget 1999-2000 se fait, elle, sur la base d'un baril à 8 dollars.

REMONTÉE DES PRIX

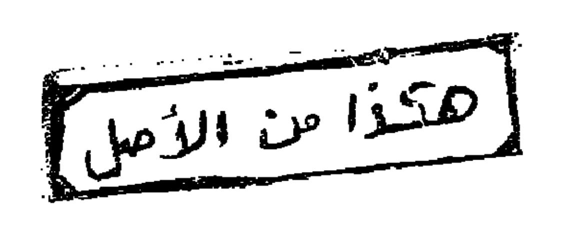
La décision prise lors de la conférence qui s'est déroulée, en mars, à La Haye, où cinq pays membres de l'OPEP (Arabie saoudite, Algérie, Iran, Venezuela et Mexique) ont adopté le principe d'une baisse de la production mondiale de plus de 2 millions de barils/jour à compter du 1er avril, a permis une remontée des prix. Les cours du pétrole Brent ont même dépassé, le 31 mars, la barre des 15 dollars, ce qui ne s'était pas vu depuis des mois. Les Koweïtiens sont particulièrement satisfaits car ils étaient depuis longtemps favorables à une réduction mais à la condition que tous les pays jouent le jeu. Le ministre du pétrole koweïtien, Cheikh Saoud El-Sabah, expliquait publiquement, à la fin de l'année 1998, que la faute de la baisse des prix revenait en grande partie à l'OPEP, qui avait poursuivi une politique d'accroissement des quotas de production. Son prédécesseur avait déjà déclaré que c'était « *un désastre dans le plus pur sens du terme* ».

Pourtant le FMI estime que les résultats macro-économiques du Koweït s'améliorent : en 1997 le PIB global a progressé de 2,5 % tandis que le PIB non pétrolier augmentait, lui, de 3,9 % (au lieu de 3,5 % l'année précédente). En 1998-1999, on s'attend à une légère décélération avec une croissance estimée à 2,2 %. L'inflation est très limitée puisqu'elle se situe à 0,7 % en 1997-1998 et devrait être de 0,5 % en 1998-1999. Quant aux réserves de la banque centrale elles sont évaluées à 3,6 milliards de dollars, soit environ trois mois d'importations de biens et de services. L'institution internationale estime donc que le Koweït est en mesure de faire face aux conséquences de l'effondrement des prix du pétrole « *grâce aux politiques appropriées de ces dernières années et à l'accumulation d'actifs liés au pétrole* ».

Elle réaffirme néanmoins la nécessité d'accélérer le processus de privatisation, de contenir les dépenses liées aux salaires de la fonction publique, de réduire les subventions et les transferts, d'introduire des taxes sur les produits de luxe et d'éliminer progressivement les exemptions de droits de douane sur les produits importés.

Enfin, l'incertitude liée à l'état de santé de Cheikh Saad, qui le conduit à faire de longs séjours à l'étranger, suscite de nombreuses interrogations. Ce dernier montre peu d'enthousiasme à l'égard des réformes, et il est souvent en désaccord avec le ministre des affaires étrangères, Cheikh Sabah, sur des questions importantes de l'avenir de l'émirat.

Agnès Levallois
Nord-Sud Export



LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

1841 : la première loi sociale en France

Le 22 mars 1841, Louis-Philippe, roi des Français, promulguait une loi limitant et réglementant le travail des enfants. C'était la première intervention directe significative de l'Etat pour fixer les conditions et les règles du travail depuis la Révolution, qui avait établi la totale liberté du travail et interdit toute grève et association ouvrière.

Cette loi a plusieurs sources. D'abord la découverte de la misère ouvrière en ces temps du démarrage de la révolution industrielle. Il est significatif de voir l'Académie des sciences morales et politiques mettre au concours en 1840 la question suivante : *« En quoi consiste la misère, par quels signes elle se manifeste en divers pays ; quelles sont ses causes ? »* C'était déjà à la demande de l'Académie que le médecin Villermé avait conduit sa grande enquête sur l'état physique et moral des ouvriers des manufactures entre 1835 et 1839, publiée précisément en 1840. Les historiens ont discuté de la validité de ces enquêtes et ont généralement conclu favorablement.

C'était bien un tableau diversifié et effrayant qui apparaissait. Certes la doctrine libérale, autour de Charles Dunoyer et Frédéric Bastiat, domine alors largement les classes dirigeantes, mais le sentiment apparaît que la force de travail est menacée par ces conditions sociales dramatiques. Des industriels de Mulhouse dénoncent les dangers courus par la société du fait d'une *« population chétive et sans principes »*. Dénonçant le drame de la mortalité des enfants, l'espérance de vie réduite des ouvriers (28 à 30 ans), le baron de Morogues s'en prend au *« joug de l'industrie »* qui enlève les enfants à leur famille dès qu'ils sont en état de se tenir sur leurs jambes, ce qui les conduit à une dégradation physique et morale. Beaucoup d'industriels, enfin, en appellent à une loi, non par enthousiasme pour l'intervention de l'Etat, mais parce qu'ils souhaitent la fixation d'une règle uniforme qui permettrait de surmonter l'absence d'autodiscipline patronale. La bonne volonté de quelques-uns ne doit pas les rendre moins concurrentiels.

D'autres considérations vont jouer dans cette prise de conscience d'une exigence de la fixation de normes par l'Etat. Il ne faut pas négliger l'inquiétude de l'armée, qui voit arriver des conscrits si affaiblis qu'ils ne sont plus capables de tenir un fusil ; il ne faut pas négliger les premières mesures de scolarisation ; la loi de 1833 fixait une obligation de fréquentation d'une école jusqu'à 12 ans.

Mais compte aussi la montée du mécontentement ouvrier depuis les Trois Glorieuses. Une première vague d'agitation ouvrière avait eu lieu entre 1830 et 1834, agitation contre l'introduction des machines, protestation contre la misère, demande de mesures contre le chômage (réduction du temps de travail...), mais aussi exigence de démocratie politique. Ces ouvriers sont le fer de lance des insurrections populaires, mais ils tendent aussi à défendre leurs intérêts propres, comme dans le mouvement gréviste parisien de 1840 : trois mille garçons tailleurs lancent le mouvement en mars ; suivront les ouvriers en papiers peints, les cordonniers, les ébénistes, les menuisiers, les cloutiers, les charrons, les serruriers, les maçons et les fileurs de coton. La police parle de complot – au même moment Louis-Napoléon se lance dans la piteuse équipée de Boulogne-sur-Mer –, mais il s'agissait bien, comme le rappelle dans ses Mémoires le maçon Martin Nadaud, d'un *« cri de désespoir parmi les ouvriers de Paris »*.

La loi de 1841 fut fragile et n'eut pas de descendance immédiate, même si 1848 fit quelque temps illusion. Il faudra attendre la Troisième République pour voir apparaître les premiers signes d'une vraie politique sociale

Le principe même d'une loi resta pourtant longuement discutée. A la Chambre (élue au suffrage censitaire) en mars 1840, Gay-Lussac s'oppose à ce que l'on *« viole à chaque instant le domicile d'un fabricant »*, qu'on le *« soumette à une surveillance continuelle, inquisitoriale »* et estime qu'*« une fois achetée la main-d'œuvre, l'entrepreneur n'a qu'à en disposer loyalement, en bon père de famille, maître chez lui »*. La loi aura donc une portée extrêmement limitée. D'abord, il fallut s'entendre sur l'âge d'admission au travail d'un enfant : ce fut 8 ans... Et voici les arguments qu'employa le ministre du commerce Cunin-Gridaine pour défendre un seuil aussi bas : *« L'habitude de l'ordre, de la discipline et du travail doit s'acquérir de bonne heure. (...) L'enfant, entré à 8 ans dans l'atelier, façonné au travail, ayant acquis l'habitude de l'obéissance et possédant les premiers éléments de l'instruction primaire, arrivera à 10 ans plus capable de surmonter la fatigue. »*

Ainsi fut interdit le travail aux seuls enfants de moins de 8 ans. Par ailleurs la loi réglementait le travail des enfants en fixant à 10 heures de travail la journée maximale des enfants de 8 à 12 ans et à 12 heures celle des enfants de 12 à 16 ans. Le travail des enfants était interdit le dimanche. Soucieuse enfin de ne pas établir un pouvoir inquisiteur de l'Etat sur les entrepreneurs, la Chambre confia le contrôle de la loi soit à des négociants ou manufacturiers retirés des affaires, soit à des notables, conseillers généraux, officiers retraités, médecins. Souvent ils n'exercèrent leur fonction d'inspection qu'avec réticence ou négligence.

Dans une commune industrielle du Tarn, l'inspecteur est un secrétaire de mairie, un vieillard qui n'opère aucune visite. C'est le sous-préfet qui doit finalement les effectuer en personne ! Ce n'est que très tardivement que certains départements feront appel à des inspecteurs du travail salariés. Dans ces conditions la loi ne fut que médiocrement appliquée. Dans certains cas les patrons cachaient les enfants employés, dans d'autres ils faisaient valoir que les enfants de 8 ans, ayant une fonction d'aide des adultes, devaient travailler aux mêmes horaires. Mais il arrivait aussi que des parents encouragent leurs enfants à travailler pour contribuer à subvenir aux besoins de la famille.

La loi de 1841 fut donc fragile et n'eut pas de descendance immédiate, même si 1848 fit quelque temps illusion. Il faudra attendre la Troisième République pour voir apparaître les premiers signes d'une vraie politique sociale. L'Etat-providence paraît bien loin...

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XXe siècle à l'université Paris-I, Panthéon-Sorbonne.

Le protectionnisme, une question laissée à la discrétion des pays riches

La crise asiatique remet en cause l'ouverture incontrôlée des économies. On parle désormais de libéralisation ordonnée

Cela relève de la pirouette sémantique. Du virage à 180 degrés qui ne veut pas dire son nom. Depuis que la globalisation s'est posée en nouveau paradigme planétaire, le protectionnisme a été officiellement banni des théories économiquement correctes. Toute tentation de ressusciter un débat sur ce thème soulève aussitôt l'indignation de la plupart des institutions internationales, à commencer par l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ou par le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale dont les remèdes, préconisés dans les plans d'ajustement structurels, sont largement fondés sur l'ouverture à outrance et la déréglementation des économies malades. Désormais, selon l'expression consacrée, il est préférable de parler de « libéralisation ordonnée ». Il est vrai que le premier terme, dans la définition classique, s'oppose à la libre circulation des marchandises, alors que le second a pour ambition de mettre un peu d'ordre dans des mouvements débridés des capitaux financiers, à commencer par ceux à court terme.

MINIMUM

Il aura fallu subir une crise asiatique, russe puis brésilienne, au total près de deux ans de tourmentes financières, de sérieux coups de boutoir dans le système bancaire mondial, et des perspectives de croissance bien entaillées en Europe pour que le discours sur les vertus d'une libéralisation totale trouve ses contempteurs au sein même des cénacles qui étaient le plus acquis à sa cause. Et que soit admise la nécessité d'instaurer un minimum de règles dans le système financier mondial et la possibilité pour les pays en développement de s'ouvrir progressivement aux marchés mondiaux des capitaux.

Le thème du protectionnisme financier, que l'on nommera plus pudiquement « libéralisation ordonnée », ou encore « régulation financière » a donc trouvé sa place, paré de nouvelles vertus, dès lors qu'il s'agit de protéger les économies occidentales d'une contagion, qui, on l'a vu au cours des derniers mois, est demeurée difficilement maîtrisable, faute d'avoir imaginé des coupe-feu pour stopper la propagation en chaîne du virus financier.

Le retour au contrôle temporaire des changes et la réglementation des mouvements de capitaux à court terme, font à présent partie des solutions le plus souvent citées pour éviter qu'une économie soit balayée par le départ massif des investisseurs et le plongeon incontrôlé de sa monnaie. Le FMI avec la BRI (Banque internationale des règlements) se verraient bien en chef d'orchestre de cette petite révolution culturelle autant qu'économique. De quoi faire sourire la Malaisie, mise à l'index par les pays riches, à l'automne 1997, pour avoir précisément adopté de telles mesures.

Mais la diabolisation du protectionnisme perd de sa vigueur dès lors qu'il est pratiqué par les pays les plus riches. Dans le domaine financier, comme dans la sphère commerciale. Les Etats-Unis, ne se privent pas de brandir l'arme protectionniste pour faire pression sur leurs partenaires commerciaux afin qu'ils ouvrent davantage leurs marchés. Ils disposent d'ailleurs pour cela d'un arsenal législatif, à travers la fameuse « section 301 » des lois sur le commerce, qui permet au président américain de prendre des mesures de rétorsion à l'égard des pays étrangers accusés de pratiques commerciales déloyales. Lors du dernier forum de Davos, en février, le vice-président Al Gore a mis en garde : *« Les Etats-Unis ne peuvent être les importateurs en dernier ressort »*, a-t-il lancé à l'adresse de l'Europe et de l'Asie accusées ne pas prendre suffisamment en charge leur part du fardeau pour soutenir l'économie mondiale. Avec un déficit de 169 milliards de dollars l'an dernier, le plus élevé depuis dix ans, le gouvernement américain fait, chez lui, l'objet de pressions croissantes en faveur d'un retour au protectionnisme. Notamment de la part des lobbies industriels des secteurs de l'automobile et de l'acier, les plus exposés à la concurrence internationale.

DIVIDENDES

En France, le débat sur un usage dosé du protectionnisme, très vif en 1993, s'est depuis refermé. Mais à l'époque, le pays traversait sa plus grave récession de l'après-guerre. Le chômage ne cessait de progresser et les entreprises délocalisaient à tour de bras dans les pays à faible coût de main-d'œuvre. Cela signifie-t-il que le sujet soit définitivement enterré ? Dans une étude, publiée début avril, la Caisse des dépôts et consignations annonce une seconde vague de délocalisations qui toucherait cette fois les produits plus sophistiqués de l'industrie, comme l'automobile ou l'électronique grand public après avoir frappé l'industrie des biens de consommation dans les années 80. Les dévaluations des monnaies asiatiques depuis l'été 1997 en seraient principalement responsables. Car une fois passé le choc de la crise, ces pays peuvent espérer toucher les dividendes de ces dévaluations en exportant à prix cassés sur le marché mondial.

« Les débats ressurgissent au moment des crises », rappelle Gérard Lafay. Pour ce professeur d'économie à l'université Paris-II, l'Europe est allée trop loin sur le chemin de la libéralisation. *« Il ne s'agit pas d'empêcher les pays émergents de profiter de leurs avantages en matière de coûts salariaux, mais il faut rétablir un rapport de concurrence plus supportable »*, explique-t-il en suggérant d'instaurer systématiquement une taxe sur les produits importés, qui serait ensuite reversée aux pays émergents en question. Ce projet suppose au préalable que les consommateurs des pays riches fassent un choix : payer plus cher les produits pour préserver l'emploi.

Mais le débat sur le protectionnisme va maintenant au-delà de ce débat classique sur l'instauration de tarifs douaniers. *« Les avantages du libre-échange sont aujourd'hui soumis au jugement de la société civile qui veut, par exemple, avoir son mot à dire sur l'origine des produits dès lors qu'elle met en cause le travail des enfants*, explique Jean-Marc Siroen, professeur à l'université Paris-Dauphine. *La question se pose aussi quand les importations vont à l'encontre de ce qui est considéré comme vital pour la santé publique comme dans le cas des viandes aux hormones qui oppose Européens et Américains. La libéralisation des échanges bute de plus en plus sur la souveraineté nationale. »*

L'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), qui a finalement été rejeté, relève de ces dérives de la libéralisation où le droit des firmes est en passe de l'emporter sur le droit des Etats. Mais on le voit, dans ce débat sur les limites qu'il convient de fixer à la libéralisation, qu'elle soit financière ou commerciale, la parole est dans le camp des pays les plus riches. Un paradoxe apparent. En théorie, le protectionnisme est l'arme des plus pauvres...

Laurence Caramel

Une pratique permanente à défaut d'être une doctrine cohérente

De nouvelles pratiques apparaissent régulièrement sans être vraiment revendiquées

Napoléon affirmait qu'un pays pratiquant la liberté du commerce serait inévitablement réduit en poussière. L'empereur était meilleur stratège qu'économiste. Car s'il est un point commun à la plupart des théoriciens de l'économie – à l'exception de la plupart des marxistes et des tiers-mondistes, traditionnellement favorables au protectionnisme, un sujet récemment remis au goût du jour dans certains milieux américains –, c'est bien celui de la théorie de l'avantage comparatif : chaque pays a intérêt à se spécialiser sur un petit nombre de productions pour faire bénéficier le consommateur des meilleurs prix sur tous les produits. Ce consensus relatif (le système fonctionne à la condition qu'il se situe dans une économie de plein-emploi), n'a jamais tué radicalement le discours protectionniste.

Le principal argument des protectionnistes porte généralement sur la nécessité de protéger une industrie qui n'a pas encore atteint sa maturité. Pour éviter la concurrence des importations à bas prix, un pays se protège alors avec des barrières douanières élevées. Cette disposition n'est jamais présentée comme définitive, mais temporaire. On évoque alors le rôle « éducatif » du protectionnisme, un concept défendu en son temps par l'Allemand Friedrich List et dont l'économiste américain Paul Krugman s'est fait temporairement l'avocat en tirant les leçons de la crise asiatique.

Les Etats-Unis et l'Allemagne ont ainsi accompli leur révolution industrielle, à la fin du XIXe siècle, à l'abri de puissantes barrières douanières. Même chose pour nombre de pays d'Asie après la seconde guerre mondiale. Mais la problématique de l'industrie en enfance soulève aussi des difficultés. Comment un gouvernement va-t-il déterminer qu'un secteur industriel est plus vital qu'un autre pour sa souveraineté ? Enfin, l'expérience montre qu'il est plus facile d'installer des protections que de les enlever. Les groupes de pression ne sont jamais aussi vigoureux que lorsqu'il s'agit de protéger leurs avantages acquis.

Des barrières douanières fournissent également des recettes fiscales, mais la généralisation de l'impôt sur le revenu représente aujourd'hui un substitut appréciable. Si bien que l'argument budgétaire n'est presque plus jamais invoqué. Enfin, le discours protectionniste (qui a pu trouver un prolongement dans la constitution d'unions douanières) peut parfois resurgir au sein d'une économie donnée pour des raisons conjoncturelles. Keynes, bien que défenseur du libre-échange, a lui-même défendu l'idée de barrières douanières pour réduire le chômage. Il s'agissait de donner un avantage aux produits locaux pour favoriser l'emploi. Plus récemment, la volonté d'instaurer une taxe « sociale » sur les produits du tiers monde fabriqués par des enfants avait pour but d'éviter l'effet de dumping de certains articles textiles importés à bas prix en Europe.

Mais la taxe douanière est aujourd'hui considérée comme une arme lourde et mal adaptée. *« Si on a un problème de marché de capitaux ou une pénurie de personnel qualifié, élever des barrières douanières n'est pas d'une grande utilité »*, fait remarquer Patrick Messerlin, professeur d'économie à Sciences-Po. Mieux vaut investir alors dans l'amélioration de l'appareil scolaire ou des aides au système bancaire. Des techniques de protection plus légères existent, comme le quota à l'importation. Négocié de pays à pays, le quota a pour but de plafonner les importations produit par produit. Les quotas sont instaurés généralement pour des périodes déterminées (comme vis-à-vis du textile ou des imporations de voitures japonaises) et la rente qui en découle doit permettre aux entreprises locales de s'adapter à l'ouverture prévisible des frontières. L'Accord multifibres (AMF) instauré en 1974 par les pays développés pour enrayer leurs importations de textile semble surtout avoir eu pour résultat d'accroître le coût des produits textiles sur les consommateurs sans que les entreprises en profitent pour adapter leurs méthodes de production au marché mondial.

Les restrictions (volontaires) à l'exportation (RVE) qui se sont développées à partir des années 80 représentent également une forme atténuée de protectionnisme. Déjà utilisée dans les années 30, cette forme de protectionnisme a connu un regain à partir des années 80. En 1986, pas moins de 30 accords de RVE contingentaient 10 % du commerce mondial.

Plus difficile à analyser, la sous-évaluation de la monnaie représente également une protection commerciale (sous la forme d'un avantage compétitif) importante largement pratiquée par les pays d'Asie. Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, estimait même qu'il s'agissait là d'une forme moderne de protectionnisme. Mais ni le GATT (General agreement on tariffs and trade), ni l'OMC (Organisation mondiale du commerce) qui lui a succédé, ne se sont jamais saisis du dossier tant la parité d'équilibre d'une monnaie reste difficile à établir.

L'émergence d'unions économiques (Union européenne, Alena...) et leurs réglementations spécifiques, produit par produit, sont également un frein au commerce multilatéral. Ces nouveaux dossiers montrent surtout que le protectionnisme est une pratique permanente, même si, pour ses détracteurs, il a cessé d'être une doctrine cohérente.

Yves Mamou

List, théoricien du protectionnisme « éducatif »

L'ouvrage intitulé *Système national d'économie politique* de l'Allemand Friedrich List, considéré comme sa principale contribution à la critique du libre-échangisme, vient d'être réédité en français chez Gallimard (accompagné d'une préface d'Emmanuel Todd), après plus d'un siècle d'oubli (*Le Monde* du 27 novembre 1998). Peu connus jusqu'à ce jour, ses écrits avaient pour but de promouvoir *« la législation de douane en tant que moyen d'éducation industrielle »*. Considéré comme le père du protectionnisme *« éducatif »*, Friedrich List estime que les *« mesures de protection ne sont légitimes »* que pour les grandes nations, qui seules sont susceptibles de mener la guerre économique avec des chances sérieuses de victoire. Né en 1789 à Reutlingen, en Allemagne du Sud, mort par suicide en 1846, Friedrich List, pourfendeur de l'économie classique, est parfois considéré comme un apôtre du nationalisme allemand. En réalité, il avait également vécu en France et aux Etats-Unis et revendiquait une vision mondialisée de l'économie.

Le risque Algérie ou les enjeux d'une nouvelle donne mondiale

par Seddik S. Larkeche

En cette fin du deuxième millénaire, le système économique mondial connaît de profondes transformations de ses structures affectant les relations entre les pays. La complexité qui en résulte a entraîné l'accroissement de nombreux risques, en particulier à l'international. Pour illustrer cette nouvelle donne, l'exemple de l'Algérie est pertinent. Ce pays est caractérisé par un risque politique très élevé, couplé à la présence d'un important volume d'investissements directs étrangers.

L'Algérie dispose de nombreux atouts : elle dispose d'une richesse importante dans son sol (le pays est l'un des premiers exportateurs mondiaux de gaz naturel et l'un des vingt premiers pour le pétrole), d'un marché d'environ 30 millions de personnes et d'un dispositif industriel mis en place de manière continue depuis plus de vingt ans. Ce dernier, aujourd'hui fortement sous-utilisé, constitue sans doute une des plus importantes infrastructures industrielles en Afrique.

Mais l'Algérie connaît aussi de nombreuses difficultés touchant une grande partie de la société algérienne et révélant une crise structurelle profonde (endettement, chômage, situation politico-militaire qui, en cinq ans, a coûté la vie à près de 100 000 personnes). Mais le risque Algérie a trop souvent été abordé exclusivement en termes politiques, alors qu'il tire sa source de considérations économiques. En effet, c'est d'abord la crise économique qui a révélé les dysfonctionnements du système et permis l'émergence de groupes radicaux où les jeux d'intérêts se confondent et se confrontent...

L'Algérie se trouve ainsi placée dans une situation paradoxale. En effet, l'ensemble des agences spécialisées sur le risque-pays la classe parmi les nations les plus risquées au monde, alors qu'elle est reconnue par ailleurs comme un marché à fort potentiel capitalistique. Ce paradoxe place de nombreuses firmes étrangères dans une situation délicate vis-à-vis de ce marché, ne sachant s'il faut ou non continuer à y commercer. Ainsi l'Algérie illustre-t-elle d'une manière précise, à l'heure de la mondialisation, la question de l'influence du risque sur les investissements internationaux.

Prenons l'exemple des deux secteurs qui drainent les plus gros volumes des investissements directs : les hydrocarbures et celui, moins connu, du médicament.

Le secteur des hydrocarbures a été nationalisé en 1971. Il est géré, en exclusivité et pour le compte de l'État, par la Sonatrach, qui a pour mission principale l'exploration et l'exploitation des gisements. Au début des années 80, en pleine crise économique, les autorités algériennes ont révisé leurs conceptions au travers de deux lois, adoptées en 1986 et en 1991, qui visent à encourager la Sonatrach à nouer des relations de coopération et de partenariat avec des compagnies étrangères.

L'investissement étranger dans le domaine des hydrocarbures a permis, depuis 1987, la réalisation de 35 contrats de prospection avec partage de production, couvrant environ 15 % du domaine minier algérien. Ces contrats ont été conclus par la Sonatrach avec plus de vingt firmes occidentales, notamment américaines (Arco, Anadarco, Mobil, Philips, Louisiana Land), canadienne (Petrocanada), australienne (Bhp), britannique (BP), italienne (Agip), espagnoles (Repsol et Cepsa) et française (Total)...

Le marché du médicament algérien est considéré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme l'un des plus importants parmi les pays du tiers-monde, avec un volume financier d'environ 450 millions de dollars par an. La politique algérienne dans ce secteur contraint toute firme étrangère désirant continuer à exporter en Algérie à investir localement dans un projet industriel. Ainsi les principaux groupes internationaux ont-ils décidé de se lancer, malgré les risques existants. Ces investissements représentent entre 10 et 20 millions de dollars par projet.

> *C'est d'abord la crise économique qui a révélé les dysfonctionnements du système et permis l'émergence de groupes radicaux où les jeux d'intérêts se confondent et se confrontent*

Ces compagnies ont généralement développé des stratégies de regroupement, tout d'abord entre laboratoires (par exemple le GPE, groupement pharmaceutique européen représentant plus de vingt laboratoires étrangers), mais également de coopération avec des partenaires publics (Saidal, société nationale de production de médicaments) ou privés algériens (LPA, Laboratoires pharmaceutiques algériens, IMA, Institut médical algérien...). Ces coopérations ont permis aux firmes étrangères une meilleure pénétration du marché mais aussi et surtout de mieux faire face à la matérialisation du risque politique.

A ce stade, le marché algérien illustre une nouvelle problématique du risque à l'international, en mettant en exergue plusieurs phénomènes.

● Les entreprises étrangères qui participent aux secteurs du commerce mondial où la concurrence est rude ont pris conscience de la nécessité de pénétrer tous les marchés, y compris dans les environnements risqués ;

● la complexité des sociétés a généré des situations où, d'un côté, l'incertitude et le risque sont omniprésents et, de l'autre, des systèmes techniques s'avèrent de plus en plus performants (communications, informations...). Cette double orientation influe sur la nature même du risque. Le risque-projet prime sur le risque-pays en particulier parce que les firmes ont pris conscience qu'elles pouvaient avoir de bons risques dans les pays « turbulents » et de mauvais risques dans les pays dits « stables ».

En d'autres termes, la nouvelle focalisation des entreprises sur les risques projets et non plus sur les risques politiques justifierait les choix d'investissements dans des environnements risqués.

● Le facteur risque politique n'est plus cantonné à une dimension purement négative : il peut même être un moyen puissant pour une entreprise de construire un avantage compétitif en développant des parts de marché et en se positionnant d'une manière avantageuse sur un pays, à un moment où ses concurrents ont préféré se désengager.

L'exemple de l'Algérie nous éclaire sur la compatibilité existant entre risque politique et investissements directs étrangers, dès lors qu'est mise en œuvre une stratégie de gestion opérationnelle du risque local. Pour ce pays, l'enjeu est, aujourd'hui, de pouvoir convaincre de sa capacité à élargir les secteurs d'investissement pour les firmes étrangères, seul véritable espoir pour un vrai redémarrage de l'économie.

Le nouveau président algérien, élu le 15 avril, devra impulser un grand projet de société éthique, n'excluant personne, afin de permettre à ce pays d'entrer d'une manière active dans le troisième millénaire.

Seddik S. Larkeche est expert industriel près de l'Organisation internationale des experts et directeur associé du cabinet Matipro international.

De Friedrich List aux origines de la pensée unique

Avez-vous lu Friedrich List ? L'idée directrice de cet Allemand contemporain des classiques anglais de la deuxième génération (MacCulloch, Senior, J. S. Mill) était d'opposer une économie politique nationale, qui avait ses préférences, à une économie qu'il qualifie de *« cosmopolite »*. Selon lui, cette vision cosmopolite sous-tend toute la construction de l'école classique. Il est certes tentant de transposer à la mondialisation contemporaine les critiques qu'adressait List à la pensée économique classique. La lecture de son ouvrage majeur (*Système national d'économie politique*, paru en 1840 et que vient de rééditer Gallimard dans sa collection « Tel ») suggère pourtant une interprétation différente.

L'école classique ne cherchait pas à théoriser une économie mondialisée. Elle explorait les propriétés d'une économie où le libre commerce des biens régnerait entre les nations. C'est List, au contraire, qui anticipait la mondialisation comme un stade ultime du développement économique, une fois dépassé le cadre de la nation, dont il privilégiait l'analyse. Ceux qui nous le font redécouvrir pourraient avoir des surprises. Il n'est pas sûr qu'il se rangerait aujourd'hui dans le camp des contempteurs de la mondialisation.

L'actualité de List, invoquée par certains pour réhabiliter un débat sur le protectionnisme *(lire page VI)*, est sans doute ailleurs. Au lieu d'aborder les phénomènes économiques de manière abstraite, List commence par identifier diverses expériences propres à des groupes nationaux (italiens, anglais, français, allemands, espagnols, portugais...). Cette approche n'a pas seulement pour but d'affirmer le primat de l'histoire et de privilégier la méthode inductive. Elle le conduit à dégager différents systèmes de pensée qu'il rattache à des traditions nationales. En procédant ainsi, List soulève deux questions importantes. La première concerne l'existence de ces traditions nationales ; la seconde porte sur leur persistance à l'époque contemporaine.

C'est pour tenter d'y répondre que se sont récemment réunis pendant trois jours à Valence (Espagne) les membres de la jeune Société européenne d'histoire de la pensée économique (ESHET), dont le troisième congrès annuel avait pour titre « Traditions nationales et diffusion des idées en histoire de la pensée économique ».

Les origines de la réflexion économique ont beaucoup varié d'un pays européen à l'autre. Elle est née en Espagne, issue du prolongement de débats théologiques. Elle a émergé en Ecosse, plus d'un siècle plus tard, comme un développement naturel de la philosophie morale. En France, la physiocratie, qui préfigura l'économie politique, s'inscrivait dans une analyse politique de la monarchie. De l'autre côté du Rhin, encore un peu plus tard, les Allemands abordaient l'étude des questions économiques par l'Histoire. Ce retour aux sources confirme l'hypothèse d'une diversité des traditions.

Plusieurs facteurs tempèrent la précision des contours de ces traditions. Les idées économiques, tout d'abord, ne se sont jamais développées dans le vase clos de leur creuset national. Les débats théologico-économiques de l'école de Cordoue ont été suivis entre la fin du Moyen Age et la Renaissance par des penseurs venus de toute l'Europe. Adam Smith entreprit un voyage en France au cours duquel il fut impressionné par les vues de Quesnay et de physiocrates. D'autres connexions ont été mises en évidence dans différentes communications présentées à ce colloque. Ainsi la pensée de Necker, farouchement opposée aux physiocrates, connut-elle un vif succès en Espagne. Quant aux économistes italiens, ils furent influencés dans la première moitié du XIXe siècle par l'école allemande avant de se tourner vers l'Angleterre.

Certains auteurs, et non des moindres, restent résolument imperméables à leur tradition nationale. Von Thunen en Allemagne et Cournot en France en fournissent deux illustrations. L'un et l'autre sont de purs produits de leur culture nationale et n'ont guère eu de contact avec l'étranger. Von Thunen, indifférent aux préoccupations historiques de l'école allemande, formule, dès 1826, le modèle d'un Etat isolé. Il en déduit des propositions économiques concernant la fixation de la rente, l'incidence de l'impôt et surtout la localisation des activités. A ce titre, il est salué aujourd'hui encore comme le pionnier de l'« économie spatiale ». Cournot, de son côté, n'appartient ni à la tradition française des ingénieurs économistes, ni à l'école libérale de notre pays, qui se réclame de Jean-Baptiste Say. Nous lui devons, en 1838, la première analyse mathématique du monopole et de la concurrence oligopoliste, reprise et développée par les théoriciens des jeux contemporains.

> L'Amérique n'est pas aujourd'hui la terre d'élection de la pensée unique. La tradition autrichienne y prospère dans ses rameaux les plus divers. Elle y côtoie, aussi, les derniers économistes marxistes

Dernier argument : la localisation géographique d'une école de pensée souvent contingente peut même être en rupture avec la tradition nationale du pays d'accueil. Rien ne disposait *a priori* le canton de Vaud à être le berceau de la théorie mathématique de l'équilibre général avec Walras et Pareto. Quant à l'école autrichienne, elle n'a jamais été complètement adoptée par ce pays dominé par l'historicisme allemand. Dans les deux cas, c'est l'histoire qui a eu le dernier mot. Le fascisme mussolinien a eu raison de l'école de Lausanne et les plus illustres représentants de la tradition autrichienne ont été contraints de s'exiler sous la pression de l'hitlérisme, en Angleterre comme Hayek, ou aux Etats-Unis comme Schumpeter et Morgenstern.

Reste la période contemporaine. Une table ronde était consacrée dans ce colloque à l'américanisation de la science économique en Europe depuis 1945, en avant-première d'un ouvrage à paraître dans les prochains jours (Bob Coats, ed. Post, *1945 Development of Economics in Europe*, Londres, Routledge). L'organisation des études économiques dans les universités, le contenu des manuels offrent quelques signes en ce sens. Certains orateurs du colloque ont souligné le souci croissant en Europe d'une utilisation opérationnelle à court terme des instruments d'analyse, de mesure et de politique économique.

Tout cela est-il suffisant pour conclure à une tendance à l'homogénéisation de la pensée économique en Europe sous la domination intellectuelle des Etats-Unis ? Nous ne le pensons pas, pour deux raisons. L'Amérique n'est pas aujourd'hui la terre d'élection de la pensée unique. La tradition autrichienne y prospère dans ses rameaux les plus divers (de l'anarcho-libéralisme à l'analyse de l'équité). Elle y côtoie, à New York, les derniers économistes marxistes. Les économistes européens savent bien en outre que les problèmes auxquels ils se trouvent confrontés dans la construction de leur nouvelle entité a bien peu à apprendre de l'expérience des Etats-Unis d'Amérique. Leur avenir dépend davantage des combinaisons inédites de leurs traditions variées que de l'effet de boomerang d'une pensée économique qui, si elle est aujourd'hui américaine, vient pour l'essentiel du Vieux Continent.

Christian Schmidt
(Professeur à Paris-Dauphine)

LIVRES

par Daniel Urbain

Compétence narrative

À LA RECHERCHE DU SENS DANS L'ENTREPRISE... COMPTER, RACONTER ? LA STRATÉGIE DU RÉCIT
de Dominique Christian.
Maxima, 312 pages, 148 F, (22,56 €).

Qu'on ne s'attende pas à trouver dans ces pages des réflexions structurées selon une logique apparemment implacable, comme dans beaucoup d'ouvrages de management. Pour analyser les fondements du fonctionnement de l'entreprise et de ses acteurs, l'auteur privilégie l'imagination et ne s'encombre pas de présupposés méthodologiques.

On découvre donc des pépites et des scories dans ces huit essais *« relativement indépendants »* que relie cependant une trame : l'entreprise est en quête de sens et le récit (produit par les personnes qui y travaillent) peut lui fournir un appui pour le construire.

Que le sens nous manque, beaucoup d'analystes en sont aujourd'hui d'accord. Dominique Christian partage cette conviction et, en même temps, interroge cette idée. Il affirme notamment qu'on demande actuellement à l'entreprise d'assurer les trois fonctions traditionnelles de l'organisation sociale occidentale : la fonction sacrée, la fonction guerrière et la fonction nourricière. Ne lui a-t-on pas, au cours des dernières décennies, appliqué un vocabulaire militaire (cible, stratégie, manœuvre) et sacré (mission, vocation, projet commun...) ? Au moment où le travail joue moins qu'hier son rôle d'intégration, a-t-elle les moyens de produire *« une interprétation du monde »* tout en confortant l'action de ses salariés et en répondant à leurs attentes ? Dominique Christian fonde, en la matière, beaucoup d'espoirs sur la pratique du récit pour *« relier des événements contre l'émiettement »*, rendre opérationnelles les idées théoriques, *« entrelacer »* le connu et l'inconnu afin de favoriser la compréhension du changement, surmonter la contradiction entre ce changement et la continuité comme entre les soucis de la compétitivité et du social, inscrire la stratégie au cœur du quotidien, favoriser l'intégration à une communauté, surmonter la séparation entre conception et exécution...

On peut rester un peu sceptique à l'énoncé de ces multiples effets bénéfiques. Mais ces pages peuvent aussi être lues comme un plaidoyer pour une parole non convenue donnant aux salariés des raisons d'agir ensemble dans une direction qu'ils auront investie de sens. On est, ici, en l'occurrence, assez loin des techniques de motivation. Un des « essais » met d'ailleurs en cause quelques figures imposées du management, comme, par exemple, l'idéal du leadership ramené à un *« fantasme d'adolescence »*, ou le discours stratégique, qui peut s'avérer *« monolithique, laminant »*.

Même *« l'organisation apprenante »*, tant vantée ces dernières années, n'est pas épargnée : s'il est *« logique de vouloir valoriser les connaissances (...), l'objectif de rendement cognitif peut-il être poursuivi sans risque ? A clarifier, révéler, organiser les connaissances, ne risque-t-on pas d'enlever au collectif l'essentiel de sa substance ? »*

L'auteur insiste sur *« la diffusion de la compétence narrative »* vers les salariés, car *« savoir raconter son activité au quotidien, c'est lui donner du sens »*, ce qui permet ensuite de *« s'inscrire dans l'histoire du monde »*. Cette compétence peut ainsi avoir un pouvoir constructif et pas seulement explicatif, alors que, souvent, *« on ne s'intéresse aux gens et à leur histoire que lorsqu'ils vont mal »*.

La *« mise en récit »* a-t-elle vraiment toutes les vertus structurantes dont l'auteur la pare ? En tout cas celui-ci est passé à l'acte puisqu'il a mis au point, pour les entreprises, un système de narration assistée par ordinateur afin d'appliquer les techniques du récit *« à l'élaboration du dialogue stratégique, à l'accompagnement de projets, au retour d'expatriation... »*

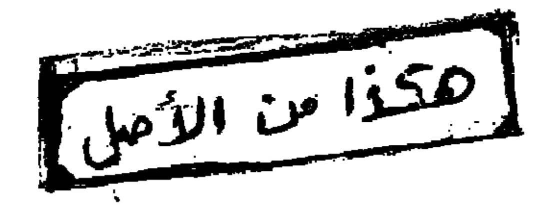
PARUTIONS

MIEUX COMPRENDRE LE TRAITÉ D'AMSTERDAM
De l'euro à l'Europe
de Jean-Claude Tournier.
Après un bref historique de la construction de l'Union européenne, Jean-Claude Tournier présente le contenu du traité d'Amsterdam et ses conséquences en matière économique, sociale et politique. Il explique aussi les modifications qu'il apporte au fonctionnement des institutions européennes. L'auteur s'appuie sur de nombreux tableaux et schémas pour éclairer son propos.
Ce livre, qui vise la simplicité, peut donner rapidement au profane un bon aperçu de l'état d'avancement actuel de l'Union (Editions d'organisation, 144 p., 78 F, 11,89 €).

D. U.

TOBIN OR NOT TOBIN
une taxe internationale sur le capital
de François Chesnay
Il y a vingt-sept ans, James Tobin, professeur à l'université américaine Yale et futur Prix Nobel d'économie, proposait de taxer les capitaux spéculatifs afin de les dissuader d'investir à très court terme, contribuant ainsi à déstabiliser les monnaies et les économies des pays pauvres. Sachant que plus de 90 % des 1 500 milliards de dollars échangés chaque jour dans le monde correspondent à des investissements improductifs, une taxe de 0,1 % pourrait rendre plus coûteux l'accès à cette économie « casino » et drainer des fonds pour réduire les inégalités.
L'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac) a repris, en 1998, cette proposition *« modérée et raisonnable »*, dont François Chesnay décrit les mérites *« face à la vague déferlante du libéralisme et de la déréglementation financière »* dans un opuscule à vocation militante *(L'Esprit frappeur*, nº 42, 96 p., 10 F, 1,52 €).

A. E



Une chômeuse obtient la condamnation d'une Assedic

Le pot de terre peut gagner contre le pot de fer. En témoigne le jugement rendu fin janvier par le tribunal d'instance de Martigues : l'Assedic des Bouches-du-Rhône, qui avait refusé de financer une formation à une chômeuse, Cécile K., mère de deux enfants, a été condamnée à lui verser des dommages et intérêts d'un montant de 14 500 francs (2 210 euros), soit l'équivalent du coût de cette formation, au titre de réparation d'une *« faute »* commise par l'organisme paritaire.

C'est, semble-t-il, la première fois que la justice remet en cause la décision d'une commission paritaire de gestion du fonds social de l'Assedic, dont le pouvoir est, en principe, discrétionnaire. Certes, le tribunal n'annule pas cette décision, mais il dénonce sévèrement certaines méthodes. D'une part, *« l'absence de motivation »* du refus de financer la formation, le courrier de l'Assedic à Cécile K. mentionnant simplement qu'elle devait s'adresser *« à d'autres organismes »*. Or, la jeune femme, qui souhaitait suivre un DUT (diplôme universitaire de technologie) de gestion des entreprises et des administrations, était titulaire de l'allocation formation reclassement. En ne lui donnant pas de motif de refus, l'Assedic *« manque à son obligation sociale d'aide au reclassement »*, estime le tribunal. D'autre part, le jugement souligne que le fait d'envoyer à la jeune femme cinq lettres identiques en réponse à ses demandes, tend à *« réduire les allocataires au rang d'objet et ne contribue pas à dynamiser la recherche d'emploi ou de formation »*. Cette pratique *« ne correspond pas à la déontologie »* que l'on pourrait attendre d'un tel organisme. L'Assedic des Bouches-du-Rhône a décidé de ne pas faire appel de ce jugement.

DÉPÊCHES

● **FORMATION INITIALE.** La gamme des offres de formation aux métiers de l'international proposées par les écoles et les universités françaises est chaque année plus large. Dans son numéro du 1er et 7 avril, le MOCI propose un guide des formations à l'international. Ce guide détaille toutes les formations de deuxième et troisième cycle accessibles en formation initiale dans des domaines très variés qui ont trait à l'international.
Renseignement : 01-40-73-30-00.

● **EURO.** L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (AFCI) et l'Association professionnelle des chambres de métiers (APCM) ont réalisé, en partenariat avec l'Association française des banques (AFB), *Le Guide de l'euro pour les commerçants et les artisans*. Cet ouvrage explique les incidences de la monnaie unique sur l'activité de l'entreprise et les démarches à suivre dans les relations avec ses clients, sa banque et ses fournisseurs.
Renseignements : ACFCI 01-40-69-37-95 ; AFB 01-48-00-52-52 ; APCM 01-44-43-10-00.

AGENDA

● **DÉVELOPPEMENT LOCAL.** L'Institut européen pour l'économie solidaire (INEES) organise le 28 avril un séminaire sur le développement local au service de l'économie solidaire dans la région transfrontalière Sar-Lor-Lux (Sarre-Lorraine-Luxembourg). Cette rencontre qui réunira des acteurs et des élus des quatres pays concernés (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg) se déroulera sur le site du Pôle européen de développement à Longwy, l'une des premières expériences économiques transfrontalières menées en Europe.
Renseignement : 00-352-530-44-50 ; info@ope.lu

● **CADRES.** La situation des cadres est l'un des dossiers d'application les plus sensibles de la loi sur les 35 heures. L'Institut des cadres dirigeants (ICAD) propose, en partenariat avec *Le Monde* et la Cegos, les 4 et 5 mai, à Paris, deux journées d'échanges sur ce thème, témoignages d'expériences réussies à l'appui. La question de la réglementation à venir sera débattue en présence d'Yves Barrou, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'emploi et de la solidarité.
Renseignements : 01-53-24-33-33 ; icad@icad.fr

● **MOBILITÉ EUROPÉENNE.** Maîtriser une seconde langue, réaliser une partie de ses études ou acquérir une première expérience dans un autre pays constitue aujourd'hui un atout pour se lancer sur le marché du travail. Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) organise, à Paris, trois journées d'information, les 5, 6 et 7 mai, sur les possibilités d'études et de stages à l'étranger.
Renseignements : 01-44-49-12-00.

● **INVESTISSEMENT SOCIAL.** Donner un sens à l'argent et promouvoir l'investissement dans des projets sociaux et environnementaux créateurs d'emplois : telle est la raison d'être de l'Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale (INAISE). Les 3 et 4 juin, à Roubaix, ce réseau organise un premier Forum européen à l'attention de tous ceux qui se préoccupent de la création d'emplois et de son financement : acteurs du développement local, collectivités territoriales, banques, compagnies d'assurance, associations, entreprises... Cette rencontre a pour objectif de favoriser les échanges d'expériences et la mise en relation de partenaires potentiels.
Renseignements : 00-32-2-234-37-97 ; www.inaise.org

● **TRAVAIL INDÉPENDANT.** Les 9 et 10 juin, un Salon d'affaires pour les travailleurs indépendants et les très petites entreprises, baptisé « Le carrefour des solos », se tiendra au Foyer de la Grande Arche à la Défense. Les intéressés pourront présenter leur savoir-faire aux entreprises à la recherche de prestataires et rencontrer de nouveaux partenaires.
Renseignements : 01-55-66-92-00 ; www.solo-connexions.com

● **INDUSTRIE.** Réconcilier les Français avec leur industrie : telle est l'ambition des Journées de l'industrie organisées les 18, 19 et 20 juin, à l'initiative des entreprises représentées au sein du Cercle de l'industrie. Cet événement est destiné au grand public, et plus particulièrement aux élèves de la troisième à la terminale, aux étudiants et aux enseignants. Un forum réunira 1 200 jeunes et les présidents de grandes entreprises industrielles françaises. Et plus de 600 sites industriels seront ouverts au public dans toute la France.
Renseignements 01-40-88-10-18.

● **NOUVELLES TECHNOLOGIES.** Pour sa troisième édition, le forum Technologia, organisé par le groupe de presse informatique Tests, se tiendra le 15 juin au CNIT Paris-la Défense. Les débats porteront notamment sur les nouvelles perspectives d'emplois ouvertes par l'avancée rapide des nouvelles technologies. Un espace recrutement et un « cyber-village » seront ouverts au public. Et un prix sera remis à une jeune entreprise high-tech de moins de trois ans.
Renseignements : 01-44-25-37-88.

● **DÉVELOPPEMENT DURABLE.** Le concept de qualité de vie permet d'intégrer les multiples enjeux du développement durable dans un cadre de réflexion et d'action centré sur l'être humain. La Fondation suisse du devenir organise, les 11 et 12 mai, à Genève, un colloque qui présentera une synthèse de l'état actuel de la réflexion sur la qualité de vie et les indicateurs qui servent à la mesurer. Il examinera comment les objectifs de qualité de vie sont pris en compte par les pays européens.
Renseignements : 00-4122-789-53-80 ; www. devenir. org

La police parisienne verbalise sa réforme

La préfecture de police de Paris vient d'adopter une nouvelle organisation donnant la priorité à la proximité

Le 18 avril, à 6 h 30, plus de 14 000 fonctionnaires de la préfecture de police de Paris ont basculé dans une toute nouvelle organisation. Près de deux ans et demi auront été nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette refonte des services actifs, qui assurent dans les quartiers les missions de sécurité publique et de police judiciaire. Il est sûr que l'on ne bouleverse pas d'un coup de baguette magique les structures et les pratiques professionnelles d'une telle institution.

Objectif de cette importante réforme : développer une vraie police de proximité au sein de la capitale. La distinction entre commissariats d'arrondissement et commissariats de quartier a vécu. Ces deux unités ne forment plus qu'une seule et même entité locale, le commissariat central d'arrondissement, rattachée à une nouvelle direction, celle de la police urbaine de proximité (PUP), qui exercera désormais des responsabilités de police judiciaire de niveau local.

À CHACUN SA VOCATION

Ainsi, une séparation claire est établie entre les missions relevant de cette police urbaine de proximité et celles qui relèvent d'une part de l'ordre public, confiées désormais à la direction de l'ordre public et de la circulation, d'autre part de la grande délinquance, confiées à la direction de la police judiciaire. Fini donc les prélèvements continuels d'effectifs sur les unités locales pour assurer les services d'ordre et les gardes statiques : à chaque direction, sa vocation propre.

« Une réforme de cette ampleur ne peut se faire sans l'adhésion des personnes qui en seront les acteurs au quotidien », avance le préfet de police, Philippe Massoni, conscient qu'il engage sa crédibilité sur ce projet.

Dès la phase de réflexion préalable, de nombreuses visites de terrain ont été organisées, au cours desquelles des fonctionnaires de tous services et de tous grades ont eu la possibilité de s'exprimer sur le mode de fonctionnement actuel de la police parisienne et leur perception des évolutions à apporter. Quarante-cinq animateurs-relais ont été formés avec l'aide d'un cabinet de conseil externe pour présenter la réforme à l'ensemble de leurs collègues, au cours de plus de 700 réunions de terrain.

« Ce n'est qu'une fois la réforme expliquée et bien comprise que la phase d'affectation des personnels dans les nouvelles structures a été engagée, souligne Michel Delpuech, directeur de cabinet du préfet de police en charge de la mise en œuvre du projet. *Celle-ci s'est faite sur la base du volontariat, à travers un système de vœux. »*

Au sein du corps des officiers, 86 % des personnels ont obtenu une affectation correspondant à leur premier choix ; au sein du corps de maîtrise et d'application, ce pourcentage atteint 94 %. Des taux de satisfaction *« plus qu'acceptables »*, selon Christophe Tirrante, délégué du Syndicat général de la police (SGP), l'un des deux principaux syndicats à Paris, lequel ne dément pas l'important effort de communication de la hiérarchie. Les représentants du personnel ont eux-mêmes été étroitement associés, appelés tout au long de l'avancement du projet à s'exprimer, au-delà des réunions des comités techniques paritaires, lors de séances de travail informelles.

Manifestement, cette réforme était attendue. *« Sur le fond, les fonctionnaires sont convaincus de la nécessité de cette réorganisation*, relève le capitaine Chantal Siman, qui, pour avoir été animateur-relais, s'attendait à des réactions beaucoup plus mitigées. *Ils avaient surtout besoin d'être rassurés sur leur mission et leurs conditions de travail futures : horaires et lieu de travail, modalités d'affectation, perspectives d'évolution de carrière.... Des préoccupations légitimes. »*

RÉSERVES

Si les syndicats approuvent la réforme, ils restent néanmoins plus dubitatifs quant à sa mise en œuvre. *« Nous avions déjà une carence de 500 personnes. Avec la réorganisation des services, celle-ci s'élève désormais à quelque 1 400 fonctionnaires*, souligne Christophe Tirrante. *Il avait pourtant été prévu que son application passait par un renfort d'effectifs. » « Si cette réforme est en soi une bonne chose, les moyens, en locaux et matériel, n'ont pas été prévus*, appuie Serge Perrier. *Sa réalisation risque ainsi d'être faite de bric et de broc, du moins au départ. »*

« L'organisation a été établie pour répondre à la priorité donnée à la police de proximité. Mais, relève Philippe Massoni, *nous devons poursuivre nos efforts pour que la motivation des agents ne retombe pas et que l'esprit de la réforme se traduise bien dans les faits. » « La police*, insiste-t-il, *doit être beaucoup plus visible et courtoise, l'îlotage beaucoup plus réel. »* Pour ce faire, la formation des personnels va être intensifiée et adaptée aux nouvelles missions (accueil, îlotage, prévention, communication...), ainsi qu'aux nouvelles pratiques professionnelles (polyvalence, complémentarité des différentes unités...). Reste qu'au sein des nouveaux commissariats centraux d'arrondissement les fonctionnaires de la « Tenue », comme on les appelle, et ceux de la PJ (police judiciaire) doivent apprendre à conjuguer leurs cultures. Jusqu'alors, les premiers relevaient des commissariats d'arrondissement et dépendaient de la Sécurité publique tandis que les seconds, rattachés à la police judiciaire, étaient chargés des tâches administratives et des petites affaires judiciaires au sein des commissariats de quartier. Désormais placés sous une même autorité, les uns et les autres sont appelés à travailler beaucoup plus étroitement ensemble.

« Il va falloir que chacun y mette du sien, reconnaît Christophe Tirrante, du SGP. *Ceux de la PJ vont être confrontés à la rigueur administrative de la « Tenue » et vont devoir s'adapter à des horaires plus rigides, et à un contrôle beaucoup plus strict que ce à quoi ils étaient habitués jusqu'ici. »* Pour lui comme pour Serge Perrier, son homologue du syndicat Alliance, la *« guéguerre »* qui prévalait entre la « Tenue » et la PJ n'est toutefois pas inévitable.

« Elle tenait essentiellement à une méconnaissance réciproque, chacun travaillant jusque-là dans son coin. Mais, avance Serge Perrier, *cela va petit à petit se résorber, car, appelés à travailler ensemble, les uns et les autres vont comprendre que, bien que n'ayant pas la même mission, ils ont intérêt à collaborer. Bien souvent les bonnes affaires sont amenées à la PJ par les policiers en tenue. »*

Laetitia Van Eeckhout



Philippe Massoni
Diplômé de l'Ecole supérieure de police de Paris, Philippe Massoni est entré dans la police nationale en 1978 comme contrôleur général. Nommé préfet en 1987, il occupe cette fonction dans trois départements et une région, avant de rejoindre, en 1993, la préfecture de police de Paris.

Ces chômeurs atypiques qui travaillent

Les personnes travaillant plus de 78 heures par mois troublent les statistiques

Depuis qu'ils sont comptabilisés à part, le va-et-vient des chômeurs qui travaillent plus de 78 heures dans le mois trouble les statistiques officielles du chômage. Alors que leur nombre a pratiquement doublé, par rapport à mai 1995, et dépasse quelquefois les 500 000, leurs entrées et sorties de la catégorie 6, où ils sont répertoriés par l'ANPE, apportent la confirmation que les frontières entre l'emploi et le non-emploi s'affaissent.

Une étude consacrée aux *« demandeurs d'emploi qui exercent des activités professionnelles réduites »*, réalisée par l'Observatoire de l'ANPE et publiée dans une nouvelle collection, *« Les cahiers »*, ne fait justement que corroborer cette tendance. Au point que son auteur, Mathieu Béraud, écrit qu'on peut *« maintenant parler de chômage ou de chômeurs atypiques »*. Tout comme on avait fini par reconnaître l'existence d'emplois atypiques, nés de la précarité.

Facilitée par des changements réglementaires, l'Unedic et l'ANPE considérant que le retour partiel dans l'emploi favorise la sortie du chômage, l'apparition croissante de ces *« statuts sociaux intermédiaires »* est désormais une évidence. Plus d'un chômeur sur quatre, en janvier 1998, déclarait avoir travaillé au moins une fois plus de 78 heures, depuis sa dernière inscription. Parmi eux, de 20 % à 30 %, selon les mois, ont occupé un emploi pendant 169 heures. Une minorité importante est même parvenue à faire de l'activité réduite une pratique régulière : 171 000, soit 5 % de l'ensemble à l'époque, ont enchaîné sur au moins six mois consécutifs et 38 000 pendant au moins douze mois.

Mais, si le phénomène est incontestable, il se situe aussi à des confins incertains et correspond à des situations extrêmement volatiles. Chaque mois, un tiers des effectifs de la catégorie 6 est renouvelé, qui retournent pour l'essentiel dans la catégorie 1 des demandeurs d'un emploi à temps plein et immédiatement disponibles. Ainsi, 29 % de ceux qui avaient effectué plus de 78 heures en avril 1998 n'avaient pas travaillé plus de 78 heures en mai. A l'inverse, 29 % de ceux qui ont travaillé plus de 78 heures en mai ne l'avaient pas fait en avril.

Pour autant, les chômeurs ne se résignent pas d'emblée à ce type de solution. C'est l'ancienneté qui les amène à exercer une activité réduite, mais c'est aussi elle, passé la troisième année, qui les conduit ensuite à renoncer. Sursaut, volonté de s'en sortir, signe de dynamisme, le travail de plus de 78 heures joue un rôle contradictoire, selon les cas. Ceux, minoritaires, qui s'adonnent aux activités réduites de façon intense *« ont une probabilité forte »* de retrouver un emploi, parce que leur attitude accélère l'insertion. Au contraire, ceux qui y ont recours ponctuellement *« ont une probabilité plus importante »* de rester plus longtemps au chômage.

En tout état de cause, le détour par les activités réduites n'a pas la même signification selon les catégories ou coïncide avec des stratégies différentes. Les hommes *« ont une plus forte propension »* que les femmes à utiliser cette possibilité. Mais, par rapport aux plus âgés, les jeunes sont dans le même cas : un chômeur de moins de 25 ans sur cinq, en mai 1998, déclare être ou avoir été dans cette situation. Relativement protégés du chômage de longue durée, souligne l'étude, les agents de maîtrise figurent parmi les abonnés aux plus de 78 heures. Chez les ouvriers et les employés, la pratique des activités réduites augmente *« nettement »* avec la qualification. En revanche, les cadres apparaissent très majoritairement rétifs.

Manifestement, les jeunes au chômage placent de plus en plus l'activité professionnelle réduite dans la panoplie des moyens susceptibles d'aider à l'insertion professionnelle. *« De fait, on peut penser qu'un nouveau schéma* (...) *se dessine peu à peu »*, écrit Mathieu Béraud, *« incluant le passage par un emploi précaire ou à temps partiel »*. Parallèlement, les professions qui ont beaucoup développé les formes particulières d'emploi et qui ont recours au travail intermittent ou à temps partiel sont aussi celles qui accueillent les chômeurs en activité réduite. Au tout premier rang, on retrouve d'ailleurs le travail temporaire, dont cela simplifie le fonctionnement puisque la personne peut ainsi retrouver son indemnité de chômage dès la fin de la mission.

Toutefois, le classement des domaines professionnels dans lesquels le nombre moyen de mois passés en activité réduite est le plus élevé – qui permet de mesurer la régularité – ne correspond pas à ce qu'on pourrait penser. Arrivent en tête les métiers industriels, à commencer par l'électricité, l'électronique, puis la mécanique et le travail des métaux, la maintenance et les industries de process. A l'inverse, des métiers qualifiés sont peu concernés, et il s'agit alors des études et recherches, de l'enseignement et de la formation, de l'informatique ou des ingénieurs et cadres.

Les secteurs de l'hôtellerie, restauration, alimentation, mais aussi du commerce ou des services aux particuliers, sont, de ce point de vue, dans une position tout à fait significative du rôle dévolu aux activités réduites de chômeurs. Gros utilisateurs, ils affichent des durées moyennes plutôt faibles. C'est-à-dire que, aux côtés des autres emplois précaires dont ils se servent pour ajuster leurs effectifs, ils font appel aux chômeurs de manière certes répétitive, mais inconstante. Ce qui maintient ces derniers dans un statut de supplétifs.

Alain Lebaube

Repères

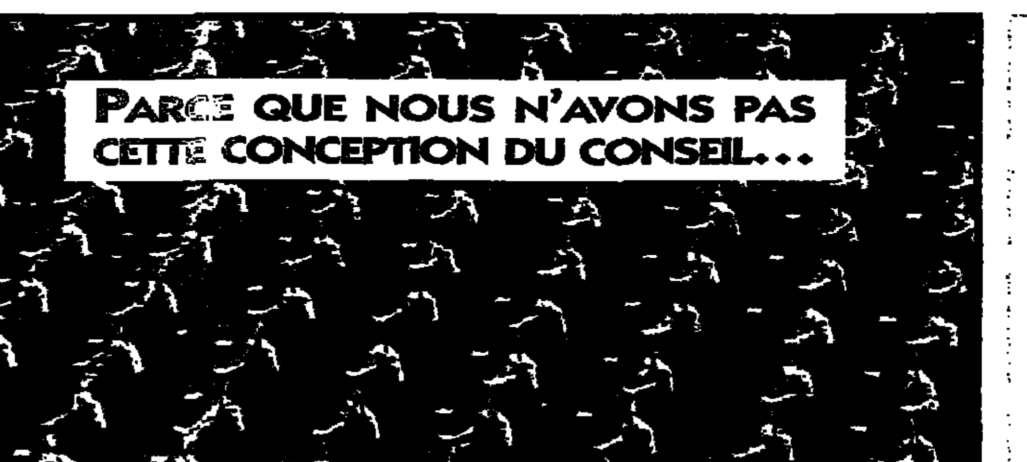
● Depuis 1991, la notion d'activités occasionnelles ou réduites est reconnue pour le demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE. Les allocations de chômage peuvent, dans certaines conditions, se cumuler avec les revenus procurés par ces activités.

● Pour l'UNEDIC, un chômeur peut être indemnisé si l'activité réduite n'excède pas 136 heures dans le mois et si la rémunération totale ne dépasse pas 70 % de l'ancien salaire. La procédure d'inscription a été simplifiée de façon que le demandeur d'emploi retrouve ensuite l'intégralité de ses droits, y compris s'il a travaillé davantage.

Gestion - Finance



Conseil - Audit



CMC

CONDUITE ET MANAGEMENT DU CHANGEMENT

PARIS - MUNICH - LISBONNE - MADRID - BRUXELLES - MILAN

Société de conseil en stratégie et conduite du changement innovante, intervenant au plus haut niveau auprès de grandes entreprises françaises et européennes sur des projets complexes (55 MF CA en France)

CHEZ CMC, vous pouvez avoir des missions passionnantes dans un environnement stimulant et ouvert tout en gardant un brin d'humour, de modestie et une vie après le travail...

CHEZ CMC, vous pouvez être diplômés des meilleures écoles d'ingénieurs ou de commerce (Normale, X, Centrale, Mines, HEC, INSEAD, CPA, IEP,...), avoir une 1ère expérience de 3 à 10 ans et devenir :

CONSULTANTS SENIORS
EN STRATÉGIE ET ORGANISATION
INDUSTRIES - SERVICES - DISTRIBUTION

(300-500 KF)

28/35 ans, avec une expérience nécessaire en entreprise et si possible en conseil, une bonne sensibilité à la réflexion stratégique ou au management, vous mettez en œuvre de façon autonome les méthodes définies par le cabinet.
Nous imaginons que vous avez pu faire vos débuts dans diverses fonctions (chef de produit, contrôleur de gestion, ingénieur de production, organisation, audit interne,...) ; nous souhaitons surtout que cette expérience ait renforcé votre mobilité intellectuelle, aiguisé votre curiosité et développé votre capacité d'analyse synthèse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manus. + photo + salaire actuel) à :
AIR Conseil - 3, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS - Email : airconseil@wanadoo.fr

Stratégie de réussite

Forts d'une croissance régulière depuis notre création en 1991, nos 35 consultants interviennent dans le monde de la Banque-Finance, Assurance et de l'Industrie.

Par une approche opérationnelle et un savoir-faire réel, notre équipe construit les objectifs de développement de nos clients, adapte leurs moyens et met en œuvre les solutions.

Pour partager nos valeurs : Indépendance économique, esprit d'équipe, capitalisation du savoir au service des entreprises clientes,

nous vous proposons de devenir

Consultants h/f

De formation supérieure type Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous êtes jeune diplômé ou avez une première expérience dans les secteurs Banque-Finance-Assurance ou Industrie.

Pragmatique, vous avez un esprit d'analyse et de synthèse développé, une réelle aptitude à communiquer ainsi qu'un enthousiasme fort et une volonté de mettre en œuvre.

Nous vous offrons l'opportunité d'intégrer une structure souple et réactive, d'évoluer dans une ambiance de travail conviviale et humaine et d'effectuer des missions en Europe.

Si vous vous reconnaissez dans *Synagir*, merci d'envoyer votre candidature à notre conseil TEMPS *dense* sous réf.98033 à l'attention de Sophie André - 4, rue de St Petersbourg - 75008 Paris.



Synagir
Cabinet de Conseil
Paris - Londres - Genève



Quand un leader européen vous parle de qualité, c'est forcément pour de grands projets

Avec 500 collaborateurs et un CA de 500 MF, la STIME assure depuis 30 ans la conception et la réalisation de l'ensemble de l'informatique du Groupement des Mousquetaires. A ce titre, nous intervenons en France et en Europe (Belgique, Pologne, Portugal, Espagne, Italie) en assurant la mise en place des systèmes d'information de quelque 3 000 points de vente, ainsi que des entrepôts, des usines de production et des nombreuses sociétés d'achats et de services. Pour développer l'ensemble de ces missions (études, production...), la STIME a mis en place une formation permanente des équipes qui représente aujourd'hui près de 10 % de sa masse salariale. Nous rejoindre, c'est s'assurer un avenir à la pointe des technologies, dans une entreprise où de nombreuses nationalités se côtoient dans une ambiance « PME » conviviale, avec des valeurs partagées.

Responsable assurance qualité

Véritable garant de la démarche qualité au niveau de la Stime, vous mènerez les actions nécessaires à notre certification ISO 9000.
A ce titre, vous assurez la coordination des projets de l'assurance qualité. En parallèle vous animez et conseillez l'équipe des responsables qualité des différents domaines de la Stime dans la conduite de la démarche qualité au sein de leurs entités.
Personne de terrain, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience dans la qualité.
Vous maîtrisez les outils de bureautique et connaissez le monde de l'informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence RAQ/LM, à Stime, Service Recrutement, 21-27 rue Barbès, 92120 Montrouge.
http://www.stime.fr

STIME



Les Mousquetaires

Organisateur

Nous sommes une compagnie d'assurances, filiale de deux institutions financières. Nous recherchons, pour participer à notre développement, notre organisateur.

Rattaché à un membre du Comité de Direction, vous prendrez en charge :
- L'organisation : vous participerez à la définition de l'organisation de la compagnie et à sa mise en œuvre à travers la description des processus dans un souci permanent d'amélioration de l'efficacité de la prestation fournie et de la productivité.
- La qualité : vous animerez les actions qualité et vous mènerez des projets de certification.

A 28/30 ans, de formation supérieure, vous avez 3 ans d'expérience dans la fonction et vous avez participé à plusieurs projets d'organisation ou de certification.
Autonome, rigoureux et doté d'un bon relationnel, vous souhaitez évoluer dans un environnement dynamique et exigeant, merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre conseil sous la réf. OC/LM : ***EUROGROUP RECRUTEMENT,*** Tour Framatome, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.
e-mail : recrutement@eurogroup.fr

Eurogroup



Consultant h/f

Cabinet de conseil en stratégie d'entreprise
(et analyse concurrentielle) intervenant dans le secteur des hautes technologies,
cherche un :

- Tout en participant activement au développement commercial du Cabinet, auquel vous êtes intéressé, vous êtes responsable de vos clients pour lesquels vous effectuez des recherches et des analyses d'informations économiques.
- A 30 ans environ, titulaire d'un diplôme de Grandes Ecoles, 3ème cycle universitaire, vous possédez une première expérience (dans un cabinet de conseil) qui vous a permis de faire la preuve de vos capacités de dynamisme, autonomie, sens de la communication et de l'analyse
- Vous souhaitez aujourd'hui donner la mesure de vos compétences dans une structure à taille humaine (autonomie, polyvalence).
- L'anglais est indispensable.

*Merci d'adresser votre candidature (cv, lettre manuscrite + salaire actuel) sous référence 99-23 à **INFORAMA Carrières, 7 rue Pasquier, 75008 PARIS.***



INFORAMA INTERNATIONAL

Gestion Finance

Groupe Industriel Français (300 ingénieurs et techniciens, 270 MF de C.A.) spécialisé dans les biens d'équipement en Assemblage Carrosserie, 3 filiales dont 1 en Turquie, 6 établissements en France, recherche son

Contrôleur de gestion industrielle h/f

région parisienne - 200KF/an

Rattaché à la Direction Générale, votre mission consistera :
- au suivi des Projets Industriels de la Société • à l'organisation du Poste et de son outil de gestion • à la mise en forme de tableaux de bord pour la Direction.

De formation technique (Ingénieur ou équivalent), vous maîtrisez les outils informatiques (Word et Excel). Autonome, dynamique, rigoureux et ouvert, vous saurez faire preuve de personnalité pour imposer cette fonction stratégique.
Ce poste basé au siège de la société mère, implantée à SEVRAN (93), 20 mn de Paris - Gare du Nord RER B est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre + photo) à BEMA
2, rue Paul Langevin - ZAC des Beaudottes - 93274 SEVRAN CEDEX.

bema

Test qualitatif

Notre agence de communication recherche pour participer à un test de campagne :
Des personnes occupant une fonction en :
- ressources humaines, marketing, contrôle de gestion, finance, logistique, connaissant bien l'informatique et les systèmes de gestion et ayant entre 30 et 50 ans.

Si cette offre vous intéresse, tél. au : 01.53.24.28.44.
Indemnisation prévue.

Conseil - Audit

Consultants Junior, Senior et Chefs de Projet

Nous sommes un intervenant majeur dans le monde du Conseil en Management. Nous opérons dans 12 pays avec 450 professionnels. Reconnus comme des spécialistes du management du changement, notre objectif est l'amélioration de la performance des entreprises. Nos méthodes sont fondées sur un véritable partenariat avec nos clients et une approche très pragmatique du conseil.

Notre action très participative dans le développement de solutions adaptées aux problèmes de nos clients, associée au fait que nous mettons en place nos recommandations, assure une forte croissance de nos activités en Europe.

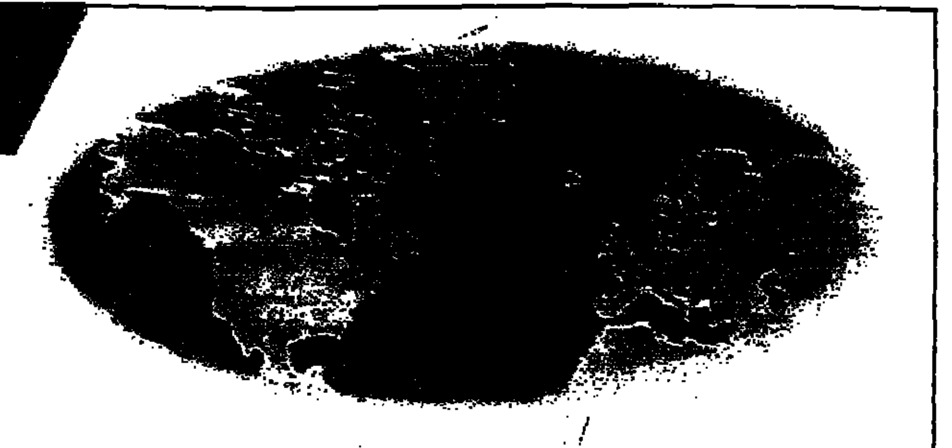
Nous souhaitons aujourd'hui renforcer nos équipes opérationnelles en France, en Allemagne et au Portugal et recherchons à cet effet des Consultants Junior, Senior et des Chefs de Projet.

Au sein de nos équipes, vous interviendrez dans le cadre des missions confiées par nos clients. Vous développerez et mettrez en place les changements nécessaires à l'amélioration de ces organisations. Vous possédez de fortes capacités d'analyse, de travail et d'adaptabilité. Vous êtes mobile, vous avez le sens du travail en équipe et savez mettre en place des actions concrètes débouchant sur des améliorations de la performance.

➜ **Consultants Junior**
Agé de plus de 24 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs/Universités).

➜ **Consultants Senior et Chefs de Projet**
Agé de 26 à 35 ans, vous justifiez d'une expérience réussie de plus de deux ans en milieu industriel ou commercial, ou de plus d'un an dans le domaine du Conseil.

Outre une maîtrise de l'anglais, la pratique de l'allemand, de l'espagnol ou du portugais est un atout supplémentaire.



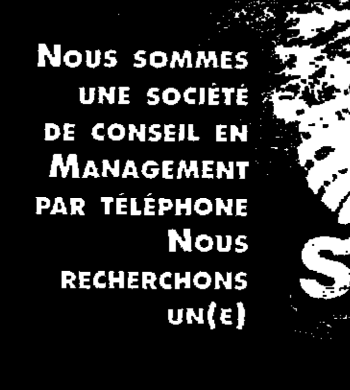
Merci de nous adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo obligatoire) en précisant la référence CCS/02 à :
IMR - Service du Recrutement
34, avenue de Messine - 75008 Paris.



INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES
LOS ANGELES - MEXICO - TORONTO - MANCHESTER - PARIS - MILAN - FRANCFORT - MADRID

Communication Implicite

Nous sommes une société de conseil en management par téléphone. Nous recherchons un(e)



Consultant(e)

dans le domaine de la Fiscalité indirecte

Au service de notre clientèle, vous délivrez l'aide utile à la prise de décision de vos interlocuteurs (Direction financière, Direction comptable, Expert Comptable, Avocat, Collectivité locale...)
Le poste sera confié à un candidat de formation supérieure (DESS de fiscalité, DJCE...) disposant d'une expérience de 3 ans minimum, acquise en entreprise ou cabinet, désirant s'insérer dans une équipe de fiscalistes et motivé par la communication.

Adressez votre C.V détaillé à M. Jean-Claude BONDELU
Direction des Ressources Humaines - Société SVP
70, rue des Rosiers - 93585 Saint Ouen Cedex.



Participez au développement de notre activité « Customer Relationship Management »...

- Marketing
- Force de vente
- Gestion de clientèle
- S.A.V.
- Systèmes décisionnels

Les Systèmes d'information Vente / Marketing : Un axe de développement majeur pour CAP GEMINI.

Consultants fonctionnels Marketing / Vente

Vous intégrez les contraintes et les attentes de nos clients (Directions Générales, Commerciales et Marketing...). En amont de projets, vous analysez les besoins et proposez des solutions.
A 28/35 ans environ, de formation grande école de commerce ou ingénieur, vous disposez de solides connaissances fonctionnelles : marketing, bases de données clients, gestion de force de vente, administration commerciale, S.A.V.... acquises en cabinet de conseil, en SSII, chez un éditeur de progiciels ou dans un poste opérationnel en entreprise. Anglais courant souhaité. **Réf. 18.7946/LM**

Directeurs de projets - Chefs de projets

Vous conduisez des projets stratégiques et complexes dans le domaine Marketing/Vente, faisant appel aux méthodes et aux technologies les plus avancées. Vous encadrez 5 à 15 personnes et êtes totalement responsable vis-à-vis du client.
A 30/40 ans, vous possédez une solide expérience de la conduite de projets en environnement client/serveur (de préférence à base de progiciels). **Réf. 18.7944/LM**

Architectes et Experts en informatique décisionnelle

Vous assistez nos clients dans la définition d'architectures de systèmes d'informations décisionnels. Vous concevez et construisez des solutions (design, choix d'infrastructures...). Vous validez et garantissez les choix techniques effectués, dans le cadre de projets complexes en environnement réparti.
Vous possédez 5 à 10 ans d'expérience et vous appuyez sur de fortes compétences techniques : SGBDR, client / serveur, Internet, progiciels, outils décisionnels, datawarehouse / datamining... **Réf. 18.7945/LM**

Ingénieurs

Vous possédez 2 à 5 ans d'expérience de développement informatique en environnement client / serveur. Vous vous appuyez sur des solides bases techniques : Unix, Oracle, Powerbuilder, Visual Basic... Des projets passionnants vous attendent. **Réf. 18.8859/LM**

Les postes sont basés à PARIS LA DEFENSE (92)

CAP GEMINI
Ideas People Technology

Pour nous rencontrer avec notre conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 4 rue Léon Jost, 75017 Paris, sous la référence choisie portée sur lettre et enveloppe ou par e-mail : hsa@mercuri-urval.fr

www.capgemini.fr

Jeunes ingénieurs, nous unissons nos talents pour développer les vôtres.

ERNST & YOUNG — KPMG

Vous êtes jeune diplômé(e) d'une école d'ingénieur et vous êtes attiré(e) par les métiers de l'audit.

En partenariat avec le groupe HEC, deux des plus grands cabinets mondiaux d'audit se sont unis pour vous proposer de construire, avec eux, une collaboration dans le long terme selon une formule innovante :
- *vous serez salarié(e) de l'un des deux cabinets, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée,*
- *pendant votre première année d'activité, vous alternerez une formation de qualité dans le cadre du mastère spécialisé HEC Audit et des missions sur le terrain, intégré(e) au sein d'équipes d'auditeurs.*

ENTREZ DANS L'AUDIT AVEC UNE DOUBLE FORMATION

Vous débuterez votre parcours professionnel en découvrant un métier riche tout en obtenant le diplôme du mastère HEC Audit.

Envoyez votre candidature (lettre + CV + Photo) à Christian Katchourine - IRIS Ressources Humaines - Tour Manhattan La Défense 2 - 92095 Paris-La Défense Cedex. Elle sera examinée dans la double perspective d'un emploi et d'une entrée dans le mastère.



---

membre de SYNTEC

AEXIS COMSHARE
Authorised Distributor

Fournisseur européen de solutions globales dans le domaine décisionnel et financier, notre stratégie va au-delà de la distribution de solutions informatiques et s'appuie sur une démarche de conseil et d'accompagnement. C'est en proposant à nos clients une solution globale et pertinente qui répond parfaitement à leur problématique de système de pilotage que nous les fidélisons et leur garantissons une réelle plus value, tant technique que fonctionnelle. Nos partenaires technologiques se nomment Oracle, Microsoft, Hyperion... Nous recherchons :

Consultant Solutions (réf. 469/99)

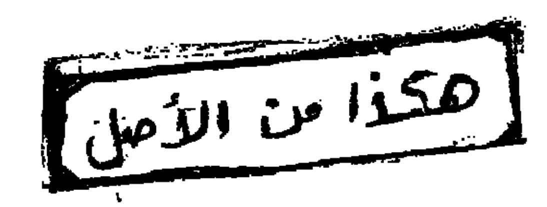
De formation supérieure école de commerce, de gestion, scientifique..., vous justifiez d'une expérience fonctionnelle significative notamment en contrôle de gestion. Votre expérience vous a amené aussi à coordonner des actions chez des clients en SSII ou éditeurs de logiciels. En collaboration avec nos ingénieurs commerciaux et nos prospects, vous analyserez leurs problématiques, évaluerez la stratégie à mettre en œuvre et serez force de proposition. Ce poste implique une grande proximité avec le client, un excellent esprit d'analyse afin de proposer une solution pertinente. Enfin, grâce à votre sens de l'argumentation et votre capacité de synthèse, vous saurez formaliser par écrit votre offre.

Consultant Conseil et Assistance (réf. 470/99)

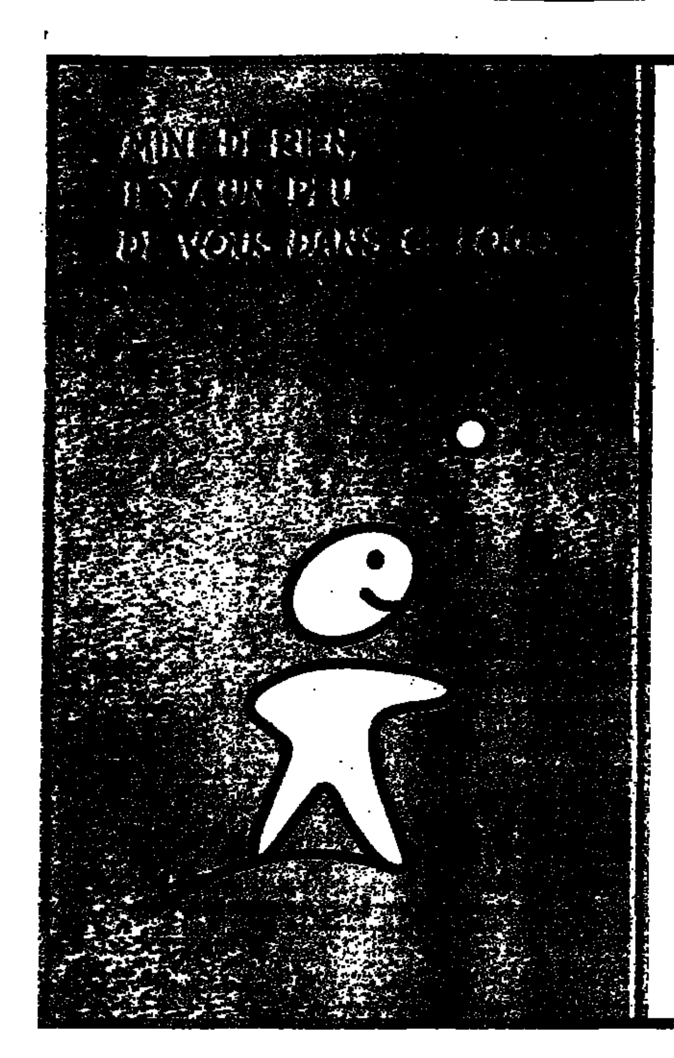
De formation supérieure école de commerce, de gestion, scientifique..., vous justifiez d'une première expérience fonctionnelle en contrôle de gestion et/ou en élaboration de systèmes décisionnels dans ce domaine. Vous serez chargé, chez nos clients grands comptes, de la mise en œuvre des solutions, ainsi que de leur suivi. Opérationnel dans l'âme, vous êtes méthodique et possédez un bon esprit de synthèse. C'est aussi votre sens relationnel et votre goût pour le conseil qui vous permettront de répondre efficacement à la demande client.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre man., C.V. et photo), sous référence choisie, à ARCANES CONSEILS - 8, rue Victor Hugo - 93110 Rosny-sous-Bois.
http://www.arcanes-conseils.com - E-mail : arcanes@arcanes-conseils.com





Marketing - Communication



Premier opérateur privé en France, nous nous appuyons sur nos propres réseaux de télécommunications pour proposer une offre globale grand public et entreprises axée autour de grands domaines d'expertise : téléphonie mobile (SFR), et services Internet/Intranet... Autant de domaines qui nous font porter un regard nouveau avec un même objectif : la satisfaction client. Pour innover chaque jour et offrir de nouveaux services, nous avons besoin de votre talent, de votre enthousiasme. Mais aussi de votre différence.

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

Au sein de l'équipe marketing du 7, vous évaluez et optimisez la compétitivité de l'offre Cegetel dans un contexte concurrentiel fort. Véritable conseil vis à vis de vos "clients" internes, vous participez à l'élaboration des cahiers des charges, briefez et sélectionnez les instituts et garantissez la qualité des résultats.

De formation supérieure (Ecole de commerce, universitaire...), vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans la réalisation d'études en entreprise, en cabinet d'études et/ou institut de sondages. Professionnel des études et véritable force de proposition, vous saurez apporter rigueur et méthode dans un environnement en constante évolution. **Réf CEM/NDL/MO**

CHEF DE PRODUITS "OFFRES TARIFAIRES"

Au sein de la Direction marketing de " SFR ", vous prenez en charge la conception de nouvelles offres tarifaires en téléphonie mobile. Votre mission intégrera en amont le pilotage des études marketing et des simulations tarifaires, afin de spécifier une offre pertinente permettant la conquête de nouvelles clientèles ou le développement du parc abonné existant. Ensuite, vous serez le chef de projet qui animera les différents intervenants dans la conception (système d'information, service client, commercial, juridique) pour parvenir, en binôme avec un chef de marché, à une offre concrète commercialisable.

De formation supérieure (Ecole de commerce, double formation...), vous avez une première expérience (2/4 ans) acquise en marketing produits ou services, idéalement en tarification. De plus, vous disposez des talents d'un chef de projet accompli (organisation, rigueur, souplesse relationnelle). Vos capacités d'engagement seront des atouts pour évoluer dans l'environnement particulièrement réactif et dynamique des télécoms. **Réf CPOT/NDL/MO**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) en précisant la référence choisie à Cegetel - BP 69 - 92105 Boulogne Billancourt cedex ou retrouvez nous sur notre site : www.cegetel.fr/recrute



Mécénat social Fondation Kronenbourg

Créativité et esprit d'entreprise au service de la solidarité



Brasseries Kronenbourg

La Fondation Kronenbourg a pour vocation de développer une politique ambitieuse de mécénat dans le domaine de la solidarité, et de promouvoir, dans l'entreprise, les valeurs d'enthousiasme, d'ouverture et d'humanisme.

Conduire, animer, gérer la ***Fondation Kronenbourg***, telle sera la mission du ***Délégué Général*** que nous recherchons.

En liaison avec des associations, des collectivités locales et les pouvoirs publics et en associant étroitement les collaborateurs de l'entreprise, vous concevrez et piloterez des projets originaux ayant pour finalité la lutte contre l'exclusion, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la revitalisation des zones rurales.
Vous jouerez par ailleurs un rôle important de communication interne et de diffusion de nos valeurs d'entreprise.

Responsable de la pertinence des projets soutenus devant le Conseil d'Administration et animateur du réseau interne des parrains, vous possédez, outre une solide formation et une expérience significative dans le domaine du mécénat et/ou de la solidarité, une palette exceptionnelle de qualités : créativité et réalisme, conviction et ouverture, simplicité et entregent, générosité et rigueur.

Ce poste est basé à Strasbourg.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 15A12815/9M à notre conseil etap. 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE DANONE

MEDIA SYSTEM

Vous souhaitez intégrer l'**équipe professorale** d'une **Ecole Supérieure de Commerce** dans les domaines

- **Marketing,**
- **Stratégie,**
- **Finance**
- **Ressources Humaines**

Vous avez une expérience en entreprise et/ou en enseignement supérieur - Vous êtes titulaire d'un doctorat en gestion (français ou étranger) - Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Vous avez un intérêt marqué pour la recherche et la pédagogie.
Le département « enseignement » de SICO Ressources Humaines est à votre disposition pour vous conseiller dans l'évolution de votre carrière et évoquer les opportunités qui peuvent être les vôtres.

Pour une analyse gratuite de votre projet, adressez votre demande avec CV :





SICO RESSOURCES HUMAINES 23 rue du Départ - 75014 PARIS ou 22 rue de la Chalotais - BP 6027 - 35060 RENNES Cedex.

INITIATIVES LOCALES

Gestionnaires et financiers

Responsable service financier

Metz - Principal acteur économique, politique et social du département (budget de 4 MdF, plus d'un millier de collaborateurs), cette institution à la gestion pertinente autant que rigoureuse offre une opportunité de premier plan pour un responsable du service financier, titulaire de la fonction publique territoriale. Assisté d'une dizaine de collaborateurs et rattaché à la direction des finances, ce diplômé de l'enseignement supérieur sera responsable du suivi des subventions et dotations, du développement de la programmation financière et de la planification budgétaire avec tout particulièrement en charge la prospective financière et fiscale pour laquelle il développera méthodes, supports informatiques adaptés et pédagogie à l'interne, auprès des autres services. Professionnel confirmé avec cinq à dix ans d'expérience, spécialiste des analyses en matière de finances et de fiscalité publiques, manager d'équipe et consensuel dans ses approches, ce statutaire saura s'imposer rapidement dans une fonction en plein développement. Ecrire en précisant la référence 1049/JJ/RF - PA Consulting Group - 8, rue Gustave Adolphe Hirn - 67000 STRASBOURG - Tél. 03.88.15.58.58. Vous pouvez également envoyer votre CV à l'adresse **jean-françois.jardini@pa-consulting.com** ou remplir notre formulaire de candidature sur notre site **www.pa-jobworld.com**

Global Recruitment

PA Consulting Group



37 % des Cadres de l'administration sont des lecteurs du Monde*

* source IPSOS Cadres actifs 1998 LNM

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux



LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

1 412 000 habitants - Budget 7,5 milliards de F - 5 100 agents

Recrute

DES ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS

POUR L'ENSEMBLE DES CIRCONSCRIPTIONS DE LA VIE SOCIALE

Mission : Placé(e) sous l'autorité du Responsable, vous interviendrez au sein d'une équipe pluridisciplinaire, auprès de toutes personnes en difficulté se présentant ou signalées à la Circonscription. Vos domaines d'intervention seront notamment :
- l'insertion (RMI, jeunes de 16-25 ans, chômeurs de longue durée)
- l'aide aux plus démunis
- le logement, fond social du logement
- la protection de l'enfance
- la participation à des actions collectives de développement local.

Profil : Pour occuper ce poste, vous devez :
- être titulaire du diplôme d'Etat d'assistant de service social
- avoir des aptitudes au travail en équipe et des qualités relationnelles.

Vous bénéficierez :
- de la rémunération statutaire et du régime indemnitaire
- de nombreuses prestations sociales proposées par l'Association du personnel
- de l'avancement à la durée minimum,
- d'un suivi personnalisé de votre carrière (plan de formation, mobilité interne).

Adresser candidatures et curriculum vitæ à :

Monsieur le Président du Conseil Général - Hôtel du Département
Direction des ressources humaines - Service du recrutement
Pour de plus amples renseignements contacter Madame LE DÛ au 01.47.29.34.60 - 2/16 Boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE Cedex.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

recrute pour sa Direction de l'emploi et des carrières territoriales

Un responsable de la mission conseil emploi-carrière

Cadre A
Poste basé à Paris

Sous la responsabilité du Directeur du Département Mobilité Emploi, vous aurez pour objectif principal d'accompagner le développement de la nouvelle mission «Conseil Emploi Carrière» en direction des cadres territoriaux mise en œuvre au niveau national et dans les délégations régionales.

A ce titre, vous serez particulièrement chargé : • de contribuer à la définition des axes stratégiques du Département Mobilité Emploi • de définir des démarches et outils méthodologiques et d'accompagner les délégations régionales dans leur mise en œuvre • de participer à la constitution du réseau des correspondants emplois de délégations régionales, d'accompagner sa professionnalisation, et de l'animer en apportant notamment un appui technique • d'assurer le suivi de l'expérimentation des nouveaux dispositifs concernant les fonctionnaires en surnombre et les FMPE.

D'une formation supérieure à dominante sciences humaines, vous disposez d'une expérience significative dans le conseil et l'ingénierie emploi/formation. Vous avez acquis à un moment de votre parcours professionnel une connaissance des organisations et des métiers de la Fonction Publique Territoriale. Doté de qualités méthodologiques, vos capacités relationnelles et d'animation de réseaux seront des atouts déterminants.

Adresser lettre de motivation, photo et CV sous référence 1519 avant le 17 mai 1999 à M. le Président du CNFPT, DRH, 10/12 rue d'Anjou, 75381 PARIS cedex 8.

CNFPT

Une importante Collectivité Territoriale Lorraine étoffe son équipe Cabinet en recrutant un



H/F

◆ **Proche d'un leader,** vous le serez assurément : en retrait des structures opérationnelles et fonctionnelles, vous l'aiderez à mener sa politique : vos missions seront multiples (préparation, analyses, interventions, recueil de l'information...) dans des domaines variés (développement, économique, aménagement du territoire, planification...).
◆ Vous avez un esprit de synthèse, un haut niveau de culture générale et **faites preuve de sens politique.** Vous savez travailler en état-major, aller vite à l'essentiel et hiérarchiser les problèmes : **vous préparez les prises de décision.**
◆ Homme de dialogue, ouvert, curieux, vous êtes à l'aise dans les milieux institutionnels publics et privés. Agé de 30 ans, vous êtes de formation bac +5 en Droit, Economie, Sc. Po, et avez 4/5 ans d'expérience.

En toute confidentialité, merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo), sous la référence 1220/AL à FB Conseil, 57 rue des 4-Eglises, 54000 Nancy.



Chargé de mission Pau (64)

STRUCTURE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL recrute un

pour travailler plus particulièrement à la définition, à la mise en place et au suivi d'études exploratoires, prospectives ou de faisabilité, en étroite relation avec ses différents partenaires institutionnels et les acteurs economiques de la région.

Après une formation en Ressources Humaines (minimum bac+5), vous avez acquis une solide expérience dans un poste opérationnel en entreprise et/ou en milieu associatif, voire en milieu institutionnel.

Votre capacité à animer des groupes de travail et à gérer des groupes de projets, est l'un des élements essentiels pour réussir à ce poste.
Le fonctionnement en reseaux et la maitrise des nouveaux outils de communication seront appreciés dans l'examen des candidatures.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CM 01 à MCC CONSEIL, à l'attention de Marie-Christine CREUTZER, 5 allée du Concorde, 64600 Anglet.
web : www.diagone.fr - e-mail : MCreutzer@aol.com



Avis de concours *de la fonction publique territoriale*

LE C.D.G. 33 OUVRE AU TITRE DE L'ANNÉE 1999 LES CONCOURS DE CATÉGORIES A & B SUIVANTS :

SUR EPREUVES :	• Secrétaire de Mairie : 4 interne / 4 externe	20 & 21/09/99
	• Animateur : 17 interne / 17 externe	28/09/99 & Novembre 99
INTERNE AVEC EPREUVE :	• Coordinatrice de crèches : 2 postes	
SUR TITRES AVEC EPREUVE :	• Psychologue : 4 postes	
	• Assistant socio-éducatif : 15 postes	
	• Puéricultrice : 7 postes (Concours commun au CDG 33 et CDG 16)	
	• Rééducateur (Psychomotricien) : 3 postes	
	• Infirmier : 3 postes	
	Examen des candidatures à partir du 01/10/1999	

Les dates sont données à titre indicatif. Les épreuves se dérouleront à Bordeaux ou, le cas échéant dans sa proche banlieue
Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du 17 Mai 1999 :
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
Immeuble "Emeraude" - rue du Cardinal Richaud - 33049 Bordeaux Cedex - Tél. : 05.56.11.94.33
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le LUNDI 21 JUIN 1999, minuit dernier délai (le cachet de la poste faisant foi)

PS : pour toute demande d'envoi postal, joindre une enveloppe de format A4 libellée à l'adresse de l'intéressé(e).

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN CONCOURS

DE MEDECIN TERRITORIAL

Réservé aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale (femme ou homme)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 20 août 1999.

Date de l'épreuve : à partir du 23 septembre 1999.

Nombre de postes mis au concours : 25

Lieu de l'épreuve : 42, rue de Romainville à Paris 19ème

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la région Ile-de-France
3, rue de romainville - 75940 PARIS Cedex 19**

Formation professionnelle

La ville de Mulhouse
recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

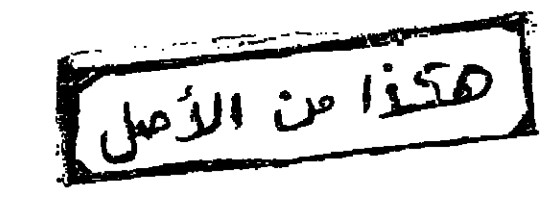
Direction de la Solidarité et du Développement social urbain

Membre de la Direction générale des services, sous l'autorité du secrétaire général, vous êtes assisté de 5 directeurs et avez en charge 200 agents. En liaison étroite avec les directions opérationnelles et fonctionnelles, les élus et les partenaires extérieurs, vous êtes chargé de l'animation des services suivants :
- politique de la ville
- affaires sociales (équivalent CCAS en application du droit local)
- habitat et vie sociale
- santé
- affaires démographiques.

Vous possédez une expérience confirmée de la gestion d'une direction, des qualités de management, de motivation d'équipes et un excellent relationnel. Vous avez le sens des responsabilités, de la rigueur, de l'organisation et une grande disponibilité pour vous impliquer fortement dans ce poste exigeant.
Recrutement statutaire (administrateur territorial ou équivalent).

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à Monsieur le Député-Maire, Service des Ressources Humaines, 2 rue Pierre et Marie Curie, 68062 Mulhouse cedex avant le 20 mai 99.

MULHOUSE
des services pour tous



Le monde des cadres

Responsable des études

INGÉNIEUR OU BAC +5 SCIENTIFIQUE

Société d'assurance vie d'un grand groupe d'assurances français, résolument engagée dans une démarche de qualité de service et certifiée ISO 9002, recherche le responsable de son Service Études.

Vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans minimum dans la conduite de projets, en entreprise ou au sein d'un cabinet de conseils, et vous avez les qualités requises pour manager efficacement une équipe.

Vous concevez et pilotez des projets de développement dans divers domaines (organisation, informatique, process de gestion, nouveaux services et produits) en vous appuyant sur 5 chefs de projets.

Votre expérience des systèmes d'information (environnement site central, UNIX, WINDOWS NT, SGBDR...) vous permettra d'assurer la maîtrise d'ouvrage des développements sur site central et l'administration utilisateurs des systèmes périphériques (ACD, SVI, Editique...).

Ce poste vous permettra de jouer un rôle moteur dans l'atteinte des objectifs de performance que nous nous sommes fixés dans un souci permanent de satisfaction de nos clients et d'amélioration de la productivité.

Ce poste est basé en proche banlieue Nord de Paris.

Merci d'adresser votre lettre manus., CV et prét. à : Millésimes - Réf GRM 92, av. du Général de Gaulle - 92250 La Garenne-Colombes qui transmettra.

Millésimes

RETRAITE
FONDS DE PENSION
PREVOYANCE
EPARGNE SALARIALE
PRODUITS FINANCIERS
ASSURANCE

Partenaire privilégié des entreprises et des salariés, le GROUPE CRI développe une gamme complète de prestations dans les domaines de la protection sociale, de la rémunération différée et de l'épargne salariale. Présent dans tous les secteurs d'activité (120 000 entreprises adhérentes, 2 millions d'actifs et de retraités, 30 milliards de francs de capitaux gérés), nous recherchons pour notre Département Organisation :

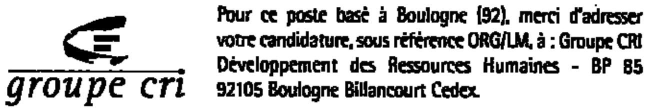
2 Organisateurs (H/F)

Sur les projets dont vous avez la responsabilité, vous êtes l'assistant du "maître d'ouvrage" et à ce titre vous assurez le pilotage et l'animation des réunions, le reporting et le contrôle budgétaire, ainsi que la planification et la communication du projet.

Vous êtes également responsable de la définition et de la mise en place de l'organisation du projet, depuis l'élaboration du cahier des charges jusqu'à la mise en œuvre des solutions retenues.

De formation supérieure (ingénieurs, écoles de commerce,...), vous avez déjà conduit des projets organisationnels et/ou informatiques, idéalement dans le secteur de la Prévoyance.

Votre expérience d'au moins 5 ans (cabinet et/ou entreprise) vous a permis de démontrer vos qualités d'homme (ou de femme) d'action et de réflexion.



Pour ce poste basé à Boulogne (92), merci d'adresser votre candidature, sous référence ORG/LM, à : Groupe CRI Développement des Ressources Humaines - BP 85 92105 Boulogne Billancourt Cedex.

Publipanel

PRESSE

Editeur de magazines européens spécialisés haut de gamme, nous recherchons de nouveaux collaborateurs pour réussir le projet stratégique qui sera la priorité de notre groupe durant les 3 prochaines années.

Notre équipe rédactionnelle recrute son

SECRETAIRE GENERAL DE LA REDACTION H/F

Rattaché au Directeur de la Rédaction, vous animez et coordonnez les différents services de la rédaction et êtes en liaison avec des équipes dans le monde entier. Vous êtes un des acteurs principaux de la réussite de notre projet.

Agé de 35 à 40 ans, vos compétences professionnelles, votre rigueur et votre volonté vous permettent d'obtenir une efficacité maximale de votre équipe. Vous avez une très bonne connaissance de la chaîne de fabrication.

Votre expérience, de 5 ans minimum, peut avoir été acquise dans un poste similaire en presse quotidienne régionale ou dans un grand quotidien national à un niveau moindre de responsabilité. Vous êtes bilingue anglais.

La rémunération - à la hauteur des responsabilités et des objectifs - est assortie de stock options.

Ce poste vous motive et vous voulez intégrer notre équipe, adressez votre lettre de candidature accompagnée de votre C.V., de votre photo et de vos prétentions s/réf. 423/M à PARANNONCES, 13 rue Charles Lecocq, 75737 PARIS CEDEX 15, qui transmettra.

Juristes Ressources humaines

Cabinet d'Administration de Biens, filiale d'un important groupe immobilier, recherche pour Paris :

Gestionnaires immobilier d'entreprise

Pour prendre en charge la gérance complète d'un portefeuille d'immeubles.
La maîtrise des outils de micro-informatique et des compétences en gestion technique et financière sont indispensables. La pratique de l'anglais serait un plus.



Deux postes sont à pourvoir :
Gestionnaire Senior : 260 - 300 KF (référence MS)
Gestionnaire Junior : 180 - 200 KF (référence MJ)

Adressez lettre + CV + référence choisie à CEFLU-Recrutement, 5, rue de Vienne - 75008 Paris.

---

fIDAL

Cabinet d'avocats d'affaires français de premier plan, membre d'un réseau international, recherche un :

JEUNE AVOCAT en Droit Social

Intégré à une équipe de professionnels confirmés intervenant essentiellement sur des dossiers internationaux, vous justifiez d'un minimum de 4 à 5 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'avocats.
Vous maîtrisez impérativement l'anglais.
Nous vous offrons des perspectives d'évolution particulièrement motivantes.
Le poste est basé à Paris La Défense

*Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Réf. JA à l'attention de Jacques BRUNEL - **FIDAL** - 5, cours Valmy - 92923 La Défense Cedex.*

ORC

Option Finance

JEUNES FINANCIERS souhaitant devenir JOURNALISTES

HEBDOMADAIRE FINANCIER recherche

. Diplômés de l'enseignement supérieur
. Bonne connaissance de la finance d'entreprise ou de la Bourse
. Un à deux ans d'expérience professionnelle dans la finance ou l'audit

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. LM/J/0499 à OPTION FINANCE
Mme Turmel/LM - 1, rue du Colonel Pierre Avia - 75503 Paris Cedex 15.

ORC

Responsable Ressources Humaines Industriel h/f

Grenoble

Site de 650 personnes

Nous faisons progresser le monde médical...

Becton Dickinson 21 700 personnes dont 4 800 en Europe, est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux du matériel médico-chirurgical et de laboratoire. La division Pharmaceutical Systems Europe est spécialisée dans la fabrication de systèmes d'injection destinés à l'Industrie Pharmaceutique.

Force de proposition, assisté d'une équipe de 3 personnes, vous assurez l'ensemble des missions relatives à la fonction (recrutement, développement, rémunération...).

Membre de l'équipe de direction industrielle, intégré au service RH et sous l'autorité hiérarchique du Directeur Industriel et fonctionnelle du DRH France, vous définissez et appliquez la politique RH conformément à notre stratégie France et les directives du Corporate US. Vous assurez la responsabilité des relations sociales (DP / Président délégué du CE) et des grandes négociations d'entreprise, élaborez et mettez en place une politique de communication du site et enfin, préparez et proposez des actions de formation.

Riche d'une double formation universitaire de droit social et RH, vous bénéficiez d'une expérience réussie des relations sociales au cours de laquelle vous avez valorisé vos talents de négociateur sur un site industriel. Animé d'un sens inné des relations humaines, vous avez su développer des programmes de communication novateurs et efficaces auprès d'une population industrielle.

Professionnel reconnu, vous conjuguez harmonieusement rigueur, pragmatisme et sens du contact. Vous vous épanouissez dans une structure, où le travail en équipe, et par projet, prend toute sa valeur. Vous appréciez l'environnement d'une structure à forte croissance, en évolution permanente et de culture anglo-saxonne.

Merci d'adresser votre lettre, CV et photo s/réf.RRHI à :
Becton Dickinson France SA, Département des Ressources Humaines (VSD), BP 4, 38800 Le-Pont de-Claix.

BECTON DICKINSON



Participez à notre croissance

ORC

Nous sommes un E.P.I.C.* chargé de : • contrôler les organismes collecteurs du "1% logement" et élaborer la réglementation • programmer l'emploi des fonds destinés au logement des travailleurs migrants • analyser statistiquement l'ensemble du secteur du "1% logement". Dans le cadre de nouvelles formes d'affectation du "1% logement" répondant aux évolutions tant du marché du logement que des conditions de vie des salariés, nous créons le poste (CDI) de :



Économiste du Logement H/F

Au sein de notre Service des Études et en tant que Chargé d'Études, vous aurez la responsabilité de : • définir un cadre d'analyse conjoncturelle des nouvelles actions des collecteurs du 1% logement • définir les outils d'évaluation de l'efficacité des nouvelles orientations • piloter les études confiées à des prestataires extérieurs.

Ce poste nécessite une compétence en matière d'analyse économique de la politique du logement ainsi qu'une bonne connaissance des mécanismes, tant dans le financement du secteur locatif social que dans celui des aides à la personne. Ces compétences doivent être associées à de réelles capacités d'initiative et de conception.

De formation universitaire ou grande école, vous avez au minimum 4 ans d'expérience dans des études liées au contexte économique et social du secteur du logement.

Nous vous offrons d'exercer une fonction riche en contacts extérieurs et en initiatives et d'être un acteur dans les choix économiques et sociaux des prochaines années.

*E.P.I.C. : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Merci d'adresser CV, lettre, en précisant votre salaire actuel, à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison cedex, s/référence 68.0644/LM portée sur lettre et enveloppe ou par E-mail : lr@mercuri-urval.fr - http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Carrières internationales



LES OFFRES D'EMPLOI A L'INTERNATIONAL DE L'OMI

ALLEMAGNE
Société d'ingénierie

• Ingénieur en génie mécanique
Ref. Offre LM-STB-99-1052

Le candidat est chargé auprès des clients de définir et d'effectuer les travaux de conception et de développement de nouveaux procédés mécaniques en tout secteur industriel. Age de 25-45 ans et de formation supérieure (DUT-ingénieur) en génie mécanique, il justifie si possible d'une expérience réussie similaire et maîtrise la conception assistée par ordinateur en 3D ou 2D. Bilingue allemand exigé. Flexibilité, sens de la communication et de la création. CDI de droit local. Période d'essai de 6 mois. Formation préalable si besoin. Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser lettre manuscrite + CV à
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Strasbourg, Bureau Europe, 20, place des Halles,
67000 Strasbourg

ALLEMAGNE (Rhénanie du nord-Westphalie)
Filiale allemande d'un fabricant français de réactifs chimiques

• Ingénieur commercial chimie
Réf. Offre LM-MAR-99-1070

Le candidat suit et développe le portefeuille [illegible] actuels. Chimiste de formation, il justifie d'une expérience [illegible] en milieu industriel et/ou auprès de centres publics de recherche [illegible]. Parfaite maîtrise de la langue allemande exigée. Contrat [illegible] droit local. Rémunération selon expérience + véhicule [illegible]. Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser lettre de motivation + CV + photo à
l'Office des Migrations Internationales
Délégation Régionale de Marseille, 16 rue Antoine Zattara
13331 Marseille cedex 03.

TCHAD
Société BTP

• Conducteur de travaux ou chef de chantier
Ref. Offre LM-MON-99-1168

Agé de 40 à 50 ans, le candidat est titulaire d'un BTS de [illegible] et de l'étude d'une expérience de plus de 15 ans. Bonne connaissance [illegible] des métaux, établissement des devis, relation avec la clientèle. Contrat à durée indéterminée de droit français. Période d'essai de 3 mois. Rémunération selon expérience + primes + indemnité. Logement et véhicule de fonction.

Adresser lettre manuscrite + CV à
l'Office des Migrations Internationales
Délégation de Montrouge - Service BTO
221, avenue Pierre Brossolette
92120 Montrouge

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE
Société d'installation de matériels Alcatel

• Technicien en télécommunications
Ref. Offre LM-TOU-99-1129

Le candidat a un BTS-DUT d'électrotechnicien et 2 ans minimum d'expérience dans l'installation des matériels Alcatel PABX 4200 ou 4400. Langue espagnole souhaitée. CDI de droit local. Période d'essai de 3 mois. Rémunération mensuelle nette d'impôts et de cotisations sociales 9 500F au départ.

Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales
Délégation Régionale de Toulouse,
19, chemin Lapujade
31200 Toulouse.

Minitel tapez 3616 Code Omix (1,01 F/mn).

GABON
Fondation internationale

• Directeur adjoint (h/f)
Ref. Offre LM-STB-99-1055

Sous l'autorité du directeur de l'hôpital, le candidat [illegible] l'équipe d'encadrement, à la gestion financière, à la paie et au remplacement du directeur en son absence. De formation DECF DESCF [illegible] 55 ans, il justifie impérativement d'une expérience de 3 ans [illegible] dans un établissement de santé et idéalement à l'étranger [illegible] relationnel et personnalité équilibrée. CDD de 2 ans [illegible]. Rémunération mensuelle nette d'environ 13 000F + avantages [illegible]. Poste à pourvoir dès juillet 1999.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Strasbourg, Bureau Europe, 20, place des Halles,
67000 Strasbourg

ETATS-UNIS (Kentucky)
Restaurant gastronomique français

• A-Chef de partie B-Maître d'hôtel
Ref. Offre LM-LYO-99-1056

[illegible] OMI-AIPT [illegible] 18 à 35 ans. Poste à pourvoir [illegible] 1999.

Adresser lettre manuscrite + CV à
l'Office des Migrations Internationales
Délégation Régionale de Lyon, 7, rue Quivogne
69 286 Lyon cedex 02

Cadres Commerciaux

JEUNE COMMERCIAL POUR LE MARCHÉ ALLEMAND

Cette PME française fabrique et commercialise des fours de traitement thermique destinés aux industriels de la mécanique, de l'automobile et de l'aéronautique.

Le Directeur Commercial souhaite confier la responsabilité du marché allemand, où des fours ont déjà été installés, à un jeune ingénieur généraliste (orientation mécanique et/ou métallurgie) parlant couramment allemand et **bi-culturel franco-allemand**, ayant par exemple effectué son VSNE en Allemagne.

Maturité, autonomie et sens des responsabilités sont bien entendu des qualités fondamentales pour réussir à ce poste, tremplin pour la création à terme d'une agence ou d'une filiale en Allemagne. Résidence à Lyon et déplacements fréquents en Allemagne dans un premier temps.

Une bonne connaissance de l'anglais est bien évidemment indispensable.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la réf ***C/1575 M*** *à notre conseil Pierre BUCCAÏ* ***CONCORDANCES*** *77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex, qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

GROUPE D'ÉDITEURS
RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL/DIRECTEUR FINANCIER

DIRECTEMENT RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FILIALE, IL SERA CHARGÉ :

- DE LA DIRECTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE POUR UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT, DU CONTRÔLE DE GESTION ET DU REPORTING GROUPE,
- DU SUIVI ET DE L'ANIMATION DES RESSOURCES HUMAINES EN LIAISON AVEC LA DRH DU GROUPE.

UN BONNE SENSIBILITÉ AUX PRODUITS D'ÉDITION, UN SENS DES RAPPORTS HUMAINS ET UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE DE PLUSIEURS ANNÉES À UN POSTE DE DIRECTION FINANCIÈRE SONT INDISPENSABLES.

RÉF. S.913

UN ÉDITEUR CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT

CRÉATIF, LE CANDIDAT A UNE TRÈS BONNE CONNAISSANCE DES AUTEURS ET DE LA PRODUCTION JEUNESSE (PRESSE, LIVRE).
UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE DE PLUSIEURS ANNÉES DANS UN POSTE DE RESPONSABLE ÉDITORIAL EST INDISPENSABLE.

RÉF. D.913

UN ÉDITEUR MIXTE - ÉDITION LIVRES ET MULTIMÉDIA

FORTE CRÉATIVITÉ ET EXPÉRIENCE RÉUSSIE DE PLUSIEURS ANNÉES DANS UN POSTE DE RESPONSABLE ÉDITORIAL JEUNESSE SONT INDISPENSABLES.
UNE BONNE CONNAISSANCE DES PRODUCTIONS MULTIMÉDIA EST SOUHAITÉE.

RÉF. M.913

ENVOYER CV ET LETTRE MANUSCRITE (sous référence 9921), *À :*

LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard
BP 218 - 75226 PARIS CEDEX 05, *QUI TRANSMETTRA.*

Dirigeants

Start-up, nous sommes la première entreprise européenne (9 nationalités) à être cotée en bourse sur notre marché. L'entreprise va tripler son activité sous 2 ans et demi.

DIRECTEUR COMMERCIAL INTELLIGENCE ECONOMIQUE TACTIQUE

600 KF + — 35/40 ans
Grande école d'Ingénieur ou de Commerce
Basé à Paris — Anglais courant indispensable
Expérience dans un environnement international nécessaire
Par exemple dans l'Industrie

VOTRE MISSION : ❑ Développer rapidement et manager une équipe de responsables d'affaires s'appuyant aujourd'hui sur une équipe de 17 détectives d'entreprise.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ Un produit et un positionnement unique ❑ Une start-up indépendante solide financièrement ❑ Des conditions très motivantes (salaire, stocks option) ❑ Une structure dans laquelle votre action sera essentielle et reconnue.

VOTRE PROFIL : ❑ Forte motivation pour l'économie, les marchés et l'entreprise ❑ L'expérience d'un marché proche du nôtre n'est pas nécessaire. ❑ Professionnel de la vente ❑ Un très fort potentiel de manager.

Merci d'adresser ou télécopier CV, lettre de motivation et photo à **EUROMAN** - 6 Bd Bineau - 92300 LEVALLOIS PERRET - Fax : 01 55 63 13 14 - en indiquant la référence **4786** sur la lettre et l'enveloppe.

EUROMAN



Juristes - Ressources humaines



membre de SYNTEC

Managez nos ressources humaines

Ce groupe international de conseil, de renommée mondiale, possède une entité spécialisée dans l'intégration des ERP. Celle-ci connaît une très forte croissance et renforce ses structures en France en créant le poste de **Manager R.H.**

Vous êtes responsable de la mise en œuvre des procédures et outils de gestion RH utilisés dans l'ensemble du groupe (plans de carrière, système d'évaluation, détection de potentiels, cycles de formation, etc.). Vous planifiez les actions à entreprendre en fonction des besoins de l'activité et de l'évolution rapide des effectifs. Vous concevez et analysez les tableaux de bord RH, élaborez les programmes de recrutement et de formation et en assurez un suivi rigoureux. Vous rendez compte au dirigeant de l'entité et travaillez en contact permanent avec les opérationnels France ainsi qu'avec les managers RH des autres pays. Votre action s'inscrit dans un contexte international.

Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'environ 33 ans, vous avez acquis une expérience pratique de 6 à 8 ans de la gestion dynamique des ressources humaines, si possible dans le secteur des services à valeur ajoutée. Vous êtes un réalisateur et votre potentiel vous permettra d'élargir vos responsabilités au fur et à mesure de la croissance de la société. Anglais courant. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. L.111/M à notre conseil, Oberthur Consultants, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

Responsable de l'Administration des Cadres

Le Groupe **ARJO WIGGINS APPLETON** est le leader mondial des papiers à forte valeur ajoutée (CA 28 milliards de FF, 19.000 collaborateurs). Dans le cadre de la Division Papiers Fins, Spéciaux et Couchés, nous recherchons pour la Direction des Ressources Humaines un **Responsable de l'Administration des Cadres.**

Rattaché au Responsable de la gestion des cadres de la Division, vous contribuez à une gestion efficace des cadres au plan national et international par une mise en application de procédures adaptées et une gestion administrative rigoureuse.

Vous êtes en charge de la vie du contrat de travail (engagement, avenant, rupture). Vous organisez la gestion des dossiers individuels et vous vous assurez de la transmission de l'information à tous les acteurs concernés.

Vous prenez en charge les aspects légaux, fiscaux et logistiques des transferts internationaux (détachés, impatriés, expatriés, CSNE, trainees). Vous participez à l'analyse et à l'amélioration des politiques de rémunération et de mobilité internationale au sein de la Division.

Juriste de formation, avec une spécialisation en Droit Social, vous justifiez d'une première expérience de l'administration du personnel dans un environnement international.

Ecoute, précision, rigueur, capacité à anticiper et sens relationnel sont indispensables pour s'imposer dans cette fonction.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous réf. AWA/RAC à notre Conseil : AXCESS - 8, rue de Berri - 75008 PARIS.

Arjo Wiggins

Jeune juriste en droit social h/f

CDD

Société financière holding, spécialisée dans la gestion patrimoniale et le crédit-bail, filiale d'un groupe bancaire international.

Parce qu'il faut des textes pour régir la vie sociale d'une entreprise... parce qu'il faut aussi savoir les appliquer intelligemment et efficacement pour le bien de l'entreprise, vous avez voulu faire du droit social votre spécialité (impératif : DESS ou DEA).

Vous avez ensuite vécu une ou deux expériences professionnelles (un an minimum), en entreprise (au sein d'une DRH) ou en Cabinet.

Ce poste est à pourvoir à Paris, immédiatement. Il s'agit d'un CDD (mai à décembre 99), susceptible de prolongation ou de transformation.

Pour un premier contact, merci de faxer vos CV + lettre avant samedi 24 avril à l'un des numéros suivants : 04 93 44 36 07 ou 04 93 37 65 28.

PSYMARK®

Le monde des cadres

International Paper

JURISTE INTERNATIONAL

Groupe américain leader mondial de l'industrie papetière, recherche POUR SA DIRECTION JURIDIQUE un(e)

Rattaché(e) au Directeur Juridique, vous serez chargé(e) de l'assister sur les affaires juridiques à traiter dans le domaine industriel au niveau européen.

De formation DEA de Droit (ou DESS ou DJCE), vous disposez d'une première expérience de 5 à 7 ans acquise dans le service juridique d'une société internationale à forte présence européenne.

Vous possédez entre autres une très bonne connaissance du domaine contractuel et des problèmes de concurrence. Mobile, vous connaissez bien la vie de l'entreprise. Vous savez travailler en langue anglaise et maîtrisez totalement toutes ses subtilités. Un stage ou une expérience aux Etats-Unis serait un atout supplémentaire ainsi qu'une bonne maîtrise d'une autre langue étrangère (italien/espagnol).

Ce poste est basé à Guyancourt (78).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV) à International Paper S.A., François Suquet, Parc Ariane, 5/7 boulevard des Chênes, 78284 Guyancourt.

INTERNATIONAL PAPER

ACCOR

Le Groupe Accor, leader de l'hôtellerie, du tourisme et des services aux entreprises, emploie 121 000 personnes dans 142 pays, et réalise un volume d'activité de près de 100 milliards de francs.

La Direction Technique de l'Hôtellerie Accor participe à plus de 200 projets de développement et plusieurs centaines de missions de rénovation par an. Elle est aussi garante de façon préventive et curative du patrimoine de 2 900 hôtels, le tout à l'échelle du monde. Afin d'optimiser et faciliter la gestion des informations quantitatives et qualitatives qu'impliquent ces enjeux, nous recherchons un :

Chargé de Mission Organisation H/F

Pour la réussite de cet important challenge, vous devrez :

- Assurer une analyse exhaustive des besoins et de l'environnement de la Direction Technique.
- Proposer puis formaliser les outils et process nécessaires, les transcrire de façon rationnelle pour mise en œuvre par la Direction Informatique.
- Accompagner et animer le changement lors de la phase de déploiement.

A 30 ans environ, de formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez une très bonne connaissance de l'univers de la construction.

Une expérience réussie dans le cadre d'un projet d'organisation à dominante informatique fait de vous un interlocuteur dynamique en la matière. Vous savez écouter et défendre les intérêts de votre projet.

L'anglais est une langue de travail indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV à Laurent Auvrouin - Accor c/o DGTI - 4, rue de la Mare Neuve - 91021 EVRY Cedex.

Leader dans le secteur de l'urbanisme commercial, la SÉGÉCÉ, filiale de PARIBAS, maîtrise toutes les interventions qui contribuent à la création et à la valorisation de sites commerciaux. A ce jour, la SÉGÉCÉ gère un parc de 32 centres commerciaux. Dans le cadre de notre développement en Europe, nous recherchons un

Chargé d'expansion International

Vous participerez à la recherche de nouvelles opérations, élaborerez les études de faisabilité au plan économique, juridique et technique, préparerez les dossiers de montage de l'opération pour présentation aux comités internes. Vous serez, enfin, responsable des négociations foncières et techniques ainsi que de l'obtention des autorisations administratives.

De formation supérieure (Ingénieur, DESS Immobilier...), à 30 ans environ, vous avez acquis une première expérience dans le secteur de la promotion immobilière (si possible, dans le domaine des centres commerciaux). Vous maîtrisez l'anglais et l'italien. Une troisième langue européenne (espagnol, allemand) serait un plus.

Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte et moyenne durée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) sous réf. 4017, SÉGÉCÉ, Florence Calvayrac, 37 rue La Pérouse, 75798 Paris cedex 16



SÉGÉCÉ